BANQUE DES ÉTATS DE L'AFRIQUE CENTRALE

RAPPORT ANNUEL

2015

SOMMAIRE

CARTE DES ETATS MEMBRES DE LA CEMAC 9
LE MOT DU GOUVERNEUR 11
L'ANNEE 2015 EN BREF 13

I. EVOLUTIONS ECONOMIQUES ET MONETAIRES 17

1. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL 19
1.1. Conjoncture économique des principaux partenaires des Etats membres de la CEMAC 19
1.2. Marchés financiers, des changes et de l'or 23
1.3. Marchés des matières premières 26

2. SITUATION ECONOMIQUE ET MONETAIRE DE LA CEMAC 29

2.1. Croissance économique 29
2.2. Prix et compétitivité 34
2.3. Finances publiques et dette extérieure 38
2.4. Secteur extérieur 42
2.5. Secteur monétaire 45

3. INTEGRATION REGIONALE 55

3.1. Surveillance multilatérale 55

II. MISSIONS ET GOUVERNANCE 59

1. MISSIONS 61
1.1. Politique monétaire 61
1.2. Emission monétaire 66
1.3. Gestion des réserves de change 67
1.4. Gestion des systèmes et moyens de paiement 68
1.5. Stabilité financière 69

2. GOUVERNANCE 91
2.1. Organes de décision 91
2.2. Organes de contrôle 93
2.3. Autres organes 94

III. GESTION ET COOPERATION 97

1. ACTIVITES ET PROJETS DE LA BEAC 99
1.1. Recherche 99
1.2. Gestion des ressources humaines 99
1.3. Renforcement des capacités 100
1.4. Audit et Contrôle 100
1.5. Informatique et télécommunications 101
1.6. Affaires juridiques et contrats 101
1.7. Investissement et patrimoine 101

2. COOPERATION REGIONALE ET INTERNATIONALE 103
2.1. Coopération régionale 103
2.2. Coopération internationale 106

3. COMPTES DE LA BEAC 109
3.1. Bilan 109
3.2. Compte de résultat 113
3.3. Rapport des Commissaires aux comptes 115

ANNEXES 117

Sommaire des annexes 118

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Principaux indicateurs des marchés financiers 26
Tableau 2 : Evolution du Produit Intérieur Brut par pays aux prix courants du marché de 2010 à 2015 30
Tableau 3 : Contribution de la demande globale à la croissance réelle de 2010 à 2015 32
Tableau 4 : Contribution des secteurs à la croissance du PIB réel de 2010 à 2015 34
Tableau 5 : Opérations Financières des Etats de la CEMAC de 2010 à 2015 40
Tableau 6 : Balance des paiements des Etats de la CEMAC 44
Tableau 7 : Situation Monétaire résumée 46
Tableau 8 : Evolution de la masse monétaire 47
Tableau 9 : Evolution des composantes de la masse monétaire 48
Tableau 10 : Evolution des avoirs extérieurs nets du système monétaire 49
Tableau 11 : Evolution des avoirs extérieurs nets de la BEAC par pays 49
Tableau 12 : Evolution des avoirs extérieurs nets de la BEAC par composantes 50
Tableau 13 : Evolution des engagements officiels extérieurs 50
Tableau 14 : Evolution de la position extérieure nette des banques 51
Tableau 15 : Evolution du crédit intérieur 51
Tableau 16 : Evolution des créances nettes sur les États par composantes 52
Tableau 17 : Evolution des créances nettes sur les Trésors nationaux(1) 53
Tableau 18 : Evolution des crédits à l'économie par maturité 54
Tableau 19 : Résultats provisoires de la surveillance multilatérale dans la CEMAC 57
Tableau 20 : Objectifs monétaires et de crédit au 31 décembre 2015 62
Tableau 21 : Grille de rémunération des placements publics à la BEAC 63
Tableau 22 : Situation des avances statutaires par pays au 31 décembre 2015 64
Tableau 23 : Comparaison des taux d'intérêts interbancaires dans la CEMAC, l'UEMOA et la Zone Euro 66
Tableau 24 : Evolution des transactions sur les systèmes et moyens de paiement 68
Tableau 25 : Evolution de la situation bilancielle 70
Tableau 26 : Evolution des dépôts de la clientèle par type de comptes 71
Tableau 27 : Evolution des dépôts de la clientèle par type de déposants 72
Tableau 28 : Evolution des crédits bruts par type de bénéficiaires 72
Tableau 29 : Evolution des opérations de trésorerie 73
Tableau 30 : Evolution des opérations avec la BEAC 74
Tableau 31 : Evolution des opérations avec les correspondants associés 74
Tableau 32 : Nombre de banques en conformité avec les normes prudentielles 75

Tableau 33 : CEMAC – Répartition du nombre d'établissements de microfinance ayant reçu l'avis conforme par catégorie et par pays au 30/06/2015 76
Tableau 34 : CEMAC - Évolution de la situation bilancielle des établissements de microfinance 77
Tableau 35 : CEMAC - Évolution de quelques indicateurs statistiques du secteur de la microfinance au 30 juin 2015 78
Tableau 36 : CEMAC - Évolution du taux débiteur moyen 78
Tableau 37 : CEMAC – Évolution du taux créditeur moyen 79
Tableau 38 : CEMAC – Comparaison activité EMF-Banques 79
Tableau 39 : Obligations cotées à la BVMAC au 31 décembre 2015 88
Tableau 40 : Obligations cotées à la DSX au 31 décembre 2015 88
Tableau 41 : Actions cotées à la DSX au 31 décembre 2015 89
Tableau 42 : Evolution des effectifs de la BEAC par pays 100
Tableau 43 : Evolution du bilan de la Banque Centrale 112
Tableau 44 : Evolution des produits 113
Tableau 45 : Evolution des charges 114
Tableau 46 : Compte de résultat de l'exercice 2015 115

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Principaux indicateurs de l'environnement international 20
Graphique 2 : Indice des cours des matières premières exportées par la CEMAC 27
Graphique 3 : Répartition du PIB de la CEMAC 30
Graphique 4 : Répartition du PIB de la CEMAC - secteurs pétrolier et non pétrolier 31
Graphique 5 : Croissance en termes réels dans les Etats membres de la CEMAC 31
Graphique 6 : Taux d'inflation en moyenne annuelle 35
Graphique 7 : Evolution de la compétitivité des pays de la CEMAC depuis 1993 37
Graphique 8 : Evolution du TCER des pays de la CEMAC de 1993 à 2015 38
Graphique 9 : Evolution du solde budgétaire, base engagements, hors dons 41
Graphique 10 : Taux d'endettement public extérieur 42
Graphique 11 : Evolution du solde extérieur courant (transferts officiels inclus) sur la période 2010-2015 45

LISTE DES ENCADRES

Encadré : Cadre institutionnel et réglementaire de la microfinance dans la CEMAC 80

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

ABCA	:	Association des Banques Centrales Africaines
ACCG	:	Agent des Clauses et Conditions Générales
AES	:	Agent d'Encadrement Supérieur
AIR	:	African Institute for Remittances
APE	:	Accord de Partenariat Economique
BAD	:	Banque Africaine de développement
BCE	:	Banque Centrale Européen
BCEAO	:	Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BDEAC	:	Banque de développement des Etats de l'Afrique Centrale
BEAC	:	Banque des Etats de l'Afrique Centrale
BIT	:	Bureau Internationale du Travail
BTA	:	Bon du Trésor Assimilable
BTP	:	Bâtiment et Travaux Public
BVMAC	:	Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale
CAF	:	Coût-Assurance Frêt
CAMCCUL	:	Cameroon Co-operative Credit Union League
CCA	:	Crédit Communautaire d'Afrique
CCP	:	Centre des Chèques Postaux
CEA	:	Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique
CEMAC	:	Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
CIP	:	Centrale des Incidents de Paiement
CNC	:	Conseil National de Crédit
COBAC	:	Commission Bancaire de l'Afrique Centrale
COSUMAF	:	Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale
CPM	:	Comité de Politique Monétaire
CSCA	:	Communauté des Superviseurs Bancaires Africains
CSF-AC	:	Comité de Stabilité Financière en Afrique Centrale
DGCG	:	Direction Général du Contrôle Général
DSX	:	Douala Stock Exchange
EMF	:	Etablissement de Microfinance
EONIA	:	Euro Overnight Index Average
EURIBOUR	:	Euro Interbank Offered Rate
FED	:	Réserve Fédérale Américaine
FMI	:	Fond Monétaire International
GRAINE	:	Gabonaise des Réalisations Agricoles et des Initiatives des Nationaux Engagés
ICAE	:	Indicateur Composite des Activités Economiques
IMA	:	Investment Management
MUCODEC	:	Mutuelles congolaises d'épargne et de crédit

OCDE	:	Organisation de Coopération et de Développement Economique
OICV	:	Organisation Internationale des Commissions des Valeurs
OTA	:	Obligation du Trésor Assimilable
PCMA	:	Programme de Coopération Monétaire de l'Afrique
PI	:	Portefeuille d'Investissement
PT	:	Portefeuille de Trading
RCA	:	République Centrafrique
SYGMA	:	Système de Gros Montants Automatisé
SYSCOBEAC	:	Système Comptable de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale
SYSTAC	:	Système de Télécompansation en Afrique Centrale
TCER	:	Taux de Change Effectif Réel
TIAO	:	Taux d'Intérêt des Appels d'Offres
TIMP	:	Taux Interbancaire Moyen Pondéré
TIPP	:	Taux d'Intérêt des Prises en Pension
TISPP	:	Taux d'Intérêt sur Placements Publics
TP	:	Taux de Pénalité
UEMOA	:	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UGRIF	:	Unité de Gestion des Réformes des Institution Financières

CARTE DES ÉTATS MEMBRES DE LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE ET MONETAIRE DE L'AFRIQUE CENTRALE (CEMAC)

LE MOT DU GOUVERNEUR

Monsieur le Gouverneur de la BEAC

Les pays de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) font face depuis le second semestre 2014 à la chute des cours des produits de base qu'ils exportent, particulièrement du pétrole brut. Conjugué avec un environnement sécuritaire encore fragile dans certains pays de la Sous-région, confrontés notamment à la menace terroriste, ce choc a eu des effets dépressifs sur les performances macroéconomiques des pays de la CEMAC.

Ainsi, la croissance réelle s'est repliée, de 4,8 % en 2014 à 2,4 % en 2015, le déficit budgétaire s'est accentué de 1,8 % du PIB à 3,5 % du PIB sur la même période, et le déficit extérieur courant s'est aggravé de 5 % du PIB à 13,4 % du PIB en 2015. Par ailleurs, le taux de couverture extérieure de la monnaie s'est détérioré sur la période, revenant de 89,8 % à fin décembre 2014 à 77,2 % à fin décembre 2015.

Dans un tel contexte, les autorités budgétaires dans plusieurs pays ont ajusté à la baisse les dépenses publiques pour faire face à la chute des recettes. En ce qui la concerne, tirant profit d'une balance des risques monétaires relativement favorable avec une maitrise des pressions inflationnistes dans la Zone et un système bancaire globalement solide, la BEAC a appuyé les efforts des Etats en menant une politique monétaire accommodante. Elle a ainsi procédé à la baisse de son principal taux

directeur, qui est revenu de 2,95 % en juillet 2014 à 2,45 % en juillet 2015, ainsi qu'à l'augmentation des objectifs de refinancement des banques, de 61,5 milliards de FCFA au troisième trimestre 2014 à 940 milliards à fin décembre 2015.

Ces mesures de portée conjoncturelle sont complémentaires au soutien financier que la BEAC fournit à la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC) depuis plusieurs années à travers notamment sa participation à l'augmentation de son capital et l'accroissement de ses capacités d'intervention.

La Banque Centrale a également adopté une série de réformes d'ordre structurel visant à assurer un financement conséquent des économies et à rendre plus dynamique son marché monétaire et le marché des titres publics. Ces mesures ont principalement porté sur : i) l'élargissement de la gamme des instruments de financement, à travers notamment l'instauration d'un marché des titres de créances négociables et l'introduction des opérations de pension livrée sur le marché interbancaire et ; ii) l'élaboration et la publication des courbes des taux souverains à une fréquence mensuelle.

Fort des enseignements de son nouvel environnement et de la conjoncture internationale et sous-régionale, la BEAC a continué d'encourager les Etats membres à poursuivre les efforts visant à améliorer le climat des affaires et à promouvoir l'investissement dans le but de diversifier leurs économies.

Au plan de la gestion interne, l'année 2015 a été assez exceptionnelle pour l'Institut d'Emission qui a pour la première fois de son histoire enregistré un bénéfice net avant affectation d'environ 160,8 milliards, en lien avec les plus-values qu'il a tirées de la cession d'une partie de son portefeuille d'investissement.

En rendant témoignage des différentes mesures mises en œuvre pour renforcer l'action et l'image de la BEAC, le présent rapport annuel me donne l'occasion de saluer la synergie qui a toujours caractérisé la coopération monétaire au sein de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC)./-

Lucas ABAGA NCHAMA

L'ANNEE 2015 EN BREF

En 2015, la croissance économique mondiale est restée modérée, en dépit d'une reprise progressive dans les pays avancés et de la poursuite des politiques monétaires accommodantes. Cette tendance s'explique par le ralentissement des économies émergentes et en développement et le repli des cours des produits de base. Ainsi, le taux de croissance de l'activité est revenu à 3,1 % en 2015 contre 3,4 % en 2014. Reflétant cette évolution, le taux de croissance du volume des échanges mondiaux de biens et services s'est établi à 2,6 % en 2015 contre 3,7 % en 2014.

Sur le front des prix, les tensions inflationnistes ont été contenues, en rapport avec la baisse des prix des matières premières, notamment du pétrole. De la sorte, le taux d'inflation a reculé à 0,3 % en 2015 pour les pays avancés contre 1,4 % en 2014. Pour les pays émergents et en développement, la hausse des prix s'est stabilisée à 4,7 % en 2015. S'agissant de la situation de l'emploi, les statistiques du Bureau International du Travail (BIT) indiquent que le nombre de chômeurs s'est accru de quelque 3 millions de personnes dans le monde en 2015, par rapport à 2014 où l'on comptait 201 millions de chômeurs.

Dans ce contexte, la plupart des banques centrales ont maintenu ou accentué l'orientation accommodante de leur politique monétaire, tirant principalement avantage de la marge de manœuvre liée à une inflation modérée, ainsi que de la persistance des capacités excédentaires au sein des économies concernées. Toutefois, l'on a assisté en fin d'année au premier relèvement des taux directeurs de la Réserve Fédérale Américaine (FED) depuis 2008.

Au plan sous-régional, la situation économique a été caractérisée par un ralentissement de la croissance, avec une évolution du PIB réel de 2,4 % après 4,8 % en 2015. Le secteur pétrolier a progressé de 0,6 % contre 2,8 % en 2014, tandis que dans le secteur non pétrolier, les activités ont cru de 3,1 % contre 5,5 % en 2014. La contribution à la croissance du secteur non pétrolier a été de 2,2 points, contre 4,0 points en 2014, tandis que le secteur pétrolier n'y a participé qu'à hauteur de 0,2 point en 2015 contre 0,8 point en 2014. L'activité économique dans la CEMAC en 2015 a par ailleurs été tirée par la demande extérieure nette, avec une contribution de + 12,5 points contre - 0,6 point en 2014. Pour sa part, la demande intérieure a obéré la croissance de 10,1 points, après + 5,4 points en 2014.

Le taux d'inflation en moyenne annuelle s'est établi à 2,5 % en 2015 contre 3,2 % un an plus tôt. La même tendance a été observée en glissement annuel avec un taux d'inflation de 1,9 % en décembre 2015 contre 3,2 % en décembre 2014. Le relâchement des pressions inflationnistes en 2015 est essentiellement imputable à la baisse de la demande intérieure dans la plupart des pays et au retour progressif de la sécurité en République centrafricaine.

Les finances publiques ont été particulièrement affectées par l'effondrement des cours du pétrole sur les marchés internationaux, entrainant une chute drastique des recettes d'origine pétrolière. Parallèlement, l'accroissement des dépenses militaires pour faire face aux menaces sécuritaires a pesé sur les performances des Etats. Ainsi, le déficit budgétaire, base engagements, hors dons s'est creusé, de 1,8 % du PIB en 2014 à 3,5 % du PIB en 2015.

La balance des paiements des pays membres de la CEMAC s'est caractérisée par une aggravation du déficit des transactions courantes, à 13,4 % du PIB, après 5,0 % du PIB un an auparavant. En effet, l'excédent de la balance commerciale s'est nettement replié (2497,2 milliards en 2015, contre 7 981,2 milliards en 2014), dans un contexte caractérisé par la chute des revenus pétroliers. Le déficit structurel de la balance des services s'est par ailleurs légèrement aggravé.

En cohérence avec les évolutions ci-dessus, les grandes tendances des agrégats monétaires se sont déclinées comme suit :

- forte croissance du crédit intérieur net de 41,6 %, en relation avec la baisse marquée de la position nette créditrice des Etats (- 79,2 %), couplée à l'accroissement des concours bancaires à l'économie (+ 9,9 %). L'augmentation des crédits à l'économie a principalement profité aux secteurs des BTP, du commerce général et des services ;

- repli sensible des avoirs extérieurs nets du système monétaire de 27,0 %, dans un mouvement baissier nettement plus important que celui de 2014 (- 9,6 %). Cette contre-performance est en relation avec la baisse des réserves officielles, particulièrement au Tchad (- 72,8 %) et en Guinée Equatoriale (- 54,7 %) ;

- baisse des réserves brutes en mois d'importations de biens et services (CAF)[1] , à 3,9 mois en 2015 contre 5,2 mois en 2014, et détérioration du taux de couverture extérieure de la monnaie, revenu de 89,8 % à fin décembre 2014 à 77,2 % à fin décembre 2015 ;

- repli de la croissance de la masse monétaire (M2) à 1,5 % contre + 6,0 % en 2014.

S'agissant du système bancaire de la CEMAC qui comptait, au 31 décembre 2015, 53 banques en activité, dont 15 implantées au Cameroun, 4 en Centrafrique, 11 au Congo, 10 au Gabon, 5 en Guinée-Equatoriale et 8 au Tchad, le volume d'activité s'est caractérisé globalement par :

- une augmentation de l'activité, avec une progression de 2,2 % du total des bilans, une contraction des dépôts de la clientèle de 2,7 % et une expansion des crédits bruts à la clientèle de 10,4 % ;

- une dégradation de la qualité apparente du portefeuille. En effet, les créances en souffrance ont représenté 12,5 % des crédits bruts contre 11,6 % en 2014. Le taux de couverture des créances en souffrance par les provisions est revenu à 58,4 % contre 59,4 % en décembre 2014 ;

[1] *Coût-Assurance-Frêt.*

- une baisse de la rentabilité de 13,4 % à 124,6 milliards, et une baisse de l'excédent de trésorerie de 22,1 %, à 3 077 milliards de francs CFA.

S'agissant du secteur de la microfinance, à fin juin 2015, le nombre d'établissements ayant reçu l'avis conforme de la COBAC s'élevait à 814. Cette évolution d'ensemble masque cependant de fortes disparités entre les pays de la CEMAC et surtout une concentration importante de ces établissements au Cameroun et au Tchad, qui comptaient respectivement 63,1 % et 24,1 % du total des établissements recensés à cette date. Le secteur a par ailleurs enregistré une reforme générale du corpus réglementaire encadrant l'activité de microfinance dans la CEMAC. Ces réformes engagées au cours du quatrième trimestre de l'année 2015 induiront à terme des changements majeurs dans le contrôle et la supervision des établissements de microfinance à l'échelle de la Sous-région.

En cohérence avec un contexte marqué, au plan international, par une croissance modérée de l'économie mondiale, en dépit de la reprise progressive dans les pays avancés et un repli des cours des produits de base et, au plan sous-régional, par un ralentissement des activités économiques, une atténuation des pressions inflationnistes, une dégradation simultanée des finances publiques et du compte extérieur courant, le Comité de Politique Monétaire (CPM) a poursuivi une politique monétaire souple. Ainsi, au cours de sa séance du 9 juillet 2015, le CPM a fait passer son taux directeur de 2,95 % à 2,45 %.

En 2015, les résultats de la gestion active de la partie des réserves officielles de change gérée par la Salle des Marchés ont progressé, en relation avec la hausse des rendements. En effet, le rendement comptable des activités de la Salle s'est établi à 6,4 %, contre 2,2 % un an plus tôt. Cette hausse s'explique essentiellement par les plus-values réalisées lors des cessions exceptionnelles de titres du portefeuille d'investissement.

Au plan de sa gestion interne, la BEAC a poursuivi le renforcement de son équilibre financier, le bénéfice net avant affectation s'étant chiffré à 160,8 milliards, contre 25,1 milliards en 2014. Par contre, le total du bilan de la Banque Centrale est revenu à 9 389,7 milliards, après 10 360,6 milliards au 31 décembre 2014./-

I. Evolutions Economiques, Financières et Monétaires

1. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

1.1. Conjoncture économique des principaux partenaires des Etats membres de la CEMAC

En 2015, la croissance économique mondiale est restée modérée, en dépit d'une reprise progressive dans les pays avancés et de la poursuite des politiques monétaires accommodantes. Cette tendance s'explique par le ralentissement des économies émergentes et en développement et le repli des cours des produits de base. Ainsi, le taux de croissance de l'activité est revenu à 3,1 % en 2015 contre 3,4 % en 2014. Reflétant cette évolution, le taux de croissance du volume des échanges mondiaux de biens et services s'est établi à 2,6 % en 2015 contre 3,7 % en 2014.

Sur le front des prix, les tensions inflationnistes ont été contenues, en rapport avec la baisse des prix des matières premières, notamment du pétrole. De la sorte, le taux d'inflation a reculé à 0,3 % en 2015 pour les pays avancés contre 1,4 % en 2014. Pour les pays émergents et en développement, la hausse des prix s'est stabilisée à 4,7 % en 2015.

S'agissant de la situation de l'emploi, les statistiques du Bureau International du Travail (BIT) indiquent que le nombre de chômeurs s'est accru de quelque 3 millions de personnes dans le monde en 2015, par rapport à 2014 où l'on comptait 201 millions de chômeurs.

Dans ce contexte, la plupart des banques centrales ont maintenu ou accéléré l'orientation accommodante de leur politique monétaire, tirant principalement avantage de la marge de manœuvre liée à une inflation modérée, ainsi que de la persistance des capacités excédentaires au sein des économies concernées. Toutefois, l'on a assisté en fin d'année au premier relèvement des taux directeurs de la Réserve Fédérale Américaine depuis 2008.

Concernant la gestion des finances publiques, elle a été marquée par un recul des déficits financiers des administrations résultant des mesures de redressement budgétaires mises en œuvre par les Etats.

Graphique 1 : Principaux indicateurs de l'environnement international

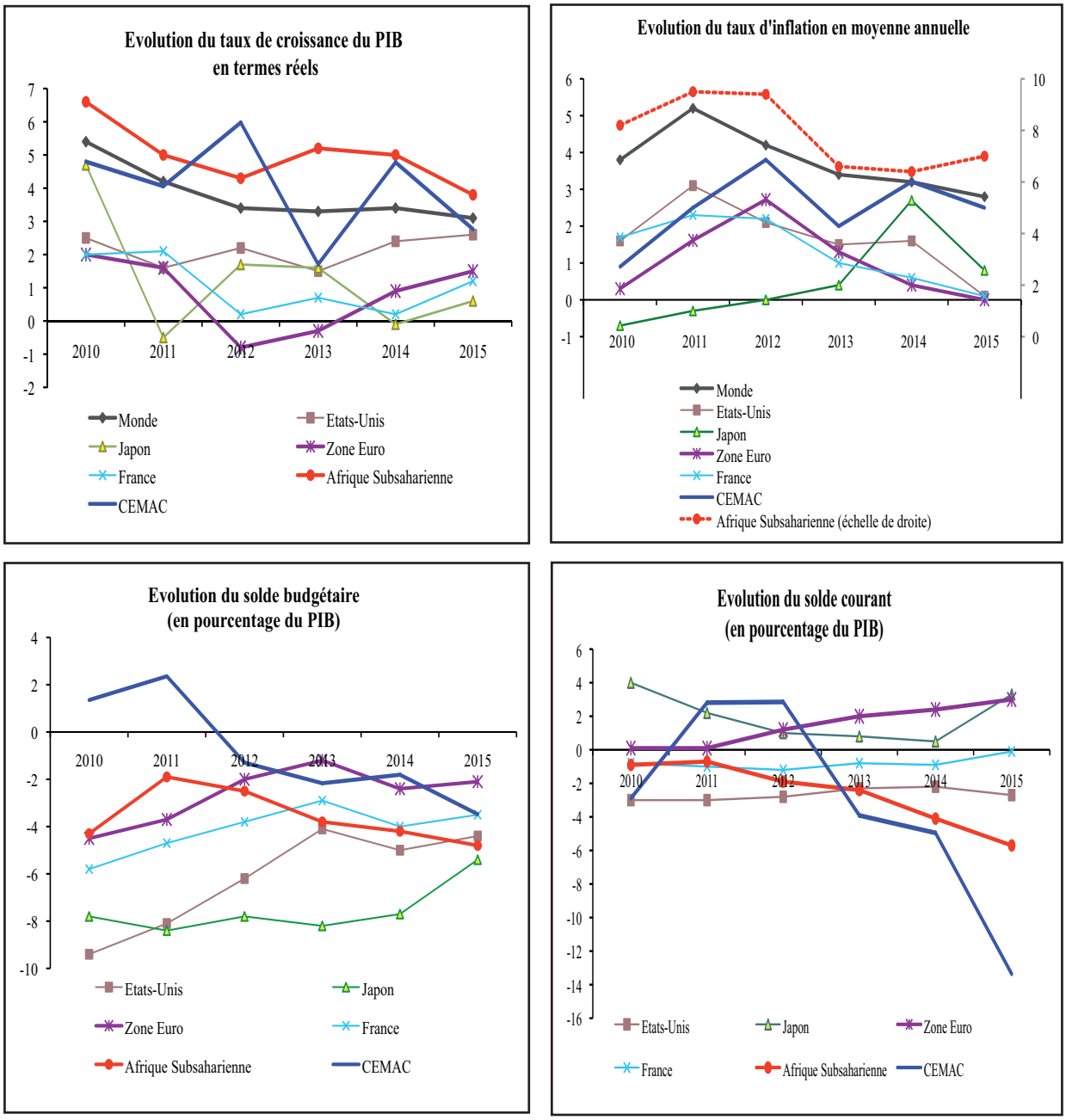

Sources: BEAC, Perspectives de l'économie mondiale (FMI)

Le taux de croissance du PIB réel de l'ensemble des pays membres de l'**Organisation de Coopération et de Développement Economique** (OCDE) s'est stabilisé à 1,8 % en 2015. Cette situation résulte essentiellement de la fermeté des activités économiques aux Etats-Unis et dans l'Union Européenne, en rapport avec la hausse de la consommation privée et des exportations. Le taux de chômage a reculé, revenant de 7,3 % en 2014 à 6,8 % en 2015. Le déficit financier des administrations publiques s'est contracté pour s'établir à 3,1 % du PIB en 2015 contre 3,7 % du PIB en 2014, du fait du rééquilibrage progressif des comptes publics, obtenu grâce aux mesures de resserrement budgétaire mises en œuvre. Le solde déficitaire de la balance des opérations extérieures courantes s'est situé autour de 0,1 % du PIB en 2015 contre un taux nul en 2014. Le taux d'inflation, mesuré par la variation du déflateur du PIB, est revenu de 1,6 % en 2014 à 1,3 % en 2015, sous l'effet de la baisse des prix de l'énergie.

Aux **Etats-Unis**, le taux de croissance du PIB réel s'est maintenu à 2,4 % en 2015, traduisant la fermeté de la consommation des ménages et le renforcement des marchés immobilier et du travail. Le taux de chômage est revenu de 6,2 % en 2014 à 5,3 % en 2015. Le déficit financier des administrations publiques s'est réduit à 4,4 % du PIB en 2015 contre 5,0 % du PIB en 2014. Dans le même temps, le déficit de la balance courante s'est accru à 2,7 % du PIB en 2015 contre 2,2 % du PIB en 2014. S'agissant des prix, les tensions inflationnistes se sont estompées en 2015, le taux d'inflation s'étant établi à 0,1 %, contre 1,6 % en 2014, en lien pour l'essentiel avec la baisse des prix de l'énergie.

Au **Japon**, le redressement de l'activité économique s'est poursuivi tout au long de l'année 2015, en rapport avec l'accroissement des dépenses de consommation privée qui a plus que compensé le fléchissement des exportations nettes. Le taux de progression du PIB réel s'est situé à 0,5 % en 2015 contre 0,0 % en 2014. Le taux de chômage est revenu à 3,4 % en 2015 après avoir atteint 3,6 % en 2014. Le déficit financier des administrations publiques s'est réduit à 5,4 % du PIB en 2015, contre 7,7 % du PIB en 2014, en rapport avec les efforts de redressement budgétaire fournis par les autorités. L'excédent de la balance courante s'est situé à 3,3 % du PIB en 2015 après 0,5 % du PIB en 2014. Pour ce qui est des prix, la baisse des cours du pétrole a contribué à affaiblir les tensions inflationnistes, le taux d'inflation étant ressorti à 0,8 % en 2015 contre 2,7 % en 2014.

Dans l'**Union Européenne**, le redressement de l'économie s'est confirmé en 2015, le taux de croissance s'étant situé à 2,0 % contre 1,4 % en 2014. Plus spécifiquement, le taux de croissance de l'activité dans la zone Euro est remonté à 1,6 % en 2015 contre 0,9 % un an plutôt, traduisant la bonne tenue de la consommation des ménages et des investissements privés. Le taux de chômage s'est replié à 10,8 % en 2015 contre 11,5 % en 2014. Le déficit budgétaire a continué de se réduire, revenant à 2,1 % du PIB en 2015 contre 2,4 % du PIB en 2014, sous l'effet des mesures de redressement budgétaire engagées par les Etats. L'excédent de la balance courante s'est consolidé, s'établissant à 3,8 % du PIB en 2015 contre 3,4 % du PIB en 2014. Le taux d'inflation est revenu à

0,0 % après 0,4 % en 2014, suite à la persistance du mouvement baissier des cours du pétrole brut.

En **Allemagne**, la croissance a légèrement baissé revenant à 1,5 % en 2015 contre 1,6 % en 2014, en rapport avec la baisse des exportations, et en dépit de la bonne tenue de la consommation des ménages et des investissements privés. Le taux de chômage a reculé à 4,6 % après 5,0 % en 2014. Le solde budgétaire des administrations publiques s'est situé à 0,7 % du PIB en 2015 contre 0,6 % du PIB en 2014. L'excédent de la balance courante s'est accru pour atteindre 8,5 % du PIB en 2015, après 7,3 % du PIB en 2014. Le taux d'inflation s'est replié de 0,8 % en 2014 à 0,1 % en 2015.

En **France**, le PIB réel a progressé de 1,3 % en 2015 contre 0,6 % en 2014, en raison principalement de l'accroissement des dépenses publiques, nonobstant le recul de la consommation des ménages. Le taux de chômage est resté quasiment stable à 10,4 % (10,3 % en 2014). Dans le même temps, le déficit public s'est réduit, revenant de 4,0 % du PIB à 3,5 % du PIB en 2015. Le compte extérieur courant est resté déficitaire en 2015, s'établissant à - 0,1 % du PIB contre - 0,9 % en 2014. Le taux d'inflation s'est établi à 0,1 % en 2015 contre 0,6 % en 2014.

Au **Royaume-Uni**, la croissance du PIB réel s'est poursuivie à un rythme soutenu, se situant à 2,2 % en 2015, après 2,9 % en 2014, tirée principalement par la demande intérieure. Le déficit budgétaire s'est légèrement contracté, revenant de 4,4 % en 2014 à 3,8 % en 2015, tandis que celui du compte extérieur courant s'est réduit à 4,3 % du PIB en 2015. L'inflation a nettement baissé, revenant de 1,5 % en 2014 à 0,1 % du fait de la baisse des prix de l'énergie et de l'appréciation de la livre sterling.

Dans les économies émergentes, les évolutions économiques et financières ont d'une manière générale été mitigées. Ainsi, en Chine, la croissance du PIB réel a reculé à 6,9 % en 2015 contre 7,3 % en 2014, du fait de la transition impliquant une refonte de son modèle économique reposant dorénavant sur la demande intérieure plutôt qu'extérieure comme antérieurement. Le déficit budgétaire a atteint 1,3 % du PIB en 2015 contre 0,6 % du PIB en 2014, suite à la hausse des dépenses publiques. L'excédent de la balance courante est remonté à 2,7 % du PIB en 2015, après 2,1 % du PIB en 2014. Le taux d'inflation est revenu de 2,0 % en 2014 à 1,4 % en 2015, sous l'effet de la faiblesse des prix des matières premières.

En **Inde**, le taux de croissance a été de 7,6 % en 2015 contre 7,2 % en 2014. Cette évolution s'explique par le dynamisme de la consommation privée qui a tiré profit de la faiblesse des cours mondiaux des matières premières et des premiers effets des réformes entreprises par le Gouvernement en vue de : i) promouvoir le secteur manufacturier ; ii) attirer les IDE ; et iii) atténuer les contraintes qui pèsent sur l'économie. Toutefois, la nouvelle méthode de calcul du PIB [2] pourrait surévaluer ce résultat. Le déficit du solde budgétaire a reculé à 6,3 % du PIB en 2015 contre 6,9 % en 2014. En revanche, le déficit du compte extérieur courant s'est stabilisé à 1,3 % du PIB. Le taux d'inflation a été de 4,9 % en 2015 contre 5,9 % un an plus tôt.

[2] *Le Central Statistical Office (CSO) a décidé de changer la méthode de calcul du PIB en modifiant les données prises en compte ainsi que les années de référence. Ce changement a été si radical que le CSO a décidé de ne pas publier le chiffre de la croissance selon l'ancienne méthode, ce qui ne permet plus de savoir de combien de degrés la nouvelle méthodologie a fait évoluer l'écart.*

Au **Brésil**, le PIB réel s'est contracté en 2015 de 3,8 %, contre + 0,1 % en 2014, affecté principalement par la chute des exportations des énergies fossiles. Le déficit budgétaire s'est aggravé, passant de 6,2 % du PIB à 7,4 % du PIB, du fait de la chute des recettes fiscales. En revanche, le compte extérieur courant s'est légèrement redressé, s'établissant à - 3,3 % du PIB en 2015 contre - 4,3 % un an plus tôt. Les tensions inflationnistes se sont accentuées, la hausse des prix à la consommation progressant de 6,3 % en 2014 à 9,0 % en 2015 en liaison avec la dépréciation de la monnaie nationale par rapport au dollar américain, et la dérégulation des prix administrés (carburant, eau et électricité).

En **Afrique subsaharienne**, la croissance a considérablement ralenti, en raison principalement de la poursuite de l'ajustement à la baisse des prix des produits de base. Le taux de croissance s'est ainsi situé à 3,3 % en 2015 contre 5,1 % en 2014. Le déficit budgétaire s'est aggravé, progressant de 3,6 % du PIB en 2014 à 4,2 % en 2015, en liaison pour l'essentiel avec la baisse des revenus publics tirés de l'exploitation des matières premières. De même, le déficit du compte extérieur courant s'est dégradé pour s'établir à 5,9 % en 2015, contre 4,1 % du PIB en 2014. Le taux d'inflation est remonté à 7,0 % en 2015 contre 6,4 % en 2014, en raison principalement des difficultés d'approvisionnement des marchés face à une demande croissante.

Dans l'**Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA)**, le taux de croissance du PIB réel a été de 7,0 % en 2015, après 6,5 % en 2014. Le déficit budgétaire base engagements, hors dons, est ressorti à 6,6 % du PIB en 2015, contre 6,0 % du PIB en 2014, imputable à un accroissement des dépenses publiques. Dans le même temps, le déficit des transactions extérieures courantes est revenu de 7,2 % du PIB en 2014 à 6,3 % en 2015. En dépit de la baisse des prix des hydrocarbures, le taux d'inflation est ressorti à 1,0 % en 2015, contre - 0,1 % en 2014.

Au **Nigeria**, le taux de croissance du PIB réel a reculé à 2,7 % en 2015, contre 6,3 % en 2014, en raison de la chute des cours du pétrole brut. Le déficit des finances publiques s'est aggravé pour atteindre 2,8 % du PIB en 2015 contre 1,0 % du PIB en 2014. Le solde du compte extérieur courant est devenu déficitaire de 2,4 % du PIB, après un excédent de 0,2 % du PIB en 2014. Les tensions inflationnistes sont restées fortes, le taux d'inflation se situant à 9,0 % en 2015, après 8,0 % en 2014, à cause du renchérissement des produits alimentaires.

En **Afrique du Sud**, le taux de croissance du PIB réel s'est replié à 1,3 % en 2015 contre 1,6 % en 2014, en dépit du redressement de l'activité dans le secteur secondaire et du dynamisme du secteur tertiaire. Le déficit budgétaire s'est stabilisé à 4,0 % du PIB, et celui du compte extérieur courant a diminué pour se situer à 4,4 % du PIB en 2015 contre 5,4 % en 2014. Le taux d'inflation est revenu de 6,1 % en 2014 à 4,6 % en 2015, en rapport avec la baisse des prix de l'énergie.

1.2. Marchés financiers, des changes et de l'or

Sur les marchés financiers, la Banque Centrale Européenne (BCE) a accentué sa politique de détente monétaire, tandis que la FED a relevé ses taux d'intérêt. Cette divergence d'orientation a été l'une

des principales sources d'anticipations et de prises de positions sur les différents compartiments des marchés financiers. En outre, la crise grecque et les craintes sur le ralentissement économique en Chine ont été au centre des préoccupations et ont servi de fils conducteurs aux évolutions des marchés financiers.

1.2.1. Marchés monétaires

Les principales banques centrales ont maintenu leurs politiques de taux d'intérêt bas. Ainsi, dans la **Zone Euro**, la BCE a poursuivi sa politique monétaire accommodante. En plus du maintien des taux d'intérêt à des niveaux bas, le programme de rachats des titres s'est intensifié tout au long de l'année. Toutefois, ces mesures n'ont pas permis de faire repartir les prix, dont la progression est restée très en deçà de la cible de 2,0 % en 2015.

Aux **Etats-Unis**, la Federal Open Market Committee a décidé de relever les taux des fonds fédéraux (fed funds), dans une fourchette de 0,25 à 0,50 %. Depuis 2008, ils étaient cantonnés dans l'intervalle de 0 à 0,25 %, en liaison avec l'amélioration de la situation sur le marché du travail, l'augmentation des dépenses des ménages et l'investissement des entreprises.

Au **Royaume-Uni**, la Banque d'Angleterre a maintenu inchangé son taux directeur à 0,5 % et le montant de son programme de rachat d'actifs à 375 milliards de livres.

Dans les pays émergents, la **Chine** a plusieurs fois revu à la baisse ses taux directeurs ainsi que les coefficients des réserves obligatoires pour dégager une liquidité supplémentaire en faveur des banques, afin de soutenir le crédit et stimuler l'activité économique Par contre, au **Brésil**, la banque centrale a continué de durcir sa politique monétaire, à travers plusieurs remontées des taux tout au long de l'année pour lutter contre le fort taux d'inflation. En **Inde**, le comité de politique monétaire a accéléré la détente de sa politique monétaire en 2015, en réduisant à plusieurs reprises son principal taux directeur.

Enfin, les principales banques centrales africaines, à l'exception de celle de l'Afrique du Sud, ont mené une politique monétaire accommodante afin de soutenir l'économie affaiblie par la baisse des cours des matières premières, tout en veillant à préserver le taux de change de leurs monnaies.

1.2.2. Marchés obligataires

Les achats de titres auxquels la BCE a procédé à partir de mars 2015 ont eu pour conséquence d'inverser le lien habituel existant entre les tendances fondamentales des obligations américaines et européennes. En effet, les marchés obligataires se sont caractérisés en 2015 par une hausse des taux aux Etats-Unis,

contrastant avec une baisse des taux dans la Zone Euro. Par ailleurs, le taux de rendement du Bund allemand à 10 ans a terminé l'année à 0,61 %, et l'OAT française à 0,96 %. Enfin, une large partie de la dette souveraine européenne à court et moyen termes a affiché des taux de rendement négatifs.

1.2.3. Marchés boursiers

Les marchés boursiers ont connu une forte volatilité au cours de l'année 2015, avec des indices atteignant des niveaux comparables à ceux enregistrés lors de la crise de la dette souveraine européenne. Ainsi, l'indice européen EUROSTOXX 50 a progressé de 3,9 % en 2015. Par pays, le DAX allemand s'est accru de 9,6 % et le CAC 40 français a progressé de 8,5 %. Quant à l'IBEX espagnol, il a perdu 7,2 % comme le FTSE britannique (- 4,9 %). Au Japon, l'indice NIKKEI a progressé de 9,1 %. Aux Etats-Unis, l'indice Dow Jones a baissé de 2,2 %, tandis que la Nasdaq a progressé de 5,7 %. Au niveau mondial enfin, l'indice MSCI AC World a affiché un recul de 4,3 %, en rapport avec la crise dans les pays émergents, dont l'indice MSCI Emerging a chuté de 17,0 % sur l'année 2015.

1.2.4. Marchés des changes et de l'or

Sur le marché des changes, l'année 2015 a été caractérisée par l'appréciation du dollar américain face aux autres grandes devises, soutenu par les perspectives de hausse des taux de la FED et la baisse des cours des matières premières. Quant à l'euro, il s'est graduellement affaibli, se dépréciant de 10,5 % par rapport au dollar américain, affichant ainsi une baisse record depuis 2005. Il s'est également déprécié par rapport à la livre sterling (- 5,3 %) et au yen japonais (- 9,9 %).

Le marché de l'or a été marqué en 2015 par une baisse des cours (- 12,1 %), dans un contexte de chute généralisée des prix des matières premières et de ralentissement de la demande mondiale face à une offre abondante.

Tableau 1 : Principaux indicateurs des marchés financiers

		31/12/2014	31/03/2015	30/06/2015	30/09/2015	31/12/2015	Variations en % déc. 14 - déc. 15
CHANGE	EUR/USD	1,2135	1,0736	1,1153	1,1182	1,0863	- 10,5%
	EUR/GBP	0,7789	0,7256	0,7093	0,7389	0,7375	- 5,3%
	EUR/CHF	1,2025	1,0447	1,043	1,09	1,0872	- 9,6%
	EUR/JPY	145,13	128,77	136,19	133,81	130,69	- 10,0%
	1 EUR en FCFA	655,957	655,957	655,957	655,957	655,957	0,0%
	1 USDen FCFA	540,55	610,988	588,144	586,618	603,845	11,7%
	1 GBP en FCFA	842,158	903,97	924,847	887,687	889,409	5,6%
	1 CHFen FCFA	545,494	627,878	628,889	601,756	603,328	10,6%
	1 JPYen FCFA	4,52	5,094	4,816	4,902	5,019	11,1%
TAUX (en %)	Taux refinancement (BCE)	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	00,00 pb
	Taux prêt marginal (BCE)	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	00,00 pb
	Fed Funds	0-0,25	0-0,25	0-0,25	0-0,25	0,25-0,50	0,25 pb
	EONIA	0,14	0,05	-0,06	-0,12	-0,13	- 26,70 pb
	T-Notes 10 ans	2,172	1,924	2,354	2,038	2,27	9,80 pb
	Bund 10 ans	0,536	0,18	0,763	0,586	0,606	7,00 pb
	OAT 10 ans	0,818	0,473	1,192	0,984	0,963	14,50 pb
INDICES	DOW JONES	17823,07	17776,12	17619,51	16284,7	17425,03	- 2,2%
	NASDAQ COMPOSITE	4736,05	4900,88	4986,87	4620,16	5007,41	5,7%
	NIKKEI-225	17450,77	19206,99	20235,73	17388,15	19033,71	9,1%
	CAC-40	4272,75	5033,64	4790,2	4455,29	4637,06	8,5%
	DJ-EUROSTOXX 50	3146,43	3697,38	3424,3	3100,67	3267,52	3,9%
		1206	1187	1171	1114	1060	- 12,1%
	Or ($/ once)	56,14	54,91	63,59	48,37	37,28	- 33,6%
	Brent ($/ baril)						

Sources : BEAC, Bloomberg, Reuters

1.3. Marchés des matières premières

En 2015, l'indice composite des cours des matières premières exportées par les pays de la CEMAC, exprimés en dollar américain, s'est replié de 31,7 %, après une baisse de 40,0 % un an auparavant.

Graphique 2: Indice des cours des matières premières exportées par la CEMAC

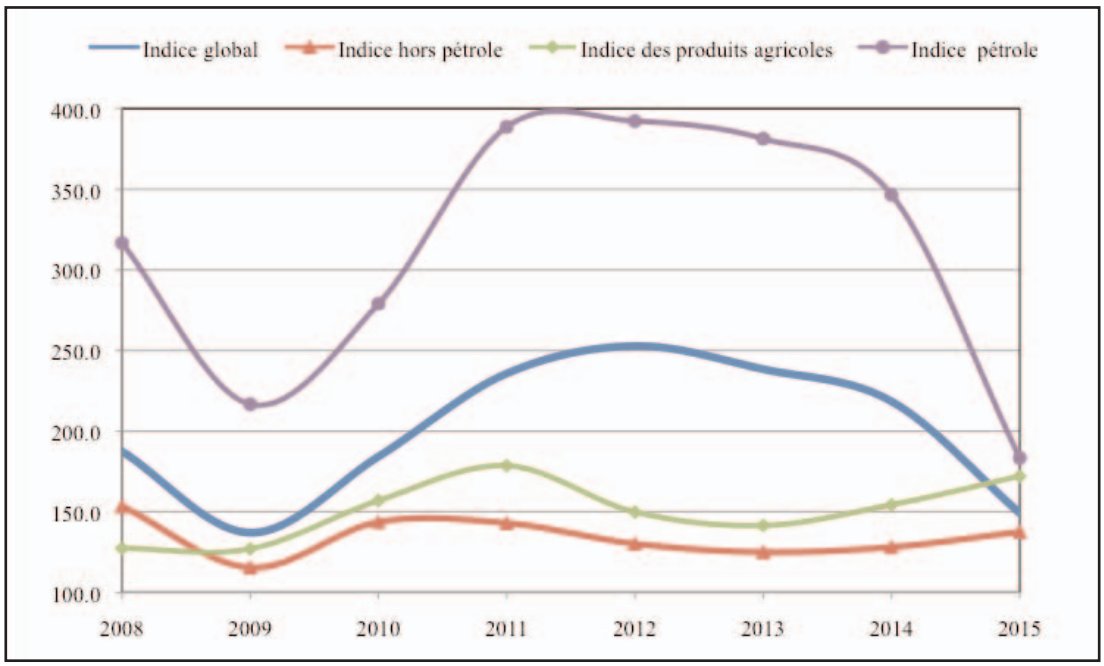

Source : BEAC

Les cours mondiaux du **cacao** se sont maintenus en 2015 à 3,1 dollars/kg. Quant à ceux du **café robusta**, ils ont reculé de 13,6 % en 2015 à 1,9 dollars/kg. La stabilité des prix du **cacao** en 2015 s'explique par la baisse de la production indonésienne due au phénomène El Niño ainsi qu'au recul de la production ivoirienne. Pour sa part, le repli des cours observé sur le marché du café robusta est essentiellement attribuable aux conditions d'offre de ce produit.

Les cours du **sucre** ont reculé de 21,6 % en moyenne annuelle entre 2014 et 2015, pour s'établir à 0,3 dollar/kg. Cette baisse est liée à l'offre excédentaire de sucre sur le marché au cours des deux dernières saisons.

Les prix du **coton** ont baissé de 11,1 % en moyenne annuelle pendant la même période, pour s'établir à 1,6 dollar/kg. Ce recul résulte principalement de la baisse de la demande chinoise.

Comme en 2014, la chute des cours du caoutchouc naturel s'est poursuivie, pour s'établir à 1,6 dollar/kg (- 20,3 %), du fait de la persistance d'une offre excédentaire.

Sur le marché des bois tropicaux, les prix du Sapelli en sciages se sont repliés en moyenne sur la période sous revue (- 7,2 % à 732,6 dollars/m3), tandis que ceux de l'Okoumé en grumes ont reculé de 38,9 % ressortant à 274,8 dollars/m^3. L'évolution défavorable des prix des bois

tropicaux résulte de l'affaiblissement de la demande mondiale induite par le ralentissement de l'économie chinoise.

La tendance baissière des cours du **pétrole brut**, amorcée depuis juillet 2014, s'est confirmée en 2015. En effet, le prix moyen du baril est revenu à 52,4 dollars US en 2015 contre 98,9 dollars US en 2014. Cette évolution est imputable à la hausse de l'offre mondiale, face à une demande globale affaiblie par le ralentissement de l'activité économique dans les pays émergents.

Le marché de l'**aluminium** a été marqué par une chute des cours de 10,9 % à 1,70 dollar/kg en moyenne annuelle en 2015 en relation avec la situation globalement excédentaire du marché.

Les cours du minerai de **manganèse** ont poursuivi leur tendance baissière en 2015. Le kilogramme de ce minerai s'est vendu en moyenne à 0,1 dollar/kg, en recul de 32,9 %, consécutivement à la situation économique en Chine, premier producteur mondial.

2. Situation économique et monétaire de la CEMAC

La conjoncture économique des pays membres de la CEMAC a été marquée en 2015 par :

- un taux de croissance du PIB réel en recul à + 2,4 % (+ 0,6 % pour le secteur pétrolier et + 3,1 % pour le secteur non pétrolier) contre + 4,8 % en 2014 ;

- une détente des pressions inflationnistes, le taux d'inflation en moyenne annuelle revenant à 2,5 % contre 3,2 % en 2014 ;

- un creusement du déficit budgétaire, base engagements, hors dons, à 3,5 % du PIB contre 1,8 % en 2014;

- une aggravation du déficit des transactions courantes, dons officiels inclus, de 5,0 % en 2014 à 13,4 % du PIB en 2015.

2.1. Croissance économique

L'activité économique de la CEMAC a été caractérisée par un ralentissement de la croissance, avec une évolution du PIB réel de 2,4 % en 2015 après 4,8 % en 2014. Le secteur pétrolier a progressé de 0,6 % contre 2,8 % en 2014, tandis que dans le secteur non pétrolier, les activités ont cru de 3,1 % contre 5,5 % en 2014.

La contribution à la croissance du secteur non pétrolier a été de 2,2 points, contre 4,0 points en 2014, tandis que le secteur pétrolier n'y a participé qu'à hauteur de 0,2 point en 2015 contre 0,8 point en 2014.

En valeur nominale, le PIB de la CEMAC a baissé de 10,9 % à 43 477,5 milliards. Par Etat, le PIB a évolué comme suit :

- **Cameroun** : + 5,5 %, à 16 723,9 milliards, soit 38,5 % du PIB de la Communauté en 2015, contre 32,5 % en 2014 ;

- **République Centrafricaine** : + 8,5 %, à 909,2 milliards en 2015, représentant 2,1 % du PIB de la CEMAC, après 1,7 % en 2014 ;

- **Congo** : - 23,9 %, à 5 302,1 milliards, équivalent à 12,2 % du PIB de la Communauté en 2015, contre 14,3 % en 2014 ;

- **Gabon** : -13,1 %, à 8 163,7 milliards, équivalent à 18,8 % du PIB de la Communauté en 2015, contre 19,3 % en 2014 ;

- **Guinée Equatoriale** : - 37,1 %, à 5 106,9 milliards, représentant 11,7 % du PIB de la CEMAC en 2015, contre 16,6 % en 2014 ;

- **Tchad** : - 4,7 %, à 7 271,7 milliards, comptant pour 16,7 % du PIB de la Communauté en 2015, contre 15,6 % en 2014.

Tableau 2 : Evolution du Produit Intérieur Brut par pays aux prix courants du marché de 2010 à 2015

(En milliards de FCFA)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
PIB AUX PRIX COURANTS						
Cameroun	11 699,7	12 545,6	13 514,7	14 607,5	15 846,5	16 723,9
République Centrafricaine	1 054,7	1 124,2	1 207,8	737,2	838,0	909,2
Congo	6 140,7	7 062,0	7 064,4	6 869,1	6 963,1	5 302,1
Gabon	7 370,5	8 866,3	9 094,4	9 352,1	9 392,8	8 163,7
Guinée Equatoriale	6 825,3	8 685,4	10 110,9	8 589,7	8 120,7	5 106,9
Tchad	5 675,7	5 783,8	7 096,5	7 312,6	7 630,8	7 271,7
CEMAC	38 766,6	44 067,3	48 088,7	47 468,2	48 791,9	43 477,5
	(Part relative en pourcentage)					
Cameroun	30,2	28,5	28,1	30,8	32,5	38,5
République Centrafricaine	2,7	2,6	2,5	1,6	1,7	2,1
Congo	15,8	16,0	14,7	14,5	14,3	12,2
Gabon	19,0	20,1	18,9	19,7	19,3	18,8
Guinée Equatoriale	17,6	19,7	21,0	18,1	16,6	11,7
Tchad	14,6	13,1	14,8	15,4	15,6	16,7
CEMAC	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Sources : Administrations nationales et BEAC

Graphique 3 : Répartition du PIB de la CEMAC

Répartition du PIB de la CEMAC en 2010

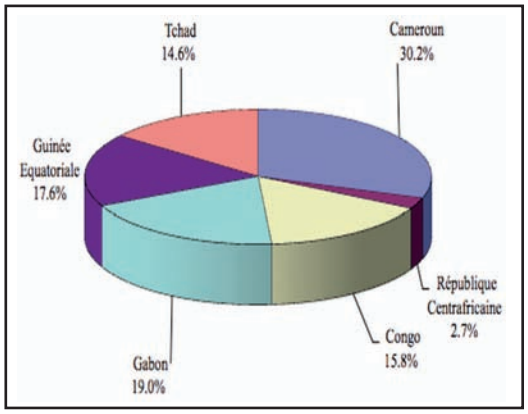

Répartition du PIB de la CEMAC en 2015

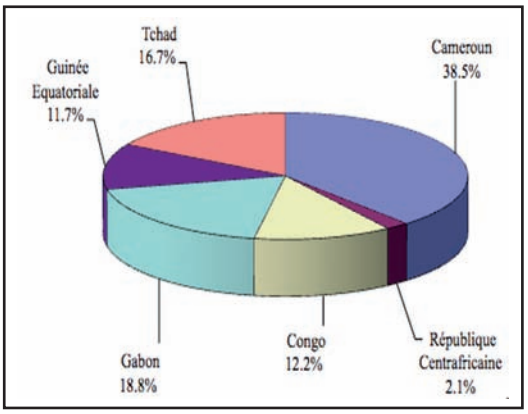

Graphique 4 : Répartition du PIB de la CEMAC : secteurs pétrolier et non pétrolier

Répartition du PIB de la CEMAC : secteur pétrolier et non pétrolier en 2010

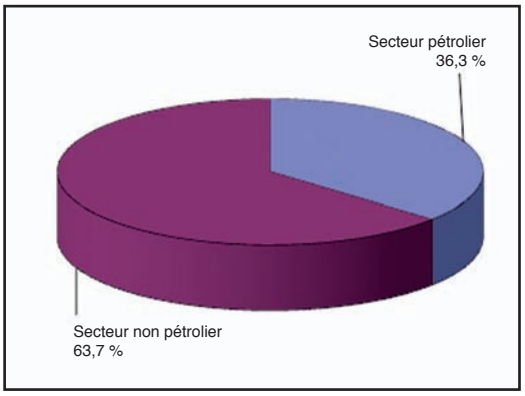

Répartition du PIB de la CEMAC : secteur pétrolier et non pétrolier en 2015

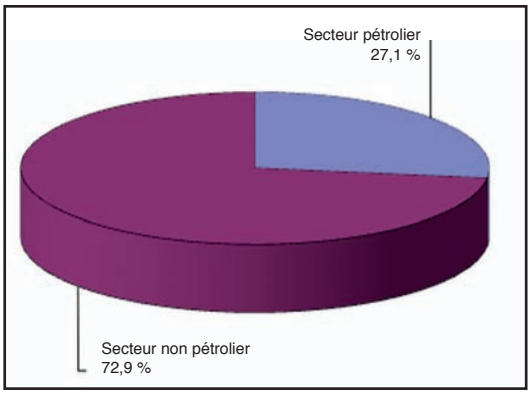

Sources : Administrations nationales et BEAC

Graphique 5 : : Croissance en termes réels dans les Etats membres de la CEMAC
(Variation annuelle en pourcentage)

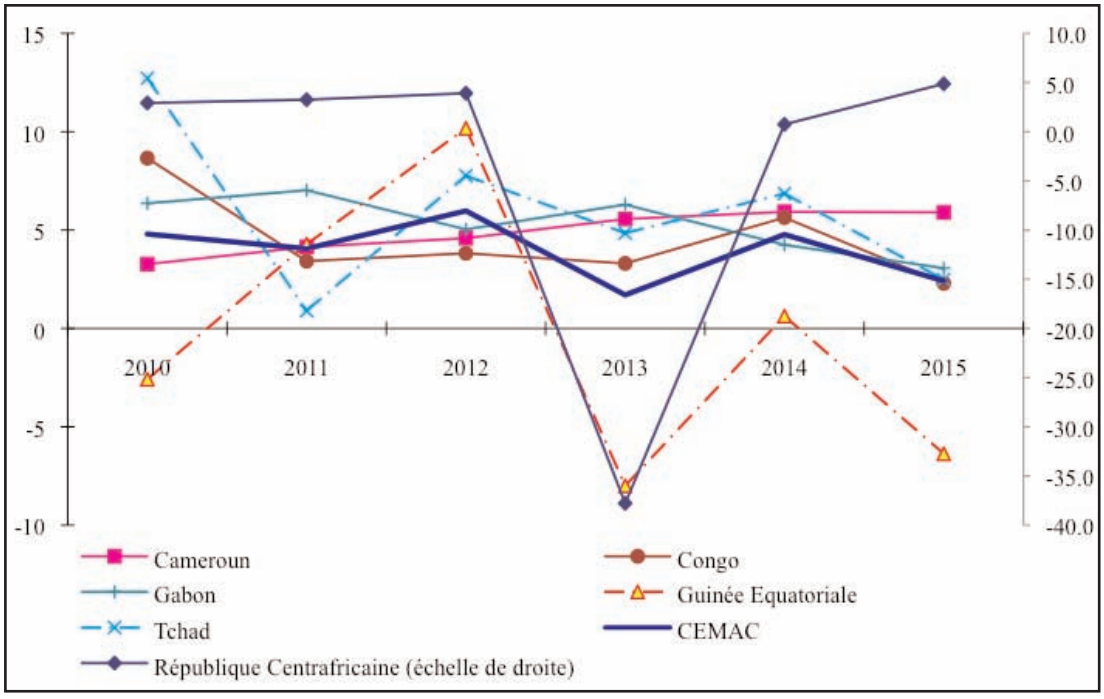

Sources : Administrations nationales et BEAC

En valeur réelle, le PIB de la CEMAC a progressé de 2,4 % en 2015, contre 4,8 % en 2014. Quant au PIB de chaque Etat membre de la CEMAC, il a évolué en 2015 comme suit :

- Cameroun : + 5,9 %, comme en 2014 ;
- République Centrafricaine : + 4,9 %, après 0,7 % en 2014 ;
- Congo : + 2,3 %, contre 5,6 % en 2014 ;
- Gabon : + 3,1 %, après 4,3 % un an auparavant ;
- Guinée Equatoriale : - 6,4 %, contre 0,6 % en 2014 ;
- Tchad : + 2,5 %, contre 6,9 % en 2014.

L'activité économique dans la CEMAC en 2015 a été tirée principalement par la demande extérieure nette avec une contribution de +12,5 points contre -0,6 point en 2014. Pour sa part, la demande intérieure a obéré la croissance de 10,1 points, après + 5,4 points en 2014.

Tableau 3 : Contribution de la demande globale à la croissance réelle de 2010 à 2015

(En pourcentage)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Produit intérieur brut	**4,8 %**	**4,1 %**	**6,0 %**	**1,7 %**	**4,8 %**	**2,4 %**
Demande intérieure	**11,0 %**	**4,7 %**	**11,7 %**	**4,8 %**	**5,4 %**	**- 10,1 %**
Consommation	9,3 %	3,8 %	6,8 %	4,8 %	3,3 %	- 5,8 %
Publique (Etat)	0,6 %	0,5 %	1,8 %	1,7 %	0,1 %	0,0 %
Privée	8,7 %	3,4 %	5,0 %	3,1 %	3,3 %	- 5,8 %
Investissements bruts	1,7 %	0,9 %	5,0 %	0,0 %	2,1 %	- 4,3 %
Formation brute de capital fixe	2,7 %	1,4 %	4,7 %	0,1 %	1,9 %	- 4,1 %
Publique (Etat et Ad. publiques)	- 0,2 %	1,3 %	3,3 %	- 2,3 %	- 0,9 %	- 2,6 %
Privée (Entreprises et ménages)	2,9 %	0,1 %	1,4 %	2,3 %	2,9 %	- 1,5 %
Secteur pétrolier	1,9 %	- 0,2 %	0,7 %	1,7 %	1,2 %	- 1,4 %
Secteur non pétrolier	1,0 %	0,3 %	0,8 %	0,6 %	1,7 %	- 0,1 %
Variation des stocks	- 1,0 %	- 0,5 %	0,3 %	- 0,1 %	0,1 %	- 0,2 %
Demande extérieure nette	**- 6,2 %**	**- 0,7 %**	**- 5,8 %**	**- 3,1 %**	**- 0,6 %**	**12,5 %**
Exportations des biens et services non facteurs	- 1,2 %	0,1 %	- 1,5 %	- 2,3 %	0,7 %	1,7 %
Importations des biens et services non facteurs	- 5,0 %	- 0,8 %	- 4,3 %	- 0,8 %	- 1,3 %	10,8 %

Sources : Administrations nationales et BEAC

2.1.1. Demande intérieure

En 2015, la **demande intérieure** a grevé la croissance de 10,1 points, du fait essentiellement du tassement de la consommation privée combiné à la baisse de l'investissement public suite à la chute des revenus pétroliers.

La **consommation globale** a obéré la croissance de 5,8 points, reflétant la déprime de la consommation privée, associée à une consommation publique dont la contribution a été nulle. La contribution de la consommation privée a été freinée par les mises en chômage décidées par les entreprises qui ont le plus souffert de la chute des revenus pétroliers, en particulier les entreprises du secteur pétrolier et des BTP.

Au niveau des **investissements bruts**, la contribution à la croissance a été négative en 2015, du fait principalement de la réduction des investissements publics. Ainsi, les investissements bruts ont obéré la croissance de 4,3 points en 2015, les contributions des investissements publics et privés ayant été respectivement de -2,6 points et -1,5 point. La contribution de l'investissement du secteur pétrolier a été de -1,4 % en 2015 et celle du secteur non pétrolier de -0,1 %. Dans ce dernier cas, le manque de dynamisme s'explique essentiellement par l'effet de contagion de la déprime du secteur pétrolier sur les activités du secteur non pétrolier.

2.1.2. Demande extérieure nette

En 2015, la demande extérieure nette a été le moteur de la croissance économique dans la CEMAC, en relation principalement avec la baisse des importations de biens d'équipement, lesquelles ont pâti du recul des dépenses d'investissement publics.

2.1.3. Offre

En 2015, le ralentissement de l'activité économique dans la CEMAC a été observé dans tous les secteurs, à savoir le secteur tertiaire, avec une contribution en baisse de 2,2 à 1,3 point, le secteur primaire avec un recul de 1,5 à 1,1 point, et le secteur secondaire avec un repli de + 0,6 à - 0,5 point.

L'apport du **secteur tertiaire** découle de la bonne tenue des activités de la branche des services marchands, notamment l'essor des télécommunications avec le passage à la technologie 3G et 4G par les opérateurs dans tous les pays, ainsi que la construction du point d'atterrissage de la fibre optique au Cameroun [3].

La contribution du **secteur primaire** à la croissance tient essentiellement aux performances des industries extractives et de la branche agriculture, élevage et pêche. L'évolution des industries extractives (+0,7 point) a été favorisée par un accroissement des productions en volume de pétrole brut et de manganèse, en dépit de la chute des cours. Quant aux activités agricoles (+0,3 point), leur apport est imputable à la hausse de la production des principales cultures en rapport avec les retombées des projets Agropoles au Cameroun, Villages Agricoles au Congo et GRAINE (Gabonaise des Réalisations Agricoles et des Initiatives des Nationaux Engagés) au Gabon.

---

[3] Il s'agit du câble sous-marin qui relie le Cameroun au Nigeria et qui a été placé dans la cité balnéaire de Kribi. L'infrastructure longue de 1 100 kilomètres, est baptisée NCSCS, acronyme de Nigeria-Cameroon Submarine Cable System. Cet ouvrage a été réalisé pour un montant de 14 milliards de francs CFA, financé par le gouvernement camerounais avec un partenariat entre MainOne, une entreprise nigériane, le Ministère des Postes et Télécommunications et l'équipementier chinois Huawei Marine Network. Les travaux ont duré six mois, et cette infrastructure offrira un débit de 1,28 terabit/seconde, un plus pour la qualité de connexion au Cameroun.

Tableau 4 : Contribution des secteurs à la croissance du PIB réel de 2010 à 2015

(En pourcentage)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Secteur primaire	**2,0 %**	**- 1,0 %**	**0,6 %**	**- 2,0 %**	**1,5 %**	**1,1 %**
Agriculture, élevage, chasse et pêche	1,4 %	0,0 %	1,0 %	- 0,1 %	0,6 %	0,3 %
Sylviculture	0,1 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,1 %	0,1 %
Industries extractives	0,5 %	- 1,0 %	- 0,4 %	- 1,8 %	0,8 %	0,7 %
Secteur secondaire	**0,6 %**	**1,5 %**	**1,2 %**	**0,4 %**	**0,6 %**	**- 0,5 %**
Industries manufacturières	0,2 %	0,3 %	0,4 %	0,2 %	0,4 %	0,3%
Bâtiments et travaux publics	0,7 %	0,6 %	0,6 %	0,4 %	0,1 %	- 0,5 %
Autres	- 0,3 %	0,6 %	0,2 %	- 0,2 %	0,2 %	- 0,4 %
Secteur tertiaire	**1,8 %**	**2,5 %**	**2,6 %**	**2,5 %**	**2,2 %**	**1,3 %**
Services marchands	1,4 %	1,7 %	1,7 %	1,7 %	**1,6 %**	0,9 %
Services non marchands	0,3 %	0,8 %	0,9 %	0,9 %	**0,6 %**	0,4 %
PIB aux coûts des facteurs	**4,4 %**	**3,0 %**	**4,4 %**	**0,9 %**	**4,3 %**	**1,8 %**
Droits et taxes à l'importation	**0,4 %**	**1,1 %**	**1,6 %**	**0,8 %**	**0,5 %**	**0,6 %**
PIB aux prix constants du marché	**4,8 %**	**4,1 %**	**6,0 %**	**1,7 %**	**4,8 %**	**2,4 %**
PIB du secteur pétrolier	0,0 %	- 0,6 %	- 0,4 %	- 2,3 %	0,8 %	0,2 %
PIB du secteur non pétrolier	4,8 %	4,7 %	6,4 %	4,0 %	4,0 %	2,2 %

Sources : Administrations nationales et BEAC

S'agissant du secteur secondaire, sa participation est ressortie négative en raison des difficultés persistantes des entreprises des BTP (- 0,5 point contre + 0,1 point en 2014), dans un contexte de chute des revenus pétroliers. Toutefois, les industries ont moins souffert du déficit énergétique du fait des nouvelles installations hydroélectriques.

2.2. Prix et compétitivité

2.2.1. Prix

Le taux d'inflation en moyenne annuelle, s'est établi à 2,5 % en 2015 contre 3,2 % un an plus tôt. La même tendance a été observée en glissement annuel avec un taux d'inflation à 1,9 % en décembre 2015 contre 3,2 % en décembre 2014.

Le relâchement des pressions inflationnistes en 2015 est essentiellement imputable à la baisse de la demande intérieure dans la plupart des pays et au retour progressif de la sécurité en République centrafricaine.

En glissement annuel, l'accroissement de l'Indice des Prix à la Consommation des ménages de la CEMAC est la conséquence de la progression des composantes suivantes : « Boissons alcoolisées et tabacs » (+ 6,3 %), « Enseignement » (+ 5,9 %), « Restaurants et hôtels » (+ 4,5 %), « Loisirs et culture » (+ 2,1 %), « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+ 3,3 %), « Biens et services divers » (+ 2,3 %), « Meubles, articles de ménage et entre-

tien courant de la maison » (+1,7 %), « Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » (+0,9 %), « Transports » (+1,3 %), « Santé » (+ 0,3 %) et « Articles d'habillement et chaussures » (+ 0,4 %). Par contre, le poste « Communications » (- 6,1 %) a atténué la hausse du niveau général des prix.

Graphique 6 : Taux d'inflation en moyenne annuelle
(Variation en pourcentage de l'indice des prix à la consommation)

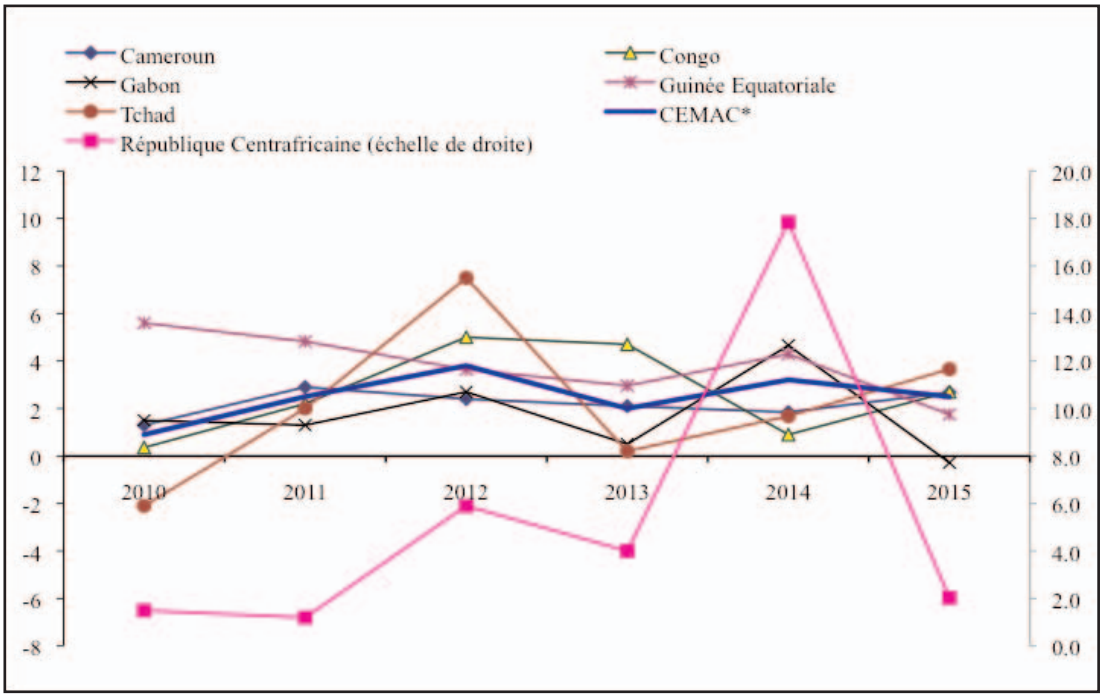

Sources : Administrations nationales et BEAC

2.2.2. Compétitivité

En 2015, la compétitivité des pays de la CEMAC, mesurée par l'évolution de l'indice du taux de change effectif réel composite (TCER), s'est améliorée.

Le TCER s'est déprécié de 5,4 % contre une appréciation de 0,8 % en 2014. Cette évolution est la conséquence de la réalisation de gains de positions compétitives sur le front des exportations (- 8,5 %), et des importations (- 6,2 %)[4]. Elle s'explique principalement par une dépréciation du franc CFA par rapport aux principales devises des concurrents et partenaires commerciaux, et malgré le maintien d'un différentiel d'inflation défavorable[5] vis-à-vis des pays partenaires ou concurrents de la CEMAC.

Sur le volet des importations en effet, la monnaie américaine, s'est fortement appréciée de 19,9 %, s'échangeant en moyenne à 591,8 francs CFA en 2015. Cette dynamique a été la même pour les monnaies de la plupart des fournisseurs commerciaux, à l'instar du renminbi chinois (+ 1,1 %), du naira nigérian (+ 0,1 %), de la roupie indienne (+ 13,8 %), du rand sud-africain (+ 3,5 %), et de la rupiah indonésienne (+ 6,0 %), qui se sont également appréciées par rapport au franc CFA. L'inflation a de son côté contribué à l'appréciation du TCER des importations, le niveau d'inflation dans la CEMAC ayant été plus élevé que celui des principaux fournisseurs, à l'exception du Nigeria. Ainsi, le taux d'inflation en moyenne annuelle s'est établi à + 2,5 % dans la CEMAC, contre + 0,0 % en Zone euro et en France, + 0,1 % aux Etats-Unis, + 0,6 % en Belgique, +1,4 % en Chine, et + 0,1 % aux Pays-Bas. Toutefois, il est resté en dessous du niveau enregistré au Nigeria (+ 9,0 %).

S'agissant des exportations, les gains de positions concurrentielles enregistrés ont résulté principalement des tensions inflationnistes plus prononcées chez la plupart des concurrents de la CEMAC, entraînant une baisse de 8,5 % du TCER des exportations. En effet, le taux d'inflation en moyenne annuelle s'est situé à + 17,2 % au Ghana, +1 6,3 % en Argentine, + 9,0 % au Brésil, + 9,0 % au Nigeria, + 8,7 % au Pakistan et + 6,4 % en Indonésie.

En 2015, quatre pays de la CEMAC sur six ont dégagé des gains de positions concurrentielles, évalués à : 2,8 % pour le Cameroun, 4,0 % pour le Congo, 18,2 % pour le Gabon et 2,9 % pour le Tchad. La République Centrafricaine a enregistré une perte de position concurrentielle de 1,0 %, alors que le TCER de la Guinée Equatoriale est resté stable au cours de la période. Depuis 1993, les marges de compétitivité cumulées de la Zone sont évaluées à 15,6 % en 2015 contre 33,8 % en 1994. Par pays, ces marges se présentent de la manière suivante : + 26,0 % pour le Cameroun contre + 45,0 % en 1994, + 11,2 % pour la République Centrafricaine contre + 42,2 % en 1994, - 7,3 % pour le Congo

[4] *La compétitivité extérieure de la CEMAC est évaluée hors secteur pétrolier en raison du poids important du pétrole dans les exportations et du fait que cette activité, à forte intensité capitalistique, est entièrement off-shore (avec des effets de diffusion en grande partie limités uniquement aux ressources publiques qui en sont tirées et des marges de manœuvre faibles pour accroître la compétitivité de ce secteur). L'influence de l'exploitation pétrolière sur l'indicateur de compétitivité extérieure ainsi calculé est implicite et s'apprécie par le biais des évolutions des prix domestiques.*

[5] *Le différentiel d'inflation est dit défavorable si la progression des prix est plus forte dans la CEMAC que dans les pays partenaires.*

contre +25,3 % en 1994, + 36,4 % pour le Gabon contre + 24,6 % en 1994, - 50,8 % pour la Guinée Equatoriale contre + 22,3 % en 1994, et +21,7 % pour le Tchad contre + 30,4 % en 1994.

En définitive, sur la base de l'évolution du TCER, la tendance à la détérioration de la compétitivité des économies de la CEMAC observée depuis deux ans s'est inversée en 2015.

Graphique 7 : Evolution de la compétitivité des pays de la CEMAC depuis 1993 (Base 100 : 1993)

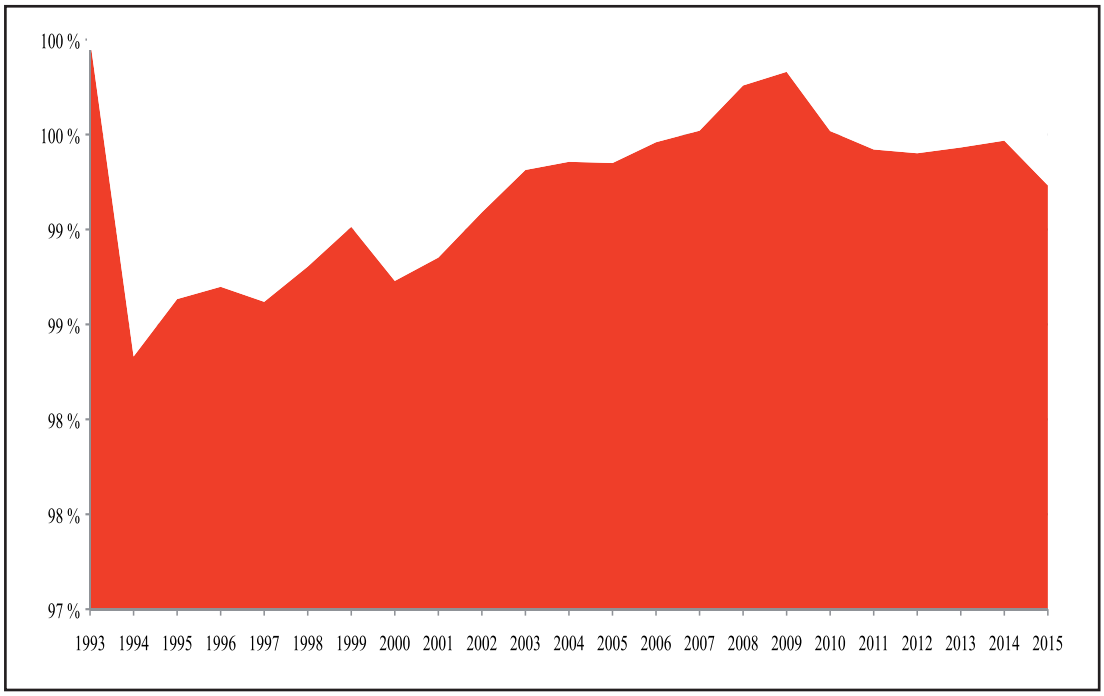

Source : BEAC

Graphique 8 : Evolution du TCER des pays de la CEMAC de 1993 à 2015

(Base 100 : année 1993)

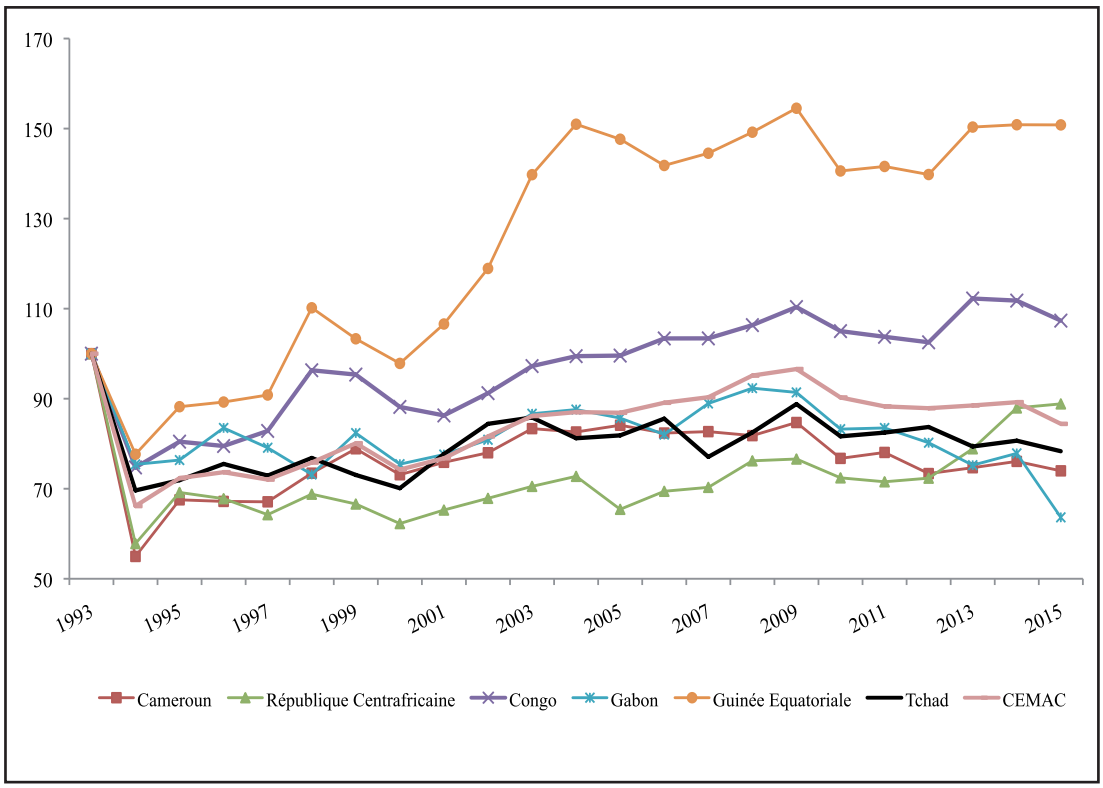

2.3. Finances publiques et dette extérieure

2.3.1. Politique budgétaires

En 2015, les finances publiques ont été particulièrement affectées par l'effondrement des cours du pétrole sur les marchés internationaux, entrainant une chute drastique des recettes d'origine pétrolière. Parallèlement, l'accroissement des dépenses militaires pour faire face aux menaces sécuritaires a pesé sur les performances des Etats. Ainsi, le déficit budgétaire, base engagements, hors dons, s'est creusé, de 1,8 % du PIB en 2014 à 3,5 % du PIB en 2015.

Les tendances des finances publiques en termes de recettes et dépenses ont été les suivantes :

- une baisse sensible des recettes budgétaires de 21,2 % à 9 478,8 milliards, imputable principalement à la chute des revenus pétroliers des Etats (- 41,3 % à 3 842,7 milliards). En revanche, les recettes non pétrolières se sont accrues (+ 2,8 % à 5 636,1 milliards), en lien avec la modernisation des administrations fiscales qui a amélioré le recouvrement de l'impôt dans la plupart des pays ;

- une réduction moins importante des dépenses budgétaires de 14,9 % à 10 990,2 milliards, en relation avec le recul des dépenses en capital de 29,7 % à 4 574,8 milliards. Les dépenses courantes ont augmenté pendant la période de 0,1 % à 6 415,4 milliards, suite principalement à la progression des salaires et traitements, et des biens et services.

Sur cette période, tous les pays de la CEMAC ont enregistré un solde budgétaire, base engagements, hors dons, déficitaire : Cameroun (- 2,0 % du PIB), République Centrafricaine (- 8,1 % du PIB), Congo (- 11,6 % du PIB), Gabon (- 1,1 % du PIB), Guinée Equatoriale (- 5,1 % du PIB), et Tchad (- 1,8 % du PIB).

Au total, la gestion des finances publiques s'est soldée en 2015 par une dégradation du solde global (base engagements, hors dons) à - 1 511,5 milliards (- 3,5 % du PIB), après un déficit de 882,1 milliards (- 1,8 % du PIB) en 2014. En prenant en compte l'amortissement de la dette extérieure de 1 372,9 milliards, la réduction des arriérés de paiements de 412,7 milliards, le désengagement net vis-à-vis du système non bancaire de 1 049,4 milliards, et l'approvisionnement du compte Invesment Managment (IMA) à la Banque Mondiale par le Gabon de 23,3 milliards, le besoin de financement global des Etats s'est établi à 4 369,7 milliards. Il a été couvert, d'une part, par des concours extérieurs comprenant 197,8 milliards de dons et 1 748,5 milliards de tirages sur prêts, 733,3 milliards d'allègement de la dette extérieure et, d'autre part, par des tirages nets sur le système bancaire d'un montant de 1 690,1 milliards.

Tableau 5 : Opérations Financières des Etats de la CEMAC
(en milliards de francs CFA)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Recettes totales	**9 799,9**	**11 875,5**	**12 736,4**	**12 315,0**	**12 030,8**	**9 478,8**
Recettes pétrolières	6 288,8	7 938,4	8 387,5	7 567,2	6 548,8	3 842,7
Recettes non pétrolières	3 511,1	3 937,0	4 348,8	4 747,8	5 482,1	5 636,1
Recettes fiscales	3 231,2	3 631,5	3 991,2	4 443,3	4 733,5	5 019,9
Recettes non fiscales	280,0	305,5	357,6	304,5	748,5	616,2
Dépenses totales	**9 275,4**	**10 837,0**	**13 359,6**	**13 343,3**	**12 912,9**	**10 990,2**
Dépenses courantes	4 552,8	5 080,0	6 005,7	6 650,7	6 408,2	6 415,4
Salaires et traitements	1 484,8	1 639,7	1 842,8	2 057,5	2 405,4	2 470,7
Biens et services	1 442,0	1 431,2	1 878,4	2 227,3	1 914,9	1 994,1
Transferts et subventions	1 392,0	1 804,6	2 067,4	2 055,7	1 776,2	1 580,9
Intérêts	234,0	204,4	217,0	310,2	311,7	369,6
Dette extérieure	181,3	150,1	169,1	252,7	219,9	258,9
Dette intérieure	52,6	54,4	47,8	57,5	91,8	110,7
Dépenses en capital	4 722,6	5 757,0	7 353,9	6 692,6	6 504,7	4 574,8
Sur ressources locales	4 070,0	4 926,3	6 393,9	5 236,1	5 215,8	3 593,7
Sur ressources extérieures	652,6	830,6	960,0	1 456,5	1 288,9	981,2
Solde primaire	1 411,1	2 073,6	553,7	738,4	718,5	- 160,6
Solde primaire (en pourcentage du PIB)	3,6	4,7	1,2	1,6	1,5	- 0,4
Solde budgétaire de base	1 177,1	1 869,2	336,8	428,2	406,8	- 530,3
Solde budgétaire de base (en pourcentage du PIB)	3,0	4,2	0,7	0,9	0,8	- 1,2
Solde global (base engagements hors dons)	524,5	1 038,5	- 623,2	- 1 028,3	- 882,1	- 1 511,5
Solde global (base engagements dons compris)	2 068,1	1 292,8	- 344,6	- 822,0	- 586,5	- 1 313,7
Variations des arriérés (baisse -)	- 371,6	- 357,4	- 305,9	- 557,0	- 436,9	- 412,7
Intérieurs (principal et intérêts)	- 301,2	- 334,6	- 252,2	- 563,1	- 454,5	- 376,6
Extérieurs (principal et intérêts)	- 70,4	- 22,9	- 53,7	6,1	17,6	- 36,0
Solde global (base trésorerie)	**152,9**	**681,1**	**- 929,1**	**- 1 585,3**	**- 1 319,0**	**-1 924,1**
Financement total	**- 152,9**	**- 681,1**	**929,1**	**1 585,3**	**1 319,0**	**1 924,1**
Extérieur	531,0	868,2	906,4	1 736,5	1 545,6	1 283,4
Dons	1 543,6	254,3	278,6	206,3	295,6	197,8
Courants	1 354,8	52,7	54,8	47,2	82,2	41,8
Projets	188,8	201,7	223,8	159,0	213,4	156,0
Tirages	581,1	953,8	1 007,5	2 463,0	2 051,8	1 748,5
Prêts trésorerie et programmes	117,3	324,8	271,3	1 165,5	976,3	923,3
Prêts-projets	463,8	629,0	736,2	1 297,5	1 075,5	825,2
Amortissements de la dette extérieure	- 1 712,2	- 345,5	- 414,6	- 974,1	- 804,4	- 1 372,9
Allégements de la dette extérieure	143,2	29,2	60,4	66,4	28,0	733,3
Autres	- 24,7	- 23,6	- 25,5	- 25,0	- 25,4	- 23,3
Intérieur	- 683,9	- 1 549,2	22,7	- 151,2	- 226,6	640,7
Système bancaire	566,2	- 803,9	382,6	- 222,5	1 017,6	1 690,1
BEAC, opérations traditionnelles	462,6	- 270,8	415,1	- 905,9	1 253,6	1 447,5
BEAC, consolidation refinancement	2,0	1,3	1,4	2,6	0,7	7,0
FMI (net)	2,6	1,7	- 1,9	- 12,8	17,5	18,2
Fonds de Réserve	-32,2	- 566,4	11,8	528,3	112,2	- 84,2
Banques commerciales, hors rachats...	131,3	30,2	- 43,8	165,4	- 366,4	301,5
Non bancaire	- 1 250,1	- 745,3	- 359,9	71,3	- 1 244,2	- 1 049,4
Solde global, base engagements, hors dons (en % du PIB)	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**

Sources : Administrations nationales et BEAC

Graphique 9 : Evolution du solde budgétaire, base engagements, hors dons

(en pourcentage du PIB)

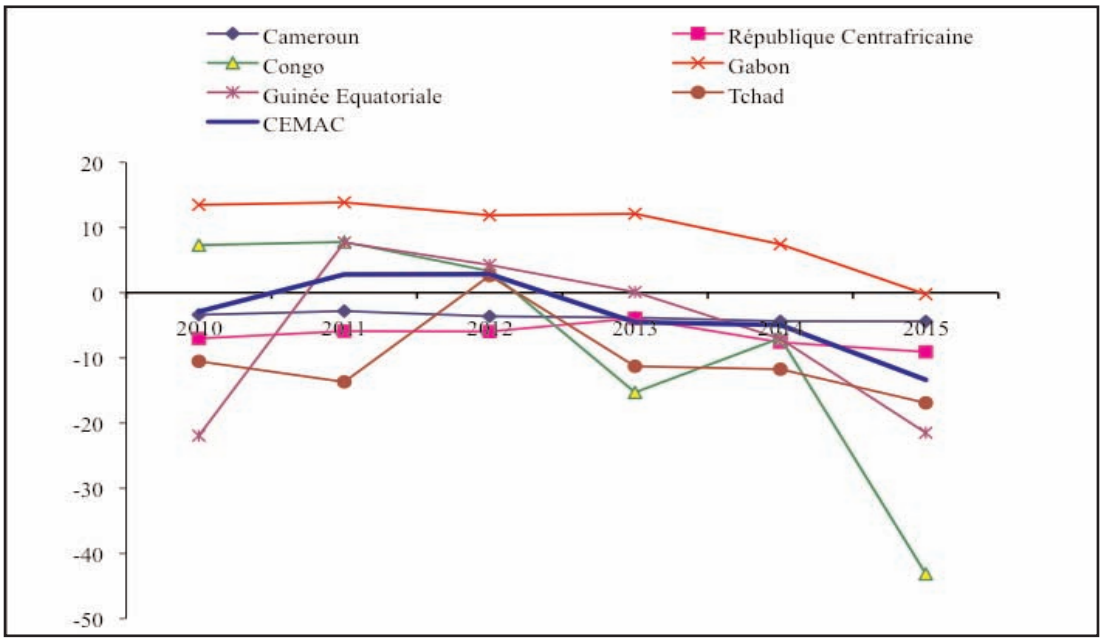

Sources : Administrations nationales et BEAC

2.3.2. Dette publique extérieure

En 2015, l'encours de la dette publique extérieure a reculé de 0,8 %, ressortant à 10 379,4 milliards contre 10 433,2 milliards un an plus tôt. Il a toutefois progressé en valeur relative, s'élevant à 25,6 % du PIB en 2015 contre 21,4 % du PIB en 2014.

Au **Cameroun**, l'encours de la dette publique extérieure a cru de 34,0 %, pour s'établir à 3 426,8 milliards (20,5 % du PIB) en 2015, contre 2 560 milliards (16,2 % du PIB) en 2014. Cette hausse découle essentiellement des tirages réalisés pour un montant de 364,2 milliards.

En **République Centrafricaine**, le stock de la dette publique extérieure a augmenté de 0,6 %, se fixant à 312,4 milliards en 2015 (34,4 % du PIB) contre 310,4 milliards (37,0 % du PIB) un an plus tôt.

Au **Congo**, le stock de la dette publique extérieure a cru de 0,7 % à 2 437,2 milliards (soit 46,0 % du PIB), contre 34,8 % en 2014.

Au **Gabon**, l'encours de la dette publique extérieure à fin 2015, par rapport à 2014, a progressé de 9,0 % à 2 673,8 milliards, soit 32,8 % du PIB contre 26,1 % un an auparavant.

En **Guinée Equatoriale**, la dette publique extérieure s'est inscrite à la hausse de 2,5 %, pour s'établir à 1001,8 milliards en 2015, contre 977,5 milliards en 2014. Elle a représenté 19,6 % du PIB.

Au **Tchad**, le stock de la dette publique a baissé de 25,0 % pour s'établir à 1 297,7 milliards (soit 17,8 % du PIB), contre 1 730,6 milliards en 2014 (soit 22,7 % du PIB).

Graphique 10 : Taux d'endettement public extérieur

(en pourcentage du PIB)

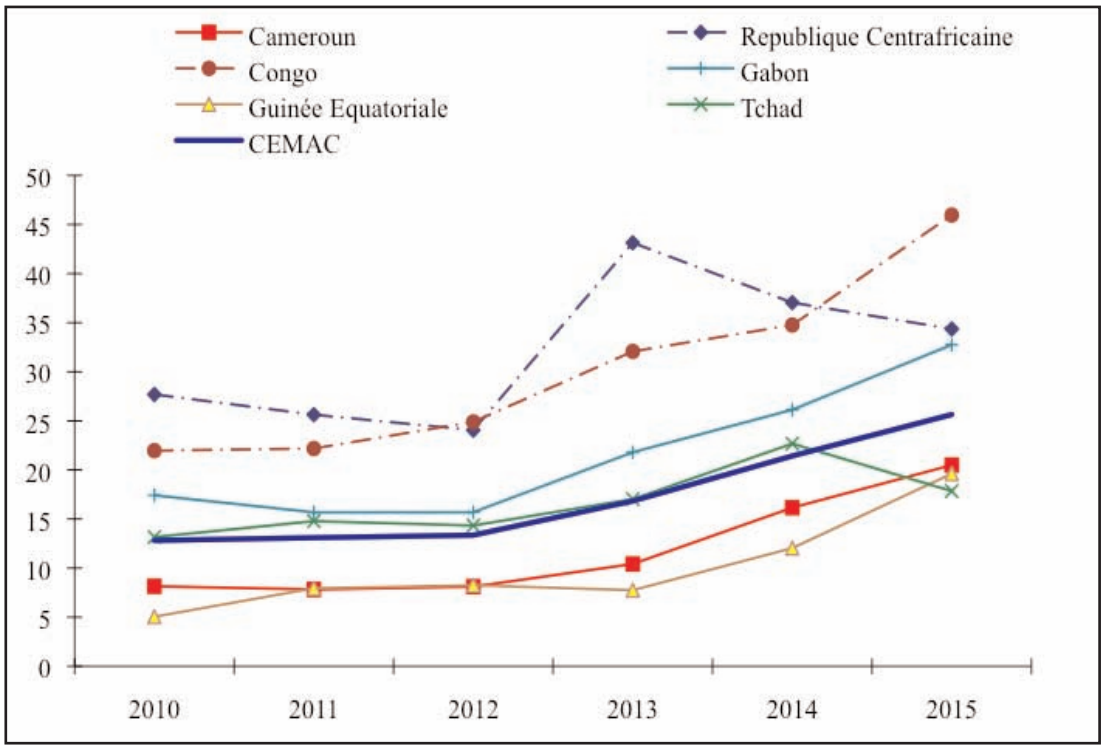

Sources : Administrations nationales et BEAC

2.4. Secteur extérieur

En 2015, la balance des paiements des pays membres de la CEMAC s'est caractérisée par une aggravation du déficit des transactions courantes, à 13,4 % du PIB, après 5,0 % du PIB un an auparavant. En effet, l'excédent de la balance commerciale s'est nettement replié de 68,7 % (2497,2 milliards en 2015, contre 7 981,2 milliards en 2014), dans un contexte caractérisé par la chute des revenus pétroliers. Le déficit structurel de la balance des services s'est par ailleurs légèrement aggravé.

L'excédent du compte de capital et d'opérations financières est revenu de 3 012,1 milliards en 2014 à 2 568,3 milliards en 2015, en raison essentiellement du recul des entrées des capitaux à court terme, consécutifs à la baisse des activités de sous-traitance dans l'industrie pétrolière, notamment au Congo.

En définitive, le déficit global de la balance des paiements s'est accru de manière considérable, passant de 456,9 milliards en 2014 à 3 015,5 milliards en 2015. Il a été couvert par une ponction sur les réserves officielles à hauteur de 2 318,2 milliards et un financement exceptionnel net de 697,3 milliards, dont 733,3 milliards d'allègement de dette, suite à l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative en faveur des pays pauvres très endetté (PPTE) par le Tchad et 36,0 milliards d'apurement des arriérés par le Tchad et le Gabon.

Tous les pays de la CEMAC ont enregistré un déficit des transactions courantes en 2015. Ainsi, au Congo, le solde extérieur courant est passé de - 6,9 % du

PIB en 2014 à - 43,1 % ; en Guinée Equatoriale, il s'est établi à - 21,5 % du PIB contre - 7,1 % en 2014 ; au Tchad, il a atteint - 16,9 % du PIB contre - 11,7 % un an auparavant ; en République Centrafricaine, il s'est situé à - 9,1 % du PIB contre - 7,6 % du PIB en 2014, et au Gabon, l'excédent extérieur courant de 7,4 % du PIB enregistré en 2014 a laissé place à un déficit de 0,2 % du PIB en 2015. Au Cameroun, le déficit extérieur courant s'est maintenu autour de 4,4 % du PIB.

En raison de la détérioration de leurs capacités financières, suite principalement à la chute des ressources pétrolières, les Etats de la CEMAC ont augmenté leur endettement tant intérieur qu'extérieur pour pouvoir financer les projets en cours. Ainsi, l'encours de la dette publique extérieure s'est établi à 25,6 % du PIB en 2015 contre 21,4 % en 2014 ; le service de la dette extérieure a représenté 17,2 % des recettes budgétaires en 2015 contre 8,5 % en 2014. Enfin, le service de la dette extérieure rapporté aux exportations de biens et services s'est situé à 10,1 %, après 4,6 % en 2014.

Tableau n° 6 : Balance des paiements des États de la CEMAC

(en milliards de FCFA)

	Cameroun			Republique Centrafricaine			Congo			Gabon			Guinée Equatoriale			Tchad			TOTAL CEMAC		
	2013	2014	2015 (a)	2013	2014	2015 (a)	2013	2014	2015 (a)	2013	2014	2015(a)	2013	2014	2015 (a)	2013	2014	2015 (a)	2013	2014	2015 (a)
SOLDE DU COMPTE COURANT	- 557,1	- 692,3	- 719,3	- 28,9	- 48,1	- 55,2	- 1050,0	- 483,1	- 2251,0	459,2	242,2	- 324,3	342,3	- 266,8	- 928,0	- 783,6	- 831,6	- 1128,9	- 1618,1	- 2079,7	- 5406,7
Solde du commerce extérieur	- 97,4	- 221,9	- 274,6	- 48,0	- 141,4	- 133,4	1373,1	1275,1	- 562,4	2491,3	2183,3	1257,0	5618,8	5122,2	2584,6	431,1	394,0	128,1	9768,9	8611,3	2999,3
Exportations	3003,7	3244,5	3161,6	57,3	47,3	50,5	4460,3	4519,7	2636,1	4421,9	4179,2	2974,1	8477,1	7903,9	4636,2	1935,0	1938,8	1636,5	22355,3	21833,4	15095,0
Importations	- 3101,1	- 3466,4	- 3420,5	- 105,3	- 200,5	- 204,7	- 3087,2	- 3245,2	- 3241,9	- 1930,6	- 1825,1	- 1645,9	- 2858,2	- 2704,4	- 2007,1	- 1503,9	- 1544,8	- 1536,0	- 12586,4	- 12986,5	- 12056,0
Balance des services	- 306,2	- 310,2	- 391,2	- 27,5	- 56,6	- 52,3	- 1863,7	- 1204,2	- 1418,7	- 1047,8	- 1032,0	- 932,6	- 1328,8	- 1461,4	- 1252,1	- 1349,3	- 1377,2	- 1409,7	- 5923,3	- 5441,6	- 5456,6
Dont :																					
Fret et assurance	- 170,3	- 202,0	- 212,6	- 23,2	- 49,3	- 47,5	- 555,6	- 584,0	- 535,7	- 340,3	- 351,8	- 301,3	- 428,4	- 416,9	- 307,3	- 387,8	- 395,9	- 379,0	- 1905,6	- 1999,8	- 1783,4
Services officiels	33,5	8,8	- 2,8	35,1	45,8	50,7	26,7	26,9	27,5	- 33,1	- 34,6	- 34,5	- 8,6	- 8,2	- 8,1	- 31,2	29,3	40,4	22,5	67,9	73,2
Voyages et séjours	- 18,0	- 17,0	- 33,5	- 31,2	- 43,8	- 42,5	- 96,9	- 85,1	- 36,5	- 283,2	- 298,8	- 304,2	- 103,3	- 106,2	- 109,6	- 61,9	- 62,4	- 45,7	- 594,5	- 613,3	- 572,0
Autres services privés	- 79,9	- 54,3	- 64,6	- 6,4	- 7,3	- 10,9	- 1163,9	- 480,7	- 792,3	- 318,3	- 271,5	- 216,1	- 757,4	- 900,1	- 806,0	- 689,7	- 756,6	- 765,5	- 3015,6	- 2470,6	- 2655,4
Autres transports et autres assurances	- 71,5	- 45,7	- 77,8	- 1,9	- 2,0	- 2,1	- 74,0	- 81,2	- 81,7	- 72,9	- 75,4	- 76,4	- 31,0	- 30,0	- 21,1	- 178,7	- 191,5	- 259,9	- 430,1	- 425,8	- 519,0
Balance des revenus	- 303,9	- 337,5	- 250,3	2,2	0,6	0,4	- 599,9	- 595,6	- 317,4	- 790,2	- 718,9	- 456,6	- 3796,1	- 3778,5	- 2106,0	- 177,1	- 171,1	- 158,7	- 5665,1	- 5601,1	- 3288,5
Rémunération des salariés	12,8	27,2	26,8	7,0	7,5	8,0	11,4	11,1	15,2	- 9,9	- 10,6	- 10,7	- 80,9	- 83,3	- 86,0	- 22,5	- 24,1	- 25,7	- 82,2	- 72,1	- 72,5
Revenus des investissements	- 316,7	- 364,7	- 277,1	- 4,8	- 6,9	- 7,6	- 611,3	- 606,7	- 332,5	- 780,3	- 708,4	- 445,9	- 3715,3	- 3695,3	- 2020,0	- 154,6	- 147,1	- 132,9	- 5583,0	- 5529,1	- 3216,0
dont intérêt dette extérieure publique	- 47,4	- 67,0	- 51,8	- 2,5	- 3,2	- 3,4	- 15,9	- 15,0	- 16,2	- 130,0	- 93,9	- 101,6	- 33,0	- 16,0	- 15,1	- 24,0	- 24,7	- 44,3	- 252,7	- 219,9	- 232,4
dont intérêt dette extérieure privée	- 292,6	- 307,3	- 322,6	- 3,8	- 5,4	- 5,9	- 602,3	- 598,9	- 323,8	- 663,3	- 626,9	- 356,9	- 3685,8	- 3683,0	- 2009,0	- 156,6	- 148,3	- 114,6	- 5404,4	- 5369,8	- 3132,8
Solde des transferts courants	150,4	177,4	196,7	44,4	149,3	130,1	40,5	41,6	47,5	- 194,0	- 190,1	- 192,2	- 151,7	- 149,1	- 154,5	311,7	322,6	311,5	201,4	351,7	339,1
Privé	105,0	123,0	153,7	9,0	55,8	62,9	35,3	35,1	35,7	- 86,0	- 88,1	- 90,2	- 144,0	- 153,4	- 158,7	284,2	285,4	288,8	203,7	257,7	292,2
Public	45,4	54,5	43,0	35,4	93,6	67,2	5,2	6,5	11,8	- 108,0	- 102,0	- 102,0	- 5,7	6,4	6,5	27,5	37,3	22,7	-0,3	96,1	49,2
COMPTE DE CAPITAL ET D'OPÉRATIONS FINANCIÈRES	586,0	879,5	1080,2	27,4	49,0	24,1	224,1	1513,6	734,0	81,4	-52,0	209,7	- 20,2	233,8	252,4	873,8	738,1	108,3	1772,4	3361,9	2408,5
Compte de capital	48,1	92,1	60,9	11,0	17,3	43,5	34,1	8,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	75,4	99,6	104,0	168,6	217,5	208,4
Publics (nets)	6,2	45,3	11,1	11,0	17,3	43,5	34,1	8,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	75,4	99,6	104,0	126,7	170,7	158,6
Privés (nets)	41,9	46,8	49,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	41,9	46,8	49,9
Comptes d'opérations financières	537,9	787,4	1019,2	16,3	31,7	- 19,4	190,0	1505,0	734,0	81,4	- 52,0	209,7	- 20,2	233,8	252,4	798,4	638,5	4,3	1603,8	3144,4	2200,1
Investissements directs (nets)	348,2	364,2	377,8	0,9	1,7	1,8	446,2	564,6	711,4	207,4	241,6	209,7	361,0	157,7	155,3	523,7	0,4	576,4	1887,4	1330,4	2032,4
Investissements de portefeuille (nets)	- 34,5	- 31,5	- 33,0	0,0	0,0	0,0	- 0,8	- 0,8	- 0,8	0,0	0,0	0,0	0,8	1,0	1,0	0,0	0,0	0,0	- 34,5	- 31,2	-32,8
Autres investissements nets	224,2	454,7	674,5	15,4	30,0	- 21,3	- 255,4	941,1	23,3	- 125,9	- 293,6	0,0	- 382,1	75,0	96,1	274,7	638,1	- 572,1	- 249,1	1845,3	200,5
ERREURS ET OMISSIONS	- 72,8	- 158,3	122,1	10,8	40,0	5,3	522,8	- 835,5	189,5	- 288,8	- 304,0	- 86,3	- 341,6	- 553,5	- 170,5	- 132,9	72,2	- 67,5	522,8	- 1139,5	- 7,4
SOLDE GLOBAL	- 43,9	28,9	483,0	9,3	40,9	- 25,8	- 303,1	194,9	- 1327,5	- 288,8	- 304,0	- 86,3	- 19,5	- 586,5	- 846,1	- 42,7	- 21,4	- 1088,1	- 688,8	- 647,1	- 2890,9
FINANCEMENT	43,9	- 28,9	- 483,0	- 9,3	-40,9	25,8	303,1	- 194,9	1327,5	251,8	- 113,8	- 200,9	19,5	586,5	846,1	42,7	21,4	1088,1	651,8	229,3	2603,7
Variation des réserves officielles (baisse +)	43,9	- 28,9	- 483,0	- 15,7	- 39,2	20,6	269,1	- 194,7	1327,6	- 251,8	113,8	200,9	19,5	586,5	843,3	10,7	- 6,6	389,2	75,7	430,9	2298,6
Financements exceptionnels	0,0	0,0	0,0	6,5	- 1,8	5,2	34,0	- 0,3	- 0,2	0,0	19,6	- 19,6	0,0	0,0	0,0	32,0	28,0	699,0	72,5	45,6	684,5
Variation des arriérés extérieurs (baisse -)	0,0	0,0	0,0	6,5	- 1,8	0,0	- 0,3	- 0,3	- 0,2	0,0	19,6	- 14,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	- 21,5	6,1	17,6	- 36,0
Allègements et annulations de dettes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	5,2	34,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	32,0	28,0	728,1	66,4	28,0	733,3

Sources : BEAC et Administrations nationales ; (a) Estimations BEAC

Graphique 11 : Evolution du solde extérieur courant (transferts officiels inclus) sur la période 2010 - 2015

(en pourcentage du PIB)

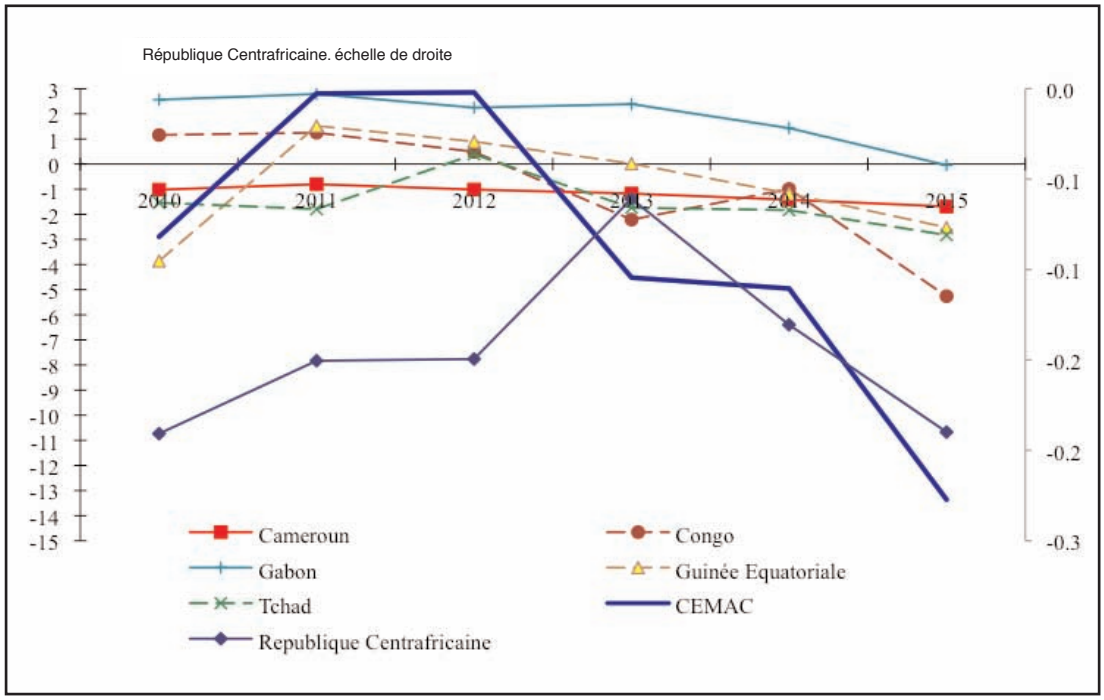

Sources : Administrations nationales et BEAC

2.5. Secteur monétaire

Au cours de l'année 2015, l'évolution des agrégats monétaires de la CEMAC a été influencée par plusieurs facteurs, notamment :

- le ralentissement de la croissance économique ;
- la détérioration des comptes extérieurs ;
- les tensions de trésorerie publique dans certains pays pétroliers, qui les ont conduits à recourir massivement aux ressources monétaires.

Dans ce contexte, le crédit intérieur net a progressé de 41,6 %, en relation avec la baisse marquée de la position nette créditrice des Etats (- 79,2 %) couplée à l'accroissement des concours bancaires à l'économie (+ 9,9 %). Pour leur part, les avoirs extérieurs nets du système monétaire se sont repliés de 27,0 %, baisse plus importante que celle de 2014 (- 9,6 %).

Reflétant l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire (M2) a enregistré un repli de 1,5 % après + 6,0 % en 2014.

Quant aux réserves brutes de change en mois d'importations de biens et services, elles sont revenues de 5,2 mois en 2014 à 3,9 mois en 2015, et le taux de couverture extérieure de la monnaie s'est détérioré sur la période, revenant de 89,8 % à fin décembre 2014 à 77,2 % à fin décembre 2015.

Tableau 7 : Situation monétaire résumée de la CEMAC

Décembre 2013 - Décembre 2015

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	2013	2014	2015	2013-2014	2014-2015
Avoirs extérieurs nets	**8 718 690**	**7 878 859**	**5 749 960**	**- 9,6**	**- 27,0**
Crédit intérieur net	**3 277 189**	**5 062 563**	**7 168 347**	**54,5**	**41,6**
Créances nettes sur les Etats	- 3 044 415	- 1 798 114	- 373 734	40,9	79,2
dont PNG	- 2 602 389	- 1 514 923	168 128	41,8	111,1
Crédits à l'économie	6 321 604	6 860 677	7 542 081	8,5	9,9
Masse monétaire	**10 751 144**	**11 395 139**	**11 222 234**	**6,0**	**- 1,5**
Autres Postes Nets	**1 244 735**	**1 546 283**	**1 696 073**	**24,2**	**9,7**
Fonds propres	1 987 300	2 261 612	2 572 640	13,8	13,8
Divers	- 742 565	- 715 329	- 876 567	3,7	- 22,5

Source : BEAC

De manière spécifique, les agrégats monétaires se sont comportés comme suit dans les pays de la CEMAC :

2.5.1. Masse monétaire

L'expansion monétaire observée depuis 2012 s'est estompée en 2015 en rapport avec le ralentissement des activités économiques dans la CEMAC. En effet, les disponibilités monétaires et quasi-monétaires se sont repliées de 1,5 % en 2015, après + 6,0 % en 2014 et + 5,8 % en 2013.

Tableau 8 : Evolution de la masse monétaire
Décembre 2013 - Décembre 2015

	Montants (en millions de F CFA)			Variations (en %)	
	2013	2014	2015	2013-2014	2014-2015
Cameroun	3 279 812	3 645 154	3 954 643	11,1	8,5
République Centrafricaine	213 835	245 684	257 082	14,9	4,6
Congo	2 321 981	2 624 912	2 330 125	13,0	- 11,2
Gabon	2 243 343	2 226 157	2 259 931	- 0,8	1,5
Guinée Equatoriale	1 826 931	1 577 778	1 407 204	- 13,6	- 10,8
Tchad	832 705	1 042 891	977 650	25,2	- 6,3
Ajustements intra-communautaires	32 537	32 563	35 599	0,1	9,3
CEMAC	**10 751 144**	**11 395 139**	**11 222 234**	**6,0**	**- 1,5**

Source : BEAC

Entre 2014 et 2015, la masse monétaire s'est repliée au Congo, en Guinée Equatoriale et au Tchad. En effet, les contributions de ces pays à l'évolution de M2 ont été de - 2,6 points, - 1,5 point et - 0,6 point respectivement. Le Cameroun a enregistré la plus forte contribution (2,7 points) sur la période. Les contributions de la République Centrafricaine et du Gabon ont été marginales.

L'analyse de la structure de la masse monétaire met en exergue un repli de la part relative de la monnaie scripturale, qui a augmenté de 52,8 % en décembre 2014 à 50,9 % en décembre 2015. Les parts relatives de la monnaie fiduciaire et de la quasi-monnaie ont connu des progressions de 0,4 point et de 1,5 point respectivement.

Tableau 9 : Evolution des composantes de la masse monétaire
(Décembre 2013 – Décembre 2015)

	Montants (en millions de F CFA)			Variations (en %)	
	2013	2014	2015	2013-2014	2014-2015
A - Disponibilités Monétaires	8 111 123	8 570 781	8 271 401	75,2	73,7
dont : Monnaie Fiduciaire	2 324 281	2 556 413	2 555 760	22,4	22,8
Monnaie Scripturale	5 786 842	6 014 368	5 715 641	52,8	50,9
B - Quasi-monnaie	2 640 021	2 824 358	2 950 833	24,8	26,3
Masse monétaire	10 751 144	11 395 139	11 222 234	100,0	100,0

Monnaie fiduciaire par pays

	Montants (en millions de F CFA)			Variations (en %)	
	2013	2014	2015	2014-2015	2014-2015
Cameroun	559 199	635 687	798 585	13,7	25,6
République Centrafricaine	120 046	138 107	134 630	15,0	-2,5
Congo	624 990	667 363	622 121	6,8	-6,8
Gabon	348 059	357 298	379 031	2,7	6,1
Guinée Equatoriale	272 112	280 402	222 433	3,0	- 20,7
Tchad	399 875	477 556	398 960	19,4	- 16,5
CEMAC	**2 324 281**	**2 556 413**	**2 555 760**	**10,0**	**- 0,03**

Monnaie scripturale par pays

	Montants (en millions de F CFA)			Variations (en %)	
	2013	2014	2015	2014-2015	2014-2015
Cameroun	1 477 019	1 697 078	1 734 241	14,9	2,2
République Centrafricaine	54 791	65 444	70 787	19,4	8,2
Congo	1 368 849	1 614 218	1 370 244	17,9	- 15,1
Gabon	1 155 607	1 051 484	1 086 340	- 9,0	3,3
Guinée Equatoriale	1 338 177	1 072 364	935 827	- 19,9	- 12,7
Tchad	364 035	488 573	488 481	34,2	0,0
Ajustements intracommunautaires	28 364	25 207	29 721	- 11,1	17,9
CEMAC	**5 786 842**	**6 014 368**	**5 715 641**	**3,9**	**- 5,0**

Quasi-monnaie par pays

	Montants (en millions de F CFA)			Variations (en %)	
	2013	2014	2015	2014-2015	2014-2015
Cameroun	1 243 594	1 312 389	1 421 817	5,5	8,3
République Centrafricaine	38 998	42 133	51 665	8,0	22,6
Congo	328 142	343 331	337 760	4,6	- 1,6
Gabon	739 677	817 375	794 560	10,5	- 2,8
Guinée Equatoriale	216 642	225 012	248 944	3,9	10,6
Tchad	68 795	76 762	90 209	11,6	17,5
Ajustements intracommunautaires	4 173	7 356	5 878	76,3	- 20,1
CEMAC	**2 640 021**	**2 824 358**	**2 950 833**	**7,0**	**4,5**

Source : BEAC

2.5.2. Avoirs extérieurs nets du système monétaire

L'année 2015 a été marquée par la baisse continue des avoirs extérieurs nets du système monétaire de la CEMAC. La position extérieure nette du système monétaire de la CEMAC est ainsi revenue de 7 878,9 à 5 750,0 milliards entre 2014 et 2015, soit une baisse de 27,0 %. Ce repli est en relation avec la dégradation du solde global de la balance des paiements de la sous-région.

Les avoirs extérieurs nets du système monétaire des pays de la CEMAC ont évolué comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

Tableau 10 : Evolution des avoirs Extérieurs Nets du système monétaire
(Décembre 2013 - Décembre 2015)[1]

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	2013	2014	2015	2014-2015	2014-2015
Cameroun	1 551 173	1 668 554	2 192 166	7,6	31,4
République Centrafricaine	8 565	51 698	42 225	503,6	- 18,3
Congo	3 000 389	2 738 141	1 545 728	- 8,7	- 43,5
Gabon	1 420 122	1 303 754	1 119 060	- 8,2	- 14,2
Guinée Equatoriale	2 382 216	1 629 105	854 095	- 31,6	- 47,6
Tchad	532 768	522 728	88 599	- 1,9	- 83,1
Services Centraux	313 914	321 821	505 615	2,5	57,1
Ajustements intracommunautaires	- 490 457	- 356 942	- 597 528	27,2	- 67,4
CEMAC	**8 718 690**	**7 878 859**	**5 749 960**	**- 9,6**	**- 27,0**

(1) ( ) Avoirs Extérieurs (-) Engagements Extérieurs

Source : BEAC

Les avoirs extérieurs nets de la BEAC ont poursuivi leur tendance baissière. En effet, ils se sont repliés de 27,9 % après - 5,3 % en 2014, revenant de 7 690,3 à 5 547,8 milliards entre décembre 2014 et décembre 2015. Cette contre-performance est en relation avec la baisse des réserves officielles notamment du Tchad (- 72,8 %) et de la Guinée Equatoriale (- 54,7 %).

Tableau 11: Evolution des avoirs extérieurs nets de la BEAC par pays
(Décembre 2013 - Décembre 2015)

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	2013	2014	2015	2014-2015	2014-2015
Cameroun	1 418 188	1 447 084	1 930 083	2,0	33,4
République Centrafricaine	8 354	47 595	26 975	469,7	- 43,3
Congo	2 406 458	2 571 653	1 273 517	6,9	- 50,5
Gabon	1 315 835	1 221 608	1 001 112	- 7,2	- 18,0
Guinée Equatoriale	2 132 537	1 546 025	699 888	- 27,5	- 54,7
Tchad	527 917	534 550	145 400	1,3	- 72,8
Services Centraux	313 914	321 821	505 615	2,5	57,1
CEMAC	**8 123 203**	**7 690 333**	**5 547 767**	**- 5,3**	**- 27,9**

Source : BEAC

Le repli des avoirs extérieurs nets de la BEAC provient de la baisse des avoirs extérieurs bruts (- 25,6 %) de la Banque centrale, plus importante que celle des engagements officiels extérieurs (- 1,0 %). Cette situation résulte de l'évolution négative des autres avoirs en devises (avoirs gérés par la Salle des Marchés notamment) et du solde des avoirs détenus auprès du Trésor français, composante principale des réserves de change, qui s'est replié de 14,5 %, après - 22,7 % en 2014. Cette baisse a été cependant atténuée par la progression de la position de réserve au FMI et du solde du compte Encaisse-Or.

Tableau 12 : Evolution des avoirs extérieurs nets de la BEAC par composantes

(Décembre 2013 - Décembre 2015)

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	2013	2014	2015	2013-2014	2014-2015
Encaisse-Or	102 406	116 297	129 210	13,6	11,1
Compte d'opérations	4 974 364	3 847 595	3 288 317	- 22,7	- 14,5
Avoirs en DTS	178 399	189 161	200 057	6,0	5,8
Position de réserve au FMI	7 582	8 097	9 095	6,8	12,3
Autres avoirs en devises (1)	3 514 726	4 226 321	2 611 600	20,2	-38,2
CEMAC	**8 777 477**	**8 387 471**	**6 238 279**	**- 4,4**	**- 25,6**

(1) Y compris les avoirs extérieurs bruts non répartis des Services Centraux

Source : BEAC

Les engagements officiels extérieurs sont revenus de 697,1 milliards à fin décembre 2014 à 690,5 milliards douze mois plus tard. Cette évolution est consécutive au recul des engagements extérieurs de la BEAC (- 4,6 %), qui a plus que compensé l'accroissement du recours des Etats aux concours du FMI (+ 11,7 %).

Tableau 13 : Evolution des engagements officiels extérieurs

(Décembre 2013 - Décembre 2015)

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	2013	2014	2015	2013-2014	2014-2015
Engagements extérieurs de la BEAC (1)	516 205	541 583	516 719	4,9	- 4,6
Recours aux crédits du FMI	138 069	155 555	173 793	12,7	11,7
TOTAL	**654 274**	**697 138**	**690 512**	**6,6**	**- 1,0**

(1) Y compris les engagements non répartis des Services Centraux

Source : BEAC

La position extérieure nette des banques s'est accrue de 7,2 % pour se situer à 202,2 milliards en décembre 2015 contre 188,5 milliards douze mois plus tôt.

Cette évolution est imputable à l'amélioration de la position extérieure nette des banques dans tous les Etats de la CEMAC, à l'exception du Tchad.

Tableau 14 : Evolution de la position extérieure nette des banques
(Décembre 2013 - Décembre 2015)[1]

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	2013	2014	2015	2013-2014	2014-2015
Avoirs extérieurs bruts	1 098 132	673 041	735 487	- 38,7	9,3
Engagements extérieurs (2)	502 645	484 515	533 294	- 3,6	10,1
CEMAC (Solde net)	595 487	188 526	202 193	- 68,3	7,2
Cameroun	132 985	221 470	262 083	66,5	18,3
République Centrafricaine	211	4 103	15 250	1 844,5	271,7
Congo	593 931	166 488	272 211	- 72,0	63,5
Gabon	104 287	82 146	117 948	- 21,2	43,6
Guinée Equatoriale	249 679	83 080	154 207	- 66,7	85,6
Tchad	4 851	- 11 822	- 56 801	- 343,7	- 380,5
Ajustements intracommunautaires	- 490 457	- 356 939	- 562 705	27,2	- 57,6

(1) Avoirs extérieurs (-) Engagements extérieurs
(2) Y compris la dette postale

Source : BEAC

2.5.3. Crédit intérieur

Dans la CEMAC, le crédit intérieur a évolué de 5 062,6 milliards en décembre 2014 à 7 168,3 milliards en décembre 2015. Cette augmentation est due au repli de la position nette créditrice des États vis-à-vis du système bancaire couplée à l'augmentation des concours bancaires à l'économie.

Tableau 15 : Evolution du crédit intérieur
(Décembre 2013 - Décembre 2015)

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	2013	2014	2015	2013-2014	2014-2015
Créances nettes sur les Etats	- 3 044 415	- 1 798 114	- 373 734	40,9	79,2
Crédits à l'économie	6 321 604	6 860 677	7 542 081	8,5	9,9
CEMAC	3 277 189	5 062 563	7 168 347	54,5	41,6
Cameroun	2 001 365	2 273 682	2 228 274	13,6	- 2,0
République Centrafricaine	240 252	247 361	267 743	3,0	8,2
Congo	-540 469	53 348	997 880	109,9	1 770,5
Gabon	1 095 949	1 162 825	1 359 808	6,1	16,9
Guinée Equatoriale	-274 845	353 997	933 152	228,8	163,6
Tchad	360 328	623 176	902 257	72,9	44,8
Ajustements intracommunautaires	394 609	348 174	479 233	- 11,8	37,6

Source : BEAC

La dégradation de la position nette créditrice des États vis-à-vis du système monétaire observée en 2014 s'est accélérée en 2015. En effet, cet agrégat est revenu de 1 798,1 à 373,7 milliards entre 2014 et 2015, soit un repli de 79,2 % après - 40,9 % en 2014. Cette évolution résulte principalement des tirages au titre des avances en comptes courants des Etats (+ 78,4 % après + 149,8 % en 2014).

Tableau 16 : Evolution des créances nettes sur les États par composantes

(Décembre 2013 - Décembre 2015)

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	2013	2014	2015	2013-2014	2014-2015
Créances des Trésors et des Postes	4 600 834	4 312 407	3 896 908	- 6,3	- 9,6
Encaisse et Institut d'émission	3 498 746	2 870 658	2 471 975	- 18,0	- 13,9
Dépôts dans les banques	1 102 088	1 441 749	1 424 933	30,8	- 1,2
Dettes des Trésors et des Postes	1 556 419	2 514 293	3 523 174	61,5	40,1
Envers la BEAC	561 130	1 277 744	2 214 087	127,7	73,3
Avances en comptes courants	477 914	1 193 877	2 130 220	149,8	78,4
Créances consolidées sur l'Etat (1)	83 216	83 867	83 867	0,8	0,0
Envers le FMI (2)	138 069	155 555	173 793	12,7	11,7
Envers les banques	852 276	1 076 050	1 130 350	26,3	5,0
Effets publics	294 304	339 149	416 317	15,2	22,8
Autres	557 972	736 901	714 033	32,1	- 3,1
Contrevaleur dette extérieure des CCP (Dette postale)	4 944	4 944	4 944	0,0	0,0
Position nette	- 3 044 415	- 1 798 114	- 373 734	40,9	79,2

(1) Créances sur les banques en liquidation consolidées sur l'Etat.
(2) Contrepartie des tirages sur le FMI (Stand-by, Facilité d'Ajustement Structurel, Facilité d'Ajustement Structurel Renforcé, Financement Compensatoire et Fonds Fiduciaire)

Source : BEAC

En 2015, la position nette créditrice s'est détériorée dans tous les Etats de la CEMAC, à l'exception du Cameroun. L'amélioration de la position nette créditrice du Cameroun vis-à-vis du système monétaire est consécutive au recours à un emprunt au titre de l'eurobond d'un montant de 750 millions de dollars contracté par l'Etat en novembre 2015.

Tableau 17: Evolution des créances nettes sur les Trésors nationaux (1)

(Décembre 2013 - Décembre 2015)

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	2013	2014	2015	2013-2014	2014-2015
Cameroun	- 272 477	- 203 385	- 614 215	25,4	- 202,0
République Centrafricaine	128 178	128 034	148 078	- 0,1	15,7
Congo	- 1 330 422	- 984 388	- 142 196	26,0	85,6
Gabon	- 382 904	- 228 260	55 765	40,4	124,4
Guinée Equatoriale	- 1 103 958	- 618 905	- 176 022	43,9	71,6
Tchad	- 103 267	71 378	299 245	169,1	319,2
Ajustements intracommunautaires	20 435	37 412	55 611	83,1	48,6
CEMAC	- 3 044 415	- 1 798 114	- 373 734	40,9	79,2

(1) (+) Créances sur les Etats (-) Dettes envers les Etats

Source : BEAC

Les concours bancaires à l'économie dans la CEMAC ont connu un accroissement de 9,9 % pour se situer à 7 542,1 milliards en 2015. L'accroissement des crédits à l'économie en 2015 a principalement profité aux secteurs des BTP, du commerce général et des services.

Tableau 18 : Evolution des crédits à l'économie par maturité

(Décembre 2013 - Décembre 2015)

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	2013	2014	2015	2013-2014	2014-2015
Crédits à court terme	3 834 790	4 332 338	4 691 115	13,0	8,3
Crédits à moyen terme	2 338 088	2 375 196	2 667 873	1,6	12,3
Crédits à long terme	148 726	153 143	183 093	3,0	19,6
CEMAC	6 321 604	6 860 677	7 542 081	8,5	9,9
Cameroun	2 273 842	2 477 067	2 842 489	8,9	14,8
République Centrafricaine	112 074	119 327	119 665	6,5	0,3
Congo	789 953	1 037 736	1 140 076	31,4	9,9
Gabon	1 478 853	1 391 085	1 304 043	-5,9	- 6,3
Guinée Equatoriale	829 113	972 902	1 109 174	17,3	14,0
Tchad	463 595	551 798	603 012	19,0	9,3
Ajustements intracommunautaires	374 174	310 762	423 622	- 16,9	36,3

Crédits à court terme

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	2013	2014	2015	2013-2014	2014-2015
Cameroun	1 436 135	1 560 959	1 769 322	8,7	13,3
République Centrafricaine	80 540	84 587	82 028	5,0	- 3,0
Congo	390 497	515 484	529 229	32,0	2,7
Gabon	665 502	728 708	703 999	9,5	- 3,4
Guinée Equatoriale	660 430	823 804	956 994	24,7	16,2
Tchad	344 926	406 908	454 321	18,0	11,7
Ajustements intracommunautaires	256 760	211 888	195 222	- 17,5	- 7,9
CEMAC	3 834 790	4 332 338	4 691 115	13,0	8,3

Crédits à moyen terme

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	2013	2014	2015	2013-2014	2014-2015
Cameroun	782 130	851 910	998 806	8,9	17,2
République Centrafricaine	27 921	32 699	26 304	17,1	- 19,6
Congo	383 451	503 921	586 853	31,4	16,5
Gabon	779 701	630 089	567 933	- 19,2	- 9,9
Guinée Equatoriale	146 120	132 232	137 954	- 9,5	4,3
Tchad	102 161	126 265	123 784	23,6	- 2,0
Ajustements intracommunautaires	116 604	98 080	226 239	- 15,9	130,7
CEMAC	2 338 088	2 375 196	2 667 873	1,6	12,3

Crédits à long terme

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	2013	2014	2015	2013-2014	2014-2015
Cameroun	55 577	64 198	74 361	15,5	15,8
République Centrafricaine	3 613	2 041	11 333	- 43,5	455,3
Congo	16 005	18 331	23 994	14,5	30,9
Gabon	33 650	32 288	32 111	-4,0	- 0,5
Guinée Equatoriale	22 563	16 866	14 226	- 25,2	- 15,7
Tchad	16 508	18 625	24 907	12,8	33,7
Ajustements intracommunautaires	810	794	2 161	- 2,0	172,2
CEMAC	148 726	153 143	183 093	3,0	19,6

Source : BEAC

3. Intégration régionale

3.1. Surveillance multilatérale

La surveillance multilatérale dans la CEMAC s'appuie sur quatre critères de convergence et sur un ensemble d'indicateurs de performance macroéconomique [6].

3.1.1. Critères de convergence

Au niveau global de la Communauté, le ratio du solde budgétaire de base sur le PIB nominal s'est détérioré, à - 2,2 % en 2015 contre 0,2 % en 2014. Deux pays ont respecté ce critère, avec 0,5 % pour le Cameroun et 1,1 % pour le Gabon. Les autres États, à savoir la Centrafrique, le Congo, la Guinée équatoriale et le Tchad, ont enregistré un déficit de 3,6 %, 7,0 %, 5,1 % et 5,1 % du PIB, respectivement.

Du côté des deux critères complémentaires, le solde budgétaire de base structurel [7] excédentaire de 1,8 % du PIB en 2014 s'est amélioré pour s'établir à 6,1 % du PIB en 2015 pour la Communauté. Ce solde est ressorti positif pour le Cameroun de 0,9 % du PIB, le Congo de 10,4 % du PIB, le Gabon de 8,2 % du PIB, la Guinée équatoriale de 7,9 % du PIB et le Tchad de 2,8 % du PIB. Seule, la Centrafrique a eu un solde négatif de 3,6 % du PIB en 2015.

Le déficit budgétaire de base hors pétrole s'est réduit au niveau de la Communauté, se situant à 10,2 % du PIB hors pétrole en 2015 contre 12,5 % en 2014. Par pays, il se présente de la manière suivante en pourcentage du PIB hors pétrole : au Cameroun (- 2,5 %), au Congo (- 14,7 %), au Gabon (- 6,3 %), en Guinée Équatoriale (- 39,1 %) et au Tchad (- 7,1 %).

Le taux d'inflation annuel moyen s'est situé en-dessous de la norme communautaire à 2,5 % en 2015 contre 3,2 % en 2014. Seul, le Tchad n'a pas respecté ce critère avec un niveau de 3,7 %. Les niveaux d'inflation dans les autres pays sont de 2,7 % pour le Cameroun et le Congo, 2,1 % pour la Centrafrique, - 0,3 % pour le Gabon et 1,7 % pour la Guinée Équatoriale.

L'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal est resté en-dessous de la norme communautaire aussi bien au niveau de la Communauté qu'au niveau des États membres. Ainsi, il s'est situé à 30,6 % du PIB en 2015 pour la Communauté, contre 25,9 % en 2014. Ce critère a été respecté par tous les pays membres et varie entre 19,6 % du PIB pour la Guinée Équatoriale et 48,6 % pour République Centrafricaine en 2015.

[6] *Les données sur la surveillance multilatérale sont celles de la Commission de la CEMAC.*

[7] *La méthode de calcul retenue pour ce critère est de substituer aux recettes pétrolières de l'année une valeur lissée, calculée en appliquant un taux d'imposition tendanciel à la valeur des exportations potentielles. Par manque d'informations, c'est la méthode des moyennes mobiles qui a été utilisée. Il s'agit de calculer la moyenne des cinq dernières années y compris l'année sous revue.*

Enfin, pour ce qui est du critère relatif à la non-accumulation des arriérés extérieurs et intérieurs sur la gestion courante en 2015, les six pays ont accumulé des arriérés de paiement pendant la gestion courante[8].

En définitive, selon les données disponibles pour 2015, la Communauté a observé deux critères sur quatre, à savoir ceux relatifs à l'inflation et au taux d'endettement. Par pays, le Cameroun et le Gabon ont respecté trois critères à l'exception de celui relatif à la non-accumulation des arriérés extérieurs et intérieurs sur la gestion courante. La Centrafrique, le Congo et la Guinée Équatoriale ont respecté deux critères se rapportant au taux d'inflation et au taux d'endettement public. Le Tchad a observé un seul critère à savoir celui relatif au taux d'endettement.

3.1.2. Indicateurs de surveillance multilatérale

L'excédent budgétaire primaire observé en 2014 est devenu déficitaire en 2015 à 1,4 % du PIB au niveau de la communauté. Pour cet indicateur, tous les États membres, à l'exception du Cameroun et du Gabon, ont enregistré un solde déficitaire.

A fin décembre 2015, le taux de couverture extérieure de la monnaie s'est établi à 77,1 % pour la Communauté, bien au-delà du minimum requis de 20,0 %. Ce taux est en diminution par rapport à celui observé au terme de l'année 2014 (89,8 %). Les pays ont affiché les niveaux suivants : 86,8 % pour le Cameroun, 76,8 % pour la République centrafricaine, 71,2 % pour le Congo, 75,5 % pour le Gabon, 55,9 % pour la Guinée Équatoriale et 32,5 % pour le Tchad.

Le taux de pression fiscale non pétrolière dans la CEMAC s'est légèrement replié à 14,6 % du PIB contre 15 % en 2014. Par pays, cet indicateur varie entre 6,5 % du PIB en République centrafricaine et 33,2 % du PIB au Congo. Il demeure ainsi toujours faible au regard de celui des autres communautés sous régionales.

Le poids de la masse salariale par rapport aux recettes fiscales a enregistré une hausse à 27,6 % contre 20,9 % en 2014.

Enfin, au niveau communautaire, le déficit du solde du compte courant s'est établi à 13,0 % du PIB contre 5,3 % un an auparavant.

[8] *Pour le Cameroun, à fin décembre 2015, un stock des restes à payer d'un montant de plus de 400 milliards a été évalué et la situation de stock de reste à payer était évaluée à près de 200 milliards à fin juin 2016 bien au-delà de la période prescrite de 90 jours. Les explications fournies par la Cellule Nationale du Cameroun montrent que les restes à payer de 227 milliards ne sont pas consécutifs aux problèmes de trésorerie, qui amèneraient à conclure à une accumulation des arriérés, mais résultent des considérations bien connues dont notamment : (i) l'inexistence des décomptes pour les dépenses engagées sur la base des décisions (projets financés sur ressources propres et fonds de contrepartie des projets à financements conjoints) en vue de la sauvegarde des crédits budgétaires ; (ii) l'absence des relevés d'identité bancaire sur certaines pièces de dépense et pour lesquelles le Trésor a mené des communications invitant les intéressés à compléter leur dossier ; (iii) l'existence de nombreux cas litigieux due à l'absence de mandats des ayants droits. En effet, selon les données de la Direction nationale de la BEAC, le montant des ressources oisives des projets virés par le Trésor public dans les banques commerciales et dont l'exécution n'est toujours pas effective s'élève à 253 milliards. Pour le Tchad, la balance provisoire du trésor dégage un reste à payer de 234 milliards à fin décembre 2015. 65 milliards de ces restes à payer ont fait l'objet des conventions avec les banques commerciales pour leur apurement. Le reliquat constitue les instances de paiements.*

Tableau 19 : Résultats d'exécution de la surveillance multilatérale dans la CEMAC

CRITERES DE CONVERGENCE		RESULTATS D'EXECUTION DE LA SURVEILLANCE MULTILATERALE DANS LA CEMAC AU 31 DECEMBRE 2015							Nombre de pays respectant le critère		
		Cameroun	République Centrafricaine	Congo	Gabon	Guinée Equatoriale	Tchad	CEMAC	2015	2014	2013
1	Solde budgétaire de base sur PIB (norme >= 0)	0,5	- 3,6	- 7,0	1,1	- 5,1	- 5,1	- 2,2	2	3	2
	Solde budgétaire de base structurel rapporté au PIB nominal (norme > 0)[9]	0,9	- 3,6	10,4	8,2	7,9	2,8	6,1			
	Solde budgétaire de base hors pétrole rapporté au PIB nominal (norme > 0)[1]	- 2,5	- 3,6	- 14,7	- 6,3	- 39,1	- 7,1	- 10,2			
	Solde budgétaire primaire hors pétrole (% PIB hors pétrole)	- 0,5	- 2,6	- 18,9	- 6,0	- 36,7	- 6,1	- 8,9			
2	Taux d'inflation annuel moyen (Norme < 3 %)	2, 7	2,1	2,7	- 0,3	1,7	3,7	2,2	5	3	4
	Taux d'inflation sous-jacente)[1] (Norme < 3 %)										
3	Encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal (norme <= 70 %)	27,7	48,6	39,9	35,8	19,6	27,8	30,6	6	6	6
4	Arriérés de paiement intérieurs	>0	>0	>0	>0	>0	>0	>0			
	Arriérés de paiement extérieurs	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0	5	2
Nombre de critères respectés par pays	2015	3	2	2	3	2	1	2			
	2014	4	1	4	3	2	3	2			
	2013	4	1	2	3	2	2	3			

Sources : BEAC, Administrations nationales et Commission de la CEMAC

[9] Indicateur complémentaire de convergence

II. Missions et Gouvernance

1. Missions

1.1. Politique monétaire

1.1.1. Elaboration

1.1.1.1. Orientation de la politique monétaire

Au cours de l'année 2015, la politique monétaire de la BEAC a été conduite dans un environnement caractérisé :

- Au plan externe, par une croissance modérée de l'économie mondiale, en dépit de la reprise progressive dans les pays avancés. Cette évolution est consécutive à l'effet conjugué du ralentissement des économies émergentes et en développement et au repli des cours des produits de base. En outre, la plupart des Banques Centrales ont poursuivi des politiques monétaires accommodantes.

- Au plan interne, par un ralentissement des activités économiques, une atténuation des pressions inflationnistes, ainsi qu'une dégradation simultanée des finances publiques et du compte extérieur courant. Au total, malgré le recul des avoirs extérieurs, les risques pesant sur la stabilité monétaire ont été contenus.

Sur la base de toutes ces évolutions et tenant compte du ralentissement anticipé des économies, le Comité de Politique Monétaire (CPM) a poursuivi une politique monétaire souple à travers la baisse du Taux d'Intérêt des Appels d'Offres (TIAO).

1.1.1.2. Mesures de politique monétaire

L'assouplissement de la politique monétaire s'est matérialisé par une baisse du Taux d'Intérêt des Appels d'Offres (TIAO) et une augmentation des objectifs de refinancement.

1.1.1.2.1. Fixation des objectifs monétaires et de crédit

Au plan quantitatif, les objectifs monétaires et de crédit ont été fixés comme suit :

Tableau 20 : Objectifs monétaires et de crédit au 31 décembre 2015

AGREGATS	Cameroun	République Centrafricaine	Congo[8]	Gabon	Guinée Equatoriale	Tchad
Masse monétaire (Variations annuelles)	8,0 % - 10,0 %	9,8 % - 11,8 %	2,4 % - 4,4 %	10,7 % - 12,7 %	-9,5 % - -7,5 %	-4,8 % - -2,8 %
Réalisations	8,5 %	4,6 %	-11,2 %	0,9 %	-10,8 %	-6,3 %
Crédit à l'économie (Variations annuelles)	3,2 % - 5,2 %	26,8 % - 28,8 %	17,3 % - 19,3 %	9,4 % - 11,4 %	7,4 % - 9,4 %	20,5 % - 22,5 %
Réalisations	14,8 %	0,3 %	13,1 %	-6,3 %	14 %	9,3 %
Taux de couverture de la monétaire (en %)	70,2 % - 72,2 %	70,5 % - 72,5 %	77,9 % - 79,9 %	87,8 % - 89,8 %	67,0 % - 69,0 %	56,3 % - 58,3 %
Réalisations	86,8 %	76,8 %	71,2 %	75,5 %	55,9 %	32,5 %
Objectifs de refinancement (en millions de FCFA)	200 000	40 000	180 000	80 000	240 000	200 000
Pointes d'utilisation de la période (en millions de FCFA)	95 500	3 000	44 700	36 200	120 000	83 100
Taux d'utilisation	47,8 %	7,5 %	24,8 %	45,3 %	50 %	41,6 %

Source : BEAC

1.1.1.2.2. Taux directeurs

Le Comité de Politique Monétaire (CPM) a procédé le 9 juillet 2015, à un allègement de ses conditions d'intervention qui se présentent comme suit :

- le taux d'intérêt des appels d'offres (TIAO), qui correspond également au taux des avances aux Trésors nationaux à l'intérieur des plafonds statutaires, a été réduit de 50 points de base, revenant de 2,95 % à 2,45 % ;
- le taux d'intérêt des prises en pension (TIPP) a été ramené de 4,70 % à 4,20 % ;

Le taux de pénalité (TP) sur les avances aux établissements de crédit, fixé au même niveau que celui appliqué aux avances consenties aux Trésors nationaux en dépassement des plafonds statutaires, est resté inchangé à 10 % depuis fin décembre 2010.

Par ailleurs, il a reconduit la grille de rémunération des placements publics qui se présente comme suit :

Tableau 21 : Grille de rémunération des placements publics à la BEAC

Taux	Valeur
Taux d'intérêt sur placements publics au titre du Fonds de réserve pour les Générations Futures ($TISPP_0$)	0,40 %
Taux d'intérêt sur placements publics au titre du Mécanisme de Stabilisation des recettes budgétaires($TISPP_1$)	0,05 %
Taux d'intérêt sur placements publics au titre des Dépôts spéciaux($TISPP_2$)	0,00 %

Source : BEAC

De même, le taux créditeur minimum a été maintenu à son niveau du 9 juillet 2014, soit 2,45 %.

1.1.1.2.3. Réserves obligatoires

En 2015, les coefficients et le taux de rémunération des réserves obligatoires sont restés inchangés. Dans ce contexte, la mesure d'exemption de la constitution des réserves pour les banques installées en République Centrafricaine a été maintenue. Du fait de la contraction des dépôts de la clientèle, le montant des réserves obligatoires a reculé à 1 071 milliards au 31 décembre 2015 contre 1 115 milliards un an plus tôt.

1.1.1.2.4. Concours de la BEAC aux Trésors Nationaux

Au 31 décembre 2015, les plafonds globaux de tirages des Etats auprès de la BEAC ont sensiblement augmenté, s'élevant à 2 500 milliards contre 1 780,3 milliards un an auparavant. Cette augmentation de 719,6 milliards s'explique par la mise en application de la résolution du Conseil d'Administration en sa session extraordinaire du 7 août 2015 rétablissant ces plafonds à 20,0 % des recettes budgétaires de l'exercice antérieur, soit celui de l'année 2014, excepté pour la RCA dont le montant du plafond a été adossé, à titre exceptionnel, aux recettes budgétaires de l'exercice 2008.

Les concours aux Etats se sont accrus de 819,4 milliards, en lien avec les tirages effectués par les trésors nationaux confrontés au resserrement de leur trésorerie. Ils ont ainsi atteint 1977,7 milliards à fin décembre 2015.

Tableau 22 : Situation des avances statutaires par pays au 31 décembre 2015
(En milliards de FCFA)

ETATS	AVANCES STATUTAIRES		
	Plafonds	Tirages	Taux d'utilisation en %
CAMEROUN	576,9	138	23,9
RCA	18,5	18,5	100,0
CONGO	561,4	572	101,9
GABON	452,8	452,5	99,9
GUINEE EQ.	610,4	516,7	84,6
TCHAD	280	280	100,0
CEMAC	2 500	1 977,7	79,1

Source : BEAC

L'encours des crédits consolidés[10] n'a pas évolué et a oscillé autour de 78 milliards d'une année à l'autre, en raison des périodes de différé d'amortissement. Ces concours ont concerné la République centrafricaine et le Tchad.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration de la BEAC, réuni en session ordinaire le 28 septembre 2015, a décidé d'octroyer aux Etats des avances exceptionnelles. Celles-ci ont été limitées à 50 % du plafond des avances de chaque Etat prévu aux articles 17 et 18 des Statuts de la BEAC, sur la base des recettes budgétaires de l'exercice 2014. Pour en bénéficier, le pays doit être sous programme avec le FMI.

Le Tchad, sous programme avec le FMI, a bénéficié de ce concours exceptionnel pour un montant de 140,4 milliards.

Les modalités de remboursement des avances exceptionnelles instituées sont les suivantes :

- Durée de remboursement : 10 ans maximum ;
- Taux de rémunération : TIAO en vigueur ;
- Périodicité de remboursement : trimestrielle ;
- Différé : 3 ans maximum.

[10] Il s'agit de certains crédits accordés par les banques en liquidation, à liquider ou à restructurer sur les signatures des entreprises publiques ainsi que toute autre créance vis-à-vis de la Banque Centrale pour lesquels l'Etat s'est engagé à en assurer le règlement auprès de la BEAC. Cet engagement est matérialisé par la signature d'une convention entre l'Etat et la BEAC qui autorise le gel et le remboursement des sommes dues sur une période plus longue que la durée statutaire.

1.1.2. Mise en œuvre

En 2015, l'activité du marché monétaire a été marquée par l'expansion du volume moyen des liquidités injectées par l'Institut d'Emission et l'atonie du compartiment interbancaire. Par ailleurs, le gel des placements des établissements de crédit auprès de la Banque Centrale a été maintenu.

1.1.2.1. Interventions de la BEAC

1.1.2.1.1. Injections de liquidités

Au 31 décembre 2015, du fait de la hausse des emplois bancaires, l'encours moyen des avances de l'Institut d'Emission aux établissements de crédit a fortement augmenté pour s'élever à 311,9 milliards contre 110,0 milliards au 31 décembre 2014. Le volume des concours consentis aux établissements de crédit sur le Guichet A, guichet ordinaire du marché monétaire, a plus que triplé, ressortant à 277,1 milliards contre 80,4 milliards un an plus tôt.

La répartition de l'encours moyen se présente comme suit : Cameroun (94,0 milliards contre 17,2 milliards), Congo (6,0 milliards contre aucune intervention en 2014), Gabon (32,6 milliards contre 9,6 milliards), Guinée Equatoriale (90,0 milliards contre 13,5 milliards), Tchad (54,5 milliards contre 5,5 milliards).

L'encours moyen des prises en pension est demeuré stable, se situant autour de 3,5 milliards. Seules les banques tchadiennes et, dans une moindre mesure, les banques camerounaises ont eu recours à cette facilité pour faire l'appoint de leur trésorerie entre deux appels d'offres.

Du fait de l'atteinte de son Objectif de refinancement, une intervention ponctuelle de 12,9 milliards a été effectuée au profit de la Guinée Equatoriale en février 2015. Certains concours de faibles montants consentis à un établissement financier camerounais, ont été transformés en avances au taux de pénalité.

Le volume moyen des facilités de la Banque Centrale octroyées par le biais du Guichet B, réservé au refinancement des crédits d'investissements productifs, a été porté à 34,8 milliards à fin décembre 2015 contre 29,5 milliards en 2014. La totalité de ces avances a été consentie à la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC), organisme de financement sous-régional.

1.1.2.1.2. Ponctions de liquidités

Aucune ponction de liquidité n'a été effectuée sur le marché monétaire en 2015, du fait du maintien du gel des placements des établissements de crédit auprès de la Banque Centrale.

1.1.2.2. Marché interbancaire

1.1.2.2.1. Transactions interbancaires

Le compartiment interbancaire sous-régional a connu un frémissement au premier semestre. En revanche, il est resté inactif pendant le second semestre. Au total, des opérations d'un montant global de 27 milliards ont été enregistrées en 2015 contre un volume de 2 milliards un an plus tôt. Ces opérations ont eu lieu au Cameroun et au Tchad.

1.1.2.2.2. Taux d'intérêt interbancaires

Les taux d'intérêt pratiqués ont évolué dans une fourchette comprise entre 3 % et 5 %, pour des durées comprises entre 2 et 32 jours.

Tableau 23 : Comparaison des taux d'intérêts interbancaires dans la CEMAC, l'UEMOA et la Zone Euro
(moyenne annuelle en %)

	2011	2012	2013	2014	2015
TIMP[11] (BEAC)	2,99	2,66	4,42	5,00	4,12
Taux à un jour (BCEAO)	3,68	4,20	3,93	3,92	3,72
Taux à 3 mois (BCEAO)	5,48	5,10	5,66	5,15	4,72
EONIA[12] (au jour le jour)	0,62	0,07	0,091	0,094	- 0,108
EURIBOR à 3 mois[13]	1,43	0,19	0,221	0,209	- 0,020

Sources : BEAC, BCEAO et BDF.

Le différentiel de taux entre le TIMP et l'EURIBOR s'est réduit pour se situer à 4,1 % en 2015 contre 4,8 % en 2014.

1.2. Emission monétaire

1.2.1. Encaisses et Circulation Fiduciaire

Le niveau moyen des encaisses (signes monétaires émis et non émis) détenues par la Banque Centrale en 2015 s'est élevé à 8 689,2 milliards contre 8 202,1 milliards en 2014.

Au 31 décembre 2015, le montant des billets et pièces en circulation hors Banque Centrale, tous pays confondus, s'est chiffré à 3 009,2 milliards contre 3 000,3 milliards au 31 décembre 2014.

En dehors du Cameroun qui a enregistré une progression des billets et monnaies en circulation (+ 26,4 %), les autres pays ont connu une régression à des degrés divers de leur circulation fiduciaire comme suit : Guinée Equatoriale (- 19,9 %), Tchad (- 10,3 %), Congo (- 7,0 %), Gabon (- 3,7 %) et République Centrafricaine (- 0,6 %).

En 2015, le taux de couverture de la circulation fiduciaire par les encaisses a augmenté à 304,5 %, contre 301,0 % en 2014.

Les flux des billets et pièces aux guichets de la Banque Centrale (versements et prélèvements) ont enregistré une diminution de 11,2 % en 2015, pour s'établir à 8 234,3 milliards. Les versements ainsi que les prélèvements ont diminué respectivement de 12,1 % et 10,4 %.

1.2.2. Activités des salles de tri

Au total, 876 millions de billets, toutes dénominations confondues, ont été triés par Etat et en qualité en 2015, contre 605,6 millions l'année précédente, soit une augmentation de la capacité de tri de 44,6 %.

Les opérations de tri par Etat ont généré 53,8 millions de billets déplacés en 2015, contre 46,9 millions de coupures en 2014.

[11] *Taux Interbancaire Moyen Pondéré.*
[12] *EONIA : Euro Overnight Index Average ou taux au jour le jour des échanges réalisés sur le marché interbancaire de la Zone Euro.*
[13] *EURIBOR : Euro Interbank Offered Rate : moyenne arithmétique des taux auxquels les banques sont disposées à prêter de l'argent sur le marché interbancaire pour les échéances de un à douze mois.*

Le volume des billets triés en qualité s'est établi à 822,2 millions de coupures en 2015 contre 558,7 millions en 2014. Le tri qualité a produit 436,6 millions de billets valides, 385,6 millions de billets usés, correspondant à un taux moyen de récupération de billets de retour de circulation de 53,1 % en 2015, contre 63,3 % en 2014.

Le stock des billets exportés hors de leur territoire d'origine s'est élevé à 552,6 milliards au 31 décembre 2015 contre 456,4 milliards un an auparavant, avec la répartition par Etat ci-après : Guinée Equatoriale (26,6 %), Gabon (22,7 %), République Centrafricaine (22,2 %), Congo (12,6 %), Tchad (11,4 %) et Cameroun (4,5 %).

S'agissant de la destination des billets exportés hors de leur pays d'origine, la plus forte concentration a été enregistrée au Cameroun (78,1 %). Les autres destinations concernent : le Congo (5,8 %), le Tchad (5,3 %), le Gabon (4,5 %), la Guinée Equatoriale (3,2 %) et la République Centrafricaine (2,7 %).

1.3. Gestion des réserves de change

La gestion des réserves de change de la BEAC placées hors Compte d'Opérations auprès des correspondants, des contreparties et des dépositaires est assurée par la Salle des Marchés. En 2015, les résultats de la Salle des Marchés (SDM) ont progressé, en relation avec les cessions partielles des titres du portefeuille d'investissement.

1.3.1. Position de change

La Salle des Marchés a démarré les activités de l'exercice 2015, pour la partie des réserves hors Compte d'Opérations, avec une enveloppe de 6 336,72 millions EUR (4 156,6 milliards de francs CFA), qui est revenue à fin décembre à 3 833,1 millions EUR (2 514,4 milliards de francs CFA), soit une baisse de 39,5 %. Cette baisse est consécutive à la cession partielle des titres du portefeuille d'investissement au courant de l'année 2015 pour des raisons de politique monétaire.

Au 31 décembre 2015, les avoirs gérés par la Salle des Marchés ont représenté 52,0 % des avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale (encaisse or incluse), contre 49,9 % l'année précédente.

1.3.2. Résultats de la Salle des Marchés

En 2015, le rendement de la Salle des Marchés s'est établi à 6,4 %, contre 2,2 % un an plus tôt. Cette hausse s'explique par les plus-values réalisées lors des cessions exceptionnelles de titres en mai, septembre et novembre 2015.

Les résultats nets sur titres ont représenté 97,6 % de la marge financière sur les opérations de placement. Ils ont enregistré une progression de 142,7 % et sont ressortis à 212,7 milliards de francs CFA, contre 87,6 milliards de francs CFA un an plus tôt. L'exercice 2015 a été marqué par les cessions partielles du portefeuille d'investissement, avec pour conséquence un volume plus élevé de produits nets sur titres. Ainsi, le montant nominal moyen mensuel en titres s'est situé à 3 280,7 milliards de francs CFA en 2015, contre 3 935,7 milliards de francs CFA en 2014.

S'agissant des opérations de change, la Salle des Marchés a réalisé un résultat de 2,1 milliards de francs CFA, contre 10,4 millions de francs CFA l'année précédente.

Le solde des autres produits et charges s'est élevé à 3,1 milliards de francs CFA, contre 2,4 milliards de francs CFA un an plus tôt. Les autres produits, d'une valeur totale de 3,4 milliards de francs CFA, ont été constitués des commissions

perçues sur les transferts reçus en dollars, autres que les tirages des Etats auprès du FMI. Les autres charges, d'une valeur totale de 288,7 millions de francs CFA ont été constituées des frais SWIFT, de transactions, de gestion de comptes et des agios payés par la Salle des Marchés.

Le résultat de la SDM s'est élevé à 217,9 milliards de francs CFA, contre 90,1 milliards de francs CFA un an plus tôt.

1.3.3. Gestion des risques

Les réserves de change de la BEAC sont essentiellement investies dans les produits de taux (compartiments monétaires et obligataires) et sur le marché des changes. Ces opérations sont réparties en deux portefeuilles : un Portefeuille de Trading (PT) pour la gestion active qui est valorisé au mark to market ; et un Portefeuille d'Investissement (PI) qui n'est pas soumis à une valorisation au mark to market mais dont les titres sont conservés jusqu'à leur maturité (Buy and Hold).

En 2015, dans un contexte de faible taux d'intérêt et de risque déflationniste en zone euro, de baisse des primes de risque et d'afflux de liquidités notamment de la Banque Centrale Européenne, l'enjeu stratégique pour la BEAC a été d'assurer la sécurité, la liquidité et la rentabilité de ses réserves de change. Pour atteindre cet objectif, le Comité de Stratégies a maintenu les positions du Portefeuille d'Investissement et a reconduit la suspension à titre provisoire du Portefeuille de Trading.

La gestion des risques a porté sur le suivi et l'analyse des risques de crédit, des risques de marché et des risques opérationnels.

1.4. Gestion des systèmes et moyens de paiement

En 2015, la place financière de la CEMAC comptait 68 participants au Système de Gros Montants Automatisé (SYGMA) et 67 au Système de Télécompensation en Afrique Centrale (SYSTAC), incluant les six Directions Nationales de la BEAC et cinq Trésors nationaux (Cameroun, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale et Tchad). Les échanges se sont déroulés avec succès sur l'ensemble de la zone d'émission durant la période sous-revue.

L'évolution des opérations en 2015, en volume et en valeur, sur SYGMA et SYSTAC se présente ainsi qu'il suit :

Tableau 24 : Evolution des transactions sur les systèmes et moyens de paiement

	SYGMA		SYSTAC		Total	
	Volume	Valeur (en milliards de F.CFA)	Volume	Valeur (en milliards de F.CFA)	Volume	Valeur (en milliards de F.CFA)
2014	185 581	72 631,99	5 060 318	11 461, 46	5 245 899	84 093,45
2015	189 406	86 739,71	6 876 946	12 342,02	7 066 352	99 081,73
Variation (en %)	2,1	19,4	35,9	7,7	34,7	17,8

Source : BEAC

Concernant les opérations effectuées via le système SWIFT au cours de l'année 2015, les Directions Nationales de la BEAC ont émis 10 732 ordres, pour un montant de 5 112 685,86 millions de francs CFA, et reçus 2 835 transferts, pour une valeur de 1 902 626,43 millions de francs CFA. Aux Services Centraux de la BEAC, la valeur globale des transactions traitées en 2015 a atteint 162 793,01 millions de francs CFA pour les transferts reçus et 2 214,54 millions de francs CFA pour les transferts émis.

S'agissant du secteur de la monnaie électronique, en décembre 2015, 16 banques au total étaient habilitées à exercer l'activité d'émission de monnaie électronique dans la CEMAC.

En ce qui concerne le dispositif de surveillance, la fonction Surveillance des systèmes de paiement dans la CEMAC a démarré avec le contrôle permanent (sur pièces) qui se traduit par la collecte des rapports d'exploitation desdits systèmes auprès des assujettis.

En plus de la gestion opérationnelle des systèmes, la Direction des Systèmes et Moyens de Paiement a engagé et poursuivi les projets ci-après : i) l'optimisation du Système de Gros Montants Automatisé (SYGMA) ; ii) l'interfaçage des applications SWIFT/SYGMA/GL ; et iii) la poursuite de la réalisation de la Centrale des Incidents de Paiement (CIP).

1.5. Stabilité financière

L'activité a été marquée par des actions de renforcement des capacités du personnel de la Banque à travers :

i) une mission d'assistance technique d'AFRITAC-Centre sur la stabilité financière et la supervision bancaire qui a séjourné aux Services Centraux de la BEAC, du 13 au 24 avril 2015. L'objectif de cette mission était d'élaborer le cadre de fonctionnement du Comité et d'identifier les acteurs qui seront impliqués dans le processus de surveillance.

ii) l'organisation du 21 au 25 septembre 2015 à Yaoundé, dans le cadre de l'exécution du plan d'action 2015/2016 du Comité de Stabilité Financière en Afrique Centrale (CSF-AC), d'un séminaire-atelier de validation de la « grille d'analyse des indicateurs de stabilité financière ».

ii) Le démarrage effectif des activités du Comité de Stabilité Financière en Afrique Centrale (CSF-AC) qui a tenu, conformément au Règlement N°04/CEMAC/UMAC/CM du 2 octobre 2012, ses deux réunions ordinaires les 29 avril et 27 novembre 2015, sous la présidence de Monsieur Lucas ABAGA NCHAMA, Gouverneur de la BEAC et Président statutaire.

1.5.1. Système bancaire et microfinance

1.5.1.1. Situation du système bancaire

Le système bancaire de la CEMAC comptait 53 banques en activité en 2015 réparties comme suit : Cameroun (15 banques), République Centrafricaine (4 banques), Congo (11 banques), Gabon (10 banques), Guinée Equatoriale (5 banques) et Tchad (8 banques).

1.5.1.1.1. Situation bilancielle

####### 1.5.1.1.1.1. Evolution des principaux agrégats

Le total agrégé des bilans s'est établi à 12 823,8 milliards à fin décembre 2015, en hausse de 2,2 % par rapport à son niveau de décembre 2014. Les dépôts collectés se sont élevés à 9 857,7 milliards (76,9 % du total du bilan) ; ils ont diminué de 2,7 % en variation annuelle.

Les crédits bruts à la clientèle se sont élevés à 8 097,8 milliards, en expansion

de 10,4 % par rapport à décembre 2014. Les provisions pour dépréciation des comptes clientèle se sont accrues de 17,7 % par rapport au niveau atteint l'année précédente, s'établissant à 593,5 milliards. Les crédits nets se sont ainsi fixés à 7 504,3 milliards (58,5 % du total du bilan), soit une variation annuelle de 9,9 %.

Les créances en souffrance se sont accrues, s'établissant à 12,5 % des crédits bruts (1016,2 milliards) contre 11,6 % en 2014. Ainsi, la qualité apparente du portefeuille s'est dégradée, comparée à la situation qui prévalait en décembre 2014. Le taux de couverture des créances en souffrance par les provisions s'est établi à 58,4 % contre 59,4 % en décembre 2014 ; les déclarations des banques et les résultats des dernières vérifications ont fait ressortir un besoin de provisions complémentaires de 27 milliards contre 6 milliards l'année précédente.

La couverture des crédits par les dépôts est ressortie à 131,4 % contre 148,4 % en décembre 2014. Ainsi, les opérations avec la clientèle ont dégagé un excédent de ressources de 2 353 milliards en 2015 contre 3 306 milliards en décembre 2014.

Les banques de la CEMAC ont dégagé un excédent des capitaux permanents sur les valeurs immobilisées de 569 milliards contre 533 milliards en 2014. L'excédent de trésorerie s'est situé à 3 076,6 milliards (24,0 % du total du bilan), en recul de 22,1 %, par rapport à la situation qui prévalait douze mois plus tôt.

Tableau 25 : Evolution de la situation bilancielle (En millions de francs CFA)

	31/12/2013	31/12/2014	30/06/2015	30/09/2015	30/11/2015	31/12/2015
Dépôts de la clientèle	9 444 740	10 134 165	9 857 658	10 070 452	9 889 095	9 857 711
Crédits bruts	6 736 726	7 332 527	7 746 502	7 974 513	8 012 406	8 097 761
Créances en souffrance	732 813	849 098	894 025	929 222	949 460	1 016 165
Provisions pour dépréciation des comptes de la clientèle	395 998	504 220	531 479	545 680	565 114	593 486
Crédits nets	6 340 728	6 828 307	7 215 023	7 428 833	7 447 292	7 504 275
Capitaux permanents	1 185 601	1 267 742	1 267 034	1 345 264	1 373 061	1 392 259
Valeurs immobilisées	663 981	734 270	799 617	833 157	891 341	822 902
Autres postes nets	101 298	110 491	210 379	173 323	140 350	170 342
Excèdent / déficit de trésorerie	3 727 111	3 950 251	3 320 251	3 327 023	3 064 568	3 076 585
TOTAL DU BILAN	**10 731 639**	**11 512 398**	**11 335 071**	**11 589 039**	**11 402 506**	**12 823 779**

Source : COBAC

1.5.1.1.1.2. Evolution des opérations avec la clientèle

a) Les ressources collectées

Les ressources à vue (y compris les comptes d'épargne sur livrets) ont enregistré un repli de 3,9 % par rapport à décembre 2014. Elles se sont établies à 7 411,8 milliards au 31 décembre 2015, soit 75,2 % des dépôts collectés contre 76,1 % douze mois plus tôt.

Les ressources à terme collectées auprès de la clientèle, constituées des comptes à terme et des comptes de dépôts à régime spécial (bons de caisse notamment), se sont établies à 2 040,6 milliards, en augmentation de 0,9 % par rapport au niveau atteint l'année précédente ; elles ont représenté 20,7 % du total des dépôts contre 20,0 % à fin décembre 2014.

Tableau 26 : Evolution des dépôts de la clientèle par type de comptes (En millions de francs CFA)

	31/12/2013	31/12/2014	30/06/2015	30/09/2015	30/11/2015	31/12/2015
Comptes à vue	7 334 503	7 708 828	7 408 480	7 560 804	7 288 618	7 411 820
Comptes à terme	1 531 259	1 776 082	1 761 013	1 773 345	1 842 212	1 761 472
Comptes de dépôts à régime spécial	226 566	246 798	264 138	268 269	277 267	279 109
Autres comptes	325 750	378 905	400 406	434 369	441 625	380 194
Dettes rattachées	26 662	23 552	23 621	33 665	39 373	25 116
TOTAL DES DEPOTS	**9 444 740**	**10 134 165**	**9 857 658**	**10 070 452**	**9 889 095**	**9 857 711**

Source : COBAC

Les dépôts des administrations publiques ont enregistré un recul de 2,5 % par rapport à leur niveau de 2014. Ils se sont élevés à 1 352,6 milliards, soit 13,7 % du total des dépôts comme en 2014. De leur côté, les dépôts des entreprises publiques se sont fixés à 547,5 milliards, soit 5,6 % des dépôts collectés contre 7,4 % douze mois plus tôt. Ils étaient en baisse de 26,5 % comparés à la situation de 2014. Enfin, les dépôts du secteur privé qui représentaient 74,3 % du total des dépôts contre 72,6 % douze mois plus tôt se sont établis à 7 319,7 milliards, en retrait de 0,5 %, comparés à leur niveau de décembre 2014.

Tableau 27 : Evolution des dépôts de la clientèle par type de déposants (En millions de francs CFA)

	31/12/2013	31/12/2014	30/06/2015	30/09/2015	30/11/2015	31/12/2015
Dépôts publics	1 043 404	1 387 650	1 446 881	1 402 128	1 315 336	1 352 575
Dépôts des entreprises publiques	553 031	745 319	561 611	580 973	553 998	547 517
Dépôts privés	7 175 155	7 359 029	7 177 638	7 373 750	7 306 408	7 319 748
Dépôts des non-résidents	320 733	239 707	247 504	245 569	232 354	232 561
Dépôts non ventilés	352 412	402 457	424 027	468 034	480 998	405 310
TOTAL DES DEPOTS	**9 444 740**	**10 134 165**	**9 857 658**	**10 070 452**	**9 889 095**	**9 857 711**

Source : COBAC

b) Les crédits distribués

Les crédits aux administrations publiques sont ressortis à 511 milliards, soit 6,3 % du total des crédits bruts, contre 7,2 % en décembre 2014. En valeur absolue, ils se sont repliés de 2,9 % par rapport à leur niveau de décembre 2014. Les crédits aux entreprises publiques ont atteint 372,9 milliards, soit 4,6 % des crédits distribués contre 3,3 % douze mois plus tôt. Quant aux crédits au secteur privé, ils se sont élevés à 6 416,7 milliards, représentant 79,2 % du total des crédits bruts contre 81,6 % douze mois plus tôt. En outre, ils se sont accrus de 7,3 % comparés à leur niveau de décembre 2014.

Tableau 28 : Evolution des crédits bruts par type de bénéficiaires (En millions de francs CFA)

	31/12/2013	31/12/2014	30/06/2015	30/09/2015	30/11/2015	31/12/2015
Crédits à l'Etat	406 740	526 175	585 228	599 241	563 771	510 842
Crédits aux entreprises publiques	273 625	242 106	393 620	388 043	398 058	372 868
Crédits au secteur privé	5 275 458	5 980 397	6 026 194	6 264 489	6 265 696	6 416 667
Crédits aux non-résidents	606 215	450 884	596 872	574 061	593 851	597 626
Encours financier des opérations de crédit-bail	56 190	63 889	70 577	71 080	72 008	92 694
Autres créances (valeurs non imputées)	118 504	69 081	74 012	77 604	119 023	107 054
TOTAL CREDITS BRUTS	**6736732**	**7332532**	**7746503**	**7974518**	**8012407**	**8097751**

Source : COBAC

1.5.1.1.1.3. Evolution des opérations de trésorerie

Les ressources de trésorerie se sont fixées à 1 138,5 milliards contre 784,9 milliards une année auparavant et sont constituées principalement de ressources à terme à concurrence de 58,0 % au lieu de 32,2 % en 2014 et de ressources à vue à hauteur de 41,7 % contre 61,4 %, en décembre 2014. Ajoutées à l'excédent des ressources clientèle, elles ont alimenté les emplois de trésorerie qui se sont élevés à 4 215,0 milliards, dont 34,7 % d'emplois à terme et 52,8 % d'emplois à vue (y compris l'encaisse), contre respectivement 4 735,2 milliards, 31,6 % et 60,5 % en décembre 2014.

Tableau 29 : Evolution des opérations de trésorerie (En millions de francs CFA)

	31/12/2013	31/12/2014	30/06/2015	30/09/2015	30/11/2015	31/12/2015
Caisse	309 091	319 125	307 637	313 643	286 479	324 445
Opérations à vue	2 233 662	2 547 763	1 981 129	2 117 911	1 764 808	1 900 102
Opérations au jour le jour et à terme	1 525 809	1 494 090	1 604 723	1 527 380	1 599 463	1 461 857
Titres de placement et de transaction	290 648	367 036	361 350	467 815	476 103	516 344
Créances en souffrance nettes	4 037	2 597	10 136	3 076	4 782	3 143
Créances rattachées	6 915	4 570	6 910	9 919	9 063	9 157
Emplois de trésorerie	4 370 162	4 735 181	4 271 885	4 439 744	4 140 698	4 215 048
Opérations à vue	411 709	482 134	380 541	535 162	464 794	474 669
Opérations au jour le jour et à terme	228 541	300 052	568 304	558 001	581 916	660 574
Dettes rattachées	2 801	2 744	2 789	19 558	29 420	3 220
Ressources de trésorerie	643 051	784 930	951 634	1 112 721	1 076 130	1 138 463
EXCEDENT / DEFICIT DE TRESORERIE	**3 727 111**	**3 950 251**	**3 320 251**	**3 327 023**	**3 064 568**	**3 076 585**

Source : COBAC

Les opérations avec la BEAC se sont caractérisées par un placement net des banques primaires de 1 235,4 milliards. Le solde de ces opérations a fléchi de 40,8 % par rapport au niveau atteint l'année précédente.

Tableau 30 : Evolution des opérations avec la BEAC (En millions de francs CFA)

	31/12/2013	31/12/2014	30/06/2015	30/09/2015	30/11/2015	31/12/2015
+ BEAC Compte-courant débiteur	1 561 464	2 162 735	1 366 892	1 661 642	1 355 441	1 414 762
+ Placements à la BEAC	8 321	5 879	27 233	84 513	95 673	90 364
- BEAC Compte-courant créditeur	168	1 149	11 540	682	2 598	10 490
- Refinancement BEAC	7 400	80 031	205 546	212 127	216 157	259 217
SOLDE DES OPERATIONS AVEC LA BEAC	**1 562 217**	**2 087 434**	**1 177 039**	**1 533 346**	**1 232 359**	**1 235 419**

Source : COBAC

Les opérations avec les correspondants associés (autres établissements de crédit implantés dans la CEMAC ou correspondants extérieurs appartenant, dans les deux cas, au même réseau) se sont traduites par un placement net de 162,6 milliards. Ce solde s'est accru de 125,9 %, comparativement au niveau atteint en 2014.

Tableau 31 : Evolution des opérations avec les correspondants associés (En millions de francs CFA)

	31/12/2013	31/12/2014	30/06/2015	30/09/2015	30/11/2015	31/12/2015
+ Comptes à vue débiteurs	311 684	154 348	357 151	249 134	192 762	242 681
+ Prêts et comptes à terme	356 002	248 643	338 863	319 233	327 731	250 001
- Comptes à vue créditeurs	191 879	249 652	185 723	233 338	172 189	188 550
- Emprunts et comptes à terme	121 955	81 359	154 267	133 448	149 561	141 500
SOLDE CORRESPONDANTS ASSOCIES	**353 852**	**71 980**	**356 024**	**201 581**	**198 743**	**162 632**

Source : COBAC

1.5.1.1.2. Situation au regard du dispositif prudentiel

Au plan de l'analyse prudentielle, il ressort à fin décembre 2015, sur les 52 banques figurant dans le champ d'analyse (contre 50 banques l'année précédente), la situation suivante :

- représentation du capital minimum : 44 banques se sont conformées aux dispositions relatives à la représentation du capital minimum (contre 43 banques en 2014) ;
- solvabilité : 44 banques ont présenté un ratio de couverture des

risques pondérés par les fonds propres nets supérieur ou égal au minimum de 8,0 % (contre 42 banques en 2014) ;

– division des risques : 44 banques ont respecté la limite règlementaire globale en maintenant en dessous de l'octuple des fonds propres nets la somme des risques pondérés supérieurs à 15,0 % desdits fonds propres (contre 43 banques l'année précédente). A la même date, 36 banques se sont conformées à la limite individuelle des risques pondérés encourus sur un même bénéficiaire, qui ne doivent pas excédés 45,0 % des fonds propres nets (contre 34 banques un an plus tôt) ;

– couverture des immobilisations par les ressources permanentes : 37 banques ont réalisé un ratio supérieur ou égal au minimum de 100,0 % (contre 38 banques en 2014) ;

– rapport de liquidité : les disponibilités à vue ou à moins d'un mois sont supérieures ou égales au minimum réglementaire de 100,0 % des exigibilités de même terme pour 42 banques (contre 44 banques en 2014) ;

– coefficient de transformation à long terme : 40 banques ont financé à hauteur de 50,0 % au moins (minimum réglementaire) leurs emplois ayant une durée résiduelle de plus de cinq ans (contre 40 un an plus tôt) ;

– engagements sur les apparentés : 35 banques ont maintenu la somme des engagements sur les actionnaires, administrateurs et dirigeants ainsi que sur le personnel en dessous du plafond réglementaire de 15,0 % des fonds propres nets (contre 40 l'année précédente).

Tableau 32 : Nombre de banques en conformité avec les normes prudentielles

Norme prudentielle	31/12/2013	31/12/2014	30/06/2015	30/09/2015	30/11/2015	31/12/2015
Capital minimum	44	43	43	45	44	44
Couverture des risques	39	42	41	42	43	44
Plafond global des risques	42	43	42	44	44	44
Plafond individuel des risques	32	34	37	38	38	36
Couverture des immobilisations	36	38	36	37	36	37
Rapport de liquidité	42	44	46	47	43	42
Coefficient de transformation	40	40	37	37	39	40
Engagements sur les apparentés	39	40	39	35	34	35
Adéquation des fonds propres	30	33	34	33	32	32
Nombre total de banques	**50**	**50**	**50**	**52**	**52**	**52**

Source : COBAC

Au total, 32 banques disposaient de fonds propres nets suffisants pour honorer l'ensemble des normes prudentielles assises sur cet agrégat, contre 33 banques l'année précédente. Les normes prudentielles respectées par le plus grand nombre d'établissements concernent la limitation de la somme des grands risques, la couverture des risques par les fonds propres nets et la représentation du capital minimum. La norme relative aux engagements sur les apparentés est celle qui a enregistré le plus grand nombre de banques en infraction.

1.5.1.2. Situation du secteur de la microfinance

A fin juin 2015, le nombre d'établissements ayant reçu l'avis conforme de la COBAC s'élevait à 814 soit 6 de plus par rapport à l'année 2014. La répartition du nombre d'établissements par catégories et par pays se présente comme suit :

Tableau 33 : CEMAC – Répartition du nombre d'établissements de microfinance ayant reçu l'avis conforme par catégorie et par pays au 30/06/2015

CATEGORIES	Cameroun	RCA	Congo	Gabon	Guinée Equ.	Tchad	TOTAL CEMAC
1ère catégorie	463	21	55	2	1	193	735
Indépendants	194	5	21	2	1	13	236
Réseaux [11]	269	16	34	-	-	180	499
2ème catégorie	47	3	9	8	2	3	72
3ème catégorie	4	-	2	1	-	-	7
TOTAL	**514**	**24**	**66**	**11**	**3**	**196**	**814**

Source : COBAC

L'analyse des données ci-dessus fait ressortir :

- une concentration importante du nombre d'établissements au Cameroun et au Tchad, avec respectivement 63,1 % et 24,1 % ;
- un accroissement du nombre total des établissements recensés au Tchad (+11 %) ;
- une prédominance des établissements de première catégorie, notamment ceux regroupés au sein des réseaux, qui représentent 90,5 % des établissements, suivis des EMF de deuxième catégorie (8,7 %) ;

Au 30 juin 2015, la CEMAC comptait par ailleurs 13 réseaux dont 6 au Cameroun, 5 au Tchad, 1 en République centrafricaine et 1 au Congo. Ils totalisaient 499 EMF, soit 61,3 % du total des EMF agréés. Le Cameroun détenait le plus grand nombre d'établissements affiliés à un réseau (269 EMF), suivi du Tchad (180) et du Congo (34 EMF).

Toutefois, il y a lieu de souligner qu'il existe une différence notable entre le nombre d'établissements agréés et ceux effectivement en activité. Après prise en

compte des demandes de retrait d'agrément formulées par la COBAC et des retraits d'agrément exécutés par certaines Autorités monétaires nationales, le nombre d'établissements effectivement en activité est inférieur à 700 entités.

1.5.1.2.1. Evolution de l'activité, et taux d'intérêts pratiqués

i) Produits et services financiers offerts

L'activité des EMF de la CEMAC couvre essentiellement la collecte de l'épargne et l'octroi des crédits. Les produits et services financiers offerts comprennent les opérations de transferts d'argent (dont la contribution aux résultats des EMF ne cesse de croitre) et de façon encore marginale, le change manuel. Les pays les plus actifs dans ce domaine sont le Cameroun, le Congo et le Tchad, notamment à travers le groupe Express Union, implanté dans cinq pays de la zone CEMAC. Quelques EMF notamment Express Union, Crédit du Sahel et CAMC-CUL au Cameroun se sont lancées dans le mobile banking. L'engouement pour ce nouveau produit financier reste encore marginal au niveau des EMF en raison entre autres des contraintes réglementaires en vigueur[14] et du coût assez important de l'investissement initial nécessaire pour sa mise en œuvre.

En outre, en partenariat avec des maisons d'assurance, de nombreux EMF se lancent de plus en plus dans l'offre des produits de bancassurance.

ii) Evolution de l'activité

A fin 2015, les données bilancielles du secteur de la microfinance de la CEMAC enregistrent une nette croissance. Le tableau ci-dessous résume l'évolution des principaux agrégats.

Tableau 34 : CEMAC - Évolution de la situation bilancielle des établissements de microfinance (En millions de francs CFA)

	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014	30/06/2015
Dépôts de la clientèle	645 957	720 530	722 244	847 562	703 617
Crédits bruts	368 763	413 280	458 233	457 850	438 040
Créances en souffrance	35 904	48 738	57 365	63 063	60 932
Provisions pour dépréciation des comptes de la clientèle	28 759	35 366	42 773	49 113	48 184
Crédits nets	340 004	377 914	415 460	408 737	389 856
Capitaux permanents	78 539	91 524	105 056	159 738	91 315
Valeurs immobilisées	78 026	72 818	79 651	123 238	66 101
Excèdent / Déficit de trésorerie	306 772	361 708	401 842	475 801	343 627
TOTAL BILAN	**783 731**	**877 570**	**889 794**	**1 099 865**	**882 319**

Source : COBAC

[14] *Le dispositif réglementaire régissant l'activité de monnaie électronique dans la CEMAC (Règlement n° 01/11/CEMACUMAC/CM du 18 septembre 2011 relatif à l'exercice de l'activité d'émission de la monnaie électronique) exclut actuellement les établissements de microfinance du champ d'application de cette activité.*

Les données collectées sur le secteur à fin juin 2015 révèlent que l'essentiel de l'activité demeure concentrée au Cameroun. En effet, les EMF du Cameroun mobilisent environ 66 % des dépôts et 75 % des crédits, suivis de ceux du Congo (29,0 % des dépôts et 20,0 % des crédits), du Gabon, du Tchad, et enfin de la République centrafricaine.

L'activité reste dominée par le réseau MUCODEC au Congo et CAMCCUL au Cameroun avec 128,8 milliards de dépôts collectés, 94,7 milliards de crédits distribués, et un total du bilan déclaré de 156,9 milliards à fin juin 2015. Toutefois, pris individuellement, le Crédit Communautaire d'Afrique (CCA) basé au Cameroun, établissement de microfinance de deuxième catégorie, est l'établissement de microfinance le plus important de la CEMAC, avec 131,9 milliards de dépôts collectés, 51,8 milliards de crédits distribués et un total de bilan de 141,9 milliards au 30 juin 2015.

Les données statistiques du secteur de la microfinance ont évolué comme indiqué dans le tableau ci-après :

Tableau 35 : CEMAC - Évolution de quelques indicateurs statistiques du secteur de la microfinance au 30 juin 2015

Indicateurs d'activité	31/12/2014	30/06/2015	Variation
Nombre de clients et membres	1 822 474	1 824 030	0,1 %
Nombre d'agences et guichets	1 675	1 675	-
Nombre de comptes de dépôts	2 166 760	2 182 091	1 %

Source : COBAC.

iii) Taux d'intérêts pratiqués dans le secteur

Les taux pratiqués sur les opérations d'intermédiation financière demeurent assez élevés, en dépit de l'intensification de la concurrence. Le taux de rémunération moyen des crédits (taux débiteur) oscille entre 18,0 % et 20,0 % hors taxe, avec des situations différentes d'un pays à l'autre.

Tableau 36 : CEMAC - Évolution du taux débiteur moyen

PAYS	31/12/2014	30/06/2015	Variation annuelle
Cameroun	20,6 %	20,6 %	-
République centrafricaine	19,0 %	25,0 %	32,0 %
Congo	12,7 %	13,6 %	7,0 %
Gabon	18,8 %	18,8 %	-
Guinée Équatoriale	-	-	-
Tchad	23,0 %	23,0 %	-
Moyenne CEMAC	**18,8 %**	**20,2 %**	**1,3 %**

Source : COBAC.

Ces taux excèdent ceux pratiqués par les établissements de crédit de la zone et peuvent être assimilés dans de nombreux cas, à des taux usuraires.

Toutefois, il y a lieu de souligner que le niveau élevé des taux débiteurs s'explique principalement par : i) les difficultés liées à la sélection et l'identification des risques, ii) les difficultés de prise et de réalisation des garanties, iii) la prééminence accordée aux découverts sur les crédits amortissables, et iv) l'absence d'une politique cohérente d'engagement.

Le taux créditeur moyen dans la CEMAC s'est élevé à 4,0 %. Les taux créditeurs moyens pratiqués par pays sont répartis comme suit :

Tableau 37 : CEMAC - Évolution du taux créditeur moyen

PAYS	31/12/2014	30/06/2015	Variation annuelle
Cameroun	2,3 %	2,4 %	0,1 %
République centrafricaine	4,0 %	4,0 %	-
Congo	5,1 %	5,1 %	-
Gabon	4,1 %	4,1 %	-
Guinée Équatoriale	-		-
Tchad	5,0 %	6,0 %	1,0 %
Moyenne CEMAC	**4,0 %**	**40 %**	**-**

Source : COBAC.

iv) Contribution à l'inclusion financière

L'activité des EMF reste encore marginale par rapport à celle des établissements de crédit comme on peut l'observer sur le tableau ci-dessous. Sa contribution au développement de l'inclusion financière demeure faible.

Tableau 38 : CEMAC – Comparaison activité EMF-Banques (En milliards de FCFA)

	Dépôts			Crédits bruts		
EMF	722,2	847,6	703,6	458,2	457,9	438,0
Banques	9 444,7	10 134,2	9 857,7	6 736,7	7 332,5	8 097,8
EMF+Banques	10 167,0	10 981,7	10 561,3	7 195,0	7 790,4	8 535,8
Part EMF/Total	**7,1%**	**7,7%**	**7,7%**	**6,4%**	**5,9%**	**5,1%**

Source : COBAC

Encadré : Cadre institutionnel et réglementaire de la microfinance dans la CEMAC

I - Définition et bref rappel historique

Le Groupe Consultatif pour l'Assistance aux plus Pauvres (GCAP), définit la microfinance comme un : "ensemble de services financiers et bancaires à destination des populations les plus pauvres". A ce titre, la microfinance est très souvent assimilée dans l'acception populaire au microcrédit.

A l'échelle de la CEMAC, la définition de la microfinance est plus large et revêt plutôt un caractère réglementaire. Elle réunit ainsi dans son champ d'application toutes les structures effectuant une activité d'épargne, de crédit ou d'offre de services financiers, autres que les établissements de crédit visés par la Convention du 17 janvier 1992 portant harmonisation de la réglementation bancaire dans les Etats de l'Afrique Centrale, au profit des populations évoluant pour l'essentiel en marge du système bancaire traditionnel. Ces structures sont dénommées établissements de microfinance (EMF).

Bien que sa prise en compte dans l'économie formelle et son assujettissement à la supervision de la Commission Bancaire soient de date récente, les origines de la microfinance dans la CEMAC remontent à plusieurs décennies. En effet, elle est apparue sous sa forme traditionnelle en 1963 au Cameroun, sous l'influence des missionnaires hollandais qui ont mis en place la première coopérative d'épargne et de crédit dénommée « Credit union ».

Ce n'est cependant qu'à la fin des années 80, avec les nombreuses faillites liées à la crise du secteur bancaire, l'impulsion donnée sur le plan international par les bailleurs de fonds internationaux, le renforcement de la liberté d'association et la mise en place de lois relatives aux sociétés coopératives, que la microfinance s'est généralisée dans la CEMAC. Cela s'est fait à travers notamment des institutions telles que le réseau CAMCCUL et les Mutuelles communautaires de croissance (MC2) au Cameroun, les MUCODEC au Congo et, plus récemment, l'UCEC de Pala au Tchad, et le Crédit Mutuel de Centrafrique.

Les entreprises de microfinance avaient alors un but essentiellement associatif ou coopératif. La propriété et la gestion de ces structures étaient collectives et le pouvoir équitablement réparti, l'objectif principal étant l'amélioration du niveau de vie des mutualistes. La réglementation régissant l'activité des établissements de microfinance, adoptée en 2002, est venue par la suite consacrer la création de nouvelles formes juridiques pour les EMF. Elle a ainsi entraîné un changement de la situation juridique d'un grand nombre de structures, qui se sont tournées progressivement vers la forme juridique de société anonyme, plus lucrative.

II - Typologie des EMF dans la CEMAC

Dans la CEMAC, les EMF peuvent être classés selon un ensemble de critères, notamment : i) l'appartenance ou non à un réseau et, ii) les populations et marchés-cibles.

Suivant le critère d'appartenance ou non à un réseau, certains EMF sont agréés de manière indépendante tandis que d'autres sont affiliés à des réseaux regroupés autour d'un organe faîtier qui joue un rôle de promotion, d'organisation, de formation et de contrôle des établissements affiliés.

Selon les populations et marchés-cibles, certains EMF évoluent en milieu rural, d'autres par contre visent une clientèle plus ou moins aisée et optent pour une implantation en milieu urbain.

Toutefois, le critère de classement par catégories reste le plus important et se décline comme suit :

- la première catégorie regroupe les établissements qui procèdent à la collecte de l'épargne de leurs membres, qu'ils emploient en opérations de crédit, exclusivement au profit de ceux-ci. La forme juridique autorisée est celle de coopérative, d'association, ou de mutuelle. En relation avec le type de forme juridique autorisée, il n'existe pas de capital social minimum exigé ;

- la deuxième catégorie concerne les établissements qui collectent l'épargne et accordent des crédits aux tiers. Le capital social minimum nécessaire pour exercer dans cette catégorie est fixé par la réglementation à 50 millions de francs CFA, et la forme juridique obligatoire est celle de société anonyme ;

- la troisième catégorie recense les établissements qui accordent des crédits aux tiers, sans exercer l'activité de collecte de l'épargne. Ces établissements peuvent prendre la forme juridique de société de micro-crédit, de projets, de société de crédits filières ou de sociétés.

III - Dispositif réglementaire

Le dispositif règlementaire qui encadre l'exercice et le contrôle de l'activité de microfinance dans la CEMAC, à savoir le règlement n° 01/02/CEMAC /UMAC/COBAC et les 21 normes prudentielles, a été adopté en avril 2002. Il est entré en vigueur en 2005 pour le règlement général, et en 2007 pour les normes prudentielles.

Ce dispositif a été complété en 2010 par :

- le règlement COBAC EMF-2010/01 relatif au Plan comptable des établissements de microfinance ;

- le règlement COBAC EMF-2010/02 relatif à l'organisation des comptabilités des établissements de microfinance ;

- l'instruction COBAC I-EMF 2010/01 relative à la comptabilisation des opérations de cession d'éléments d'actifs des EMF ;

- l'instruction COBAC EMF-2010/02 relative à la comptabilisation et au traitement prudentiel des opérations sur titres effectuées par les EMF ;

- l'instruction COBAC EMF-2010/03 portant liste, teneur, modèle, périodicité et modalité de présentation des états déclaratifs et obligation d'établissement et de publication des comptes annuels des EMF ;

- et en janvier 2013 et janvier 2016, respectivement par l'instruction I-EMF 2013/01 mettant en application le SESAME, logiciel de reporting et de traitement automatisé des déclarations périodiques des établissements de microfinance et l'instruction I-EMF 2015/02 mettant à jour le SESAME, par l'intégration de nouveaux états dans la liasse des états déclaratifs des EMF, dans le soucis de prendre en compte les données des EMF dans l'élaboration des statistiques monétaires et financières de la CEMAC.

A la demande du Secrétariat Général de la COBAC, une réforme générale du corpus réglementaire encadrant l'activité de microfinance dans la CEMAC a été engagée au cours du quatrième trimestre de l'année 2015. Cette réforme se traduira principalement par la modification et l'amendement de plusieurs textes existants. Elle portera également sur l'élaboration de plusieurs textes visant à couvrir certains volets non encore couverts de l'activité de microfinance.

La réforme réglementaire en cours porte sur :

- la refonte du Règlement n° 01/02/CEMAC/UMAC/COBAC encadrant l'activité de microfinance dans la CEMAC ;

- la mise à jour de certains ratios prudentiels, pour les mettre en harmonie avec les évolutions et les contraintes actuelles du secteur de la microfinance ;

- l'adoption d'un règlement sur le contrôle interne dans les EMF ;

- l'adoption d'un règlement sur le gouvernement d'entreprise dans les EMF ;

- l'adoption d'un règlement sur les diligences des commissaires aux comptes des EMF ;

- l'adoption de nouvelles normes prudentielles.

Deux autres projets de règlements sont également en cours d'étude. Il s'agit du projet de règlement instituant un fonds de garantie des dépôts des établissements de microfinance, et du projet de règlement portant modification du capital social des EMF dans la CEMAC.

IV - Dispositif de supervision des EMF

En droite ligne des principes fondamentaux d'un contrôle bancaire efficace, le dispositif de supervision des EMF dans la CEMAC repose sur deux types de contrôle : les contrôles sur place et les contrôles sur pièces.

Selon l'article 8 de la Décision COBAC D-2003/37 relative à l'organigramme du Secrétariat Général de la COBAC, le Département de la Microfinance a en charge le contrôle sur pièces des EMF et, en collaboration avec le Département de l'Inspection, le contrôle sur place desdits établissements.

S'agissant du contrôle sur pièces, pour une surveillance permanente optimale, deux outils essentiels sont utilisés au sein du Département de la microfinance de la COBAC, à savoir :

- le Plan Comptable des Etablissements de Microfinance (PCEMF) adopté en avril 2009 ;

- le Système d'Evaluation et de Supervision des Activités de Microfinance dans la CEMAC (SESAME) qui est organisé autour de deux applicatifs : une plateformweb et le logiciel SESAME proprement dit. Ce nouveau dispositif baptisé eSESAME, est opérationnel depuis le mois de juin 2015. En dépit de quelques difficultés rencontrées par certains établissements pour s'adapter à ce nouvel environnement, l'on enregistre une croissance progressive du nombre d'établissements qui procèdent au reporting réglementaire trimestriel via cette plateforme.

V - Principaux défis du secteur de la microfinance

Malgré son évolution notable au cours des dernières années, le secteur de la microfinance présente encore plusieurs vulnérabilités, parmi lesquelles :

- la faible diversification des produits : les produits offerts par les EMF portent principalement sur la collecte de l'épargne et l'octroi des crédits. L'on a récemment observé que les opérations de transferts d'argent et de change manuel, plus rémunératrices et moins risquées, tendent à se généraliser, au détriment des activités d'intermédiation financière plus favorables à l'inclusion financière et à la structuration des économies locales. Le pionnier et leader dans la zone est le groupe Express Union SA qui est implanté dans cinq pays de la Sous-région. Toutefois, de nombreux EMF, notamment au Cameroun, diversifient leurs activités en offrant une gamme variée de produits de bancassurance, en partenariat avec des maisons d'assurance locales, et se lancent progressivement dans la monétique ;

- le niveau élevé des coûts de transactions : les taux pratiqués sur les opérations d'intermédiation financière demeurent assez élevés, en dépit de l'intensification de la concurrence. Ils excèdent largement ceux pratiqués par

les établissements de crédit. En effet, le taux de rémunération moyen annuel des crédits (taux débiteur) oscille entre 18 % et 20 %, tandis que celui des dépôts (taux créditeur) s'élève à 4 % en moyenne. Le niveau élevé des taux débiteurs s'explique principalement par les difficultés liées à la sélection et à l'identification des risques, à la prise et à la réalisation de garanties, à la prééminence accordée aux découverts sur les crédits amortissables et à l'absence d'une politique cohérente de gestion des engagements ;

- la qualité du portefeuille de crédit : la croissance du volume des crédits distribués au cours des dernières années s'est accompagnée de la dégradation de la qualité du portefeuille de crédits des EMF, avec des situations contrastées d'un pays à l'autre. En effet, les créances douteuses représentent en moyenne entre 20 % et 30 % des crédits à la clientèle et les taux de provisionnement constitués demeurent faibles. Le Cameroun et le Tchad détiennent les taux de créances douteuses les plus élevés ;

- les problèmes de gouvernance et de viabilité : les diverses enquêtes récentes menées dans le secteur révèlent que les EMF sont globalement confrontés aux mêmes insuffisances qui ont trait principalement à la faiblesse des dispositifs de gouvernance, à l'absence de maîtrise des risques, à l'inefficacité des mécanismes de contrôle et à la mauvaise qualité des systèmes d'informations. De même, la question de la rentabilité est préoccupante, avec une incidence négative sur la situation financière des établissements ;

- le non-respect de la règlementation : sur le plan réglementaire, le principal constat est que bon nombre des mutations enregistrées dans le secteur se sont effectuées parfois en marge de la règlementation sur l'activité de microfinance. Il s'agit notamment de l'exercice sans agrément de l'activité de microfinance, de la fonction de dirigeant, de l'ouverture d'agences et de guichets, de l'entretien irrégulier de relations d'affaires avec des non membres et, surtout, de la mauvaise comptabilisation des créances douteuses (notamment le mauvais déclassement et le sous provisionnement des créances identifiées).

La résorption progressive, voire complète des faiblesses ci-dessus constitue le défi majeur du secteur de la microfinance, ce qui implique la mise en œuvre de diverses actions par les principaux acteurs du secteur que sont l'Autorité de supervision, les Autorités monétaires nationales et les EMF eux-mêmes. Il est en effet attendu de l'Autorité de supervision, à court terme, le renforcement du dispositif actuel de supervision des EMF et, à moyen terme, une réorientation du cadre actuel de supervision, à travers notamment un recentrage de la supervision vers les établissements de grande taille, qui concentrent le plus grand pourcentage d'activité.

Les actions à mettre en œuvre au niveau des Autorités monétaires nationales devraient porter sur la définition d'une politique économique incitative (notamment sur le plan fiscal), la mise en place d'un cadre juridique plus favorable à la réalisation des garanties retenues en couverture des crédits octroyés, et la définition et la maîtrise d'une stratégie de croissance du secteur afin de favoriser un meilleur encadrement de cette croissance.

Enfin, au niveau des EMF, outre leur mise en conformité avec les dispositions réglementaires, ils devraient adopter des modes de gestion susceptibles d'assurer leur pérennité, en agissant en particulier sur quatre leviers principaux : l'amélioration de la gouvernance, le renforcement de l'assise financière, la restauration de la rentabilité et un suivi plus rigoureux de la liquidité.

1.5.2. Marché financier de la CEMAC

1.5.2.1. Marché des titres publics par adjudication

Au cours de l'année 2015, le marché des titres publics émis par adjudications a été caractérisé par une hausse des montants levés par les Trésors publics. L'entrée de la Guinée Équatoriale sur le marché comme émetteur et le triplement des ressources mobilisées sur le compartiment des OTA justifient cette activité. Excepté le Congo, tous les autres pays de la CEMAC ont émis des titres sur ce marché.

1.5.2.1.1. Marché primaire

Sur l'ensemble de l'année 2015, 77 appels d'offres sur bons et obligations du Trésor assimilables ont été lancés en 2015 contre (44) l'année précédente, soit : 28 pour le Cameroun dont 6 déclarés infructueux, 4 pour la République Centrafricaine, 23 pour la République Gabonaise, 2 pour la Guinée Équatoriale et 20 pour le Tchad, dont un déclaré infructueux.

La valeur totale des émissions de BTA s'est établie à 430,1 milliards en 2015 contre 353,5 milliards en 2014. Le cumul des montants collectés depuis le lancement de ce marché en 2012 a atteint 1 392,3 milliards.

Les Trésors publics ont levé 125,1 milliards au Cameroun, 16 milliards en République Centrafricaine, 132 milliards au Gabon, 15 milliards en Guinée Équatoriale et 142 milliards au Tchad.

En 2015, les coûts des ressources mobilisées sur le compartiment des BTA, bien qu'ayant des évolutions assez erratiques, ont gardé une tendance haussière et se sont situés pour l'essentiel au-dessus du TIAO.

Les taux d'intérêt moyen pondérés (TIMP) sur les BTA ont évolué dans les fourchettes reprises ci-dessous :

- Cameroun : entre 1,73 % et 3,20 %, contre 1,30 % et 2,60 % en 2014 ;
- République Centrafricaine : entre 5,12 % et 5,50 %, contre 5,20 % et 5,50 % en 2014 ;
- Gabon : entre 2,16 % et 4,21 %, contre 1,80 % et 3,60 % en 2014 ;
- Guinée Équatoriale : entre 1,36 % et 2,36 % ;
- Tchad : entre 2,69 % et 3,50 %, contre 2,60 % et 2,90 % 2014.

Par ailleurs, les taux de couverture moyen des montants émis ont évolué dans les fourchettes suivantes :

- Cameroun : entre 70,40 % et 432,60 %, contre 126,00 % et 587,00 % en 2014 ;
- République Centrafricaine : entre 100,00 % et 120,00 %, contre 100,00 % en 2014 ;
- Gabon : entre 62,5 % et 371,00 %, contre 45,00 % et 201,0 % en 2014 ;
- Guinée Équatoriale : entre 300,00 % et 400,00 % ;
- Tchad : entre 33,30 % et 195,00 %, contre 120,00 % et 190,00 % en 2014.

Sur le compartiment des OTA, 9 émissions ont été lancées, dont 2 pour le Gabon et 7 pour le Tchad. Le volume cumulé des montants levés par ces deux Trésors nationaux s'est situé à 156,8 milliards, contre 47,1 milliards en 2014, dont 17,5 milliards pour le Gabon et 139,3 milliards pour le Tchad.

Le taux de couverture des OTA émis par adjudication pour le Gabon s'est situé entre 83,33 % et 100,00 % (entre 31,45 % et 74,40 % en 2014), et celui du Tchad a oscillé entre 67,00 % et 100,00 % (entre 31,45 % et 191,55 % en 2014).

Les Trésors publics ont honoré à bonne date l'ensemble de leurs engagements envers les souscripteurs en procédant au remboursement de 52 émissions pour un montant total de 363,9 milliards, soit 24 émissions du Trésor camerounais correspondant à 164 milliards, 4 émissions de la République Centrafricaine représentant le remboursement d'un montant total de 13,5 milliards, 14 émissions du Gabon pour un montant de 95,9 milliards et 10 émissions du Tchad pour un montant de 90,5 milliards.

Concernant les OTA, les Trésors publics du Cameroun et du Gabon ont payé des intérêts s'élevant respectivement à 1,3 milliard et 3,1 milliards à leurs échéances.

1.5.2.1.2. Marché secondaire

Le marché secondaire des titres publics s'est caractérisé par une contraction des achats-ventes et l'intensification des opérations de nantissement. Ainsi, 5 opérations de livraisons contre paiement ont été conclues et dénouées, contre 12 en 2014. Des volumes de 690 904 OTA d'une valeur nominale de 6,9 milliards et de 10 000 BTA d'une valeur nominale de 10 milliards ont été échangés.

En application de la Décision n°4 du CPM du 31 octobre 2013, relative aux actifs financiers admissibles en garantie des opérations de refinancement de la BEAC, les banques de la CEMAC ont nanti au profit de la Banque Centrale 11 150 000 Obligations du Trésor, émis par syndication, valant 105,3 milliards, 4 650 000 OTA pour une valeur de 46,5 milliards et 172 075 BTA évalués à 172 milliards.

1.5.2.2. Marché financier

1.5.2.2.1. BVMAC

Au 31 décembre 2015, la capitalisation boursière et obligataire de la BVMAC s'est située à 269,5 milliards de FCFA, soit 0,6 % du PIB de la CEMAC, en progression de 46,3 % par rapport à 2014.

Sur le compartiment obligataire, l'Etat du Gabon a émis un nouvel emprunt obligataire de 84 milliards de FCFA, au taux de 6,0 % et d'une maturité de 5 ans. En 2015, le nombre d'obligations cotées a atteint huit, en hausse par rapport à celui de 2014 qui était de six.

Tableau 39 : Obligations cotées à la BVMAC au 31 décembre 2015

Libellé	Émetteur	Année d'émission	Taux (en %)	Date de jouissance	Échéance	Nombre de titres	Montant émis (en milliards de FCFA)
Pétro Gabon 6 % brut 2010-2017	Pétro Gabon	2010	6,00	2010-8-02	2017-8-02	7000 00	7
BDEAC 5,5 % net 2010-2017	BDEAC	2010	5,50	2010-12-31	2017-12-31	18165 00	18,17
État Tchadien 6 % net 2011-2016	État Tchadien I	2011	6,00	2011-7-20	2016-7-20	100000 00	10
BGFI Holding 5 % brut 2013-2020	BGFI Holding C.	2013	5,00	nd	2020-1-13	8000 00	69
État Tchadien 6 % net 2013-2018	État Tchadien II	2013	6,00	2013-11-25	2018-11-25	31952 45	31,95
Alios Finance 6,25 % net 2014-2021	Alios Finance G.	2014	6,25	2014-8-08	2021-8-08	40000 00	40
Fagace 5,25 % net 2014-2019	FAGACE	2014	5,25	2014-10-09	2019-10-09	10000 00	10
EOG 6,00 % net 2015-2020	État Gabonais	2015	6,00	2015-9-29	2020-9-29	84616 53	84,62

Source : BVMAC

Sur le compartiment des actions, la SIAT est demeurée l'unique entreprise cotée sur cette place. Le prix annuel moyen de cette valeur a baissé de 1,7 % par rapport à l'année précédente, à 28 500 Francs CFA. Le nombre de transactions réalisées sur ce titre a fortement augmenté à 171 174, contre 380 en 2014. La valeur globale des échanges s'est élevée à 4,9 milliards de Francs CFA contre 11,0 millions un an plus tôt.

1.5.2.2.2. Activités de la Douala Stock Exchange (DSX)

A fin 2015, la capitalisation totale de la DSX s'est établie à 420,4 milliards F CFA, soit environ 1,0 % du PIB de la CEMAC, en progression de 17,9 % sur un an.

Sur le compartiment obligataire, aucun nouvel emprunt n'a été émis. Au 30 décembre 2015, la capitalisation s'est élevée à 254,4 milliards F CFA, contre 200,1 milliards à fin décembre 2014, soit une progression de 27,1 %.

Tableau 40 : Obligations cotées à la DSX au 31 décembre 2015

Libellé	Émetteur	Année d'émission	Taux (en %)	Date de jouissance	Échéance	Cours de référence (30/12/2015)	Montant émis (en milliards de FCFA)
État Camerounais 5,6% net 2010-2015	État Camerounais	2010	5,60	2015-12-30	2015-12-30	100,01%	200
BDEAC 5,5% net 2010-2017	BDEAC	2010	5,50	2010-12-31	2017-12-31	99,99%	11,82
État Tchadien 6% net 2013-2018	État Tchadien II	2013	6,00	2013-11-25	2018-11-25	99,99%	53,05
État Camerounais 5,9% net 2013-2018	État du Cameroun	2013	5,90	2013-10-29	2018-10-29	100,00%	80
Fagace 5,25% net 2014-2019	FAGACE	2014	5,25	2014-10-09	2019-10-09	99,99%	3,5
État Camerounais 5,5% net 2014-2019	État Camerounais	2014	5,50	2014-12-26	2019-12-26	100,00%	150

Source : BVMAC

Concernant le compartiment des actions de la DSX, aucune entrée en bourse n'a été enregistrée en 2015. Les valeurs SEMC et SOCAPALM ont progressé respectivement de 2,7 % et 18,9 % entre 2014 et 2015 tandis que celle de SAFACAM a perdu 14,0 % sur la même période.

Tableau 41 : Actions cotées à la DSX au 31 décembre 2015

Désignation	Date d'entrée à la cote	Part du capital social introduit (en %)	Cours initial à l'introduction	Cours de référence au 31/12/2014	Cours de référence au 30/12/2015
SEMC	30/06/2006	20	54 000	61 856	63 498
SAFACAM	09/08/2008	20	39 254	50 000	42 998
SOCAPALM	07/04/2009	20,3	39 891	18 506	22 000

Source : COBAC

2. Gouvernance

2.1. Organes de décision

2.1.1 Comité Ministériel

En 2015, le Comité Ministériel s'est réuni à cinq reprises[15]. Parmi les décisions importantes prises cette année figurent :

- la ratification des comptes définitifs de l'exercice 2014 qui se sont soldés par un résultat bénéficiaire de 25 107 859 684 francs CFA ;
- l'adoption du Règlement communautaire relatif à la supervision des holdings financières et à la surveillance transfrontalière ;
- la nomination de Monsieur Béchir DAYE comme membre du Comité de Politique Monétaire de la Banque Centrale, représentant la République du Tchad ;
- l'adoption du Règlement communautaire relatif aux opérations de pension-livrées sur le marché monétaire de la BEAC ;
- la nomination de Madame Denise Ingrid TOMBIDAM comme membre titulaire et Madame Pascaline PAZOAKO, comme membre suppléant, de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale, au titre de la représentation de la République Centrafricaine ;
- l'adoption du Règlement communautaire relatif au marché des titres de créances négociables de la CEMAC ;
- l'adoption du projet de budget du GABAC pour l'exercice 2016 à hauteur de 1 354 000 000 de francs CFA.

Le Comité Ministériel a en outre enregistré les changements suivants dans sa composition :

- au Cameroun, Monsieur Louis Paul MOTAZE, Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire a remplacé Monsieur Emmanuel NGANOU DJOUMESSI ;
- en République Centrafricaine, Monsieur ABDALLA HASSANE KADRE Ministre des Finances et du Budget a remplacé Monsieur BOUNANDELE KOUMBA ;
- en Guinée Equatoriale, Monsieur Miguel ENGONGA OBIANG EYANG, Ministre des Finances et du Budget a remplacé Monsieur Marcelino OWONO EDU ;
- au Tchad, Monsieur NGARLENAN DOCDJENGAR, Ministre des Finances et du Budget remplace Monsieur BEDOUMRA KORDJE.

[15] *27 mars 2015 à Yaoundé (réunion ordinaire), 04 mai 2015 à Yaoundé (réunion extraordinaire), 19 mai 2015 à Yaoundé (réunion extraordinaire), 22 septembre 2015 à Yaoundé (réunion extraordinaire) et 22 décembre 2015 à Yaoundé (réunion extraordinaire).*

2.1.2. Conseil d'Administration

En 2015, le Conseil d'Administration a tenu cinq réunions[16]. Parmi les décisions importantes prises, on peut retenir :

- l'approbation des comptes définitifs de la BEAC certifiés par les Commissaires aux Comptes pour l'exercice 2014 ;

- la délivrance d'un avis conforme pour les opérations de pension livrée sur le marché monétaire de la BEAC et la délivrance d'un avis conforme relatif au marché des titres de créances négociables de la CEMAC ;

- l'approbation du montant de la participation de la BEAC au capital de la BDEAC qui est passé de 78,9 milliards de francs CFA à 401,2 milliards de francs CFA ;

- l'adoption du budget révisé de la Banque pour l'exercice 2015 en recettes et en dépenses, à la somme de 344 634 millions de francs CFA ;

- le relèvement de 50 à 150 milliards de francs CFA du plafond de refinancement de la BDEAC dans les livres de la BEAC ;

- la revalorisation de 5 % du point indiciaire servant au calcul des salaires de base du personnel de la BEAC à compter du 1er janvier 2016 ;

- l'approbation du budget de la Banque Centrale pour l'exercice 2016 en recettes et en dépenses, à la somme de 381 780 millions de francs CFA.

Au cours de l'année 2015, la composition du Conseil d'Administration a été modifiée ainsi qu'il suit :

- en République Centrafricaine, Madame Evelyne LOUDEGUE a remplacé Monsieur Laurent NOMBISSOU en qualité d'Administrateur titulaire ;

- au Tchad, Monsieur NADJIBAYE KIMTO a remplacé Monsieur IDRISS BRAHIM MAHAMAT ITNO en qualité d'Administrateur titulaire.

2.1.3. Comité de Politique Monétaire

Au cours de l'année 2015 et conformément à l'article 6 de son règlement intérieur, le Comité de Politique Monétaire a tenu quatre sessions ordinaires[17]. Dans un contexte caractérisé, au plan international, par une reprise modérée de l'activité économique mondiale et le repli des cours des matières premières, l'une des principales décisions prises par le CPM a été la poursuite de sa politique accommodante à travers la baisse du TIAO de 50 points de base, à 2,45 % au cours de sa séance du 9 juillet 2015 et le relèvement sensible des objectifs monétaires et de crédit des Etats de la CEMAC.

En outre, le Comité a pris connaissance, à chacune de ses sessions, de la situation des réserves de change de la Banque Centrale et approuvé la stratégie de gestion de celles-ci. Enfin, au cours de sa session du 26 novembre 2015, le Comité a adopté le dispositif relatif à la politique générale de gestion des réserves officielles de change de la BEAC.

[16] *26 mars 2015 à Yaoundé (réunion ordinaire), 20 juillet 2015 à Yaoundé (réunion ordinaire), 20 juillet 2015 à Yaoundé (réunion ordinaire), 28 septembre 2015 à Yaoundé (réunion ordinaire) et 28 septembre 2015 à Yaoundé (réunion ordinaire).*

[17] *Le 25 mars 2015 à Yaoundé, le 9 juillet 2015 à Yaoundé, le 26 novembre 2015 à Yaoundé et le 17 décembre 2015 à Yaoundé.*

2.1.4. Comités Monétaires et Financiers Nationaux

Au cours de l'année 2015, les Comités Monétaires et Financiers Nationaux ont examiné l'environnement économique international et ses répercussions sur la situation économique, monétaire et financière des Etats. Ils ont autorisé les mobilisations de crédit de leur compétence et approuvé les dossiers à soumettre au Conseil d'Administration et au Comité de Politique Monétaire.

Enfin, ils ont entériné les décisions prises par le Gouverneur et les Directeurs Nationaux dans le cadre de leur délégation et subdélégation de pouvoirs. Ils ont également pris connaissance des résultats de l'exercice de surveillance multilatérale des Etats membres.

2.2. Organes de contrôle

2.2.1. Collège des censeurs

Le Collège des Censeurs s'est réuni deux fois au cours de l'exercice 2015 et a examiné les points relatifs au respect du taux de centralisation des avoirs extérieurs sur le Compte d'Opérations et au contrôle de l'exécution du budget 2014.

Au cours de l'année 2015, Messieurs Pascal FOURCAUT et François GIOVALUCCI ont remplacé respectivement Messieurs Anselme IMBERT et Pascal MACCIONI comme censeurs pour la France.

2.2.2. Comité d'Audit

En 2015, le Comité d'Audit a tenu cinq réunions. Parmi les points examinés cette année, figurent :

- l'arrêté des comptes au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014 ;
- l'adoption du rapport annuel de l'audit interne pour 2014 ;
- le suivi de la mise en œuvre des différentes recommandations des organes de contrôle interne et externe ;
- l'examen de l'état d'avancement du Plan de Réforme et de Modernisation (PRM) ;
- le suivi du programme de travail de la Direction Générale du Contrôle Général.

Par ailleurs, le Comité d'Audit a attiré l'attention sur l'importance qu'il y a à assurer une présentation adéquate des plus ou moins-values de cessions des titres d'investissement dans les états financiers.

2.2.3. Commissaires aux comptes

Au cours de l'exercice 2015, les cabinets Mazars Cameroun et KPMG Afrique Centrale ont examiné les comptes de la Banque Centrale clos au 31 décembre 2014 en tant que co-commissaires aux comptes de la BEAC, conformément à l'article 69 de ses Statuts. Ils ont déclaré les comptes de la Banque Centrale réguliers, sincères et reflétant une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice. A cette occasion, les Commissaires aux comptes ont rencontré le Comité d'Audit de la Banque Centrale. Leur opinion, ainsi que les rapports sur le Compte d'Opérations et sur la Salle des Marchés au titre de l'exercice 2014 ont été présentés au Conseil d'Administration, selon les dispositions de l'article 35 des Statuts.

Les Commissaires aux comptes ont également procédé à une revue intérimaire des comptes de la Banque Centrale au titre de l'exercice 2015. L'objectif de cette revue était d'alléger et d'orienter d'une manière efficiente les procédures d'examen et d'approbation des comptes de la Banque Centrale en fin d'exercice.

2.3. Autres organes

2.3.1. Conseils Nationaux de Crédit

Au Cameroun, le Conseil National de Crédit (CNC) a tenu quatre réunions dont deux sessions extraordinaires, les 22 janvier et 22 juillet 2015, et deux sessions ordinaires, respectivement les 14 septembre et 29 décembre 2015. Les travaux réalisés au cours de ces rencontres ont essentiellement porté sur :

- l'extension de la Loi sur le secret bancaire aux établissements de microfinance ;
- le développement et l'implémentation d'un indice des prix des services financiers ;
- la mise en production de la plateforme informatique intégrée de centralisation des informations financières (CIP-FIBANE-CASEMF[18]), actuellement déployée au sein des établissements de crédit.

Enfin, le CNC a été informé des travaux en cours au sein du Ministère du Commerce pour la création d'une bourse nationale des matières premières.

En **République Centrafricaine**, le CNC a tenu deux sessions ordinaires le 25 mars et le 3 juillet 2015. Les activités du CNC ont principalement été marquées par l'organisation d'un séminaire sur « la problématique du financement de l'économie centrafricaine : enjeux et perspectives », à l'issue duquel le Conseil a mis en place un comité de suivi des recommandations.

Au **Congo**, le CNC s'est réuni les 24 mars et 16 novembre 2015 à Brazzaville. Durant les travaux, les participants ont abordé plusieurs points parmi lesquels la situation du secteur bancaire. Ils ont notamment noté la bonne tenue de l'activité des banques congolaises en termes de dépôts et de crédits à fin novembre 2015, en dépit d'un contexte international morose. Dans le même temps, le Conseil s'est félicité de la situation financière et prudentielle des banques du Congo. Par ailleurs, le CNC a été informé des conclusions des travaux de la conférence sur l'inclusion financière tenue en mars 2015 à Brazzaville, organisée conjointement par la BEAC et le FMI.

Au **Gabon**, lors de ses sessions des 3 mars, 23 juillet et 4 novembre 2015, les membres du Conseil National du Crédit ont examiné divers points. Ils ont, entre autres, pris note de l'évolution de la situation économique et monétaire. A ces occasions, le CNC a relevé avec satisfaction la progression du total agrégé des bilans des banques installées sur le territoire gabonais.

En **Guinée Equatoriale**, au cours de leurs sessions des 5 mars, 24 juillet et 07 novembre 2015, le Conseil National du Crédit a abordé divers points, principalement l'examen et l'approbation du budget 2016. Il a également pris acte des résultats de l'étude sur le financement des PME par les établissements de crédit et de l'augmentation de 5,8 % des crédits à l'économie, passant de 945,1 à 1000 milliards.

Au **Tchad**, le Conseil National du Crédit s'est réuni le 7 mars 2015. Après avoir passé en revue les principales évolutions de la conjoncture internationale et domestique, il a examiné les demandes d'agrément de dirigeants des banques et des établissements de microfinance et d'ouverture d'agences. Le Conseil a réitéré sa

[18] *Centrale des Incidents de Paiement (CIP)- Fichier Bancaire Nationale des Entreprises (FIBANE)- Cadre de Suivi et d'Analyse des Etablissements de Micro-finance (CASEMF).*

demande pour l'accélération du processus d'ouverture de Dépôts de billets et monnaies dans les zones non desservies, afin d'accompagner les efforts d'extension des réseaux bancaires.

2.3.2. Comité de Balance des Paiements

Au cours de l'exercice 2015, trois pays membres ont tenu leur Comité National de la Balance des Paiements.

Au **Cameroun**, les données du secteur extérieur de l'année 2014 ont été validées par le Comité National de la Balance des paiements du 16 novembre 2015 à Yaoundé.

En **RCA**, le Comité National de la Balance des paiements s'est tenu le 14 décembre 2015 à Bangui pour valider les comptes extérieurs des exercices 2010, 2011 et 2012.

Au **Gabon** les balances des paiements des années 2007, 2008 et 2009 ont été approuvées lors du Comité National de la Balance des paiements du 27 avril 2015.

Le **Congo**, la **Guinée Equatoriale** et le **Tchad** n'ont pas tenu leur Comité National de la Balance des Paiements au cours de l'année 2015.

2.3.3. Comité de Stabilité Financière en Afrique Centrale

L'année 2015 a été caractérisée par le démarrage effectif des activités du Comité de Stabilité Financière en Afrique Centrale (CSF-AC). Conformément au Règlement N°04/CEMAC/UMAC/CM du 2 octobre 2012, le Comité a tenu ses deux réunions ordinaires les 29 avril et 27 novembre 2015 sous la présidence de Monsieur Lucas ABAGA NCHAMA, Gouverneur de la BEAC et Président statutaire.

Le Comité de Stabilité Financière en Afrique Centrale a procédé à une analyse des risques pesant sur le système financier, au regard de l'évolution de l'environnement économique international et sous-régional. En dépit de la baisse des cours des matières premières et des tensions sécuritaires dans certains Etats, les risques pesant sur le système financier se sont avérés dans l'ensemble maîtrisés, notamment grâce aux actions menées par les Etats membres, les institutions de supervision, de régulation, de normalisation et la Banque Centrale. Toutefois, eu égard aux interactions entre l'économie réelle et le secteur financier, le Comité a invité ses membres à une vigilance accrue et leur a adressé plusieurs recommandations spécifiques.

Par ailleurs, le Comité de Stabilité Financière en Afrique Centrale a procédé au cours de l'année 2015 à la mise en place de son Groupe d'Experts (GE) et a approuvé son plan d'actions 2015/2016. Ce plan vise à développer la politique macroprudentielle au sein de la CEMAC en approfondissant les cadres analytiques et opérationnels à travers : i) la détermination des indicateurs de stabilité financière ; ii) l'étude sur la faisabilité d'une cartographie des risques dans la CEMAC et par pays ; iii) l'identification des banques et établissements financiers d'importance systémique ; et iv) l'identification des instruments macroprudentiels appropriés.

III. Gestion et Coopération

1. Activités et projets de la BEAC

1.1. Recherche

En 2015, les travaux de recherche menés par la BEAC ont couverts deux volets comprenant le renforcement de l'efficacité de la politique monétaire de la BEAC et l'appui aux entités opérationnelles de la Banque dans la conception des outils d'aide à la décision.

Dans le domaine de la politique monétaire, les travaux ont donné lieu à la publication de plusieurs articles de recherche dans des domaines variés, notamment i) l'estimation d'une fonction de demande monnaie ; ii) les canaux de transmission de la politique monétaire et ; iii) la vitesse de circulation de la monnaie.

En ce qui concerne l'appui aux entités opérationnelles de la BEAC, les travaux ont essentiellement porté sur le renforcement des dispositifs de prévision macroéconomique et d'analyse conjoncturelle de la BEAC.

En matière de prévision macroéconomique, les travaux menés concernent la conception de deux modèles: un modèle d'équilibre général dynamique stochastique (DSGE) de simulation d'impact des décisions de politique monétaire, et un modèle de prévision à court terme des agrégats macroéconomiques (GPM).

S'agissant du renforcement du dispositif d'analyse conjoncturelle, les actions menées concernent la finalisation du dispositif d'enquêtes sur les coûts et conditions de crédit bancaire dans la CEMAC et la relance du dispositif de mise en place d'un Indicateur Composite des Activités Economiques (ICAE).

Par ailleurs afin de renforcer les capacités de ses chercheurs, la BEAC a signé le 2 mars 2015, un accord de coopération avec le Laboratoire d'Economie d'Orléans (LEO) en France. Les principaux axes de cet accord sont l'échange des données macroéconomiques monétaires et financières ainsi que les ressources documentaires.

1.2. Gestion des ressources humaines

Au 31 décembre 2015, l'effectif du personnel de la BEAC est resté stable à 2436 dont 328 Agents d'Encadrement Supérieur (AES) et 2108 Agents des Clauses et Conditions Générales (ACCG).

Tableau 42 : Evolution des effectifs du personnels de la BEAC par pays

	Effectifs		Variation		Répartition de l'effectif au 31/12/2015		
						Dont Cadres Supérieurs	
	31/12/2014 (a)	31/12/2015 (b)	Nombre (c)	% (d)	% (e)	Nombre (f)	% (g)
Services Centraux	559	549	- 10	- 1,8	22,5	138	5,7
COBAC	63	66	3	4,8	2,7	48	2
Cameroun	599	589	- 10	- 1,7	24,2	33	1,4
République Centrafricaine	154	161	7	4,5	6,6	17	0,7
Congo	320	325	5	1,6	13,3	25	1
Gabon	286	290	4	1,4	11,9	27	1,1
Guinée Equatoriale	167	193	26	15,6	7,9	17	0,7
Tchad	276	257	-19	- 7,4	10,6	21	0,9
Bureau de la BEAC à Paris	6	6	0	0	0,2	2	0,1
TOTAL	2430	2436	6	0,2	100	328	13,5

Source : BEAC

1.3. Renforcement des capacités

En 2015, les activités les plus importantes organisées par la Direction de la Formation ont porté sur la formation initiale de la 21ème Promotion des AES et la formation des agents de la Banque Centrale (cours internes, externes et stages). Dans le cadre de la coopération avec les autres institutions internationales, la Banque Centrale a participé à la sélection des candidats au Programme de formation au Master en Banque et Finance pour la session 2015/2016 en partenariat avec le CESAG, ainsi qu'à l'organisation du séminaire inaugural couplé à l'atelier de formation des Points Focaux du Programme BCEAO/BEAC/BCC de Renforcement des Capacités.

1.4. Audit et Contrôle

L'année 2015 a été marquée par l'achèvement du programme d'audit pluriannuel de 5 ans engagé en 2011 qui s'est soldé par un total de 48 missions d'audit dont 21 aux Services Centraux, 24 dans les Centres et 3 missions thématiques transversales dans le domaine des systèmes d'information.

S'agissant du plan d'audit 2015, treize (13) missions ont été réalisées sur les quatorze (14) prévues, dont six (06) au Siège, six (06) dans les Centres et une dans le domaine des systèmes d'information, concernant la revue des habilitations informatiques.

En dehors des missions d'audit proprement dites, la DGCG a également conduit cinq (05) enquêtes spéciales contre neuf (09) l'année précédente.

En ce qui concerne le désengorgement des caveaux de la Banque, l'année 2015 a connu la mise en place d'une cellule légère dédiée à la supervision des opérations de destruction de billets usés. Ainsi, au cours de l'année sous revue, 380 708 455 billets ont été détruits, contre 171 436 000 l'année précédente.

Enfin, le processus de recrutement des nouveaux Inspecteurs engagé par la Banque Centrale en 2013, pour accroî-

tre les effectifs de la DGCG, est arrivé à son terme en janvier 2015. L'effectif de la DGCG a de ce fait été augmenté de onze (11) nouveaux Inspecteurs, contribuant ainsi à renforcer l'efficacité ainsi que le professionnalisme de la DGCG.

1.5. Informatique et télécommunications

Au cours de l'année 2015, l'activité dans ce domaine a été marquée par la poursuite i) de la mise en œuvre des projets d'optimisation de SYSCOBEAC et de sécurisation des bases de données et ii) l'appui technique aux autres métiers dans le cadre de la finalisation de plusieurs projets notamment la Centrale des Incidents de Paiement (CIP), le Système Administratif et Actuariel de la Caisse de Retraite (SAACR), le Marché Monétaire et des Titres Publics à Souscription Libre (GAPP), l'Application de Gestion Intégrée de la Salle des Marchés (AGIS+), la balance des paiements (BdP6+) et la base des données économiques, monétaires et financières (BDEMF).

1.6. Affaires juridiques et contrats

Dans le cadre de son rôle d'appui et de conseil à l'ensemble des entités de la BEAC, le Département des Affaires Juridiques et des Contrats a enregistré 1484 saisines en 2015 des différentes unités opérationnelles de la Banque Centrale, ainsi que de certains Organismes internationaux et partenaires, contre 1 577 un an plus tôt.

Les avis et observations ont porté essentiellement sur les contrats et conventions, les procédures de passation des marchés, les dossiers du personnel, les saisies-attributions et voies d'exécution, et le suivi des contentieux et réclamations.

1.7. Investissement et patrimoine

L'année 2015 a été marquée par la poursuite des travaux de construction du bâtiment de la Banque à Abéché au Tchad et le lancement de la construction du futur Centre de la Banque à Ebebiyin, en Guinée Equatoriale.

2. Coopération régionale et internationale

2.1. Coopération régionale

2.1.1. Conférence des Chefs d'Etat

La Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC s'est réunie en session ordinaire le 6 mai 2015 à Libreville, sous la présidence de Son Excellence Monsieur Ali BONGO ONDIMBA, Président de la République Gabonaise, Président en exercice de la CEMAC.

Sur les questions économiques, la Conférence a rappelé l'obligation pour les Etats de contribuer sans entrave au budget de la Communauté et de reverser les produits de la Taxe Communautaire d'Intégration (TCI), en déconnectant le mécanisme de collecte des Trésors Nationaux. En ce qui concerne les négociations de l'Accord de Partenariat Economique (APE) entre l'Afrique Centrale et l'Union Européenne, les Chefs d'Etat ont chargé le Président Ali BONGO ONDIMBA de jouer le rôle de facilitateur des négociations en vue de la conclusion d'un APE régional, complet et équilibré. Les Chefs d'Etat ont adopté le projet de texte portant création, organisation et fonctionnement du Fonds Régional de l'Accord de Partenariat Economique (FORAPE). Enfin, la Conférence a pris acte de l'état des lieux du Programme Economique Régional (PER) et s'est prononcée en faveur de sa relecture en vue de son adaptation au contexte actuel.

Dans sa traditionnelle communication aux Chefs d'Etat, le Gouverneur de la BEAC, après avoir présenté l'évolution économique de la CEMAC en 2014 et les perspectives pour l'année 2015, a invité les Etats de la CEMAC à accélérer la diversification économique déjà amorcée, améliorer l'environnement des affaires, poursuivre la mise en œuvre du PER et approfondir l'intégration sous-régionale. Faisant le point des actions majeures entreprises depuis son installation, le Gouverneur de la BEAC a évoqué l'exécution : i) de la feuille de route fixée par les Chefs d'Etat de la CEMAC, ii) du Plan d'Action de la BEAC et du FMI, iii) du Plan de Réforme et de Modernisation de la BEAC à l'horizon 2014, et iv) des mesures destinées à renforcer le cadre de supervision de la COBAC et à améliorer le financement des économies de la CEMAC.

Au titre des mesures individuelles, la Conférence a nommé Messieurs : i) ABBAS MAHAMAT TOLLI, Président de la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC), ii) Armand Guy ZOUNGUERE-SOKAMBI, Vice-Président de la BDEAC, en remplacement de Monsieur André NZAPAYEKE, iii) BOUBAKARY YERIMA HALILOU, Secrétaire Général de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC), et iv) Maurice Christian OUANZIN, Secrétaire Général Adjoint de la COBAC.

2.1.2. Commission de la CEMAC

La Commission de la CEMAC, en collaboration avec la Fondation pour les Etudes et la Recherche sur le Développement International (FERDI), et avec l'appui financier de l'IDA à travers le Projet de Renforcement des Capacités des Institutions Régionales de la CEMAC, a organisé du 21 au 23 juillet 2015 à Yaoundé, République du Cameroun, un séminaire régional sur la réforme du dispositif de surveillance multilatérale en zone CEMAC.

A cette occasion, quatre nouveaux critères de premier rang ont été proposés : i) un solde budgétaire de référence intégrant une règle d'épargne financière sur ressources pétrolières, avec une cible de -1,5 % du PIB, ii) un taux d'endettement public inférieur ou égal à 70 % du PIB, associé à un mécanisme permettant de guider le rythme d'endettement, iii) une absence des arriérés de paiement, et iv) un taux d'inflation inférieur ou égal à 3 % en moyenne annuelle. Les indicateurs macroéconomiques ont été restructurés en cinq différents blocs (croissance, monnaie et prix, finances publiques, équilibre extérieur, système financier) de manière à faciliter leur interprétation pour en faire des signaux d'alerte quant aux différents risques qui pèsent sur la situation macroéconomique des pays membres de la CEMAC. Enfin, un accent particulier a été porté sur le rôle crucial du dispositif institutionnel dans le fonctionnement efficace de l'exercice de surveillance multilatérale.

2.1.3. COSUMAF

Au cours de l'année 2015, la COSUMAF, en sa qualité d'Autorité de tutelle du marché financier, a délivré des agréments aux intermédiaires de marché et des autorisations d'émission d'emprunts obligataires sur le marché financier régional. A ce titre, l'émission du nouvel emprunt obligataire par appel public à l'épargne de l'Etat du Gabon sur le marché financier de l'Afrique Centrale « EOG 6% net 2015-2020 » a été autorisée en juillet 2015. De même, l'emprunt obligataire par placement privé de la société Internet Gabon « IG TELECOM » d'un montant de deux milliards de francs CFA a été enregistré par la COSUMAF, conformément aux dispositions réglementaires en vigueur qui prévoient que les opérations d'emprunt obligataire par placement privé sont dispensées de visa.

L'année 2015 a également été marquée par l'admission de la COSUMAF comme signataire de l'Accord multilatéral sur la consultation, la coopération et l'échange d'informations (MMoU[19]) et son adhésion à l'Organisation Internationale des Commissions des Valeurs (OICV). La présence de la COSUMAF en tant que membre de cette organisation est un gage de conformité du système de régulation du marché financier de la CEMAC aux bonnes pratiques et aux standards internationaux.

Enfin, d'importants textes réglementaires ont été adoptés dans le cadre de la mise en application du Règlement Général de la COSUMAF et du Règlement n°001/14/CEMAC-UMAC-CM du 25 avril 2014 portant institution d'un régime d'inscription en compte des valeurs mobilières et autres instruments financiers dans la CEMAC. Ces textes d'application sont relatifs notamment aux procédures de ramassage des titres, à la comptabilité des titres du Dépositaire Central, à la comptabilité des teneurs de compte, et à l'agrément des établissements de crédit en qualité d'intervenant sur le marché financier.

2.1.4. Zone Franc

Les Ministres de l'Economie et des Finances, les Gouverneurs des Banques Centrales et les Présidents des Institutions Régionales des Etats membres de la Zone Franc se sont réunis le 10 avril 2015 à Bamako et le 2 octobre 2015 à Paris, respectivement sous la présidence de Monsieur Mamadou Igor DIARRA, Ministre de l'Economie et des Finances de la République du Mali et de Monsieur

[19] *Multilateral Memorandum of Understanding*

Michel SAPIN, Ministre des Finances et des Comptes Publics de la République Française.

Concernant l'intégration régionale, les Ministres de l'Economie et des Finances, les Gouverneurs des Banques Centrales et les Présidents des Institutions Régionales des Etats membres de la Zone Franc ont examiné les conclusions de l'étude sur l'intégration des marchés des capitaux en Zone Franc.

Les Ministres ont également examiné d'autres sujets d'intérêt commun, notamment les initiatives en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, ainsi que les enjeux des négociations sur le climat (COP 21) du 30 novembre au 11 décembre 2015 à Paris.

2.1.5. Rencontres BEAC/BCEAO

Les réflexions sur l'intégration financière de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) et la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) se sont poursuivies du 3 au 5 août 2015 à Yaoundé. Les volets relatifs à la stratégie de mise en œuvre du projet d'interconnexion des systèmes de règlement et de paiement des zones UEMOA et CEMAC ainsi que le programme d'échange de billets francs CFA entre la BCEAO et la BEAC ont été abordés au cours de cette rencontre.

2.1.6. Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique

La BEAC a participé à la quarante-huitième Conférence des Ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de la Commission Economique des Nations-Unies pour l'Afrique (CEA), qui s'est tenue du 25 au 31 mars 2015 à Addis-Abeba, en Ethiopie, sur le thème : « Mise en œuvre de l'Agenda 2063 : planification, mobilisation et financement au service du développement». Tout en réaffirmant leur appui total à l'Agenda 2063 qui devrait servir de vision pour la transformation structurelle de l'Afrique au cours des cinquante prochaines années, les Ministres ont souligné la nécessité d'intégrer cet agenda dans les plans régionaux et nationaux de développement, et de redynamiser et renforcer les institutions statistiques panafricaines existantes afin d'appuyer l'exécution du premier plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063.

2.1.7. Association des Banques Centrales Africaines

La 38ème Réunion Ordinaire du Conseil des Gouverneurs de l'Association des Banques Centrales Africaines (ABCA) s'est tenue le 14 août 2015 à Malabo, en Guinée Equatoriale. Ont pris part à cette rencontre, 31 Banques Centrales membres, ainsi que des institutions africaines et internationales.

La réunion du Conseil des Gouverneurs a été précédée, le 13 août 2015, par un symposium sur le thème « l'indépendance des Banques Centrales: mythe ou réalité ».

Avant de procéder à l'examen de l'ordre du jour, le Conseil des Gouverneurs a suivi deux présentations de l'Institut Africain pour les envois de fonds des migrants « African Institute for Remittances (AIR) » et d'Afreximbank sur le programme de dépôts qu'elle offre aux Banques Centrales, « Afreximbank's Central Bank Deposit Programme (CENDEP) ». Le Conseil des Gouverneurs a pris note de la demande formulée par la Commission de l'Union Africaine pour un appui et une collaboration entre les Banques Centrales et l'Institut Africain pour les envois de fonds des migrants, ainsi que l'offre de cooptation de l'ABCA comme membre permanent du Conseil d'Administration et du Forum Consultatif de l'Institut. Par ailleurs, il a été convenu que les Banques Centrales intéressées par le programme d'Afreximbank relatif

aux dépôts des Banques Centrales poursuivent les échanges avec cette institution.

A l'issue des délibérations, le Conseil des Gouverneurs a : i) adopté le Rapport et la Stratégie conjointe Commission de l'Union Africaine et Association des Banques Centrales Africaines pour la création de la Banque Centrale Africaine (ABCA), ii) pris acte du rapport d'étape sur la mise en œuvre du Programme de Coopération Monétaire de l'Afrique (PCMA) en 2014, iii) demandé la mise en place d'un Groupe d'Experts des Banques Centrales membres du Bureau de l'ABCA, chargé d'affiner les critères de convergence macroéconomique, en termes de définition et de mesure, et d'assurer leur harmonisation avec les plans sous-régional et continental, dans un délai d'un an, iv) pris acte de la passation de la présidence de la Communauté des Superviseurs Bancaires Africains (CSBA) à la BEAC, v) adopté les Statuts amendés de l'ABCA, vi) appuyé les recommandations du Bureau relatives à la représentation de l'Afrique dans les organes de gouvernance du FMI, vii) décidé de retenir comme thème du symposium pour l'année 2016 : « Abandon des politiques monétaires non conventionnelles : implications pour la politique monétaire en Afrique », et viii) élu Monsieur Lucas ABAGA NCHAMA, Gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale et Monsieur Godwin Emefiele, Gouverneur de la Central Bank of Nigeria, respectivement Président et Vice-Président de l'ABCA pour l'exercice 2015-2016.

2.2. Coopération internationale

2.2.1. Fonds Monétaire International

En 2015, les services du FMI ont effectué trois missions dans la CEMAC dans le cadre : i) de l'évaluation du système financier de la CEMAC, ii) des consultations au titre de l'Article IV des statuts du Fonds avec les institutions régionales de la CEMAC et iii) de l'évaluation du dispositif de sauvegarde.

Concernant le Programme d'Evaluation du Système Financier (PESF), bien que le risque d'une crise financière systémique apparaisse faible à court terme, la mission a identifié des poches de vulnérabilité dans le secteur financier de la CEMAC. Face à cette situation, elle a recommandé notamment : i) la réforme de la politique monétaire et de la gestion des réserves de changes, ii) la mise en place de centrales d'informations financières efficientes, iii) le renforcement des capacités de la COBAC, et iv) la mise en œuvre d'une supervision bancaire axée sur les risques.

A l'issue des deux autres missions, des recommandations ont été formulées dans les domaines de la politique monétaire, des finances publiques, de l'intégration régionale et de la gouvernance ainsi que sur le secteur financier.

S'agissant de la politique monétaire, il a été recommandé d'accélérer les réformes engagées pour dynamiser le marché interbancaire, notamment via l'approbation récente du règlement relatif aux opérations de pension livrée et l'abandon progressif du financement des États à travers les avances statutaires de façon à favoriser le développement des marchés de titres publics.

Le FMI a préconisé l'accélération de la réforme des finances publiques, en vue d'une harmonisation des procédures budgétaires. Par ailleurs, la réforme en cours du cadre de surveillance régionale devrait être accélérée afin de disposer de mécanismes de suivi et de contrôle budgétaire performants.

En ce qui concerne l'intégration régionale, l'Institution de Bretton Woods a conseillé de fournir des efforts pour assurer la libre circulation des biens et des personnes et de promouvoir les projets intégrateurs. En outre, la Commission de la CEMAC a été encouragée à militer en faveur des négociations pour un accord de partenariat régional avec l'Union Européenne.

Enfin, en matière de gouvernance des institutions de la CEMAC, la BEAC devrait accélérer la mise en œuvre des recommandations de sauvegarde pour renforcer sa gouvernance et son contrôle interne.

Pour ce qui est du secteur financier, le FMI a préconisé l'accélération des mesures en faveur d'un meilleur recyclage de la liquidité entre les banques afin d'éviter que l'expansion monétaire liée à l'augmentation des objectifs de refinancement des banques n'affecte davantage les grands équilibres macroéconomiques. Parallèlement, tout en appliquant rigoureusement la réglementation microprudentielle, des indicateurs pertinents de suivi des risques systémiques devraient être identifiés.

Pour sa part, la Conférence régionale de haut niveau sur le thème « Finance pour tous : Promouvoir l'inclusion financière en Afrique Centrale » organisée conjointement par la BEAC et le FMI le 23 mars 2015 à Brazzaville a permis : i) d'identifier les obstacles à l'accès aux services financiers pour les PME et les populations modestes, ii) d'examiner le rôle des institutions de microfinance et la gestion des risques de supervision en faveur du développement des services financiers innovants, et iii) de formuler des recommandations concrètes pour la promotion de l'inclusion financière en Afrique Centrale.

2.2.2. Groupe de la Banque Africaine de Développement

La BEAC a pris part aux Assemblées annuelles 2015 de la Banque Africaine de Développement (BAD) qui se sont tenues du 25 au 29 mai 2015 à Abidjan en Côte d'Ivoire sur le thème : « L'Afrique et le nouveau paysage mondial ». L'un des temps forts de ces Assemblées a été l'élection du Dr Akinwumi Ayodeji ADESINA en qualité de Président de la BAD.

En marge des Assemblées annuelles, des rencontres ont été organisées sur des thèmes variés, notamment i) le financement et le développement des marchés de capitaux en monnaie locale ; ii) les réformes relatives au climat d'investissement et ; iii) les compétences et la technologie pour la transformation économique de l'Afrique.

3. Comptes de la BEAC

Au 31 décembre 2015, le total du bilan de la Banque Centrale s'est établi à 9 389 690 715 130 francs CFA contre 10 360 572 570 097 francs CFA au 31 décembre 2014, soit une baisse de 9,4 %.

Le bénéfice net avant affectation s'est chiffré à 160 795 077 437 francs CFA contre 25 107 859 684 francs CFA réalisés au cours de l'exercice précédent, soit une progression de 540,4 %.

3.1. Bilan

3.1.1. Actif

- Avoirs extérieurs à vue

Les avoirs extérieurs à vue sont constitués des avoirs en Compte d'Opérations (y compris le Compte Spécial de Nivellement) ouvert auprès du Trésor français, des soldes des comptes ouverts auprès des correspondants et de l'encaisse des billets étrangers (essentiellement des billets euro). Au 31 décembre 2015, ils se sont fixés à 3 371 466 868 294 francs CFA contre 3 827 707 243 941 francs CFA un an plus tôt, soit une diminution de 11,9 %.

L'encaisse des billets étrangers détenus par la Banque Centrale s'est inscrite à la hausse à 86 091 440 038 francs CFA au 31 décembre 2015, contre 41 241 433 755 francs CFA un an plus tôt.

Le solde du poste Correspondant Hors Zone d'Emission s'est établi à - 2 941 342 947 francs CFA au 31 décembre 2015 contre - 61 130 234 416 un an plus tôt, soit une amélioration de 58 188 891 469.

Le Compte d'Opérations (y compris le Compte Spécial de Nivellement), principale composante des disponibilités extérieures à vue, est revenu à 3 288 316 771 203 francs CFA contre 3 847 596 044 602 francs CFA un an auparavant, soit un recul de 14,54 %.

- Autres avoirs extérieurs

Les autres avoirs extérieurs comprennent « les comptes chez les correspondants étrangers » et « les opérations sur le marché financier ». Au 31 décembre 2015, le solde de cette rubrique résulte essentiellement des comptes courants chez les correspondants étrangers et s'est situé à 2 527 968 596 295 francs CFA contre 4 244 117 781 165 francs CFA un an plus tôt, soit une baisse de 40,4 %. Cette baisse est consécutive à la cession partielle du portefeuille de titres d'investissement pour abonder le Compte d'Opérations, afin d'être conforme à l'exigence de la quotité obligatoire de 50 % des avoirs extérieurs nets.

- Encaisse-or

Au 31 décembre 2015, le stock d'or de la Banque Centrale exprimé en quantité, est resté inchangé à 178 395,417 onces. En revanche, la valeur de ce stock s'est appréciée à 129 209 182 860 francs CFA contre 116 296 485 697 francs CFA au 31 décembre 2014, en hausse de 11,1 %.

- Fonds Monétaire International

Ce poste comprend la position de réserve (souscription de la quote-part en devises par les Etats) et les avoirs en DTS dont les montants se sont élevés

respectivement à 109 176 510 029 francs CFA et 200 057 360 215 francs CFA au 31 décembre 2015, contre 102 356 243 347 francs CFA et 189 160 045 796 francs CFA au 31 décembre 2014. La variation à la hausse de 6,1 % observée sur ce poste est liée aux ajustements de valeurs effectués mensuellement en 2015.

- Créances

Les créances sur les banques ont augmenté de 183,7 %, passant de 109 923 201 694 francs CFA à fin 2014 à 311 888 403 265 francs CFA un an plus tard. Les créances sur les trésors nationaux ont, quant à elles, connu une variation à la hausse de 73,3 % et se sont élevés à 2 214 090 215 072 francs CFA au 31 décembre 2015.

3.1.2. Passif

- Billets et pièces en circulation

Ce poste représente essentiellement les engagements de la BEAC à l'égard du public et, de façon marginale, vis-à-vis des établissements de crédit pour la partie de la monnaie fiduciaire qu'ils détiennent sous forme d'encaisses. Il est ressorti à 3 008 098 592 603 francs CFA au 31 décembre 2015 contre 2 999 492 531 767 francs CFA au 31 décembre 2014, soit une hausse de 0,3 % en relation essentiellement avec l'évolution de l'activité économique.

- Trésors et Comptables Publics Nationaux

Les dépôts des Trésors et comptables publics sont analysés à travers deux types de comptes :

- les comptes courants, non rémunérés à partir desquels les différents Trésors et comptables publics effectuent leurs opérations ;

- les comptes de dépôt qui sont des placements rémunérés et qui comprennent : i) les dépôts spéciaux dont la maturité est d'un mois, ii) les fonds de stabilisation des recettes budgétaires, avec une maturité de six mois et iii) les fonds de réserves pour les générations futures d'une maturité de cinq ans et dont les intérêts sont capitalisés.

Les comptes courants se sont situés à 771 867 191 158 francs CFA au 31 décembre 2015 contre 898 148 875 837 de francs CFA au 31 décembre 2014.

Le fonds de stabilisation des recettes budgétaires a baissé de 30,39 %, revenant à 70 963 431 118 francs CFA au 31 décembre 2015 contre 101 945 922 150 francs CFA un an auparavant.

Le fonds de réserve pour les générations futures a diminué de 34,21 %, revenant de 1 170 387 662 991 francs CFA au 31 décembre 2014 à 770 031 903 991 francs CFA au 31 décembre 2015.

Les dépôts spéciaux se sont établis à 750 101 327 325 francs CFA au 31 décembre 2015 contre 582 178 939 217 francs CFA au 31 décembre 2014.

- Comptes des banques et institutions financières

Cette rubrique regroupe les dépôts des institutions financières étrangères (FMI, BIRD, Paierie de France, etc.) auprès de la BEAC, les dépôts des

établissements de crédit de la Zone et leurs placements à la Banque Centrale. Le solde de ces comptes s'est établi à 2 683 904 593 089 francs CFA au 31 décembre 2015, contre 3 564 401 306 632 de francs CFA au 31 décembre 2014, soit une diminution de 24,7 %.

- Autres Comptes courants

Les autres comptes courants regroupent des comptes ouverts au nom de certains organismes ou sociétés d'intérêt public qui, du fait de leur activité, ne peuvent être classés dans l'une des rubriques précédentes. La valeur de ce poste est ressortie à 149 763 145 823 francs CFA au 31 décembre 2015 contre 118 232 230 351 francs CFA au 31 décembre 2014.

- FMI – Allocations de DTS

Le montant des allocations de DTS a progressé de 424 223 007 505 francs CFA au 31 décembre 2014 à 452 490 106 309 francs CFA au 31 décembre 2015, soit une croissance de 6,7 % en relation avec les ajustements de valeur du DTS.

- Emprunts et dettes à long et moyen terme

Sont enregistrés dans ce poste, les emprunts contractés auprès de la Banque Mondiale (IDA) pour le financement du projet de réforme des systèmes de paiement et de règlement de la Zone CEMAC et du projet de renforcement des capacités des organismes sous régionaux (UGRIF). L'encours de ce poste s'est élevé à 15 009 575 629 francs CFA au 31 décembre 2015.

- Provisions

Ce poste comprend les provisions pour risques et charges, les provisions pour indemnités de départ, les provisions pour pertes de change. Son montant s'est élevé à 12 788 139 005 francs CFA au 31 décembre 2015 contre 11 377 598 878 francs CFA au 31 décembre 2014, soit une appréciation de 12,4 %.

- Réserves

Cette rubrique est constituée des réserves statutaires, des réserves des Etats membres, des réserves de garantie de change sur les avoirs en Compte d'Opérations, des réserves pour investissements immobiliers, des réserves de dévaluation/réévaluation et des réserves de variation des avoirs gérés par la Salle des Marchés. Le solde de ce poste s'est établi à 402 083 441 244 francs CFA au 31 décembre 2015 contre 322 126 232 735 francs CFA au 31 décembre 2014.

- Capital, primes et fonds de dotation

Le capital souscrit en indivision entre les Etats membres est resté stable à 88 000 000 000 de francs CFA au 31 décembre 2015.

Les fonds de dotation qui s'élèvent à 3 507 313 350 francs CFA correspondent à la valeur des terrains reçus des Etats membres à titre gracieux pour la construction d'édifices devant abriter les représentations de la BEAC.

Tableau 43 : Evolution du bilan de la Banque Centrale
(en francs CFA)

ACTIF	31/12/2014	31/12/2015
Disponibilités Extérieures	**8 071 825 025 106**	**5 899 435 464 589**
Avoirs extérieurs à vue	**3 827 707 243 941**	**3 371 466 868 294**
Billets Etrangers	41 241 433 755	86 091 440 038
Correspondants Hors Zone d'Emission	- 61 130 234 416	- 2 941 342 947
Trésor français	3 847 596 044 602	3 288 316 771 203
Compte d'Opérations	3 709 225 851 613	3 288 316 771 202
Compte Spécial de Nivellement	138 370 192 989	1
Autres avoirs extérieurs (SDM)	**4 244 117 781 165**	**2 527 968 596 295**
Comptes Courants Chez correspondants étrangers	4 244 117 781 165	2 527 968 596 295
Opérations sur le Marché Financier	0	0
Encaisses-or	**116 296 485 697**	**129 209 182 860**
Fonds Monétaire International	**291 516 289 143**	**309 233 870 244**
Quote–part en devises	102 356 243 347	109 176 510 029
Avoirs en D.T.S.	189 160 045 796	200 057 360 215
Créances sur les banques	**109 923 201 694**	**311 888 403 265**
Concours du Marché Monétaire	**80 420 000 000**	**273 557 000 000**
Guichet A : Appels d'Offres et pensions	80 420 000 000	3 508 000 000
Guichet B : Avances à Moyen Terme	29 503 201 694	34 823 403 265
Créances sur les Trésors nationaux	**1 277 797 793 698**	**2 214 090 215 072**
Avances en comptes courants	1 188 999 782 853	1 983 909 600 801
Avances exceptionnelles	4 930 894 463	146 313 497 889
Crédits à économie consolidés sur l'Etat	83 867 116 382	83 867 116 382
Contrepartie des Allocations de DTS versées aux Etats	173 964 218 079	186 047 264 506
Valeurs Immobilisées	**251 637 751 584**	**283 841 098 953**
Immobilisations Financières	**56 192 033 448**	**78 110 476 209**
Créances sur le Personnel	31 704 879 325	34 831 147 003
Créances sur les autres Banques Centrales	0	0
Participations	24 141 810 673	42 730 338 280
Autres Immobilisations Financières	345 343 450	548 990 926
Immobilisations Incorporelles	**11 519 302 189**	**14 060 552 887**
Immobilisations Corporelles	**179 443 816 581**	**185 637 967 400**
Autres Immobilisations	**4 482 599 366**	**6 032 102 457**
Autres Actifs	**41 968 027 527**	**25 485 247 103**
Débiteurs Divers	**25 643 777 569**	**30 459 968 538**
Avances diverses au personnel	3 787 429 978	3 867 890 572
Autres Débiteurs Divers	178 884 294	20 351 166
Comptes de régularisations – Actif	21 677 463 297	26 571 726 800
TOTAL DE L'ACTIF	**10 360 572 570 097**	**9 389 690 715 130**
PASSIF		
Billets et monnaies en circulation	**2 999 492 531 767**	**3 008 098 592 603**
Trésors et comptables publics Nationaux	**2 752 661 400 195**	**2 362 963 853 592**
Compte courants	898 148 875 837	771 867 191 158
Compte de Stabilisation des Recettes Budg.	101 945 922 150	70 963 431 118
Fonds de Réserves pour Générations Futures	1 170 387 662 991	770 031 903 991
Dépôts spéciaux	582 178 939 217	750 101 327 325
Banques et Institutions financières	**3 564 401 306 632**	**2 683 904 593 089**
Banques et institutions étrangères	97 637 973 357	103 902 935 498
Banques et Institutions Financières de la Zone	3 466 763 333 275	2 580 001 657 591
Comptes courants	2 351 711 911 647	1 508 989 235 963
Dépôts et placement sur le Marché Monétaire	55 421 628	55 421 628
Comptes de Réserves obligatoires	1 114 996 000 000	1 070 957 000 000
Autres comptes courants	**118 232 230 351**	**149 763 145 823**
FMI – Allocations DTS	**424 223 007 505**	**452 490 106 309**
Emprunts et Dettes à long et moyen terme	**12 108 214 685**	**12 108 214 685**
Autres passifs	**0**	**0**
Provisions	**11 377 598 878**	**12 788 139 005**
Report à nouveau	**0**	**0**
Réserves	**322 126 232 735**	**402 083 441 244**
Capital, Primes d'Augmentation	**91 507 313 350**	**91 507 313 350**
Créditeurs Divers	**34 377 651 976**	**29 392 227 640**
Transferts Non Dénoués	**43 247 250**	**1 290 771 605**
Comptes de Régularisations – Passif	**4 913 975 089**	**19 603 877 804**
Compte de Résultat	**25 107 859 684**	**160 795 077 437**
TOTAL PASSIF	**10 360 572 570 097**	**9 389 690 715 130**

3.2. Compte de résultat

3.2.1. Produits

- Produits sur avoirs extérieurs

Les produits sur les avoirs extérieurs se sont établis à 280 003 964 025 francs CFA au 31 décembre 2015, dont 21 206 951 075 francs CFA pour le Compte d'Opérations (y compris le Compte Spécial de Nivellement) contre 152 939 251 301 francs CFA pour l'exercice clos au 31 décembre 2014, soit une hausse de 83,1 %.

- Produits sur opérations avec la clientèle

Les produits sur opérations avec la clientèle regroupent les intérêts sur les concours aux Trésors et les intérêts sur les concours aux établissements de crédit. Ils sont passés de 23 918 770 322 francs CFA au 31 décembre 2014, à 47 101 567 145 francs CFA en 2015, soit une hausse de 96,9 %.

- Produits sur opérations avec les institutions financières

Ce poste regroupe les intérêts et commissions reçus du FMI et des institutions financières. Ces produits sont en diminution sur la période de référence, revenant de 1 931 011 francs CFA au 31 décembre 2014 à 1 090 380 francs CFA au 31 décembre 2015.

- Autres produits d'exploitation et produits exceptionnels

Ce poste regroupe les produits et intérêts divers qui se sont élevés à 16 411 201 722 francs CFA au 31 décembre 2015, contre 12 884 944 500 francs CFA au 31 décembre 2014.

Tableau 44 : Evolution des Produits (en francs CFA)

	31 décembre 2014	31 décembre 2015	Variation en %
Produits sur avoirs extérieurs	152 939 251 301	280 003 964 025	83,1
Produits sur opérations clients	23 918 770 322	47 101 567 145	96,9
Produits sur opérations avec les Institutions Financières	1 931 011	1 090 380	- 43,5
Reprises des provisions	2 613 923 150	4 091 713 828	56,5
Autres produits	12 884 944 500	16 411 201 722	27,4
Autres produits financiers	1 854 602	1 524 000	- 17,8
Autres produits d'exploitation	11 873 644 113	15 710 480 853	32,3
Produits exceptionnels	1 009 445 785	699 196 869	- 30,7
TOTAL	**192 358 820 284**	**347 609 537 100**	**80,7**

Source : BEAC

3.2.2. Charges

- Charges sur avoirs extérieurs

Les charges sur avoirs extérieurs se sont établies à 40 814 071 845 francs CFA au 31 décembre 2015, soit une augmentation de 12,4 % par rapport à l'année précédente, correspondant aux primes payées lors de l'acquisition des titres de créances par la Salle des Marchés.

- Charges sur opérations avec la clientèle

Les charges sur opérations avec la clientèle se sont établies à 4 668 096 122 francs CFA au 31 décembre 2015, contre 6 181 802 611 francs CFA au 31 décembre 2014 (- 24,5 %), en rapport avec la baisse des taux appliqués par la BEAC.

- Charges sur opérations avec les institutions financières

Elles se sont élevées à 38 258 724 francs CFA au 31 décembre 2015, contre 48 521 618 francs CFA un an auparavant, soit une régression de 21,2 %

Tableau 45 : Evolution des Charges (en francs CFA)

	31 décembre 2014	31 décembre 2015	Variation (en %)
Charges financières	42 538 810 205	45 520 426 691	7,0
Charges sur avoirs extérieurs	36 308 485 976	40 814 071 845	12,4
Charges sur opérations clients	6 181 802 611	4 668 096 122	- 24,5
Charges sur opérations avec les Institutions financières	48 521 618	38 258 724	- 21,2
Frais Généraux	101 515 959 737	113 275 006 394	11,6
Charges exceptionnelles	1 596 238 347	488 491 047	- 69,4
Total charges	**145 651 008 289**	**159 283 924 132**	**9,4**
Amortissements et provisions	**21 599 952 311**	**27 530 535 531**	**27,5**
Amortissements	16 165 648 708	17 396 636 621	7,6
Provisions	5 434 303 603	10 133 898 910	86,5
TOTAL	**167 250 960 600**	**186 814 459 663**	**11,7**

Source : BEAC

- **Résultat net**

Le bénéfice net de la Banque Centrale avant toute affectation, constaté à la fin de l'année 2015 s'est établi à 160 795 077 437 francs CFA contre 25 107 859 684 francs CFA pour l'exercice précédent.

Tableau 46: Compte de résultat de l'exercice 2015 (en francs CFA)

Charges		Produits	
Charges financières	45 520 426 691	Produits sur avoirs extérieurs	280 003 964 025
Charges sur avoirs extérieurs	40 814 071 845	Produits sur opérations clients	47 101 567 145
Charges sur opérations clients	4 668 096 122	***Produits sur opérations avec***	
Charges sur opérations avec les		***les Institutions Financières***	**1 090 380**
Institutions financières	**38 258 724**	Reprises des provisions	4 091 713 828
Frais Généraux	113 275 006 394	*Autres produits*	16 411 201 722
Charges exceptionnelles	488 491 047	*Autres produits financiers*	1 524 000
Total charges	**159 283 924 132**	*Autres produits d'exploitation*	15 710 480 853
Amortissements et provisions	**27 530 535 531**	*Produits exceptionnels*	699 196 869
Amortissements	17 396 636 621		
Provisions	10 133 898 910		
Total charges	**186 814 459 663**		
Bénéfice à affecter	**160 795 077 437**		
TOTAL GENERAL	**347 609 537 100**	**TOTAL GENERAL**	**347 609 537 100**

Source : BEAC

3.3. Rapport des Commissaires aux comptes

Les comptes de la Banque Centrales sont contrôlés et certifiés par deux Commissaires aux Comptes choisis par le Conseil d'Administration parmi les cabinets de réputation internationale, par appel d'offres, pour un mandat de trois (3) ans renouvelable une fois. Le champ d'investigation des commissaires aux comptes couvre chaque année le contrôle des opérations des Services centraux, du Bureau de la BEAC à Paris de chacune des six Directions Nationales.

Le collège actuel des Commissaire aux Comptes comprend les cabinets MAZARS Cameroun et KPMG Afrique Centrale. Le rapport général incluant leur opinion sur les comptes de l'exercice 2015, ainsi que les vérifications et informations spécifiques est présenté en annexe.

Annexes

SOMMAIRE DES ANNEXES

A1. Composition des organes Statutaires de Décision et de contrôle au 31 décembre 2015 119
- Le Comité Ministériel 119
- Le Conseil d'Administration 121
- Le Comité de Politique Monétaire 124
- Le Collège des Censeurs 126
- Le Comité d'Audit 127

A2. Organigramme de la BEAC au 31 décembre 2015 129
A3. Rapport des commissaires aux comptes 130
A4. Contacts de la BEAC 132
A5-A11. Principaux indicateurs économiques, financiers et sociaux des Etats membre de la CEMAC 134
A12. Taux de croissance réelle des principaux partenaires commerciaux 141
A13a. Taux d'inflation en moyenne annuelle des pays de la CEMAC 142
A13b. Taux d'inflation en glissement annuel des pays de la CEMAC 142
A14. Taux d'inflation en moyenne annuelle des principaux partenaires 143
A15. Tableau des Opérations Financières des Etats de la CEMAC 144
A16. Principales exportations (FOB) de la CEMAC 145
A17. Principales exportations (FOB) du Cameroun 146
A18. Principales exportations (FOB) de la République Centrafricaine 147
A19. Principales exportations (FOB) du Congo 148
A20. Principales exportations (FOB) du Gabon 149
A21. Principales exportations (FOB) de la Guinée Equatoriale 150
A22. Principales exportations (FOB) du Tchad 151
A23. Solde extérieur courant (transferts officiels inclus) 152
A24. Dette publique extérieure consolidée des Etats de la CEMAC 153
A25. Taux d'endettement public extérieur (dette publique extérieure/PIB) 154
A26. Variations du taux de change du F CFA par rapport aux principales devises 155
A27a. Indice composite du TCER des Etats de la CEMAC 156
A27b. Variation de l'indice composite du TCER des Etats de la CEMAC 156
A27c. Variation de l'indice composite du TCER des exportations des Etats de la CEMAC 156
A27d. Variation de l'indice composite du TCER des importations des Etats de la CEMAC 156
A28. Cours mondiaux des principales matières premières exportées par la CEMAC 157
A29. Production pétrolière et minière 158
A30. Production agricole vivrière 159
A31. Production d'élevage 160
A32. Production agricole d'exportation 161
A33. Production et exportation de bois tropicaux 162
A34. Plafonds des avances aux Trésors nationaux, objectifs de refinancement et utilisations 163
A35. Evolution du taux de couverture extérieure de la monnaie 164
A36. Evolution des concours de la BEAC aux établissements de crédit et des placements des banques et CCP sur le marché monétaire 165
A37. Evolution des taux d'intérêt de la BEAC et des conditions de banque 167
A38. Evolution des coefficients et du taux de rémunération des réserves obligatoires 168
A39. Versements et prélèvements des banques et des comptables publics 169
A40. Circulation fiduciaire des Etats de la Zone par mois 170
A41. Encaisses des Etats de la CEMAC par mois 171
A42. Billets de la zone d'émission exportés hors de leur territoire d'émission 172
A43. Evolution comparée des encaisses et de la circulation fiduciaire moyennes 173
A44. Stock des billets et pièces détruits 174
A45. Récapitulatif des destructions de billets usés 175
A46. Evolution des effectifs de la BEAC par pays ou centre 176
A47. Décomposition des résultats de la Salle des marchés de la BEAC 177
A48. Résultats financiers de la Salle des marchés de la BEAC 178
A49. Situation comptable de la BEAC 180

A1. Composition des Organes Statutaires de Décision et de Contrôle au 31 décembre 2015

1 - LE COMITE MINISTERIEL

(au 31 décembre 2015)

PRESIDENT

M. **ALAMINE OUSMANE MEY**
Ministre des Finances– Cameroun

MEMBRES

Ministres représentant la République du Cameroun

M. **ALAMINE OUSMANE MEY**
Ministre des Finances

M. **Louis Paul MOTAZE**
Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire

Ministres représentant la République Centrafricaine

M. **ABDALLA HASSANE KADRE**
Ministre des Finances et du Budget

Mme **Florence LIMBIO**
Ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération Internationale

Ministres représentant la République du Congo

M. **Gilbert ONDONGO**
Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie, des Finances, du Plan, du Portefeuille Public et de l'Intégration

M. **Raphaël MOKOKO**
Ministre Délégué auprès du Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie, des Finances, du Plan, du Portefeuille Public et de l'Intégration

Ministres représentant la République gabonaise

M. **Régis IMMONGAULT TATANGANI**
Ministre de l'Economie, de l'Emploi et du Développement Durable

M. **Christian MAGNAGNA**
Ministre du Budget, des Comptes Publics et de la Fonction Publique

Ministres représentant la République de Guinée Equatoriale

M. **Miguel ENGONGA OBIANG EYANG**
Ministre des Finances et du Budget

M. **Baltasar ENGONGA EDJO'O**
Ministre d'Etat, Conseiller à la Présidence, Chargé de l'Intégration Régionale

Ministres représentant la République du Tchad

M. **NGARLENAN DOCDJENGAR**
Ministre des Finances et du Budget

M. **AZIZ MAHAMAT SALEH**
Ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération Internationale.

OBSERVATEURS
(au 31 décembre 2015)

M. **Pierre MOUSSA**
Président de la Commission de la CEMAC - BANGUI

M. **HALILOU YERIMA BOUBAKARY**
Secrétaire Général de la COBAC - LIBREVILLE

M. **Rafael TUNG NSUE**
Président de la Commission du Marché Financier de l'Afrique Centrale - Libreville

M. **Désiré Geoffroy MBOCK**
Secrétaire Permanent du Groupe d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique Centrale - BANGUI

RAPPORTEUR DU COMITE MINISTERIEL

M. **Lucas ABAGA NCHAMA**
Gouverneur de la BEAC

Suppléant :

M. **TAHIR HAMID NGUILIN**
Vice-Gouverneur de la BEAC

Autres participants, membres du Gouvernement de la BEAC :

M. **Daniel NGASSIKI**, Secrétaire Général de la BEAC

M. **Jean Michel MONAYONG NKOUMOU**, Directeur Général du Contrôle Général de la BEAC

M. **Joachim LEMA OKILI,** Directeur Général des Etudes, Finances et Relations Internationales de la BEAC

M. **ABOUBAKAR SALAO**, Directeur Général de l'Exploitation de la BEAC

2 - LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

(au 31 décembre 2015)

Président : M. **ALAMINE OUSMANE MEY**
Ministre des Finances – Cameroun

Rapporteur : M. **Lucas ABAGA NCHAMA**
Gouverneur de la BEAC

Administrateurs représentant la République du Cameroun

Titulaires : M. **Sylvester MOH TAGONGHO**
Directeur Général du Trésor et de la Coopération Financière et Monétaire par intérim - Ministère des Finances

M. …….. (A pourvoir)

Suppléants : M. **Henri NONO**
Directeur des Affaires Générales – Ministère des Travaux Publics

M. **Jean TCHOFFO**
Secrétaire Général du Ministère des Marchés Publics

Administrateurs représentant la République Centrafricaine

Titulaires : Mme **Evelyne LOUDEGUE**
Chargé de mission en matière de trésorerie, banques, institutions financières internationales et partenaires techniques financiers

M. **Abdraman NDEKOMISSO**
Directeur Général de la Programmation Economique

Suppléants : M. …….. (A pourvoir)

M. **Alexis NGOMBA**
Chargé de mission en matière de politique budgétaire au Ministère des Finances et du Budget.

Administrateurs représentant la République du Congo

Titulaires : M. **Jean Raymond DIRAT**
Directeur de Cabinet du Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie, des Finances, du Budget, du Portefeuille Public et de l'Intégration

M. **Albert NGONDO**
Directeur Général du Trésor

Suppléants : M. **Jean-Claude NGAMBOU**
Conseiller aux Institutions financières nationales et à la monnaie, du Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie, des Finances, du Budget, du Portefeuille Public et de l'Intégration

M. **Félix BOUENO**
Economiste, Coordonnateur du Plan gouvernemental sur les réformes de la gestion des Finances publiques

Administrateurs représentant la République gabonaise

Titulaires : M. **René Hilaire ADIAHENO**
Inspecteur général des finances

M. **Jean-Baptiste NGOLO ALLINI**
Directeur Général de l'Economie et de la Politique Fiscale, Ministère du Développement durable, de l'Economie, de la Promotion des Investissements et de la Prospective

Suppléants : M. **Richard MBOUMBA**
Secrétaire Général -Adjoint au Ministère du Travail

M. **MEYE BEKOUROU**
Inspecteur Général des finances

Administrateurs représentant la République de Guinée Equatoriale

Titulaires : M. **Ambrosio ESONO ANGUE**
Directeur de la Comptabilité Publique

M. **Luciano ELA EBANG**
Administrateur Général Adjoint de la Caisse Autonome de l'Amortissement de la Dette Publique

Suppléants : Mme. **Ana NZANG OBIANG**

Administrateurs représentant la République du Tchad

Titulaires : M **NADJIBAYE KIMTO**
Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique

M. **AKHOUNA KASSER**
Cadre au Ministère des Finances et du Budget

Suppléants : M. **LAGRE ABDELMADJID**
Directeur de la Comptabilité Publique

M. **MOUSTAPHA MAHAMAT MOUSTAPHA**
Directeur de la dette

Administrateurs représentant la République Française

Titulaires : M. **Guillaume CHABERT**
Chef du Service des Affaires Multilatérales et du Développement au sein de la Direction Générale du Trésor et de la Politique Economique – Ministère de l'Economie et des Finances

M. **Bruno CABRILLAC**
Directeur des Etudes et des Relations Internationales et Européennes – Banque de France

Suppléants : M. **Samuel GOLDSTEIN**
Chef du Bureau « Afrique Subsaharienne et Agence Française de Développement » au sein du Service Affaires Multilatérales et du Développement – Direction Générale du Trésor et de la Politique Economique, Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Emploi

M. **Françoise DRUMETZ**
Directrice de la Coopération Extérieure à la Banque de France

SECRÉTARIAT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. **Nicaise NGUEMA OBIANG**
Responsable du Secrétariat des Conseils,
Chef de Département de l'Organisation, des Affaires Administratives, de la Réglementation et de la Cellule de Gestion Administrative des Marchés

M. **Pierre-Emmanuel NKOA AYISSI**
Chef de Cabinet du Gouverneur, BEAC

3 - LE COMITE DE POLITIQUE MONETAIRE

(au 31 décembre 2015)

Président : M. **Lucas ABAGA NCHAMA**
Gouverneur de la BEAC

Suppléant : M. **TAHIR HAMID NGUILIN**
Vice-Gouverneur de la BEAC

Rapporteur : M. **Joachim LEMA OKILI**
Directeur Général des Etudes, Finances et Relations Internationales de la BEAC

MEMBRES DELIBERANTS

République du Cameroun

M. **Jean-Marie Benoît MANI**
Directeur National de la BEAC

M. **Lazare BELA**
Directeur des Affaires Economiques – Ministère des Finances

République Centrafricaine

M. **Ali CHAÏBOU**
Directeur National de la BEAC

M. **Gervais-Magloire DOUNGOUPOU**
Coordonnateur de la Cellule de Suivi des Réformes Economiques et Financières (CS-REF) au Ministère des Finances et du Budget

République du Congo

M. **Cédric Jovial ONDAYE EBAUH**
Directeur National de la BEAC

M. **Roger GOSSAKI**
Directeur Général de la Monnaie et du Crédit - Ministère de l'Economie, des Finances, du Plan, du Portefeuille Public et de l'Intégration

République Gabonaise

M. **Denis MEPOREWA**
Directeur National de la BEAC

M. **Bernard BOROBO**
Professeur d'Economie - Université Omar BONGO ONDIMBA de Libreville

République de Guinée Equatoriale

M. **EBE MOLINA Ivan Bacale**
Directeur National de la BEAC

République du Tchad

M. **MAHAMAT ALLAMINE BOURMA TREYE**
Directeur National de la BEAC

M. **BECHIR DAYE**
Directeur des Affaires Financières et Monétaires - Ministère des Finances et du Budget

République Française

M. **Pascal FOURCAUT**
Conseiller Financier pour l'Afrique- Direction Générale du Trésor - Ministère de l'Economie et des Finances - France

4 - LE COLLEGE DES CENSEURS

(au 31 décembre 2015)

Titulaire :		……. (A pourvoir) ……..
Suppléant :	M.	**Salomon Francis MEKE** Agent Comptable Central du Trésor – Ministère des Finances Yaoundé
Titulaire :	M.	**Louis ALEKA-RYBERT** Conseiller Financier du Ministre du Développement Durable, de l'Economie, de la Promotion des Investissements et de la Prospective - Gabon
Suppléant :	Mme	**Natacha OYOUOMI** Agent Comptable à Gabon Télévision
Titulaire :	M.	**Pascal FOURCAUT** Conseiller Financier pour l'Afrique - Direction Générale du Trésor, Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Emploi 139, rue de Bercy – 75742 Paris CEDEX 12
Suppléant :	M.	**François GIOVALUCCHI** Chef du Service Economique Régional pour les Pays d'Afrique Centrale – Ambassade de France au Cameroun Yaoundé

5 - LE COMITE D'AUDIT

(au 31 décembre 2015)

PRÉSIDENT

M. **ABDRAMAN NDEKOMISSO**

MEMBRES

Représentant la République du Cameroun

Titulaire : M. .....

Suppléant : M. **Salomon Francis MEKE**
Agent Comptable Central du Trésor – Ministère des Finances
Yaoundé

Représentant la République du Congo

Titulaire : M. **Jean Raymond DIRAT**
Directeur de Cabinet du Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie, des Finances, du Plan, du Portefeuille Public et de l'Intégration

Suppléant : M. **Félix BOUENO**
Economiste, Coordonnateur du Plan gouvernemental sur les réformes de la gestion des Finances publiques

Représentant la République Gabonaise

Titulaire : M. **Louis ALEKA-RYBERT**
Conseiller Financier du Ministre du Développement Durable, de l'Economie, de la Promotion des Investissements et de la Prospective - Gabon

Suppléant : Mme **Natacha OYOUOMI**
Agent Comptable à Gabon Télévision

Représentant la République de Guinée Equatoriale

M. **Ambrosio ESONO ANGUE**
Directeur de la Comptabilité Publique

M. **Luciano ELA EBANG**
Administrateur Général Adjoint de la Caisse Autonome de l'Amortissement de la Dette Publique
Administrateur de la BEAC

Représentant la République du Tchad

M. AKHOUNA KASSER
Cadre au Ministère des Finances et du Budget

Représentant la République Française

Titulaire : M. **Pascal FOURCAUT**
Conseiller Financier pour l'Afrique - Direction Générale du Trésor, Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Emploi
139, rue de Bercy – 75742 Paris CEDEX 12

Suppléant : M. **François GIOVALUCCHI**
Chef du Service Economique Régional pour les Pays d'Afrique Centrale – Ambassade de France au Cameroun
Yaoundé

MEMBRES INDEPENDANTS

M. **Jérôme SCHMIDT**
Inspecteur à la Banque de France

M. **Patrick HUGUES**
(Membre Indépendant suppléant)

A2. ORGANIGRAMME DE LA BEAC
AU 31 DECEMBRE 2015

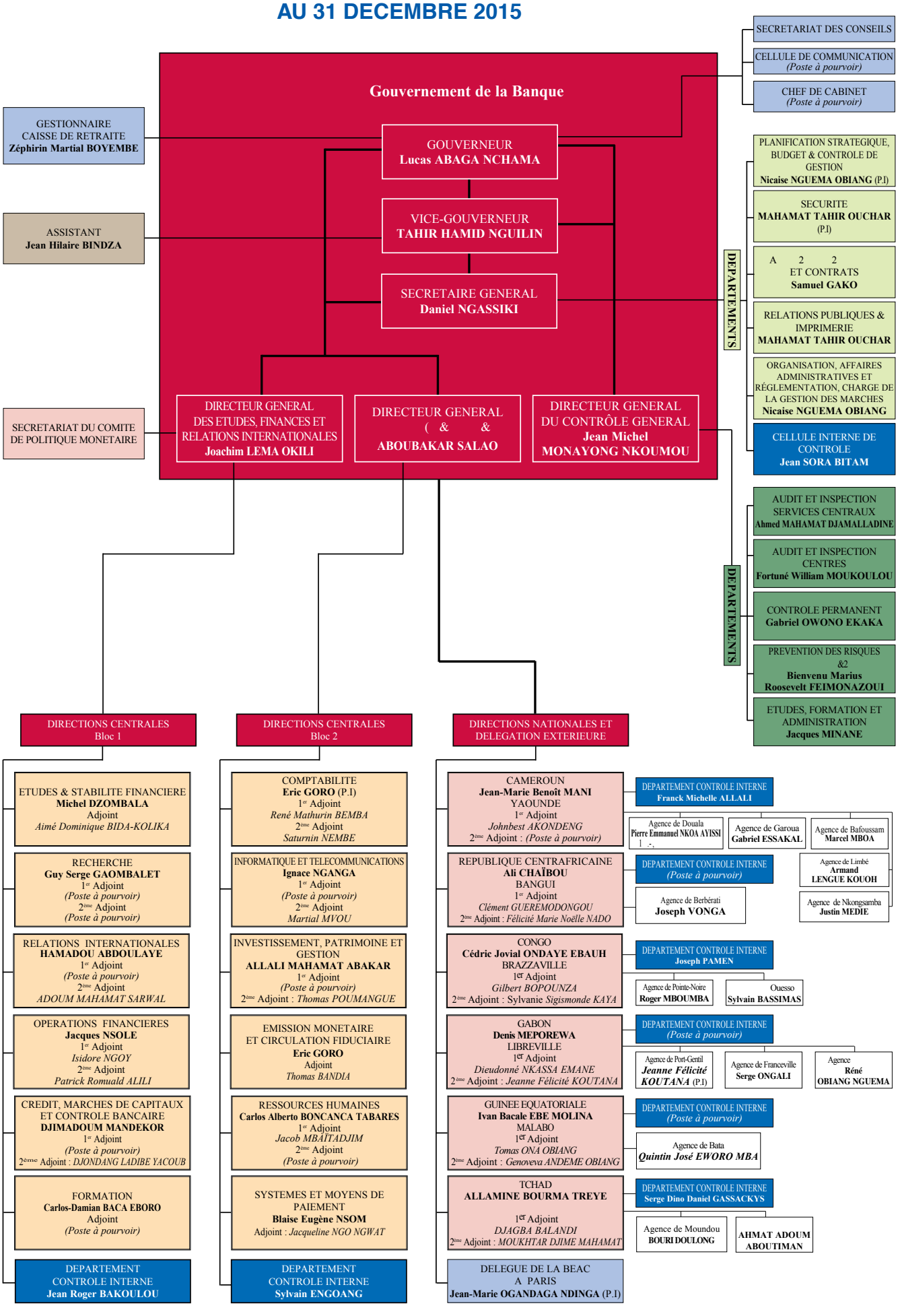

A3. RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Période du 1er janvier au 31 décembre 2015
Au Conseil d'Administration
Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC)

Mesdames, Messieurs

En exécution de la mission du commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration et, conformément à notre lettre de mission, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la BEAC, tels qu'ils sont joints au présent rapport et faisant ressortir un total bilan de francs CFA 9 389 691 millions et un résultat net bénéficiaire de francs CFA 160 795 millions ;

- les vérifications et informations contenues dans le rapport annuel, établi conformément à l'article 47 des Statuts de la Banque et portant sur la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2015.

Les comptes annuels de l'exercice ont été préparés et arrêtés sous la responsabilité du Gouvernement de la Banque et doivent être approuvés par le Conseil d'Administration conformément à l'article 35 des Statuts. Ces comptes seront ensuite ratifiés par le Comité Ministériel de l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale. Notre responsabilité est d'exprimer, sur la base de notre audit, une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels de votre Banque en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires dans le cadre des normes internationales d'audit (ISA) édictées par la Fédération Internationale des Experts Comptables (IFAC). Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes de la période ne comportent pas d'anomalies significatives.

Une mission de commissariat aux comptes consiste à examiner, sur la base des sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans les comptes de la période. Elle consiste également à évaluer les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes de la période et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que le contrôle auquel nous avons procédé fournit une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels de la BEAC au 31 décembre 2015 sont, au regard des principes et méthodes comptables décrits dans les notes annexes aux états financiers, réguliers et sincères, et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la BEAC à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'information présentée dans la note 6 « Autres avoirs extérieurs » des annexes aux comptes

annuels, qui expose le contexte de la cession d'une partie du portefeuille d'investissement au cours de l'exercice 2015, le traitement comptable retenu et l'impact sur les comptes.

2. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques du rapport annuel. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport annuel du Gouverneur sur la situation financière au 31 décembre 2015.

Nous avons également rapproché le résultat dégagé par la Salle des Marchés et celui retracé dans la comptabilité générale. Il ressort que, le résultat de francs CFA 90 197 millions mis en évidence dans la comptabilité auxiliaire de la Salle des Marchés est concordant avec celui reporté dans les états financiers au 31 décembre 2015. A cet effet, nous avons produit un rapport de contrôle de la Salle des Marchés.

Yaoundé, le 18 mars 2016

Les Commissaires aux Comptes

KPMG Afrique Centrale

René LIBONG
Associé

MAZARS CAMEROUN

Jules Alain NJALL BIKOK
Associé

A4. CONTACTS DE LA BEAC

SIEGE SOCIAL ET SERVICES CENTRAUX

B.P. 1917 - Yaoundé - Cameroun
Indicatif international 237
Téléphone : 22 23 40 30 ; 22 23 40 60 ; 22 23 35 73
Télex : 88343 KN - 88505 KN ; Télécopie : 22 23 33 29 ; 22 23 33 50
www.beac.int
E-mail : beac@beac.int

CAMEROUN

Indicatif international 237

Yaoundé (Direction Nationale)
B.P. 83 - Tél. 22 23 39 39 ; 22 23 05 11 ; 22 23 33 90
Télécopie : 22 23 33 80
Télex : 88204 KN et 88556 KN
E-mail : beacyde@beac.int

Douala
B.P. 1747 - Tél. 33 42 33 24 ; 33 42 36 55 ; 33 42 31 65
Télécopie : 33 42 36 47
Télex : 55257 KN : 55003 KN
E-mail : beacdla@beac.int

Garoua
B.P. 105 - Tél. 22 27 13 45 ; 22 27 14 99
Télécopie : 22 27 30 72
Télex : 70602 KN et 70786
E-mail : beacgou@beac.int

Bafoussam
B.P. 971 - Tél. 33 44 17 57 ; 33 44 14 32
Télécopie : 33 44 29 84 ; 33 44 36 62
Télex : 40044 KN ; 40045 KN
E-mail : beacbaf@beac.int

Limbé
B.P. 50 - Tél. 33 33 22 30 ; 33 33 24 88
Télécopie : 33 33 25 93
Télex : 30243 KN et 30302
E-mail : beaclim@beac.int

Nkongsamba
B.P. 242 - Tél. 33 49 13 98 ; 33 49 34 68
Télécopie : 33 49 40 72
Télex : 62285 KN et 62406 KN
E-mail : beacnkg@beac.int

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Indicatif international 236

Bangui (Direction Nationale)
B.P. 851 - Tél. 21 61 24 00 ; 21 61 24 05 ; 21 61 24 10
Télécopie : 21 61 19 95 ; 21 61 58 53
Télex : 5236 RC
E-mail : beacbgf@beac.int

Berberati
B.P. 190 - Tél. 22 21 93 33
Télécopie : 22 21 93 45
E-mail : beacbti@beac.int

CONGO

Indicatif international 242

Brazzaville (Direction Nationale)
B.P. 126 - Tél. 222 81 36 84 ; 222 81 10 73 ; 81 10 93 ; 044 55 65 55 ; 069 65 65 16
Télécopie : 222 81 10 94
Télex : 5313 KG
E-mail : beacbzv@beac.int

Pointe-Noire
B.P. 751 - Tél. 222 94 07 68 ; 222 94 13 68 ; 222 94 30 18
Télécopie : 222 94 11 76
Télex : 8444 KG et 8212 KG
E-mail : beacpnr@beac.int

Ouesso
B.P. 05 – Tél. 066 00 0909 ; 055 47 0091
055 47 00 92
Télécopie : 7098 (VSAT BEAC)
Télex : 7098 (VSAT BEAC)
E-mail : beacouesso@beac.int

GABON
Indicatif international 241

Libreville (Direction Nationale)
B.P. 112 - Tél. 76 13 52 ; 76 02 06 ;
76 11 05
Télécopie : 74 45 63 ; 77 54 06
Télex : 5215 GO
E-mail : beaclbv@beac.int

Port-Gentil
B.P. 540 - Tél. 55 00 74 ; 55 00 73
Télécopie : 55 59 67
Télex : 8215 GO
E-mail : beacpog@beac.int

Franceville
B.P. 129 - Tél. 67 70 40
Télécopie : 67 74 57
Télex : 6704 GO
E-mail : beacfcv@beac.int

Oyem
B.P. 489 - Tél. 98 65 45 ; 98 65 46
Télécopie : 98 65 47
Télex : 7705 GO
E-mail : beacoye@beac.int

GUINEE EQUATORIALE
Indicatif international 240

Malabo (Direction Nationale)
B.P. 501 – Tél. 333 09 20 10 ; 333 09 20 11 ;
Télécopie : 333 09 20 06
Télex : 5407 EG
E-mail : beacmal@beac.int

Bata
B.P. 21 – Tél. 333 08 24 75 ; 333 08 26 52
Télécopie : 333 08 23 60
Télex : 5202 EG
E-mail : beacbat@beac.int

TCHAD
Indicatif international 235

N'Djamena (Direction Nationale)
B.P. 50 - Tél. 52 41 76 ; 52 33 97 ;
52 26 71
Télécopie : 52 44 87
Télex : 5220 KD ; 5353 KD
E-mail : beacndj@beac.int

Moundou
B.P. 149 - Tél. 69 14 16
Télécopie : 69 13 98
Télex : 6205 KD
E-mail : beacmdo@beac.int

Sarh
B.P. 241 - Tél. 68 14 01
Télex : 7204 KD
Télécopie : 68 11 22
E-mail : beacsrh@beac.int

FRANCE
Indicatif international 33

Paris (Bureau Extérieur)
48, avenue Raymond POINCARE
Tél. (1) 56 59 65 96 ; (1) 56 59 65 93
Télécopie : (1) 42 25 63 95
Télex (0420) 641 541 BACENAC
E-mail : beacbep@beac.int

A5. Principaux indicateurs économiques, financiers et sociaux de la CEMAC

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015 Estim.
PIB, prix et population	(Variation annuelle en %, sauf indications contraires)							
Taux de croissance (PIB réel)	4.1	2.3	4.8	4.1	6.0	1.7	4.8	2.4
dont secteur pétrolier	5.9	2.0	0.0	- 1.8	- 1.2	- 7.4	2.8	0.6
secteur non pétrolier	3.1	2.5	7.5	7.2	9.4	5.7	5.5	3.1
Contribution du secteur pétrolier à la croissance réelle	2.1	0.7	0.0	- 0.6	- 0.4	- 2.3	0.8	0.2
Contribution du secteur non pétrolier à la croissance réelle	2.0	1.6	4.8	4.7	6.4	4.0	4.0	2.2
Taux de croissance demographique	2.9	2.9	2.9	2.9	2.9	2.9	2.9	2.9
Inflation (prix à la consommation, moyenne annuelle)	6.0	4.4	0.9	2.5	3.8	2.0	3.2	2.5
Finances publiques								
Recettes totales	31.1	- 22.3	16.2	21.2	7.2	- 3.3	- 2.3	- 21.2
dont recettes pétrolières	43.5	- 40.2	32.5	26.2	5.7	- 9.8	- 13.5	- 41.3
recettes non pétrolières	6.1	26.7	- 4.8	12.1	10.5	9.2	15.5	2.8
Depenses totales	18.4	18.0	10.7	16.8	23.3	- 0.1	- 3.2	- 14.9
dont dépenses courantes	15.2	-6.2	15.1	11.6	18.2	10.7	- 3.6	0.1
dépenses en capital	23.3	53.5	6.8	21.9	27.7	-9.0	- 2.8	- 29.7
Monnaie et crédit								
Avoirs extérieurs nets	22.0	- 12.8	- 1.4	19.5	9.2	- 0.4	- 9.6	- 27.1
Crédits à l'économie	26.6	5.8	19.4	26.4	11.4	23.8	8.5	9.0
Créances nettes sur l'Etat	- 39.5	33.7	20.1	- 38.4	18.0	- 22.0	40.9	80.8
Masse monetaire (M2)	19.3	6.2	24.7	18.1	17.1	6.6	6.0	- 1.3
Taux de couverture exterieure (fin de periode,)	101.7	102.9	100.3	99.8	98.4	97.5	89.8	77.1
Vitesse de circulation de la monnaie (PIB/M2)	3.6	3.6	3.2	2.9	2.7	2.8	2.8	2.9
Secteur exterieur								
Exportations, fob	21.9	- 23.8	33.0	21.0	9.2	- 14.6	- 2.2	- 30.6
Importations, fob	15.8	0.6	22.2	1.4	17.3	- 3.5	6.1	- 6.0
Termes de l'echange	26.4	- 27.8	26.7	17.1	3.1	0.3	- 6.0	-45.4
Taux de change effectif réel	5.3	1.5	- 6.5	- 2.2	- 0.5	0.7	0.8	- 5.4
Taux de change effectif réel des importations	5.3	1.7	- 15.3	3.7	- 2.8	- 0.8	5.1	- 8.5
Taux de change effectif réel des exportations	5.6	0.0	2.2	- 5.1	1.8	- 2.2	- 1.1	- 6.2
Marge de compétitivité cumulée depuis 1994	4.9	3.4	9.7	11.7	12.1	11.5	10.8	15.6
Monnaie et crédit	(Contribution à la croissance de la masse monétaire, en %)							
Avoirs extérieurs nets	30.5	- 24.3	- 2.1	17.8	8.7	- 0.1	- 8.1	- 19.0
Avoirs intérieurs nets	- 11.2	30.5	26.8	0.4	8.4	6.8	14.1	17.7
Crédit intérieur net	- 12.4	28.4	19.5	1.5	12.4	6.6	16.6	18.2
Créances nettes sur l'Etat	- 25.5	25.4	9.5	- 11.6	6.4	- 5.5	11.6	12.8
Crédits à l'économie	13.1	3.0	10.1	13.1	6.1	12.0	5.0	5.4
Masse monétaire (M2)	19.3	6.2	24.7	18.1	17.1	6.6	6.0	- 1.3
Comptes nationaux	(Contribution à la croissance réelle, en %)							
Produit intérieur brut	4.1	2.3	4.8	4.1	6.0	1.7	4.8	2.4
Demande intérieure brute	8.6	4.2	11.0	4.7	11.7	4.8	5.4	- 10.1
Consommation	5.1	- 0.6	9.3	3.8	6.8	4.8	3.3	- 5.8
Publique	0.8	0.7	0.6	0.5	1.8	1.7	0.1	0.0
Privée	4.3	- 1.3	8.7	3.4	5.0	3.1	3.3	- 5.8
Investissements bruts	3.4	4.8	1.7	0.9	5.0	0.0	2.1	- 4.3
Publique	1.4	2.8	- 0.2	1.3	3.3	- 2.3	- 0.9	- 2.6
Privée (Entreprises et ménages)	1.1	1.0	2.9	0.1	1.4	2.3	2.9	- 1.5
Exportations nettes	- 4.4	- 1.9	- 6.2	- 0.7	- 5.8	- 3.1	- 0.6	12.5
Exportations de biens et services non facteurs	- 0.6	2.2	- 1.2	0.1	- 1.5	- 2.3	0.7	1.7
Importations de biens et services non facteurs	- 3.8	- 4.1	- 5.0	- 0.8	- 4.3	- 0.8	- 1.3	10.8
Comptes nationaux	(En % du PIB, sauf indications contraires)							
Investissements	22.8	30.6	28.4	28.4	30.4	30.4	31.4	33.7
Epargne interieure	40.4	34.3	37.6	43.6	44.8	37.7	37.0	27.1
Epargne nationale	29.6	23.2	24.8	31.8	32.7	26.3	25.9	19.7
Finances publiques								
Recettes totales	31.0	26.3	25.3	26.9	26.5	25.9	24.7	21.8
Recettes pétrolières	22.7	14.8	16.2	18.0	17.4	15.9	13.4	8.8
Recettes non pétrolières	8.3	11.5	9.1	8.9	9.0	10.0	11.2	13.0
Depenses totales	20.3	26.1	23.9	24.6	27.8	28.1	26.5	25.3
Dépenses courantes	12.0	12.3	11.7	11.5	12.5	14.0	13.1	14.8
Dépenses en capital	8.2	13.8	12.2	13.1	15.3	14.1	13.3	10.5
Solde budgetaire primaire (deficit -)	12.4	2.1	3.6	4.7	1.2	1.6	1.5	- 0.4
Solde budgetaire de base (deficit -)	11.5	1.4	3.0	4.2	0.7	0.9	0.8	- 1.2
Solde budgetaire, base engagements hors dons (deficit -)	10.7	0.2	1.4	2.4	- 1.3	- 2.2	- 1.8	- 3.5
Solde budgetaire, base engagements dons compris (deficit -)	11.2	1.7	5.3	2.9	- 0.7	- 1.7	- 1.2	- 3.0
Secteur exterieur								
Exportations de biens et services non facteurs	55.0	47.2	50.9	54.1	53.9	47.4	45.6	37.1
Importations de biens et services non facteurs	- 37.4	- 43.5	- 41.7	- 38.9	- 39.6	- 40.1	- 40.1	- 43.7
Solde du compte courant (dons off.incl., def.-)	7.8	- 6.8	- 2.9	2.8	2.9	- 3.9	- 5.0	- 13.4
Solde du compte courant (dons off.excl., def. -)	7.2	- 7.0	- 3.2	2.7	2.7	- 3.9	- 5.1	- 13.5
Encours de la dette exterieure/PIB	18.5	18.6	12.8	13.1	13.4	16.8	21.4	25.6
Ratio du service de la dette publique/Recettes budgétaires	13.9	10.0	19.3	4.2	4.6	10.0	8.5	17.2
Ratio du service de la dette publique/XBSNF	7.8	5.6	9.6	2.1	2.3	5.5	4.6	10.1
Réserves extérieures (y/c Sces Cx))	7373.8	6556.1	6748.2	8112.5	8870.6	8777.5	8417.0	6275.4
Réserves extérieures (en mois d'importations de biens caf)	9.1	8.1	6.8	8.0	7.6	7.7	6.9	5.5
Réserves extérieures (en mois d'importations de biens et snf caf))	6.7	5.6	5.0	5.7	5.6	5.5	5.2	4.0
Pour mémoire								
PIB nominal (en milliards de FCFA)	35060.6	32049.9	38766.6	44067.3	48088.7	47468.2	48791.9	43477.5
Population (en millions d'habitants)	41.8	43.0	44.2	45.5	46.8	48.2	49.6	51.0
PIB par tête d'habitant (en $ E.U.)	1882.6	1583.1	1773.2	2054.5	2013.4	1995.7	1994.8	1442.6

Sources : Administrations nationales, FMI et BEAC.

A6. Principaux indicateurs économiques, financiers et sociaux du Cameroun

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015 Estim.
PIB, prix et population	(Variation annuelle en %, sauf indications contraires)							
Taux de croissance (PIB réel)	2.9	1.9	3.3	4.1	4.6	5.6	5.9	5.9
Secteur pétrolier	- 1.8	- 13.6	- 12.6	- 7.3	3.5	9.1	14.4	27.2
Secteur non pétrolier	3.2	2.9	4.1	4.6	4.6	5.4	5.6	5.0
Taux de croissance demographique (moyen)	2.6	2.6	2.6	2.6	2.6	2.6	2.6	2.6
Inflation (déflateur du PIB non pétrolier)	4.4	4.5	2.6	1.4	2.5	3.3	3.2	2.1
Inflation (prix à la consommation - moyenne annuelle)	5.3	3.0	1.3	2.9	2.4	2.1	1.8	2.7
Finances publiques								
Recettes totales	13.5	- 1.0	- 5.2	7.8	9.2	8.4	5.0	11.0
Recettes pétrolières	27.9	- 37.7	- 1.5	23.4	13.0	1.0	-17.5	- 3.6
Recettes non pétrolières	6.6	20.4	- 6.3	2.9	7.8	11.4	13.2	14.9
Dépenses totales	14.2	11.3	11.3	9.6	7.1	25.5	5.4	1.3
Dépenses courantes	16.6	- 3.1	22.0	9.5	2.6	18.0	3.4	5.5
Dépenses en capital	6.7	61.0	- 11.0	9.8	19.9	43.9	9.4	- 6.7
Monnaie et crédit								
Avoirs extérieurs nets	15.5	8.5	- 2.7	- 11.8	- 6.1	1.5	7.6	31.4
Crédits à l'économie	18.4	7.5	15.6	21.9	2.3	14.4	8.9	14.8
Créances nettes sur l'Etat	- 41.4	3.3	- 11.4	19.6	44.4	28.5	1.4	- 202.0
Masse monetaire (M2)	13.9	7.0	14.2	9.7	2.0	11.6	11.1	8.5
Concours de la BEAC aux banques	15.5	86.9	- 13.2	- 16.3	962.4	2.0	424.0	233.1
Taux de couverture exterieure (fin de periode, en %)	92.2	100.1	95.3	94.1	94.0	93.9	93.1	86.8
Vitesse de circulation de la monnaie (PIBNP/M2)	4.4	4.5	4.2	4.0	4.2	4.1	4.0	4.0
Taux directeur BEAC - (TIAO fin de période)	4.8	4.3	4.0	4.0	4.0	3.3	3.0	2.5
Secteur exterieur								
Exportations, fob	11.0	- 25.8	14.1	19.3	10.2	2.2	8.0	- 3.2
Importations, fob	20.1	- 11.4	8.7	25.7	4.7	0.7	11.8	- 1.3
Termes de l'echange	19.1	- 29.3	14.6	14.0	3.2	- 2.6	- 0.3	- 37.6
Variation des prix à l'exportation	20.8	- 31.8	22.0	19.2	9.0	- 7.8	- 0.9	- 26.6
Variation des prix à l'importation	1.4	- 3.5	6.4	4.6	5.6	- 5.3	- 0.7	17.5
Taux de change effectif réel	- 1.1	3.6	- 9.4	1.7	- 6.0	1.8	1.9	- 2.8
Taux de change effectif réel des importations	1.5	6.2	- 15.8	6.2	- 10.0	5.2	6.1	- 7.7
Taux de change effectif réel des exportations	- 2.1	2.7	- 6.7	- 0.1	- 4.6	0.7	0.5	- 1.1
Marge de compétitivité cumulée depuis 1994	18.2	15.3	23.3	21.9	26.6	25.3	23.9	26.0
Monnaie et crédit	(Contribution à la croissance de la masse monétaire, en %)							
Avoirs extérieurs nets	12.4	1.9	- 2.6	- 8.4	- 3.4	1.0	3.3	14.1
Avoirs intérieurs nets	1.5	5.1	16.7	18.2	5.4	10.6	7.8	- 5.6
Crédit intérieur net	1.3	5.4	6.5	18.1	9.5	12.6	6.3	- 1.2
Créances nettes sur l'Etat	-9.3	0.9	- 2.9	4.8	8.0	2.8	0.1	- 11.3
Crédits à l'économie	10.6	4.5	9.3	13.3	1.6	9.8	6.2	10.0
Autres postes nets	0.2	- 0.3	10.2	0.0	- 4.1	- 2.0	1.6	- 4.4
Masse monétaire (M2)	13.9	7.0	14.2	9.7	2.0	11.6	11.1	8.5
Comptes nationaux	(Contribution à la croissance réelle, en %)							
Produit intérieur brut	2.9	1.9	3.3	4.1	4.6	5.6	5.9	5.9
dont secteur pétrolier	- 0.1	- 0.8	- 0.6	- 0.3	0.1	0.3	0.5	1.1
secteur non pétrolier	3.0	2.7	3.9	4.4	4.5	5.2	5.4	4.8
Demande intérieure brute	7.1	- 0.1	4.2	6.3	5.2	6.4	7.8	2.6
Consommation	5.5	- 1.3	3.0	3.9	4.8	5.3	4.8	3.4
Publique	0.6	0.5	0.9	0.6	0.6	0.7	0.8	0.7
Privée	4.9	- 1.8	2.2	3.3	4.1	4.6	4.0	2.7
Investissements bruts	1.6	1.2	1.2	2.4	0.4	1.1	3.0	- 0.9
Publics	0.2	- 0.1	0.1	0.3	0.2	0.1	0.2	1.1
Privés (Entreprises et ménages)	0.7	0.8	2.0	2.3	0.2	1.1	2.7	- 1.8
Variation des stocks	0.7	0.5	- 1.0	- 0.2	0.1	0.0	0.1	- 0.2
Exportations nettes	- 4.2	2.0	- 0.9	- 2.2	- 0.6	- 0.9	- 1.8	3.3
Exportations de biens et services non facteurs	- 0.7	0.2	- 0.8	0.0	- 0.3	0.2	0.2	0.7
Importations de biens et services non facteurs	- 3.5	1.8	- 0.1	- 2.2	- 0.3	- 1.0	- 2.1	2.6
Comptes nationaux	(En % du PIB, sauf indications contraires)							
Investissements	18.2	18.5	19.0	20.6	19.4	19.5	20.7	22.6
Epargne interieure	15.1	14.5	15.8	17.9	16.5	16.7	17.4	18.5
Epargne nationale	13.7	12.4	14.7	16.8	14.8	14.7	15.2	17.0
Finances publiques								
Recettes totales	21.1	19.7	17.7	17.8	18.0	18.1	17.5	18.4
Recettes pétrolières	7.7	4.6	4.2	4.9	5.1	4.8	3.6	3.3
Recettes non pétrolières	13.3	15.2	13.4	12.9	12.9	13.3	13.9	15.1
Depenses totales	16.8	17.7	18.6	19.0	18.9	21.9	21.3	20.4
Dépenses courantes	13.0	12.0	13.8	14.0	13.4	14.6	13.9	13.9
Dépenses en capital	3.8	5.7	4.8	4.9	5.5	7.3	7.4	6.5
Solde budgetaire primaire (deficit -)	5.0	3.6	0.4	- 0.1	0.9	- 0.1	0.5	1.3
Solde budgetaire de base (deficit -)	4.7	3.4	0.1	- 0.4	0.6	- 0.5	0.0	0.9
Solde budgetaire, base engagements hors dons (deficit -)	4.3	2.1	- 0.9	- 1.2	- 0.8	- 3.8	- 3.8	- 2.0
Solde budgetaire, base engagements dons compris (deficit -)	4.8	2.8	- 0.2	-0.7	- 0.4	- 3.5	- 3.4	- 2.0
Secteur exterieur								
Exportations de biens et services non facteurs, fob	31.6	23.1	24.3	28.3	27.9	26.2	26.8	25.0
Importations de biens et services non facteurs, fob	34.7	27.1	27.5	30.9	30.8	28.9	30.2	29.0
Solde du compte courant (dons off.incl., def.-)	- 1.9	- 4.9	- 3.4	- 2.8	- 3.6	- 3.8	- 4.4	- 4.4
Solde du compte courant (dons off.excl., def. -)	- 2.5	- 5.4	- 3.8	- 3.3	- 3.9	- 4.1	- 4.7	- 4.6
Encours de la dette exterieure/PIB	9.6	8.9	8.1	7.8	8.1	10.4	16.2	20.5
Ratio du service de la dette/Recettes budgétaires	5.0	7.2	7.2	4.0	4.2	4.1	5.0	4.4
Ratio du service de la dette/XBSNF	3.3	6.1	5.2	2.5	2.7	2.8	3.2	3.2
Réserves exterieures (en mois d'importations caf)	6.4	8.4	8.2	5.9	5.9	5.7	5.3	6.7
Réserves exterieures (en mois d'importations de biens et services caf)	4.8	6.7	6.7	5.1	4.9	4.7	4.3	5.3
Pour mémoire								
PIB nominal (en milliards de FCFA)	10,443.8	11,040.3	11,699.7	12,545.6	13,514.7	14,607.5	15,846.5	16,723.9
PIB nominal non pétrolier (en milliards de FCFA)	9,533.4	10,251.1	10,942.6	11,605.0	12,440.2	13,547.1	14,760.9	15,824.7
Population (en millions d'habitants)	21.4	21.9	22.5	23.1	23.7	24.3	25.0	25.6
PIB par tête d'habitant (en $ E.U.)	1,095.4	1,068.0	1,050.9	1,151.8	1,117.3	1,216.0	1,286.4	1,105.0

Sources : Administrations nationales, FMI et BEAC.

A7. Principaux indicateurs économiques, financiers et sociaux de la République Centrafricaine

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015 Estim.
PIB, prix et population	(Variation annuelle en %, sauf indications contraires)							
Taux de croissance (PIB réel)	2.0	1.4	2.9	3.3	3.9	- 37.8	0.7	4.9
Taux de croissance démographique (moyen)	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5
Inflation (prix à la consommation - moyenne annuelle)	9.3	3.5	1.5	1.2	5.9	4.0	17.8	2.0
Finances publiques								
Recettes totales	10.7	9.0	13.3	- 2.1	14.3	- 66.2	- 3.3	59.2
Dépenses totales	26.1	- 1.0	22.9	- 2.3	- 1.1	- 31.1	- 4.3	30.8
Dépenses courantes	22.3	- 1.5	15.8	10.2	- 11.9	- 8.6	- 10.2	8.3
Dépenses en capital	36.4	0.2	39.8	- 27.0	31.5	- 76.4	42.0	141.7
Monnaie et crédit								
Avoirs extérieurs nets	- 1.6	42.3	- 71.3	32.8	- 186.2	175.1	499.5	- 18.3
Crédits à l'économie	8.6	- 1.5	40.3	18.6	28.8	- 17.3	6.5	0.3
Créances nettes sur l'Etat	12.7	- 17.0	24.0	22.4	- 3.3	10.0	- 0.1	17.8
Masse monétaire (M2)	16.5	13.1	14.8	15.1	1.6	2.0	14.9	4.6
Concours de la BEAC aux banques	...	...	...	...	...	...	...	...
Taux de couverture extérieure	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.8	0.8
Vitesse de circulation de la monnaie (PIB/M2)	6.6	6.2	5.9	5.5	5.8	3.4	3.4	3.5
Taux directeur de la BEAC (TIAO fin de période)	4.8	4.3	4.0	4.0	4.0	3.3	3.0	2.5
Secteur extérieur								
Exportations, fob	- 19.0	- 9.9	16.7	28.3	3.4	- 44.7	- 17.2	6.3
Importations, fob	12.9	- 2.6	15.7	- 1.3	4.4	- 36.2	90.4	2.1
Termes de l'échange	- 11.7	18.5	3.7	12.9	- 3.7	- 11.1	2.5	- 2.3
Variation des prix à l'exportation	- 7.3	12.8	11.5	22.3	- 6.6	- 15.0	9.1	8.4
Variation des prix à l'importation	5.0	- 4.7	7.5	8.3	- 3.0	- 4.4	6.4	10.9
Taux de change effectif réel	8.4	0.5	- 5.5	- 1.2	1.1	9.0	11.5	1.0
Taux de change effectif réel des importations	11.2	- 0.3	- 13.8	- 1.0	0.0	13.4	14.3	1.1
Taux de change effectif réel des exportations	7.1	1.5	- 1.1	- 0.4	1.8	5.8	10.4	1.0
Marge de compétitivité cumulée depuis 1994	23.8	23.4	27.6	28.5	27.6	21.1	12.1	11.2
Monnaie et crédit	(Contribution à la croissance de la masse monétaire, en %)							
Avoirs extérieurs nets	- 0.5	- 15.2	- 17.6	1.3	- 11.7	10.4	18.9	- 5.0
Avoirs intérieurs nets	17.1	28.2	32.3	13.8	13.3	-8.4	- 4.0	9.6
Crédit interieur net	13.4	- 12.4	28.5	21.5	12.7	- 5.6	3.3	9.4
Créances nettes sur l'Etat	9.1	- 11.8	12.2	12.3	- 1.9	5.6	- 0.1	9.3
Crédits à l'économie	4.3	- 0.7	16.3	9.2	14.7	- 11.2	3.4	0.1
Autres postes nets	3.7	40.7	3.8	- 7.7	0.6	- 2.8	- 7.3	0.2
Masse monétaire (M2)	16.5	13.1	14.8	15.1	1.6	2.0	14.9	4.6
Comptes nationaux	(Contribution à la croissance réelle, en %)							
Produit intérieur brut	2.0	1.4	2.9	3.3	3.9	- 37.8	0.7	4.9
Demande intérieure brute	2.3	3.0	2.0	2.4	6.4	- 42.5	16.3	1.4
Consommation	1.2	2.9	1.1	2.0	6.2	- 35.0	13.1	- 0.9
Publique	- 0.4	0.6	0.0	- 1.2	1.1	- 0.3	- 2.1	0.6
Privée	1.6	2.3	1.1	3.2	5.1	- 34.7	15.2	- 1.6
Investissements bruts	1.1	0.1	0.9	0.3	0.2	- 7.5	3.2	2.3
Publics	0.4	0.0	0.8	0.2	0.1	- 2.5	0.6	2.4
Privés (Entreprises et ménages)	0.7	0.1	0.2	0.1	0.1	- 3.6	0.3	- 0.1
Variation des stocks	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	- 1.4	2.3	0.0
Exportations nettes	- 0.4	- 1.5	0.9	0.9	- 2.5	4.8	- 15.5	3.5
Exportations de biens et services non facteurs	- 0.7	- 2.8	1.4	0.5	0.9	- 0.7	- 2.1	- 0.1
Importations de biens et services non facteurs	0.4	1.3	- 0.5	0.4	- 3.4	5.5	- 13.5	3.6
Comptes nationaux	(En % du PIB, sauf indications contraires)							
Investissements	11.3	10.9	13.2	13.8	13.5	2.1	4.6	8.2
Epargne intérieure	- 0.9	- 1.0	1.9	5.4	3.0	- 8.2	- 20.9	- 15.2
Epargne nationale	- 1.5	- 1.1	1.4	5.2	2.5	- 7.9	- 20.8	- 15.2
Finances publiques								
Recettes totales	10.1	10.4	10.8	9.9	10.6	5.9	5.0	7.3
Dépenses totales	15.1	14.1	15.9	14.6	13.5	15.2	12.8	15.4
Dépenses courantes	10.7	10.0	10.6	11.0	9.0	13.5	10.6	10.6
Dépenses en capital	4.4	4.2	5.3	3.6	4.5	1.7	2.2	4.8
Solde budgétaire primaire (déficit -)	0.1	1.4	- 0.3	- 1.2	0.8	- 7.0	- 5.1	- 3.1
Solde budgétaire, base engagements hors dons (déficit -)	- 5.0	- 3.7	- 5.1	- 4.7	- 2.9	- 9.3	- 7.8	- 8.1
Solde budgétaire, base engagements dons compris (déficit -)	- 0.4	26.3	0.1	- 2.3	1.0	- 6.5	2.4	0.5
Solde budgétaire de base (déficit -)	- 1.7	- 0.3	- 0.9	- 2.0	0.3	- 7.7	- 5.7	- 3.7
Secteur extérieur								
Exportations de biens et services non facteurs, fob	12.2	9.9	11.7	13.4	12.3	15.7	13.2	13.1
Importations de biens et services non facteurs, fob	24.4	21.8	22.9	21.8	22.8	25.9	38.7	36.6
Solde du compte courant (transf.incl., déficit -)	- 7.9	- 8.3	- 7.0	- 5.9	- 6.0	- 3.9	- 7.6	- 9.1
Solde du compte courant (transf.excl., déficit -)	- 12.2	- 11.7	- 10.8	- 8.0	- 9.1	- 8.7	- 18.8	- 16.5
Encours de la dette extérieure/PIB	70.8	31.7	27.7	25.6	24.1	43.1	37.0	34.4
Ratio du service de la dette/XBSNF	46.1	266.9	16.0	11.2	7.3	6.5	8.2	8.6
Ratio du service de la dette/Recettes budgétaires	55.4	253.3	17.3	15.1	8.4	17.5	21.6	15.5
Réserves extérieures (en mois d'importations caf)	3.9	6.8	5.5	5.3	5.0	9.0	6.9	6.2
Réserves exterieures (en mois d'importations de biens et services caf)	3.1	5.5	4.5	4.3	3.8	6.2	5.5	4.9
Pour mémoire								
PIB nominal (en milliards de FCFA)	914.0	967.0	1054.7	1124.2	1207.8	737.2	838.0	909.2
Population (en millions d'habitants)	4.4	4.5	4.6	4.7	4.9	5.0	5.1	5.2
PIB par tête d'habitant (en $ E.U.)	465.5	454.7	461.0	502.7	486.8	299.5	332.3	293.7

Sources : Administrations nationales, FMI et BEAC.

A8. Principaux indicateurs économiques, financiers et sociaux du Congo

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015 Estim.
PIB, prix et population	(Variation annuelle en %, sauf indications contraires)							
Taux de croissance (PIB réel)	6.0	7.7	8.7	3.4	3.8	3.3	5.6	2.3
dont secteur pétrolier	7.8	16.6	13.5	- 4.6	- 9.4	- 9.5	3.9	- 7.8
secteur non pétrolier	5.3	3.9	6.4	7.5	9.7	8.0	6.2	5.3
Taux de croissance démographique	2.6	2.6	2.6	2.6	2.6	2.6	2.6	2.6
Inflation (prix à la consommation - moyenne annuelle)	5.3	3.9	0.4	2.2	5.0	4.7	0.9	2.7
Finances publiques								
Recettes totales	56.5	- 45.9	98.6	8.7	3.8	4.6	- 7.8	- 49.1
dont recettes pétrolières	64.9	- 55.9	134.1	4.4	0.3	1.5	- 13.9	- 72.5
recettes non pétrolières	18.2	17.8	13.5	30.3	17.2	15.2	10.4	5.4
Dépenses totales	- 0.2	- 8.6	19.6	31.1	42.9	7.0	- 3.2	- 21.1
dont dépenses courantes	- 3.3	- 17.6	8.1	- 1.0	48.1	10.2	- 12.3	10.0
dépenses en capital	5.7	6.8	35.3	65.2	39.5	4.9	3.2	- 39.9
Monnaie et crédit								
Avoirs extérieurs nets	69.6	- 2.1	27.0	31.4	1.3	- 3.1	- 7.8	- 44.2
Crédits à l'économie	66.3	24.2	45.9	37.6	43.4	16.5	27.6	13.1
Créances nettes sur l'Etat	- 126.4	8.4	- 32.7	- 28.1	20.1	1.3	26.0	85.7
Masse monétaire (M2)	36.7	5.3	33.3	38.7	21.2	0.8	13.0	- 11.2
Concours de la BEAC aux banques	…	…	…	…	…	…	…	…
Taux de couverture extérieure (fin de période)	99.5	100.4	100.6	101.2	101.2	101.1	88.9	71.2
Vitesse de circulation de la monnaie (PIBNP/M2)	1.6	1.7	1.4	1.1	1.0	1.2	1.1	1.3
Taux directeur BEAC - TIAO (fin de période)	4.8	4.3	4.0	4.0	4.0	3.3	3.0	2.5
Secteur extérieur								
Exportations, fob	33.5	- 25.2	55.5	26.6	- 1.9	- 15.0	1.3	- 41.5
Importations, fob	- 23.1	19.9	14.6	18.3	20.6	10.2	5.1	- 0.1
Termes de l'échange	26.9	- 30.7	28.8	17.5	5.4	- 1.6	- 4.0	- 48.3
Variation des prix à l'exportation	28.6	- 33.1	37.1	22.9	11.3	- 6.8	- 4.7	- 39.2
Variation des prix à l'importation	1.4	- 3.5	6.4	4.6	5.6	- 5.3	- 0.7	17.5
Taux de change effectif réel	2.8	3.8	- 4.8	- 1.2	- 1.2	9.5	- 0.4	- 4.0
Taux de change effectif réel des importations	2.7	6.8	- 13.7	- 3.2	- 1.1	16.1	0.0	0.3
Taux de change effectif réel des exportations	2.4	3.9	- 3.9	- 1.0	- 1.3	9.0	- 0.4	- 4.3
Marge de compétitivité cumulée depuis 1994	- 6.3	- 10.4	- 5.0	- 3.7	- 2.5	- 12.3	- 11.8	- 7.3
Monnaie et crédit	(Contribution à la croissance de la masse monétaire, en %)							
Avoirs extérieurs nets	107.4	- 9.1	47.7	53.2	2.2	- 4.1	- 10.2	- 46.7
Avoirs intérieurs nets	- 70.7	14.4	- 14.4	- 14.5	19.0	4.9	23.2	35.5
Crédit intérieur net	- 74.0	14.0	- 21.1	- 17.6	28.6	5.6	24.3	37.1
Créances nettes sur l'Etat	- 84.6	9.3	- 31.6	- 27.0	17.8	0.8	14.9	32.1
Crédits à l'économie	10.6	4.7	10.5	9.4	10.8	4.9	9.4	5.0
Autres postes nets	3.3	0.4	6.7	3.0	- 9.6	- 0.8	- 1.1	- 1.6
Masse monétaire (M2)	36.7	5.3	33.3	38.7	21.2	0.8	13.0	- 11.2
Comptes nationaux	(Contribution à la croissance réelle, en %)							
Produit intérieur brut	6.0	7.7	8.7	3.4	3.8	3.3	5.6	2.3
dont secteur pétrolier	2.3	4.9	4.3	- 1.5	- 2.9	- 2.6	0.9	- 1.8
secteur non pétrolier	3.8	2.8	4.3	5.0	6.7	5.9	4.7	4.1
Demande intérieure brute	- 20.8	32.1	8.0	27.0	8.9	34.8	- 9.5	- 13.5
Consommation	- 22.6	28.4	- 3.2	20.7	- 5.5	17.2	- 24.2	- 7.6
Publique	1.4	1.1	0.7	0.7	3.8	11.0	- 3.2	5.8
Privée	- 24.1	27.4	- 3.9	20.1	- 9.2	6.3	- 21.0	- 13.4
Investissements bruts	1.9	3.6	11.2	6.3	14.4	17.6	14.7	- 5.9
Publics	2.8	0.4	5.1	5.6	11.3	0.1	0.6	- 11.1
Privés (Entreprises et ménages)	- 0.9	1.6	7.9	0.7	3.1	17.5	14.1	5.2
dont secteur pétrolier	- 1.6	1.7	5.1	0.2	2.0	15.1	9.7	3.1
secteur non pétrolier	0.7	- 0.1	2.8	0.4	1.1	2.3	4.3	2.1
Variation des stocks	0.0	1.6	- 1.8	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Exportations nettes	26.8	- 24.4	0.6	- 23.6	- 5.1	- 31.5	15.2	15.8
Exportations de biens et services non facteurs	5.4	0.3	6.9	- 1.6	- 5.0	- 3.5	1.5	- 2.3
Importations de biens et services non facteurs	21.4	- 24.7	- 6.3	- 22.0	- 0.2	- 28.0	13.7	18.1
Comptes nationaux	(En % du PIB, sauf indications contraires)							
Investissements	35.7	41.8	29.4	34.1	42.6	55.5	64.7	89.4
dont secteur pétrolier	24.4	29.0	18.2	18.8	19.7	29.6	35.6	57.8
Epargne intérieure	55.4	35.1	43.2	51.7	55.6	48.4	65.7	51.2
Epargne nationale	41.5	27.0	35.7	41.2	45.3	39.7	57.2	45.3
Finances publiques								
Recettes totales	53.2	29.7	42.8	40.5	42.0	45.2	41.1	27.4
dont recettes pétrolières	46.0	21.0	35.6	32.3	32.4	33.9	28.7	10.4
recettes non pétrolières	7.2	8.7	7.2	8.2	9.6	11.3	12.3	17.1
Dépenses totales	26.9	25.4	22.0	25.1	35.9	39.5	37.7	39.1
dont dépenses courantes	17.0	14.5	11.4	9.8	14.5	16.4	14.2	20.5
dépenses en capital	9.9	10.9	10.7	15.3	21.4	23.1	23.5	18.6
Solde budgétaire primaire (déficit -)	31.0	6.3	24.1	18.6	10.6	13.6	6.8	- 8.8
Solde budgétaire de base (déficit -)	27.7	4.7	23.1	18.4	10.4	13.4	6.5	- 9.3
Solde budgétaire, base engagements hors dons (déficit -)	26.3	4.3	20.8	15.4	6.1	5.7	3.4	- 11.6
Solde budgétaire, base engagements dons compris (déficit -)	26.7	4.7	42.1	15.9	6.2	6.1	3.4	- 11.6
Secteur extérieur								
Exportations de biens et services non facteurs, fob	82.9	66.2	72.6	79.7	78.6	70.1	70.4	57.3
Importations de biens et services non facteurs, fob	63.2	73.0	58.8	62.1	65.7	77.3	69.4	95.5
Solde du compte courant (dons off.incl., déf.-)	3.5	- 14.5	7.3	7.8	3.3	- 15.3	- 6.9	- 43.1
Solde du compte courant (dons off.excl., déf. -)	3.3	- 15.0	6.9	7.6	3.2	- 15.4	- 7.0	- 43.4
Encours de la dette extérieure/PIB	61.5	54.8	22.0	22.2	24.9	32.1	34.8	46.0
Ratio du service de la dette / XBNSF	8.2	5.9	31.6	1.7	1.5	2.6	4.0	5.7
Ratio du service de la dette / Recettes budgétaires	12.7	13.1	53.5	3.4	2.9	4.1	6.8	11.8
Réserves extérieures (en mois d'importation caf)	12.7	10.3	11.3	11.9	10.1	8.3	8.5	4.4
Réserves exterieures (en mois d'importations de biens et services caf)	7.5	6.4	7.3	7.9	7.2	5.7	6.7	3.3
Pour mémoire								
PIB nominal (en milliards de FCFA)	4599.0	4452.6	6140.7	7062.0	7064.4	6869.1	6963.1	5302.1
PIB non pétrolier (en milliards de FCFA)	1529.9	1672.2	1839.1	2072.3	2301.9	2728.0	2939.5	3047.4
Population (en millions d'habitants)	3.7	3.7	3.8	3.9	4.0	4.2	4.3	4.4
PIB par tête d'habitant (en $ E.U.)	2824.3	2522.1	3229.8	3796.2	3419.8	3348.3	3309.8	2051.2

Sources : Administrations nationales, FMI et BEAC.

A9. Principaux indicateurs économiques, financiers et sociaux du Gabon

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015 Estim.
PIB, prix et population	(Variation annuelle en %, sauf indications contraires)							
Taux de croissance (PIB réel)	1.8	- 2.3	6.4	7.0	5.0	6.3	4.3	3.1
dont secteur pétrolier	- 1.3	- 2.5	5.2	- 2.4	- 4.2	- 5.3	- 0.3	8.6
secteur non pétrolier	3.4	- 2.3	7.0	11.7	9.0	10.7	5.7	1.4
Taux de croissance démographique	3.4	3.4	3.4	3.4	3.4	3.4	3.4	3.4
Inflation (prix consommation - moyenne annuelle)	5.3	1.9	1.5	1.3	2.7	0.5	4.7	- 0.3
Finances publiques								
Recettes totales	27.0	- 18.9	9.1	35.7	5.7	- 0.6	- 10.4	- 23.5
Recettes pétrolières	42.0	- 38.5	18.4	39.9	10.5	- 12.2	- 23.0	- 41.7
Recettes non pétrolières	5.7	18.3	0.0	30.9	- 0.3	15.4	2.9	- 9.2
Dépenses totales	13.8	1.5	36.1	29.0	3.9	0.4	- 14.1	- 10.9
Dépenses courantes	11.9	- 11.0	7.0	29.5	18.5	2.6	- 4.2	- 1.9
Dépenses en capital	20.9	44.8	97.7	28.4	- 12.9	-3.1	- 30.6	- 31.6
Monnaie et crédit								
Avoirs extérieurs nets	- 11.7	0.3	- 7.6	16.5	5.2	29.0	- 8.2	- 14.2
Crédits à l'économie	5.9	- 6.4	2.7	39.6	30.2	25.6	- 5.9	- 6.3
Créances nettes sur l'Etat	54.2	19.3	131.6	23.4	- 32.3	- 854.6	40.4	124.4
Masse monétaire (M2)	9.0	2.9	19.5	30.0	15.6	8.2	- 2.4	0.9
Concours de la BEAC aux banques	…	…	…	…	…	…	…	…
Taux de couverture extérieure (fin de période)	99.5	99.1	85.4	89.0	89.5	90.0	89.1	75.5
Vitesse de circulation de la monnaie (PIBNP/M2)	3.3	3.0	2.9	2.4	2.3	2.4	2.6	2.5
Taux directeur BEAC - (TIAO fin de période)	4.8	4.3	4.0	4.0	4.0	3.3	3.0	2.5
Secteur extérieur								
Exportations, fob	24.4	- 26.1	38.3	15.1	1.2	2.3	- 7.5	- 27.1
Importations, fob	5.9	26.8	26.9	11.7	4.4	- 4.2	5.8	- 9.8
Termes de l'échange	24.0	- 20.7	22.7	7.7	2.1	- 6.2	- 3.2	- 46.8
Variation des prix à l'exportation	25.7	- 23.4	30.6	12.7	7.8	- 11.2	- 3.4	- 37.4
Variation des prix à l'importation	1.4	- 3.5	6.4	4.6	5.6	- 5.3	- 0.2	17.5
Taux de change effectif réel	3.8	- 1.0	- 8.9	0.3	- 3.9	- 6.2	3.5	- 18.2
Taux de change effectif réel des importations	5.4	- 2.6	- 13.5	0.8	- 3.3	- 5.4	3.7	- 6.2
Taux de change effectif réel des exportations	4.5	- 1.1	- 2.6	0.4	- 3.4	- 7.7	3.4	- 42.6
Marge de compétitivité cumulée depuis 1994	7.7	8.6	16.8	16.5	19.8	24.8	22.2	36.4
Monnaie et crédit	(Contribution à la croissance de la masse monétaire, en %)							
Avoirs extérieurs nets	- 12.3	- 8.1	- 6.9	10.4	3.1	15.4	- 5.4	- 8.6
Avoirs intérieurs nets	21.3	10.9	26.4	19.7	12.5	- 7.2	3.1	9.5
Crédit intérieur net	30.5	0.3	23.0	19.3	13.6	- 6.3	2.9	8.8
Créances nettes sur l'Etat	26.9	4.0	21.5	1.0	- 1.3	- 20.6	6.8	12.8
Crédits à l'économie	3.6	- 3.8	1.4	18.3	15.0	14.3	- 3.8	- 3.9
Autres postes nets	- 9.3	10.7	3.5	0.3	- 1.1	- 0.9	0.1	0.6
Masse monétaire (M2)	9.0	2.9	19.5	30.0	15.6	8.2	- 2.4	0.9
Comptes nationaux	(Contribution à la croissance réelle, en %)							
Produit intérieur brut	1.8	- 2.3	6.4	7.0	5.0	6.3	4.3	3.1
dont secteur pétrolier	- 0.4	- 0.8	1.7	- 0.8	- 1.3	- 1.5	- 0.1	2.0
secteur non pétrolier	2.2	- 1.5	4.6	7.8	6.3	7.7	4.3	1.1
Demande intérieure brute	3.1	3.4	7.2	8.7	5.7	4.9	5.6	- 4.1
Consommation	1.1	2.7	3.5	5.5	3.2	5.5	6.4	4.8
Publique	1.0	0.9	0.7	1.6	1.9	1.6	0.0	0.0
Privée	0.0	1.8	2.8	3.9	1.3	3.9	6.4	4.7
Investissements bruts	2.0	0.6	3.7	3.2	2.5	- 0.6	- 0.8	- 8.8
Publics	0.2	- 0.4	5.6	2.7	0.5	- 2.1	- 4.0	- 2.2
Privés (Entreprises et ménages)	1.5	- 0.4	- 1.8	1.6	1.6	1.5	3.3	- 6.7
dont secteur pétrolier	0.9	- 1.0	0.5	0.9	0.7	- 0.1	1.1	- 5.7
secteur non pétrolier	0.6	0.6	- 2.3	0.8	0.9	1.7	2.2	- 1.0
Variation des stocks	0.3	1.4	- 0.1	- 1.1	0.4	0.0	0.0	0.0
Exportations nettes	- 1.3	- 5.7	- 0.8	- 1.7	- 0.6	1.4	- 1.4	7.1
Exportations de biens et services non facteurs	0.5	- 1.3	0.7	1.3	- 1.4	0.3	- 0.2	1.7
Importations de biens et services non facteurs	- 1.7	- 4.4	- 1.6	- 3.1	0.8	1.1	- 1.1	5.5
Comptes nationaux	(En % du PIB, sauf indications contraires)							
Investissements	17.8	23.7	27.1	26.6	24.0	23.4	21.1	19.7
dont secteur pétrolier	6.3	7.1	6.3	5.5	5.8	5.2	5.7	4.3
Epargne intérieure	53.2	44.2	53.5	49.3	46.7	48.5	40.5	29.7
Epargne nationale	44.9	33.7	42.1	42.6	38.0	38.5	31.2	22.4
Finances publiques								
Recettes totales	30.1	30.5	24.9	28.2	29.0	28.0	25.0	22.0
Recettes pétrolières	19.7	15.2	13.4	15.6	16.8	14.4	11.0	7.4
Recettes non pétrolières	10.4	15.4	11.5	12.5	12.2	13.7	14.0	14.6
Dépenses totales	19.2	24.4	24.9	26.7	27.0	26.4	22.6	23.1
Dépenses courantes	14.9	16.6	13.3	14.3	16.5	16.5	15.7	17.8
Dépenses en capital	4.3	7.8	11.6	12.4	10.5	9.9	6.8	5.4
Solde budgétaire primaire (déficit -)	13.3	9.4	4.4	5.2	5.0	6.2	6.3	3.2
Solde budgétaire de base (déficit -)	11.7	7.9	3.1	4.3	4.0	4.5	5.2	1.1
Solde budgétaire, base ordonnancements hors dons (déficit -)	10.9	6.1	0.1	1.5	2.0	1.6	2.4	- 1.1
Solde budgétaire, base ordonnancements dons compris (déficit -)	10.9	6.1	0.1	1.5	2.0	1.6	2.4	- 1.1
Secteur extérieur								
Exportations de biens et services non facteurs, fob	59.9	56.6	59.5	55.8	55.7	55.6	51.5	44.0
Importations de biens et services non facteurs, fob	24.5	36.2	33.0	33.1	33.0	30.5	32.1	33.9
Solde du compte courant (dons off.incl., déf.-)	24.8	6.9	13.5	13.9	11.9	12.1	7.4	- 0.2
Solde du compte courant (dons off.excl., déf. -)	25.6	8.9	14.2	15.0	13.0	13.5	8.5	1.0
Encours de la dette extérieure/PIB	18.8	22.6	17.4	15.7	15.7	21.8	26.1	32.8
Ratio du service de la dette / XBSNF	23.4	7.1	5.8	4.2	5.1	11.8	5.8	10.4
Ratio du service de la dette / recettes budgétaires	46.6	13.1	13.8	8.4	9.8	23.3	11.9	20.7
Réserves extérieures (en mois d'importations caf)	9.7	7.7	5.7	6.5	6.7	8.6	7.6	7.0
Réserves exterieures (en mois d'importations de biens et services caf)	6.4	5.5	4.2	4.5	4.7	6.0	5.4	4.9
Pour mémoire								
PIB nominal (milliards de FCFA)	6,909.5	5,515.6	7,370.5	8,866.3	9,094.4	9,352.1	9,392.8	8,163.7
PIB non pétrolier (milliards de FCFA)	3,770.7	3,505.5	4,071.8	4,408.3	4,779.1	5,397.8	5,680.1	5,709.1
Population (millions d'habitants)	1.7	1.7	1.8	1.9	1.9	2.0	2.0	2.1
PIB par tête d'habitant (en $ E.U.)	9,250.0	6,758.1	8,320.6	10,150.7	9,303.8	9,559.0	9,289.8	6,520.5

Sources : Administrations nationales, FMI et BEAC.

A10. Principaux indicateurs économiques, financiers et sociaux de la Guinée Equatoriale

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015 Estim.
PIB, prix et population	(Variation annuelle en %, sauf indications contraires)							
Taux de croissance (PIB global en termes réels)	10,8	4,6	- 2,6	4,3	10,2	- 8,0	0,6	- 6,4
dont secteur pétrolier	10,1	2,0	- 8,0	1,8	4,8	- 7,7	0,9	- 9,5
secteur non pétrolier	15,1	20,6	24,8	13,7	28,2	- 8,8	- 0,1	2,5
Taux de croissance démographique	4,3	3,8	3,6	3,6	3,6	3,6	3,6	3,6
Inflation (prix à la consommation - en moyenne annuelle)	6,0	6,0	5,6	4,8	3,6	3,0	4,3	1,7
Finances publiques								
Recettes totales	32,2	- 14,5	- 17,5	32,5	12,1	- 15,7	- 4,1	- 19,8
dont recettes pétrolières	37,4	- 24,0	- 11,4	36,2	8,1	- 14,2	- 5,9	- 24,8
recettes non pétrolières	-19,3	146,3	- 49,4	- 1,3	44,1	- 17,9	13,4	20,9
Dépenses totales	42,3	60,7	- 11,0	9,9	45,4	- 17,3	- 6,8	- 24,8
dont dépenses courantes	68,9	- 6,1	31,5	10,3	62,9	6,9	- 12,4	- 9,8
dépenses en capital	36,6	78,4	- 16,9	9,9	41,5	- 23,4	- 4,8	- 29,7
Monnaie et crédit								
Avoirs extérieurs nets	24,3	- 30,2	- 25,9	37,3	43,1	4,8	- 31,6	- 47,7
Crédits à l'économie	109,2	10,9	36,4	26,1	- 15,3	33,6	17,3	7,4
Créances nettes sur l'Etat	-36,0	45,5	56,0	- 105,7	8,5	- 18,0	43,9	71,6
Masse monétaire (M2)	30,1	18,8	48,9	6,1	55,6	6,9	- 13,6	- 10,7
Concours de la BEAC aux banques	...	...	...	...	...	...	...	200,0
Taux de couverture extérieure (fin de période)	97,9	99,8	122,4	101,8	100,9	100,7	80,6	55,9
Vitesse de circulation de la monnaie (PIB NP/M2)	0,9	1,1	0,9	1,0	0,8	0,7	0,8	1,0
Taux directeur BEAC - TIAO (fin de période)	4,8	4,3	4,0	4,0	4,0	3,3	3,0	3,0
Secteur extérieur								
Exportations, fob	24,6	- 19,7	27,0	25,0	15,3	- 19,8	- 6,6	- 41,1
Importations, fob	59,3	- 24,5	55,0	- 20,8	30,3	- 21,3	- 2,5	- 25,8
Termes de l'échange	27,2	- 31,6	27,9	21,5	3,5	1,2	- 7,6	- 47,9
Variation des prix à l'exportation	28,9	- 33,9	36,1	27,0	9,3	- 4,1	- 7,8	- 38,8
Variation des prix à l'importation	1,4	- 3,5	6,4	4,6	5,6	- 5,3	- 0,2	17,5
Taux de change effectif réel	3,2	3,6	- 9,0	0,7	- 1,3	7,5	0,3	0,0
Taux de change effectif réel des importations	3,0	3,5	- 9,0	0,7	- 1,3	7,6	0,4	0,0
Taux de change effectif réel des exportations	1,3	4,9	1,1	2,4	- 0,3	1,3	- 2,0	0,2
Marge de compétitivité cumulée depuis 1994	- 49,2	- 54,5	- 40,6	- 41,6	- 39,8	- 50,3	- 50,9	- 50,8
Monnaie et crédit	(Contribution à la croissance de la masse monétaire, en %)							
Avoirs extérieurs nets	97,2	- 118,7	- 58,4	41,6	62,4	6,4	- 41,3	- 49,4
Avoirs intérieurs nets	- 67,1	137,5	107,2	- 35,5	- 6,8	0,5	27,7	38,7
Crédit intérieur net	- 77,3	168,1	113,4	- 36,1	- 2,3	2,3	34,4	32,6
Créances nettes sur l'Etat	- 121,9	161,0	91,1	- 50,7	7,9	- 9,9	26,6	28,1
Crédits à l'économie (crédits actifs)	44,6	7,1	22,3	14,7	- 10,2	12,2	7,9	4,5
Autres postes nets	10,2	- 30,6	- 6,2	0,6	- 4,5	- 1,8	- 6,8	6,0
Masse monétaire (M2)	30,1	18,8	48,9	6,1	55,6	6,9	- 13,6	- 10,7
Comptes nationaux	(Contribution à la croissance réelle, en %)							
Produit intérieur brut	10,8	4,6	- 2,6	4,3	10,2	- 8,0	0,6	- 6,4
dont secteur pétrolier	8,7	1,7	- 6,7	1,4	3,7	- 5,6	0,7	- 7,0
secteur non pétrolier	2,1	2,9	4,1	2,9	6,5	- 2,4	0,0	0,7
Demande intérieure brute	26,0	1,4	25,9	- 11,2	31,2	- 19,1	2,0	- 38,5
Consommation	8,8	- 13,2	25,5	- 16,9	17,2	- 3,8	10,2	- 20,8
Publique	0,6	0,2	0,3	0,1	2,0	0,4	- 0,6	- 0,5
Privée	8,2	- 13,4	25,2	- 17,0	15,2	- 4,2	10,9	- 20,3
Investissements bruts	17,2	14,6	0,4	5,7	14,1	- 15,2	- 8,2	- 17,7
Publics	4,5	13,1	- 7,8	0,5	8,0	- 8,2	- 2,6	- 6,5
Privés (Entreprises et ménages)	12,7	1,5	8,2	5,2	6,1	- 7,0	- 5,6	- 11,2
dont secteur pétrolier	12,0	- 0,5	6,8	4,2	3,8	- 7,2	- 5,3	- 9,7
secteur non pétrolier	0,7	2,0	1,4	1,0	2,3	0,2	- 0,2	- 1,5
Variation des stocks	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Exportations nettes	- 15,2	3,2	- 28,4	15,5	- 21,0	11,1	- 1,4	32,1
Exportations de biens et services non facteurs	- 0,9	3,1	- 1,9	-0,4	1,1	- 2,8	0,2	- 0,3
Importations de biens et services non facteurs	- 14,2	0,1	- 26,5	15,9	- 22,2	13,9	- 1,6	32,5
Comptes nationaux	(En % du PIB, sauf indications contraires)							
Investissements	28,6	60,5	45,2	40,5	46,7	43,3	42,9	53,7
dont Secteur pétrolier	7,6	10,2	10,2	10,2	10,2	9,5	8,7	12,6
Epargne intérieure	68,5	94,5	73,2	90,2	90,3	85,1	80,1	72,7
Epargne nationale	38,2	50,3	24,4	49,3	52,2	45,2	37,7	35,2
Finances publiques								
Recettes totales	40,4	47,9	31,5	32,8	31,6	31,4	31,8	40,5
Recettes pétrolières	38,2	40,2	28,4	30,4	28,2	28,5	28,4	33,9
Recettes non pétrolières	2,3	7,7	3,1	2,4	3,4	2,9	3,5	6,7
Dépenses totales	23,3	51,9	36,9	31,9	39,8	38,8	38,2	45,7
Dépenses courantes	4,9	6,3	6,7	5,8	8,1	10,2	9,4	13,5
Dépenses en capital	18,4	45,6	30,2	26,1	31,7	28,6	28,8	32,2
Solde budgétaire primaire (déficit -)	17,1	- 4,0	- 5,1	1,3	- 7,9	- 6,9	- 5,8	- 4,5
Solde budgétaire, base engagements hors dons (déficit -)	17,1	- 4,0	- 5,4	0,9	- 8,2	- 7,4	- 6,4	- 5,1
Solde budgétaire, base engagements dons compris(déficit -)	17,1	- 4,0	- 5,4	0,9	- 8,2	- 7,5	- 6,4	- 5,1
Solde budgétaire de base (déficit -)	17,1	- 4,0	- 5,4	0,9	- 8,2	- 7,4	- 6,4	- 5,1
Secteur extérieur								
Exportations de biens et services non facteurs, fob	86,2	95,6	97,0	95,2	94,2	89,0	88,0	82,8
Importations de biens et services non facteurs, fob	46,2	61,7	69,0	45,5	50,6	47,2	50,8	63,8
Solde du compte courant (dons off.incl., déf.-)	10,3	- 10,9	- 21,9	7,7	4,3	0,1	- 7,1	- 21,5
Solde du compte courant (dons off.excl., déf. -)	9,3	- 11,1	- 22,0	7,7	4,2	0,2	- 7,1	- 21,6
Encours de la dette extérieure/PIB	0,8	5,5	5,0	7,9	8,2	7,8	12,0	19,6
Ratio du service de la dette/Export bsnf	0,1	0,0	0,4	0,4	0,9	2,7	2,3	2,9
Ratio du service de la dette/Recettes budgétaires	0,1	0,1	1,2	1,2	2,6	7,8	6,4	5,9
Réserves extérieures (en mois d'importations caf)	7,6	7,0	3,6	6,0	6,5	8,2	6,1	3,8
Réserves exterieures (en mois d'importations de biens et services caf)	7,2	5,3	2,9	4,7	5,1	6,4	4,6	2,7
Pour mémoire								
PIB nominal (en milliards de FCFA)	7 551,5	5 443,8	6 825,3	8 685,4	10 110,9	8 589,7	8 120,7	5 106,9
PIB non pétrolier (en milliards de FCFA)	548,9	731,8	920,4	1 052,6	1 367,7	1 276,7	1 314,9	1 346,8
Population (en milliers d'habitants)	1,5	1,6	1,6	1,6	1,6	1,7	1,7	1,8
PIB par tête d'habitant (en $ E.U.)	11 235,4	7 381,0	8 511,9	11 358,2	12 217,0	10 349,9	9 449,7	4 789,8

Sources : Administrations nationales, FMI et BEAC.

A11. Principaux indicateurs économiques, financiers et sociaux du Tchad

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015 Estim.
PIB, prix et population	(Variation annuelle en %, sauf indications contraires)							
Taux de croissance (PIB réel)	1.3	1.9	12.7	0.9	7.8	4.8	6.9	2.5
dont Secteur pétrolier	7.7	- 6.3	2.5	- 5.8	- 1.9	- 15.8	10.4	35.8
Secteur non pétrolier	- 0.4	4.3	15.4	2.5	9.9	8.9	6.3	- 2.7
Taux de croissance démographique	3.6	3.6	3.6	3.6	3.6	3.6	3.6	3.6
Inflation (prix à la consommation-moyenne annuelle)	8.3	10.0	- 2.1	2.0	7.5	0.2	1.7	3.7
Finances publiques								
Recettes totales	31.6	- 45.3	85.3	33.1	3.3	- 11.8	17.5	- 29.0
Dépenses totales	37.9	- 63.4	138.1	50.5	0.3	- 26.4	- 15.7	- 36.5
Dépenses courantes	12.5	22.1	26.7	- 3.1	13.1	29.8	71.5	- 23.0
Dépenses en capital	24.7	11.5	24.9	12.6	17.7	- 6.7	4.2	- 28.1
Monnaie et crédit								
Avoirs extérieurs nets	25.2	15.2	51.2	22.7	35.8	- 27.0	9.0	- 46.5
Crédits à l'économie	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Créances nettes sur l'Etat	49.6	- 56.6	13.2	50.7	22.4	- 4.5	- 1.9	- 83.1
Masse monétaire (M2)	46.4	14.6	19.5	19.4	26.3	26.1	19.0	9.3
Concours de la BEAC aux banques	- 122.9	124.5	62.4	- 110.5	- 785.5	- 9.9	169.1	353.9
Taux de couverture extérieure (fin de période)	28.4	- 3.9	26.7	12.0	14.5	7.6	25.0	- 3.9
Vitesse de circulation de la monnaie (PIB/M2)	92.7	- 16.7	- 100.0	…	…	…	328.0	409.3
Taux directeur BEAC - TIAO (fin de période)	92.7	70.2	58.0	69.6	72.2	73.0	73.2	32.5
Secteur extérieur								
Exportations, fob	4.8	4.3	4.0	4.0	4.0	3.3	3.0	2.5
Importations, fob	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Termes de l'échange	7.4	- 28.1	27.1	8.1	33.9	- 23.4	- 1.0	- 17.1
Variation des prix à l'exportation	11.1	39.6	- 1.0	- 12.6	28.9	3.9	2.7	- 0.6
Variation des prix à l'importation	19.0	- 19.7	18.6	8.4	32.0	- 2.3	- 9.1	- 45.9
Taux de change effectif réel	20.7	- 22.5	26.2	13.4	39.4	- 7.5	- 9.7	- 36.5
Taux de change effectif réel des importations	1.4	- 3.5	6.4	4.6	5.6	- 5.3	- 0.7	17.5
Taux de change effectif réel des exportations	7.1	7.6	- 8.1	1.0	1.5	- 5.2	1.6	- 2.9
Marge de compétitivité cumulée depuis 1994	11.7	10.2	- 16.6	3.8	- 1.1	- 5.7	4.3	- 20.8
Monnaie et crédit	(Contribution à la croissance de la masse monétaire, en %)							
Avoirs extérieurs nets	52.8	- 76.5	6.9	25.2	15.2	- 3.0	- 1.5	- 41.9
Avoirs intérieurs nets	- 24.4	72.6	19.9	- 13.2	- 0.7	10.7	26.6	38.0
Crédit intérieur net	- 21.5	68.8	16.5	- 10.6	- 1.0	11.2	31.5	29.1
Créances nettes sur l'Etat	- 36.1	63.5	8.1	- 18.4	- 12.3	- 1.2	20.9	24.2
Crédits à l'économie	14.6	5.3	8.3	7.8	11.3	12.4	10.6	4.9
Autres postes nets	- 2.9	3.8	3.4	- 2.6	0.3	- 0.5	- 5.0	8.9
Masse monétaire (M2)	28.4	- 3.9	26.7	12.0	14.5	7.6	25.0	- 3.9
Comptes nationaux	(Contribution à la croissance réelle, en %)							
Produit intérieur brut	1.3	1.9	12.7	0.9	7.8	4.8	6.9	2.5
dont Secteur pétrolier	1.6	- 1.4	0.5	- 1.1	- 0.3	- 2.6	1.4	4.8
Secteur non pétrolier	- 0.3	3.3	12.2	2.0	8.1	7.4	5.5	- 2.3
Demande intérieure brute	2.8	13.7	12.5	- 6.6	13.6	7.2	6.6	- 4.8
Consommation	0.9	8.9	0.9	3.0	6.8	8.0	5.7	- 1.0
Publique	1.7	1.9	0.5	0.3	3.0	3.0	1.3	- 3.2
Privée	- 0.9	6.9	0.4	2.7	3.8	4.9	4.4	2.1
Investissements bruts	1.9	4.8	11.7	- 9.6	6.8	- 0.8	0.9	- 3.8
Publics	0.8	0.8	2.5	1.2	2.7	- 3.3	0.3	- 3.3
Privés (Entreprises et ménages)	- 0.2	4.7	9.2	- 10.8	3.8	2.7	0.6	- 0.5
dont secteur pétrolier	- 0.1	4.3	9.0	- 11.1	3.5	1.5	- 1.1	- 0.9
dont secteur non pétrolier	- 0.1	0.4	0.2	0.2	0.3	1.2	1.7	0.4
Variation des stocks	1.2	- 0.7	0.0	0.0	0.2	- 0.2	0.0	0.0
Exportations nettes	- 1.5	- 11.8	0.2	7.5	- 5.8	- 2.3	0.3	7.3
Exportations de biens et services non facteurs	- 0.6	3.2	- 2.5	- 0.8	0.2	- 0.1	0.3	1.0
Importations de biens et services non facteurs	- 0.8	- 15.0	2.7	8.3	- 6.0	- 2.3	- 0.1	6.3
Comptes nationaux	(En % du PIB, sauf indications contraires)							
Investissements	20.5	25.8	30.9	25.6	27.2	25.5	26.7	23.7
Epargne intérieure	25.6	5.6	19.5	17.9	27.7	12.3	13.0	4.5
Epargne nationale	23.0	5.8	16.0	15.2	24.9	9.9	10.7	2.5
Finances publiques								
Recettes totales	21.2	11.7	17.6	23.0	19.4	16.6	18.7	13.9
Recettes pétrolières	16.7	6.1	11.9	17.6	14.4	10.3	8.3	5.5
Recettes non pétrolières	4.5	5.5	5.7	5.4	5.0	6.3	10.4	8.4
Dépenses totales	19.0	21.3	21.7	24.0	23.0	20.8	20.8	15.7
Dépenses courantes	12.5	13.7	12.3	12.7	10.5	12.0	11.6	10.5
Dépenses en capital	6.6	7.6	9.3	11.2	12.4	8.8	9.2	5.2
Solde budgétaire primaire, (déficit -)	4.3	- 6.8	- 1.5	3.7	0.2	- 1.6	1.0	1.1
Solde budgétaire de base, (déficit -)	4.0	- 7.3	- 1.8	3.1	- 0.2	- 2.2	0.4	0.2
Solde budgétaire, base engagements hors dons (déficit -)	2.2	- 9.6	- 4.1	- 0.9	- 3.6	- 4.2	- 2.1	- 1.8
Solde budgétaire, base engagements dons compris (déficit -)	3.6	- 7.8	- 2.5	1.2	- 1.2	- 2.8	- 0.3	- 0.3
Secteur extérieur								
Exportations de biens et services non facteurs, fob	42.6	35.3	33.2	34.4	37.1	28.4	27.2	24.3
Importations de biens et services non facteurs, fob	37.5	55.5	44.5	42.1	36.6	41.5	40.9	43.6
Solde du compte courant (dons off.incl., déf.-)	7.2	- 15.3	- 10.5	- 13.7	2.6	- 11.3	- 11.7	- 16.9
Solde du compte courant (dons off.excl., déf. -)	6.4	- 16.5	- 11.1	- 14.5	1.7	- 11.7	- 12.2	- 17.3
Encours de la dette extérieure/PIB	13.7	14.5	13.2	14.8	14.3	17.0	22.7	17.8
Encours de la dette extérieure/XBSNF	32.2	41.2	39.7	43.0	38.6	59.9	83.5	73.3
Encours de la dette extérieure/Recettes budgétaires	64.6	124.7	74.7	64.2	74.0	102.7	121.5	128.3
Ratio du service de la dette/PIB	1.4	0.8	0.7	0.9	0.6	2.2	3.1	11.3
Ratio du service de la dette/XBSNF	3.2	2.3	2.0	2.6	1.7	7.9	11.6	46.3
Ratio du service de la dette/Recettes budgétaires	6.4	7.1	3.9	3.8	3.3	13.5	16.8	81.1
Réserves extérieures (en mois d'importations caf)	6.4	2.2	2.4	4.3	4.3	3.6	3.6	1.4
Pour mémoire								
PIB nominal (en milliards de FCFA)	4,642.8	4,630.7	5,675.7	5,783.8	7,096.5	7,312.6	7,630.8	7,271.7
PIB nominal non pétrolier (en milliards de FCFA)	3,427.9	3,781.9	4,512.0	4,636.6	5,546.9	6,007.9	6,375.0	6,297.4
Population (en millions d'habitants)	10.7	11.0	11.4	11.8	12.3	12.7	13.2	13.6
PIB par tête d'habitant (en $ E.U.)	977.5	890.6	1,003.8	1,035.4	1,133.0	1,164.2	1,173.3	901.2

A12. Taux de croissance réelle des principaux partenaires commerciaux

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Monde	5.7	3.1	5.4	4.2	3.4	3.3	3.4	3.1
Etats-Unis	1.8	- 0.3	2.5	1.6	2.2	1.5	2.4	2.4
Japon	2.2	- 1.0	4.7	- 0.5	1.7	1.4	0.0	0.5
Zone Euro	3.0	0.5	2.0	1.6	- 0.8	- 0.3	0.9	1.7
France	2.4	0.2	2.0	2.1	0.2	0.7	0.6	1.3
Afrique Subsaharienne	7.6	6.0	6.6	5.0	4.3	5.2	5.1	3.3
CEMAC	4.1	2.3	4.8	4.1	6.0	1.7	4.8	2.4

Sources : Administrations nationales, BEAC et FMI.

Taux de croissance réelle des principaux partenaires commerciaux

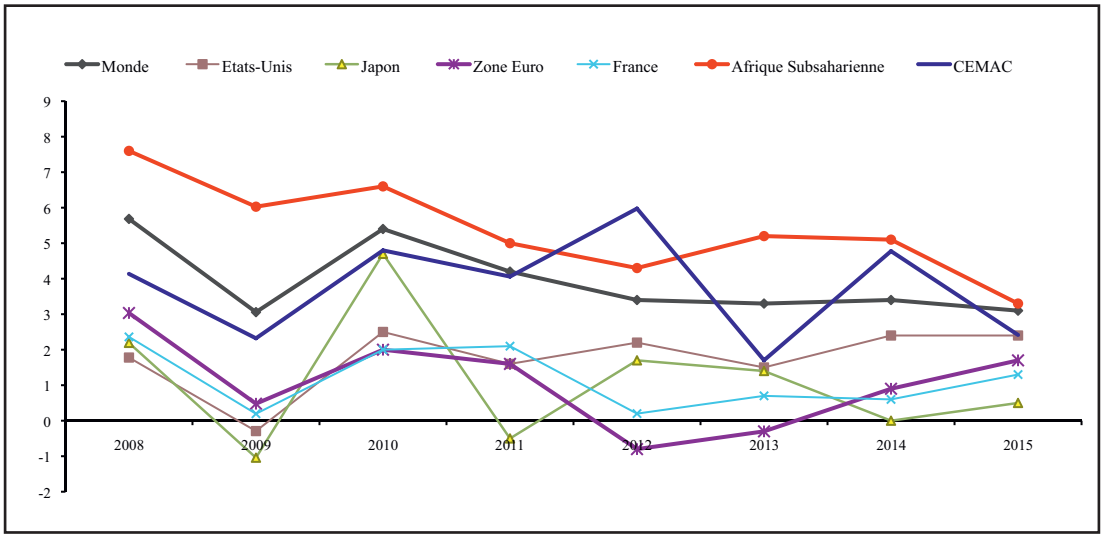

A13a. Taux d'inflation en moyenne annuelle des pays de la CEMAC

(Variation en moyenne annuelle de l'Indice des Prix à la Consommation)

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Cameroun	5.3	3.0	1.3	2.9	2.4	2.1	1.8	2.7
République centrafricaine	9.3	3.5	1.5	1.2	5.9	4.0	17.8	2.0
Congo	5.3	3.9	0.4	2.2	5.0	4.7	0.9	2.7
Gabon	5.3	1.9	1.5	1.3	2.7	0.5	4.7	- 0.3
Guinée Equatoriale	6.0	6.0	5.6	4.8	3.6	3.0	4.3	1.7
Tchad	8.3	10.0	- 2.1	2.0	7.5	0.2	1.7	3.7
CEMAC*	**6.0**	**4.4**	**0.9**	**2.5**	**3.8**	**2.0**	**3.2**	**2.5**

*Obtenu par pondération des taux nationaux par les PIB

A13b. Taux d'inflation en glissement annuel des pays de la CEMAC

(Variation en glissement annuel de l'Indice des Prix à la Consommation)

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Cameroun	5.3	0.4	3.1	2.7	2.5	1.7	2.5	1.5
République centrafricaine	18.2	- 1.2	2.3	4.3	5.9	2.6	14.7	12.8
Congo	10.7	0.5	2.6	1.8	7.5	2.0	0.5	- 0.1
Gabon	5.5	0.9	0.7	2.3	2.2	3.3	1.7	- 1.2
Guinée Equatoriale	6.0	6.0	5.4	4.9	2.6	4.9	2.6	2.6
Tchad	9.7	4.7	- 2.2	10.8	2.1	0.9	3.7	- 0.4
CEMAC*	**7.1**	**1.3**	**2.0**	**4.0**	**3.1**	**2.0**	**3.2**	**1.6**

*Obtenu par pondération des taux nationaux par les consommations privées

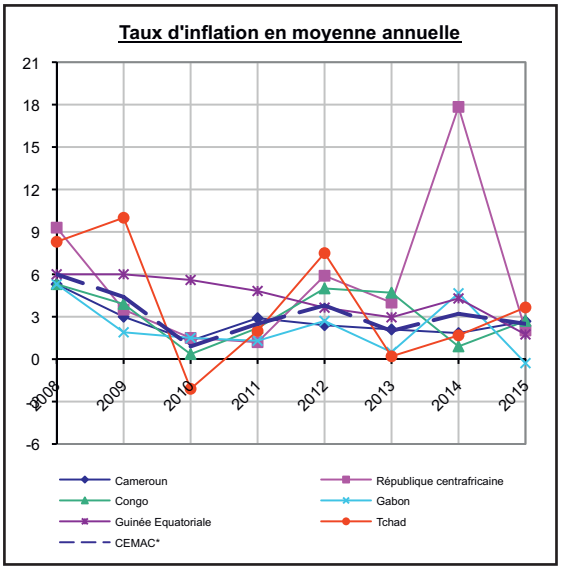

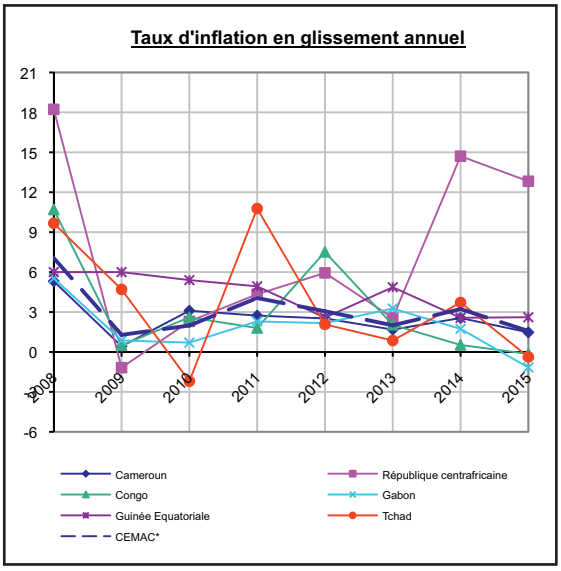

A14. Taux d'inflation en moyenne annuelle des principaux partenaires

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Monde	2.8	3.8	3.8	5.2	4.2	3.7	3.2	2.8
Etats-Unis	- 0.3	1.6	1.6	3.1	2.1	1.5	1.6	0.1
Japon	- 1.3	- 0.7	- 0.7	- 0.3	0.0	0.4	2.7	0.8
Zone Euro	0.3	1.6	0.3	1.6	2.7	2.5	1.3	0.4
France	0.1	1.7	1.7	2.3	2.2	1.0	0.6	0.1
Afrique Subsaharienne	9.8	8.2	8.2	9.5	9.4	6.6	6.4	7.0
CEMAC	6.0	4.4	0.9	2.5	3.8	2.0	3.2	2.5

Sources : Administrations nationales, BEAC et FMI.

Taux d'inflation en moyenne annuelle des principaux partenaires

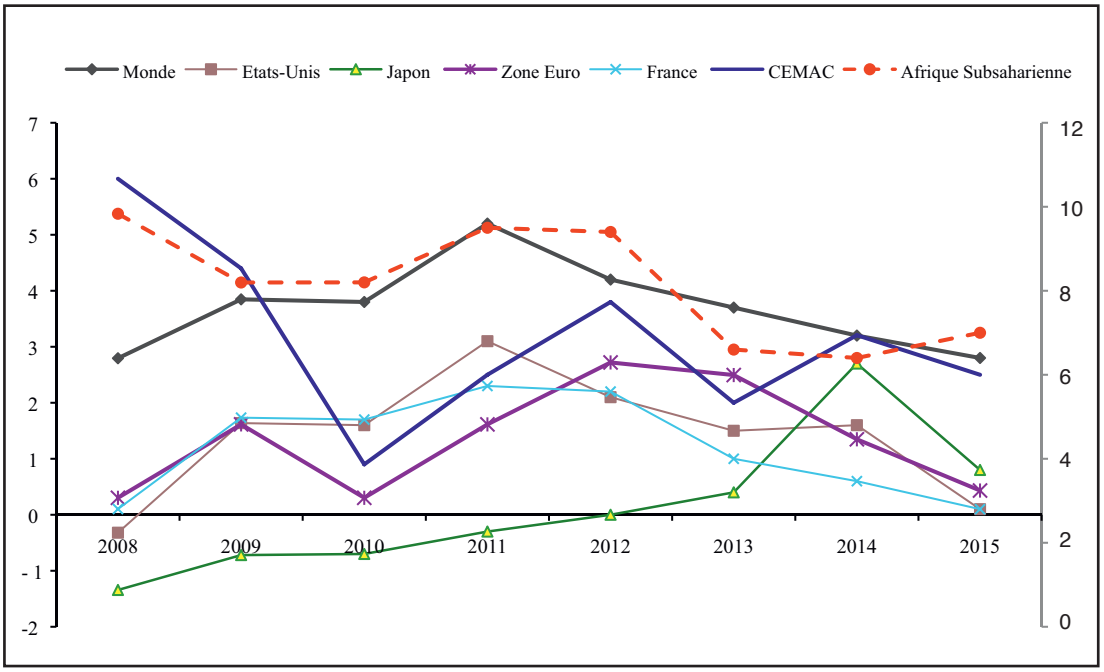

Afrique Subsaharienne (echelle de droite)

A15. Tableau des Opérations Financières des Etats de la CEMAC

(en milliards de francs CFA)

	Cameroun			Republique Centrafricaine			Congo			Gabon			Guinée Equatoriale			Tchad		
	2013	2014	2015	2013	2014	2015	2013	2014	2015	2013	2014	2015	2013	2014	2015	2013	2014	2015
Recettes totales	**2,639.7**	**2,772.4**	**3,077.8**	**43.2**	**41.8**	**66.5**	**3,103.3**	**2,860.0**	**1,455.0**	**2,621.8**	**2,349.1**	**1,797.3**	**2 694,5**	**2 583,4**	**2 070,7**	**1,212.5**	**1,424.2**	**1,011.4**
Recettes pétrolières	699.7	577.2	556.4				2,325.7	2,001.5	549.8	1,344.0	1,034.6	603.3	2 446,6	2 302,4	1 731,1	751.2	633.1	402.1
Recettes non pétrolières	1,940.0	2,195.2	2,521.4	43.2	41.8	66.5	777.6	858.5	905.2	1,277.8	1,314.5	1,194.0	247,9	281,0	339,6	461.4	791.1	609.4
Dépenses totales	**3,199.4**	**3,371.7**	**3,415.8**	**111.9**	**107.2**	**140.2**	**2,713.5**	**2,626.1**	**2,072.5**	**2,468.0**	**2,119.9**	**1,889.3**	**3 329,1**	**3 102,1**	**2 332,1**	**1,521.4**	**1,585.9**	**1,140.4**
Dépenses courantes	2,133.5	2,205.5	2,327.6	99.2	89.1	96.4	1,127.8	989.3	1,088.5	1,541.7	1,477.1	1,449.3	871,9	763,8	689,1	876.6	883.4	764.5
Salaires et traitements	790.1	848.8	910.7	53.7	54.9	56.4	274.7	321.2	356.3	552.8	691.3	714.7	109,5	125,8	135,0	276.7	363.4	297.5
Biens et services	677.5	689.2	787.4	23.1	14.2	15.5	434.6	327.3	438.7	361.3	265.0	241.2	487,7	417,0	347,2	152.7	98.9	65.1
Intérêts	58.0	79.8	69.9	4.9	5.5	5.5	15.9	15.8	27.5	151.7	110.8	172.3	37,7	50,0	29,1	42.0	49.7	65.4
Dette extérieure	47.4	67.0	51.9	2.5	3.2	3.3	15.9	15.0	16.2	130.0	93.9	128.1	33,0	16,0	15,1	24.0	24.7	44.3
Dette intérieure	10.6	12.8	18.0	2.4	2.3	2.2	0.0	0.8	11.3	21.7	16.9	44.2	4,8	34,0	14,0	18.0	25.0	21.1
Transferts et subventions	607.9	587.7	559.6	17.5	14.5	19.0	402.6	325.0	265.9	475.9	410.0	321.1	236,9	171,0	177,7	314.9	268.0	237.6
Dépenses militaires																90.4	103.3	99.0
Dépenses en capital	1,006.2	1,120.3	1,031.6	12.7	18.1	43.7	1,585.7	1,636.8	984.0	1,025.7	631.1	453.0	2 457,2	2 338,3	1 643,1	644.7	702.5	375.9
Sur ressources nationales	513.5	520.5	543.5	0.6	0.8	3.3	1,054.0	1,414.8	860.0	755.1	374.9	270.5	2 457,2	2 336,7	1 643,1	495.4	510.5	229.7
Sur ressources extérieures	492.7	599.8	488.1	12.1	17.3	40.4	531.7	222.0	124.0	270.6	256.2	182.5	...	...	...	149.3	192.0	146.2
Solde primaire	- 9.0	80.3	220.0	- 51.7	- 42.6	- 27.7	937.3	471.7	- 466.0	305.5	340.0	80.3	1 860,4	1 869,6	1 410,7	- 117.5	80.0	82.6
Solde budgétaire de base	- 67.0	0.5	150.1	- 56.6	- 48.1	- 33.3	921.5	455.9	- 493.5	424.4	485.4	90.5	- 634,6	- 517,1	- 261,4	- 159.5	30.2	17.3
Solde global (base engagements hors dons)	- 559.7	- 599.3	- 338.0	- 68.7	- 65.4	- 73.7	389.8	233.9	- 617.5	153.8	229.2	- 92.0	- 634,6	- 518,7	- 261,4	- 308.8	- 161.8	- 129.0
Solde global (base engagements dons compris)	- 513.4	- 534.8	- 326.9	- 48.0	19.9	4.7	389.8	233.9	- 617.5	147.8	229.2	- 92.0	- 634,6	- 518,7	- 261,4	- 205.7	- 19.5	- 20.6
Variations des arriéres (baisse -)	- 21.0	- 14.6	- 27.2	9.3	- 13.9	- 10.1	- 180.5	- 27.9	- 15.3	- 133.8	- 260.6	- 273.2	0,0	0,0	0,0	- 231.0	- 120.0	- 86.9
Intérieurs (principal et intérêts)	- 21.0	- 14.6	- 27.2	2.8	- 12.1	- 10.1	- 180.2	- 27.6	- 15.1	- 133.8	- 280.2	- 258.8	0,0	0,0	0,0	- 231.0	- 120.0	- 65.4
Extérieurs (principal et intérêts)	0.0	0.0	0.0	6.5	- 1.8	0.0	- 0.3	-0.3	- 0.2	0.0	19.6	- 14.4	0,0	0,0	0,0	0.0	0.0	- 21.5
Solde global (base trésorerie)	**- 580.7**	**- 613.9**	**- 365.2**	**- 59.5**	**- 79.2**	**- 83.8**	**209.2**	**206.1**	**- 632.7**	**20.0**	**- 31.5**	**- 365.2**	**- 634,6**	**- 518,7**	**- 261,4**	**- 539.8**	**- 281.8**	**- 215.9**
Financement total	**580.7**	**613.9**	**365.2**	**59.5**	**79.2**	**83.8**	**- 209.2**	**- 206.1**	**632.7**	**- 20.0**	**31.5**	**365.2**	**634,6**	**518,7**	**261,4**	**539.8**	**281.8**	**215.9**
Extérieur	472.6	548.6	847.8	41.8	79.5	80.4	423.5	37.4	- 31.9	482.7	45.5	210.8	- 36,8	237,3	24,3	332.8	597.3	151.9
Dons	46.3	64.5	11.1	20.7	85.3	78.4	28.1	3.6	0.0	- 6.0	0.0	0.0	- 6,0	0,0	0,0	103.1	142.2	108.3
Tirages	486.5	554.5	918.7	26.1	0.0	3.8	497.6	213.4	124.0	995.1	256.2	478.8	160,1	385,6	131,9	337.7	642.1	91.4
Amortissements (principal)	- 60.2	- 70.4	- 82.0	-5.1	- 5.8	- 7.0	- 111.5	- 179.6	- 155.9	- 481.4	- 185.3	- 244.7	- 175,9	- 148,3	- 107,5	- 140.0	- 215.0	- 775.8
Allègement	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	5.2	34.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0,0	0,0	0,0	32.0	28.0	728.1
Autres							- 25.0	...	...	- 25.0	- 25.4	- 23.3	0,0	0,0	0,0	...	...	...
Intérieur	108.1	65.3	- 482.6	17.7	- 0.2	3.4	- 632.8	- 243.5	664.6	- 502.7	- 14.0	154.4	671,4	281,4	237,1	207.1	- 315.6	63.9
Système bancaire	124.3	- 33.3	- 398.4	7.9	- 4.2	26.0	27.5	340.0	824.1	- 333.7	50.9	339.5	- 93,9	524,2	633,0	45.4	140.0	265.9
Non bancaire 2/	- 16.2	98.6	- 84.2	9.7	4.0	- 22.6	- 660.2	- 583.5	- 159.5	- 169.0	- 64.9	- 185.1	765,3	- 242,8	- 395,9	161.6	- 455.6	- 202.0
Solde global, base engagements, hors dons (en % PIB)	**- 3.8**	**- 3.8**	**- 2.0**	**- 9.3**	**- 7.8**	**- 8.1**	**5.7**	**3.4**	**- 11.6**	**1.6**	**2.4**	**- 1.1**	**- 7,4**	**- 6,4**	**- 5,1**	**- 4.2**	**- 2.1**	**- 1.8**

A16. Principales exportations (FOB) de la CEMAC

(en milliards de FCFA)

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Pétrole brut	15,040.0	9,999.1	13,479.1	16,106.3	17,590.9	15,102.5	14,631.2	9,012.5
Gaz	1,711.5	1,751.4	2,178.3	3,030.3	3,334.6	2,351.2	2,168.4	1,210.7
Cacao	149.0	207.9	235.9	209.9	165.6	182.5	228.9	336.6
Café	39.2	25.5	37.9	33.4	43.0	19.0	31.1	35.2
Coton - fibre et dérivés	69.8	48.9	71.5	104.5	98.8	105.2	95.7	132.9
Bois - grumes, sciages et dérivés	827.9	611.0	860.6	709.9	758.6	634.8	752.7	862.4
Aluminium - brut et dérivés	89.3	64.9	90.4	50.3	30.6	40.6	63.0	71.0
Caoutchouc naturel	46.5	35.3	68.8	96.6	86.2	87.1	58.7	57.0
Banane	34.3	39.4	40.2	38.2	40.7	41.1	39.6	47.1
Diamants - brut et taillés	22.2	23.3	25.9	29.7	34.1	10.5	0.0	0.0
Or	0.2	0.5	0.7	1.3	7.1	11.6	8.5	10.0
Tabac	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
Produits pétroliers	52.0	45.7	78.0	90.4	129.8	141.3	120.6	72.2
Rondins d'eucalyptus	3.8	8.4	12.5	9.3	5.7	6.1	0.4	0.0
Sucre	12.7	12.8	11.3	2.5	0.0	0.5	2.5	0.0
Cuivre	0.0	40.1	24.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Fer - minerai	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Manganèse	435.6	150.7	395.8	536.7	314.1	442.4	376.9	342.4
Uranium	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Bétail	121.9	126.4	49.9	215.9	390.0	134.9	178.1	111.4
Gomme arabique	9.4	9.8	8.6	12.3	18.0	46.4	67.4	83.4
Divers	82.7	1,080.6	1,322.3	1,704.3	2,044.7	2,083.8	2,143.9	2,168.4
TOTAL	**18,748.1**	**14,281.6**	**18,991.9**	**22,981.8**	**25,092.6**	**21,441.6**	**20,967.7**	**14,553.3**

Sources : Données de la Programmation Monétaire et du Commerce extérieur

Principales exportations FOB de la CEMAC en 2015

(en pourcentage)

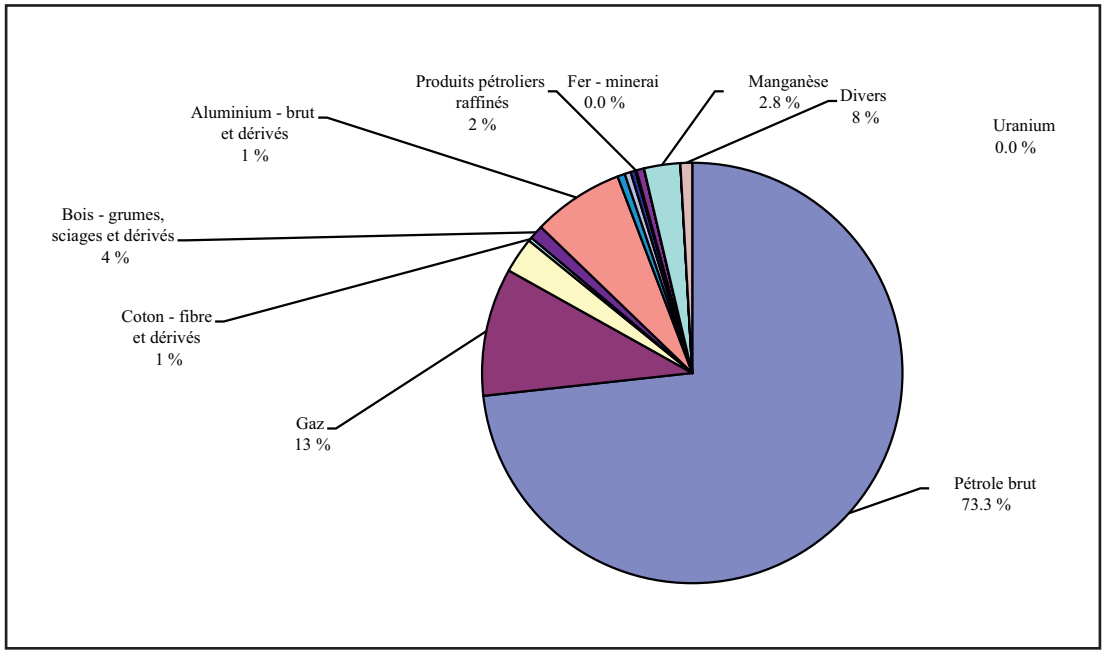

** La légende des produits dont les parts relatives sont inférieures à 1% a été expressement masquée sur le graphique ci-dessus.

A17. Principales exportations (FOB) du Cameroun

(en milliards de FCFA)

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Pétrole brut	1,204.3	719.2	778.1	914.3	1,044.9	1,088.5	1,224.0	882.2
Cacao	148.7	207.7	235.6	209.7	165.5	182.4	228.7	336.4
Café	37.9	23.4	35.2	29.7	41.4	18.8	28.1	33.1
Coton	45.6	29.0	47.2	69.8	59.6	70.2	64.1	78.9
Bois	302.8	264.9	299.5	303.0	298.4	274.0	321.7	378.7
Aluminium	89.3	64.9	90.4	50.3	30.6	40.6	63.0	71.0
Banane	34.3	39.4	40.2	38.2	40.7	41.1	39.6	47.1
Caoutchouc naturel	30.8	23.3	47.3	57.1	50.5	51.0	37.7	36.7
Divers	744.1	586.5	661.8	995.2	1,207.6	1,237.0	1,237.6	1,276.6
TOTAL	**2,637.6**	**1,958.2**	**2,235.2**	**2,667.4**	**2,939.2**	**3,003.7**	**3,244.5**	**3,140.8**

Source : INS

Principales exportations FOB du Cameroun en 2015

(en pourcentage)

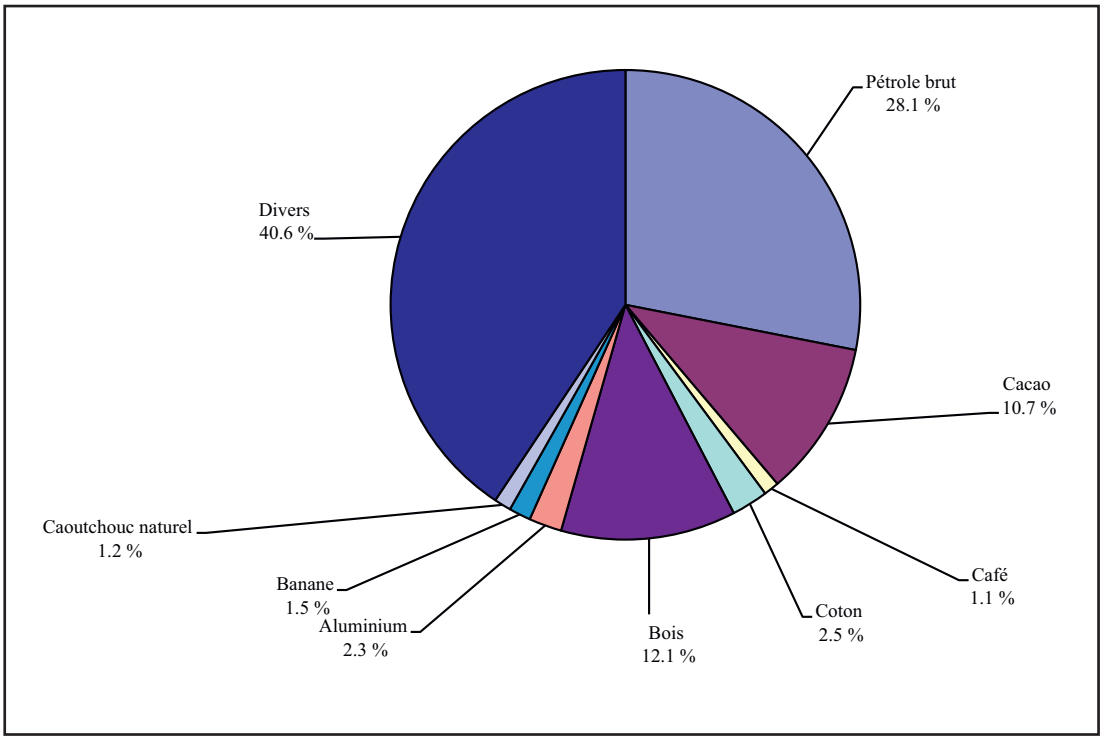

A18. Principales exportations (FOB) de la République Centrafricaine

(en milliards de FCFA)

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Coton	0.9	0.6	2.8	7.0	7.0	1.7	0.6	0.1
Diamants	22.2	23.3	25.9	29.7	34.1	10.5	0.0	0.0
Café	1.1	2.0	2.6	3.6	1.4	0.0	2.8	2.0
Tabac	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
Bois	35.2	24.8	30.5	40.6	40.7	24.7	23.2	26.5
Or	0.2	0.5	0.7	1.3	0.7	0.1	0.1	0.3
Divers	14.5	15.7	15.6	18.1	19.6	20.2	20.8	21.4
TOTAL	74.3	67.0	78.2	100.3	103.7	57.3	47.4	50.5

Source : Données de la programmation Monétaire

Principales exportations FOB de la République Centrafricaine en 2015

(en pourcentage)

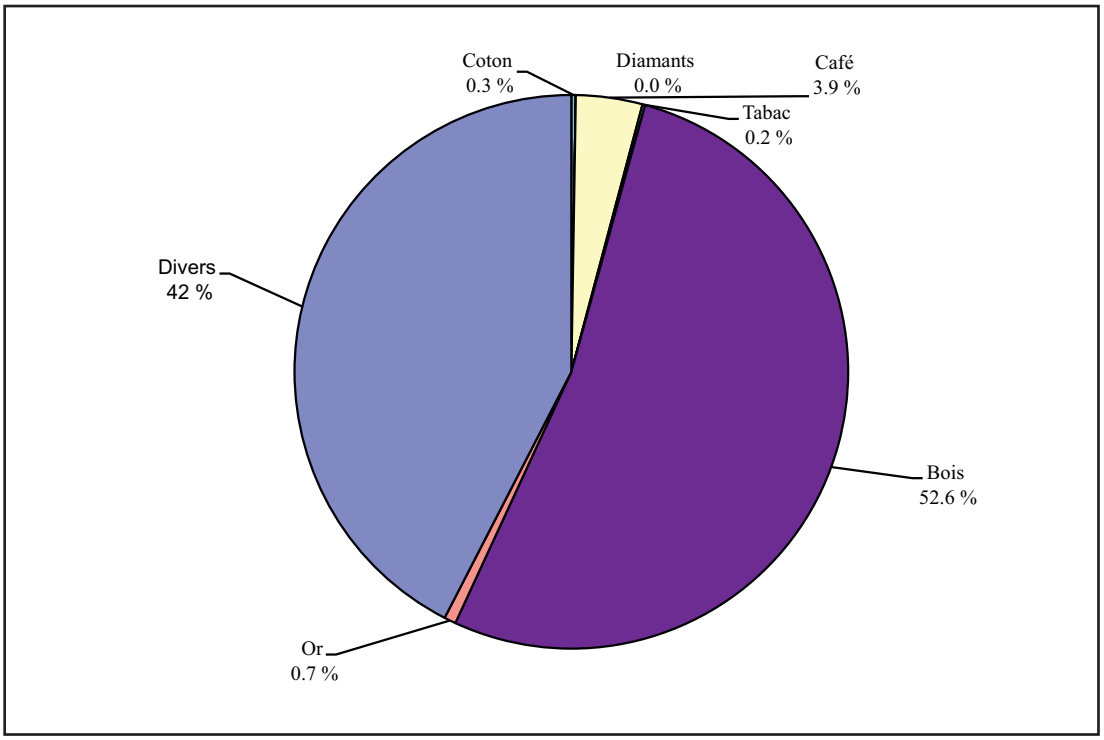

A19. Principales exportations (FOB) du Congo

(en milliards de FCFA)

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Pétrole brut	3,365.8	2,550.5	4,083.2	4,870.7	4,777.0	4,057.3	4,033.5	2,171.1
Gaz (propane et butane)	42.1	42.9	58.2	79.5	92.5	50.9	50.8	59.5
Produits pétroliers	52.0	45.7	78.0	90.4	129.8	141.3	120.6	72.2
Cuivre	...	40.1	24.2	...	...	…	…	0.0
Fer - minérai	...	...	...	...	...	0.0	0.0	0.0
Potasse	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Bois tropicaux	222.0	84.5	118.8	161.9	171.8	133.1	154.8	170.9
Rondins d'eucalyptus	3.8	8.4	12.5	9.3	5.7	6.1	0.4	0.0
Sucre	12.7	12.8	11.3	2.5	0.0	0.5	2.5	0.0
TOTAL	**3,698.5**	**2,784.9**	**4,386.2**	**5,214.3**	**5,176.7**	**4,389.2**	**4,362.7**	**2,473.7**

Source : Données de la programmation Monétaire

Principales exportations FOB du Congo en 2015

(en pourcentage)

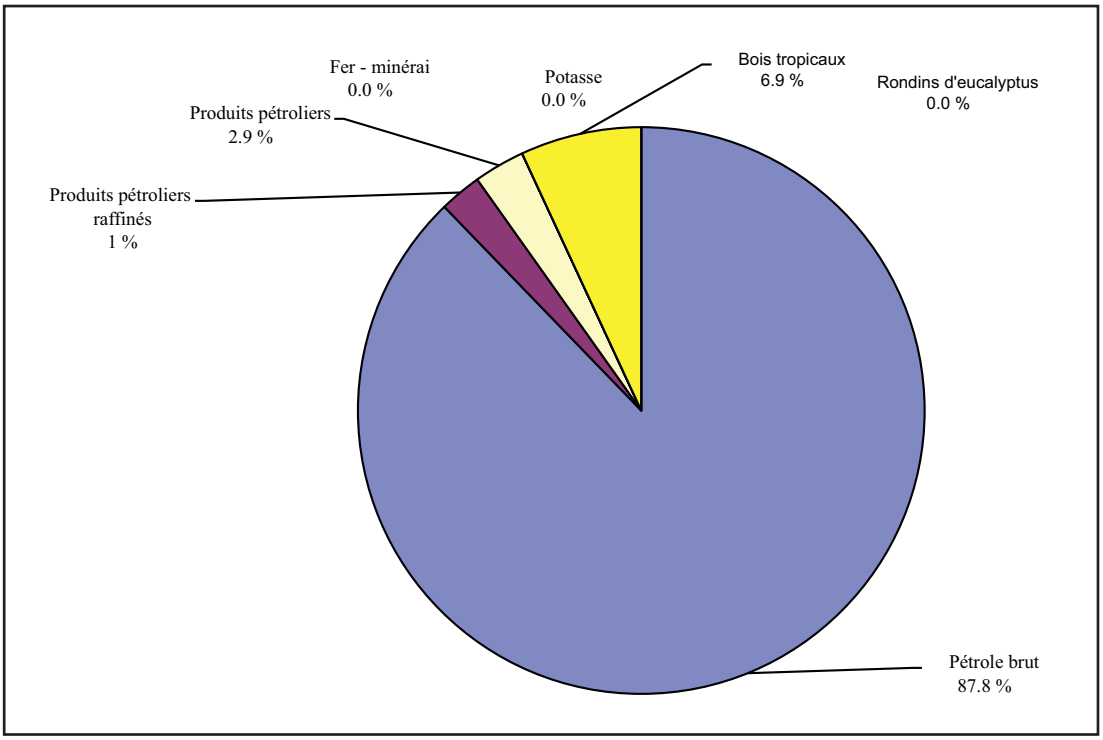

A20. Principales exportations (FOB) du Gabon

(en milliards de FCFA)

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Pétrole	3,379.2	2,485.1	3,138.1	4,101.7	4,185.0	3,662.5	3,464.1	2,290.2
Manganèse	435.6	150.7	395.8	536.7	314.1	442.4	376.9	349.3
Bois	…	…	…	…	…	…	…	…
Or	255.4	233.4	395.0	187.0	224.6	184.8	234.4	262.2
Divers	0.0	0.0	0.0	0.0	6.4	11.6	8.5	9.6
	97.9	75.2	90.9	109.2	116.1	120.7	95.3	60.9
TOTAL	4,070.2	2,869.2	3,928.9	4,825.4	4,730.1	4,301.3	4,083.9	2,911.4

Source : Données de la programmation Monétair

Principales exportations FOB du Gabon en 2015

(en pourcentage)

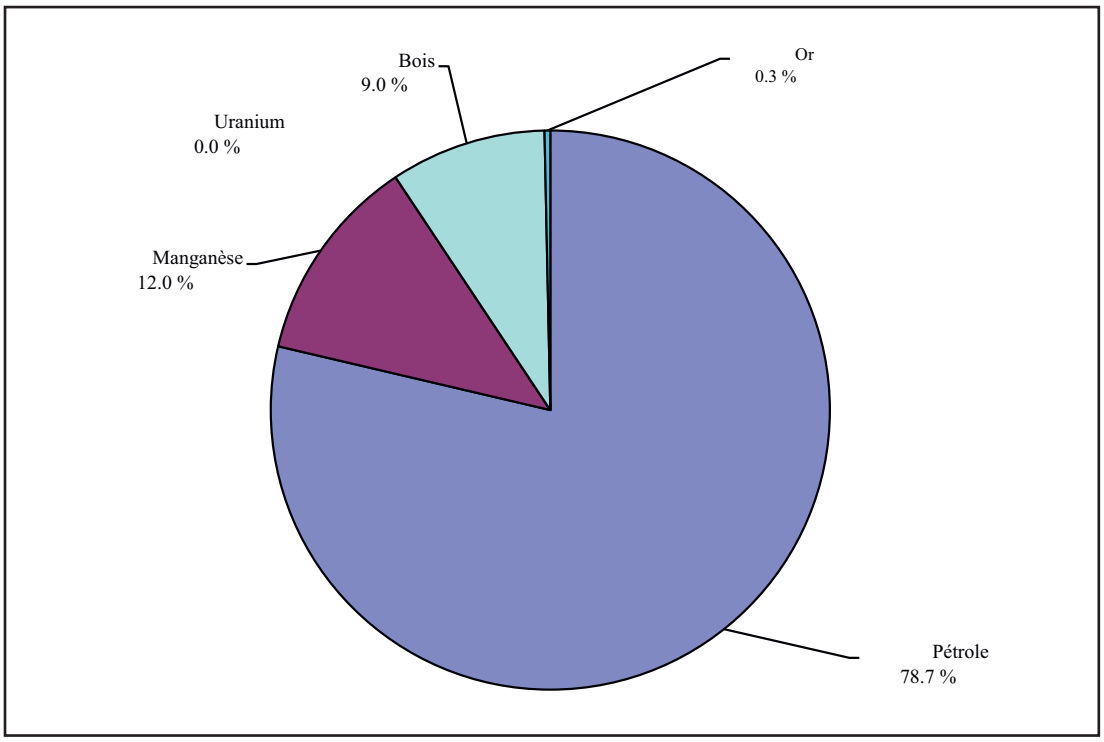

A21. Principales exportations (FOB) de la Guinée Equatoriale

(en milliards de FCFA)

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Pétrole brut	5 417,1	3 089,1	3 891,0	4 704,4	5 663,6	4 728,0	4 426,2	2 466,4
Méthanol et Autres Gaz	1 669,4	1 708,5	2 120,1	2 950,8	3 242,1	2 300,3	2 117,5	1 151,2
Bois	12,5	3,4	16,8	17,4	23,2	18,2	18,7	24,0
Cacao	0,3	0,2	0,3	0,2	0,1	0,1	0,2	0,2
Café	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Divers	-641,5	384,2	555,9	556,7	557,5	558,3	539,1	539,9
Autres			573,1	574,4	580,9	576,7	558,1	564,3
TOTAL	**6 457,9**	**5 185,4**	**6 584,2**	**8 229,6**	**9 486,6**	**7 605,0**	**7 101,8**	**4 181,9**

Source : Données de la programmation Monétair

Principales exportations FOB de la Guinée Equatoriale en 2015

(en pourcentage)

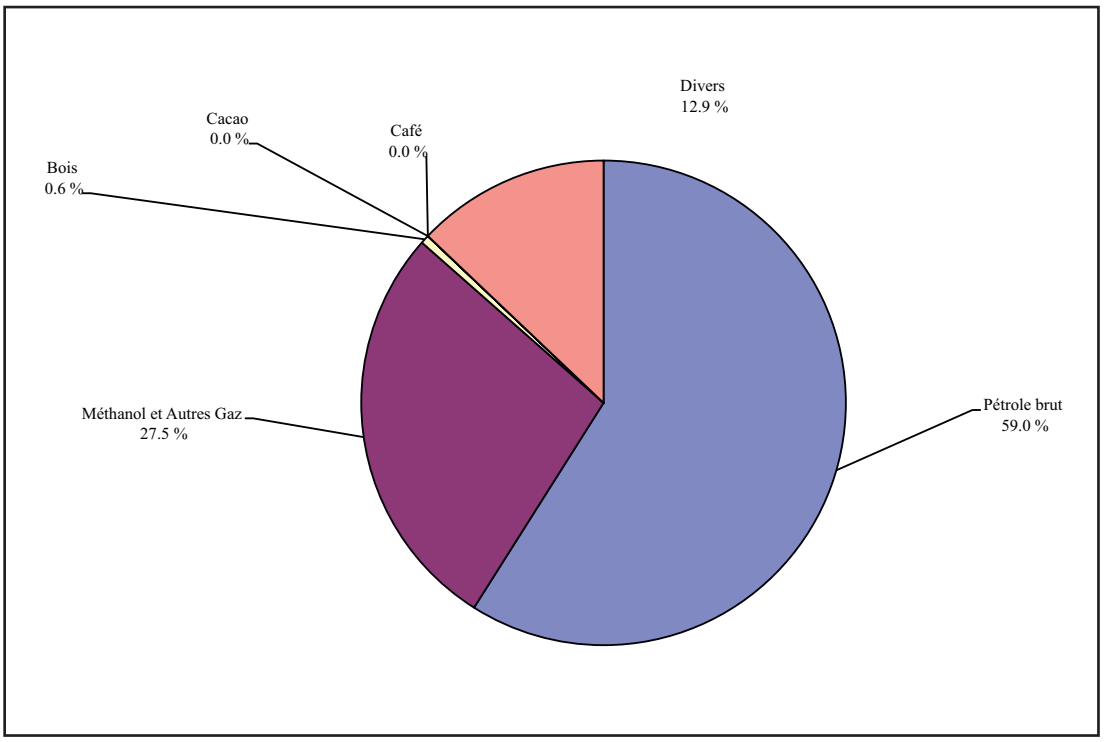

A22. Principales exportations (FOB) du Tchad

(en milliards de FCFA)

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Pétrole	1,673.5	1,155.2	1,588.7	1,515.2	1,920.3	1,566.2	1,483.4	1,202.6
Bétail	121.9	126.4	49.9	215.9	390.0	134.9	178.1	92.8
Coton-fibre	23.3	19.3	21.5	27.6	32.2	33.2	31.1	53.9
Gomme arabique	9.4	9.8	8.6	12.3	18.0	46.4	67.4	83.4
Divers	38.9	31.8	38.3	74.6	110.6	112.6	115.1	121.4
TOTAL	**1,867.1**	**1,342.6**	**1,707.0**	**1,845.6**	**2,471.1**	**1,893.3**	**1,875.0**	**1,554.1**

Source : Données de la programmation Monétair

Principales exportations FOB du Tchad en 2015

(en pourcentage)

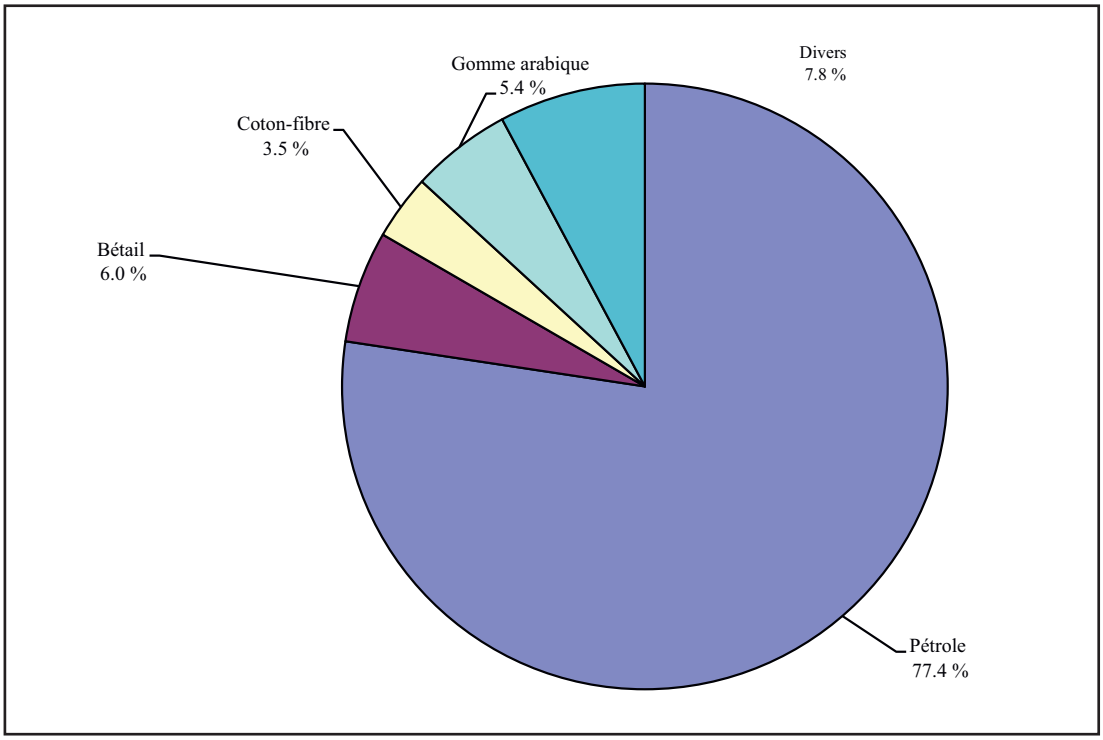

A23. Solde extérieur courant (transferts officiels inclus)

(en pourcentage du PIB)

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Cameroun	- 1.9	- 4.9	- 3.4	- 2.8	- 3.6	- 3.8	- 4.4	- 4.4
Republique Centrafricaine	- 7.9	- 8.3	- 7.0	- 5.9	- 6.0	- 3.9	- 7.6	- 9.1
Congo	3.5	- 14.5	7.3	7.8	3.3	- 15.3	- 6.9	- 43.1
Gabon	24.8	6.9	13.5	13.9	11.9	12.1	7.4	- 0.2
Guinée Equatoriale	10.3	- 10.9	- 21.9	7.7	4.3	0.1	- 7.1	- 21.5
Tchad	7.2	- 15.3	- 10.5	- 13.7	2.6	- 11.3	- 11.7	- 16.9
CEMAC	**7.8**	**- 6.8**	**- 2.9**	**2.8**	**2.9**	**- 3.9**	**- 5.0**	**- 13.4**

Sources : Administrations nationales, FMI et BEAC.

Solde extérieur courant (transferts officiels inclus)

(en pourcentage du PIB)

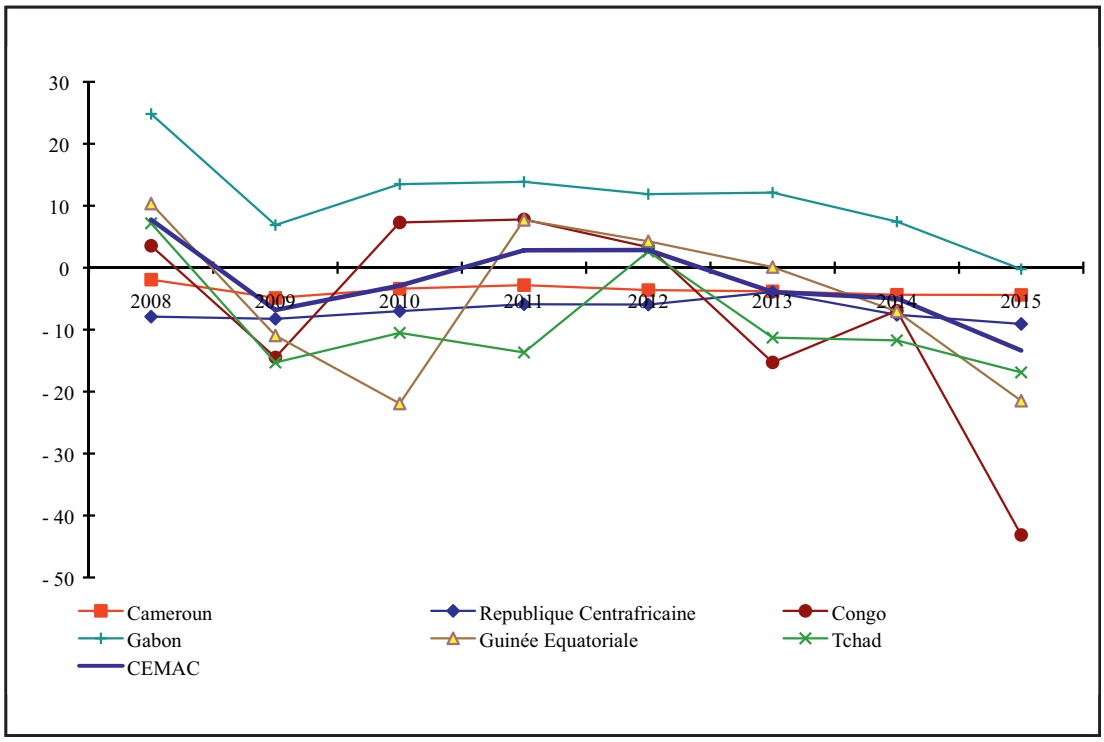

A24. Dette publique extérieure consolidée des Etats de la CEMAC

(en milliards de francs CFA courants)

	Cameroun			Republique Centrafricaine			Congo			Gabon			Guinée Equatoriale			Tchad			CEMAC		
	2013	2014	2015 (a)	2013	2014	2015 (a)	2013	2014	2015 (a)	2013	2014	2015 (a)	2013	2014	2015 (a)	2013	2014	2015 (a)	2013	2014	2015 (a)
STOCK DE DEBUT DE PERIODE	**1095.8**	**1522.1**	**2560.0**	**175.5**	**196.5**	**190.7**	**1,396.6**	**1,837.6**	**2,055.3**	**1,427.1**	**2,039.0**	**2,434.5**	**833,6**	**665,8**	**977,5**	**995.8**	**1223.3**	**1709.1**	**5090.8**	**6818.5**	**8949.6**
																			0.0	0.0	0.0
Tirages	486.5	554.5	918.7	26.1	0.0	3.8	497.6	213.4	124.0	995.1	256.2	478.8	160,1	385,6	131,9	337.7	642.1	91.4	2342.9	1666.2	1616.7
Service dû	107.6	137.4	133.9	7.6	9.0	10.3	127.4	194.6	172.1	611.4	279.2	372.8	208,9	164,3	122,6	164.0	239.7	820.1	1018.0	860.0	1509.2
Service réaménagé	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	5.2	34.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0,0	0,0	0,0	32.0	28.0	728.1	66.4	28.0	733.3
Service rééchelonné	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	5.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0,0	0,0	0,0	29.9	28.0	273.1	29.9	28.0	278.3
Remise de service	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	34.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0,0	0,0	0,0	2.1	0.0	455.0	36.5	0.0	455.0
Service payé	107.6	137.4	133.9	0.0	0.0	0.0	93.0	194.6	172.1	611.4	259.7	367.6	208,9	164,3	122,6	132.0	211.7	92.0	944.1	803.4	765.6
Ajustements statistiques	...	...	...	0.0	0.0	0.0	54.9	184.0	48.8	98.2	324.6	...	-152,0	74,4	...	...	30.6	...	153.1	539.2	48.8
STOCK DE FIN DE PERIODE	**1522.1**	**2560.0**	**3426.8**	**318.0**	**310.4**	**312.4**	**2,202.9**	**2,420.4**	**2,437.2**	**2,039.0**	**2,454.1**	**2,673.8**	**665,8**	**977,5**	**1001,8**	**1244.8**	**1730.6**	**1297.7**	**7326.8**	**9475.5**	**10147.9**
Dont arriérés sur intérêts et principal	0.0	0.0	0.0	121.5	119.7	119.7	365.3	365.1	364.9	0.0	19.6	5.2	0,0	0,0	0,0	21.5	21.5	0.0	508.3	525.9	489.9
Indicateurs (en pourcentage)																					
Services dette / exportations	2.8	3.2	3.2	6.5	8.2	8.6	2.6	4.0	5.7	11.8	5.8	10.4	2,7	2,3	2,9	7.9	11.6	46.3	5.5	4.6	10.1
Service dette / recettes budgétaires	4.1	5.0	4.4	17.5	21.6	15.5	4.1	6.8	11.8	23.3	11.9	20.7	7,8	6,4	5,9	13.5	16.8	81.1	10.0	8.5	17.2
Stock dette / PIB	**10.4**	**16.2**	**20.5**	**43.1**	**37.0**	**34.4**	**32.1**	**34.8**	**46.0**	**21.8**	**26.1**	**32.8**	**7,8**	**12,0**	**19,6**	**17.0**	**22.7**	**17.8**	**16.8**	**21.4**	**25.6**

(a) : Estimations

A25. Taux d'endettement public extérieur (dette publique extérieure/PIB)

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Cameroun	9.6	8.9	8.1	7.8	8.1	10.4	16.2	20.5
Republique Centrafricaine	70.8	31.7	27.7	25.6	24.1	43.1	37.0	34.4
Congo	61.5	54.8	22.0	22.2	24.9	32.1	34.8	46.0
Gabon	18.8	22.6	17.4	15.7	15.7	21.8	26.1	32.8
Guinée Equatoriale	0.8	5.5	5.0	7.9	8.2	7.8	12.0	19.6
Tchad	13.7	14.5	13.2	14.8	14.3	17.0	22.7	17.8
CEMAC	**18.5**	**18.6**	**12.8**	**13.1**	**13.4**	**16.8**	**21.4**	**25.6**

Sources : Administrations nationales, FMI et BEAC.

Taux d'endettement public extérieur (dette publique extérieure/PIB)

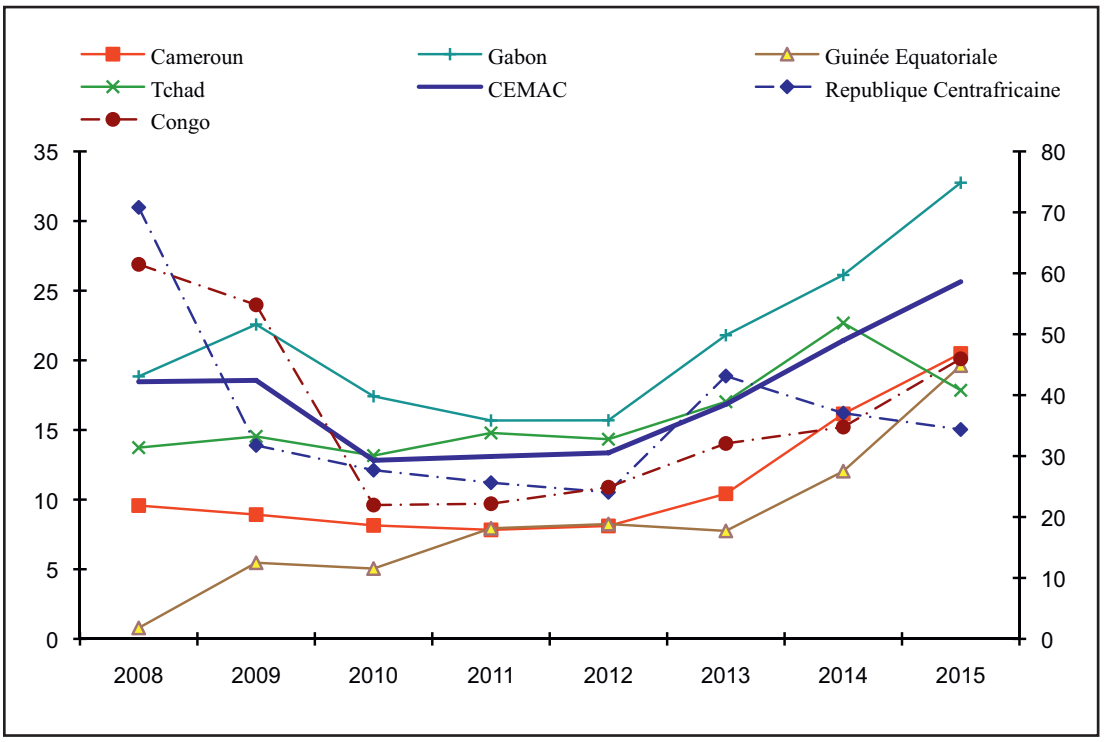

Congo, Guinée Equatoriale et Tchad : échelle de droite

A26. Variations du taux de change du F CFA par rapport aux principales devises

(Cotation à l'incertain)

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Dollar (USA)	- 7.0	5.7	5.0	- 4.6	8.2	- 3.2	- 0.1	19.8
Yen (Japon)	7.0	15.8	12.3	4.6	8.2	- 20.9	- 7.7	4.3
Ringgit (Malaisie)	- 3.7	- 0.4	15.3	0.0	7.2	- 5.1	- 3.7	0.1
Rupiah (Indonésie)	- 11.6	- 2.0	20.1	- 1.6	1.4	- 12.4	- 12.7	6.0
Rouble (Russie)	- 3.8	- 17.5	9.7	- 1.6	2.4	- 5.6	- 15.9	- 25.6
Yuan (Chine)	2.5	6.9	6.1	- 0.3	10.9	- 0.7	- 0.1	17.3
Rand(Afrique du Sud)	- 19.5	3.2	20.1	- 3.9	- 4.4	- 17.6	- 11.2	3.5
Naïra (Nigéria)	- 1.0	- 16.3	3.8	- 7.7	6.3	- 3.6	- 3.5	0.1
Livre (Angleterre)	- 13.9	- 10.8	3.9	- 1.2	7.0	- 4.5	5.4	11.0
Roupies (Inde)	- 11.2	- 5.6	11.2	- 6.6	- 5.5	- 11.5	- 4.3	13.8

Sources : Données de la Programmation Monétaire et du Commerce extérieur

Variations du taux de change du F CFA par rapport aux principales devises

(Cotation à l'incertain)

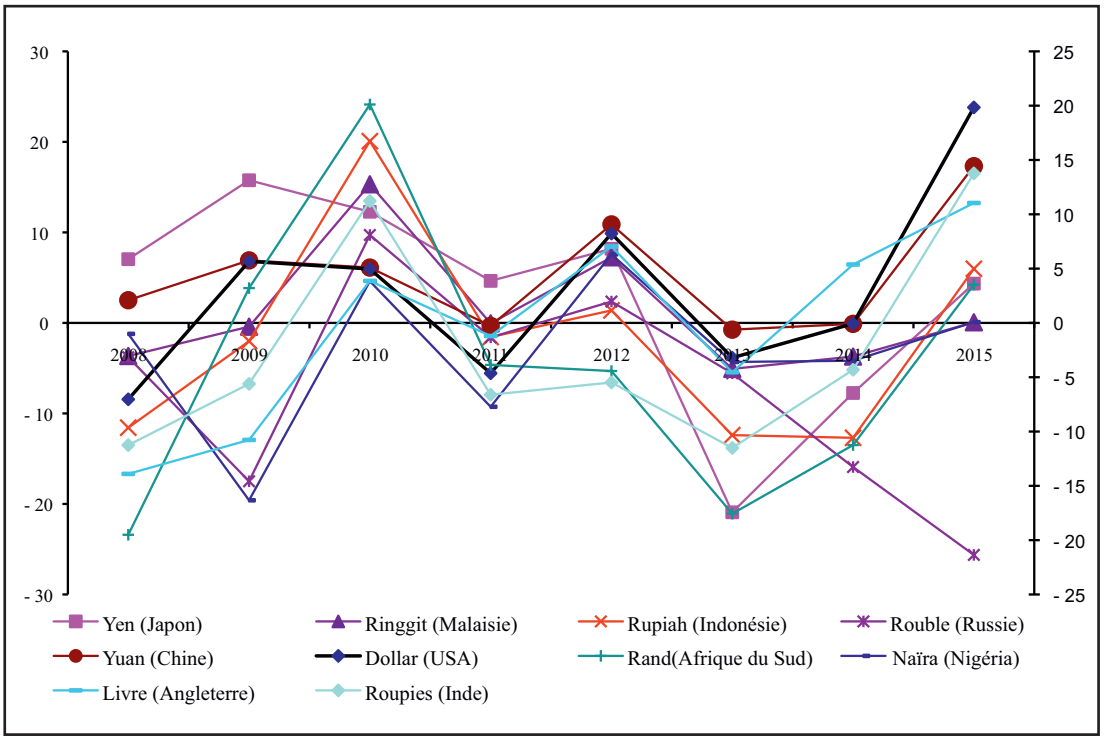

Dollar : échelle de droite

A27a. Indice composite du TCER des Etats de la CEMAC

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Cameroun	81,8	84,7	76,7	78,1	73,4	74,7	76,1	74,0
République Centrafricaine	76,2	76,6	72,4	71,5	72,4	78,9	87,9	88,8
Congo	106,3	110,4	105,0	103,7	102,5	112,3	111,8	107,3
Gabon	92,3	91,4	83,2	83,5	80,2	75,2	77,8	63,6
Guinée Equatoriale	149,2	154,5	140,6	141,6	139,8	150,3	150,9	150,8
Tchad	82,5	88,8	81,6	82,5	83,7	79,4	80,7	78,3
CEMAC	**95,1**	**96,6**	**90,3**	**88,3**	**87,9**	**88,5**	**89,2**	**84,4**

Source : BEAC

A27b.Variation de l'indice composite du TCER des Etats de la CEMAC

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Cameroun	- 1,1	3,6	- 9,4	1,7	1,1	9,0	7,0	- 2,8
République Centrafricaine	8,4	0,5	- 5,5	- 1,2	- 1,2	9,5	0,9	1,0
Congo	2,8	3,8	- 4,8	- 1,2	- 3,9	- 6,2	3,6	- 4,0
Gabon	3,8	- 1,0	- 8,9	0,3	- 1,3	7,5	5,4	- 18,2
Guinée Equatoriale	3,2	3,6	- 9,0	0,7	1,5	- 5,1	4,5	0,0
Tchad	7,1	7,6	- 8,1	1,0	- 0,5	0,7	2,9	- 2,9
CEMAC	**5,3**	**1,5**	**- 6,5**	**- 2,2**	**- 0,5**	**0,7**	**0,8**	**- 5,4**

Source : BEAC

A27c. Variation de l'indice composite du TCER des exportations des Etats de la CEMAC

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Cameroun	1,5	6,2	- 15,8	6,2	0,0	13,4	9,9	- 7,7
République Centrafricaine	11,2	- 0,3	- 13,8	- 1,0	- 1,1	16,1	2,1	1,1
Congo	2,7	6,8	- 13,7	- 3,2	- 3,3	- 5,4	3,8	0,3
Gabon	5,4	- 2,6	- 13,5	0,8	- 1,3	7,6	5,4	- 6,2
Guinée Equatoriale	3,0	3,5	- 9,0	0,7	- 1,1	- 5,6	15,4	0,0
Tchad	11,7	10,2	- 16,6	3,8	- 2,8	- 0,9	7,9	- 20,8
CEMAC	**5,3**	**1,7**	**- 15,3**	**3,7**	**- 2,8**	**- 0,8**	**5,1**	**- 8,5**

Source : BEAC

A27d. Variation de l'indice composite du TCER des importations des Etats de la CEMAC

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Cameroun	- 2,1	2,7	- 6,7	- 0,1	1,8	5,8	6,0	- 1,1
République Centrafricaine	7,1	1,5	- 1,1	- 0,4	- 1,3	9,0	0,8	1,0
Congo	2,4	3,9	- 3,9	- 1,0	- 3,4	- 7,7	3,5	- 4,3
Gabon	4,5	- 1,1	- 2,6	0,4	- 0,3	1,3	2,7	- 42,6
Guinée Equatoriale	1,3	4,9	1,1	2,4	3,5	- 4,7	1,6	0,2
Tchad	4,6	9,6	- 6,2	- 0,4	1,8	- 2,2	1,0	1,8
CEMAC	**5,6**	**0,0**	**2,2**	**- 5,1**	**1,8**	**- 2,2**	**- 1,1**	**- 6,2**

Source : BEAC

A28. Cours mondiaux des principales matières premières exportées par la CEMAC

Produit	Unité	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Pétrole									
Brent	Dollars / baril	97.6	61.9	79.6	110.9	112.0	108.9	98.9	98.9
WTI	Dollars / baril	99.7	61.7	79.4	96.2	94.2	97.9	93.1	93.1
Bois									
Sappeli, sciages, FOB	Dollars/m3	927.6	748.9	812.7	825.7	759.3	749.2	789.5	789.5
Okoumé, grumes, FOB	Dollars/m3	249.2	226.9	291.6	345.3	391.7	281.0	449.8	449.8
Coton	US cents/kg	157.4	138.1	228.3	332.7	196.7	199.3	183.2	183.2
Cacao	US cents/kg	257.7	288.9	313.4	297.9	239.2	243.9	306.3	306.3
Café	US cents/kg	232.1	164.4	173.5	240.8	226.7	207.6	221.7	221.7
Sucre	US cents/kg	26.7	40.0	46.9	57.3	47.5	39.0	37.5	37.5
Caoutchouc	US cents/kg	368.0	192.3	365.5	481.9	315.6	279.5	195.7	195.7
Manganèse	$/tonne	1410.5	542.1	771.6	603.3	487.3	542.0	451.3	451.3
Aluminium	$/tonne	2572.6	1664.8	2173.1	2401.3	2023.2	1846.7	1867.4	1867.4
Gaz naturel et méthanol									
Etats Unis	$/mmbtu	8.9	8.7	8.5	10.5	11.5	11.8	10.1	10.1
Europe	$/mmbtu	13.4	4.0	4.4	4.0	2.8	3.7	4.4	4.4
indice composite (cours exprimés en dollars) - Base 100 : année 2000 -									
Indice global		318.3	210.7	267.5	359.0	355.5	346.1	317.1	180.2
Indice pétrole		342.6	217.1	279.4	389.3	392.9	382.0	347.1	183.5
Indice hors pétrole		213.7	183.8	216.0	225.4	190.6	187.5	184.4	190.6
Indice des produits agricoles		255.8	199.3	232.5	277.0	215.4	210.1	222.2	206.8

Sources : Banque Mondiale, INSEE, CNUCED, FMI, BEAC

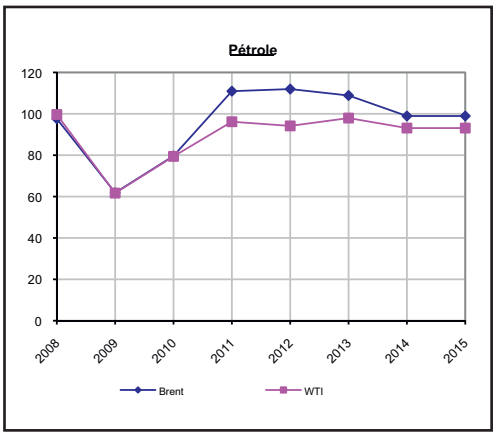

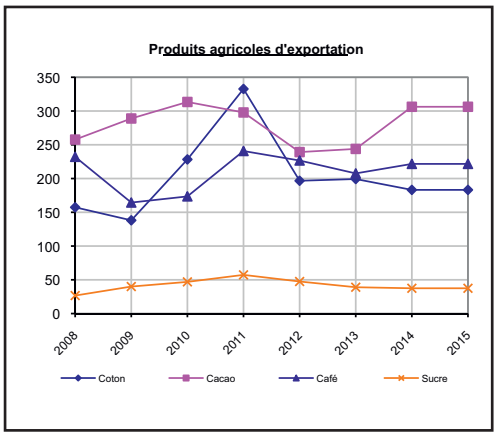

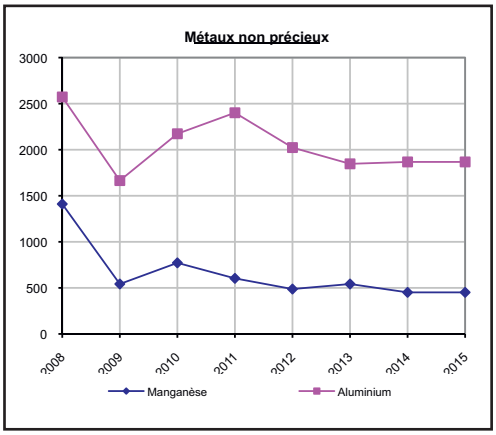

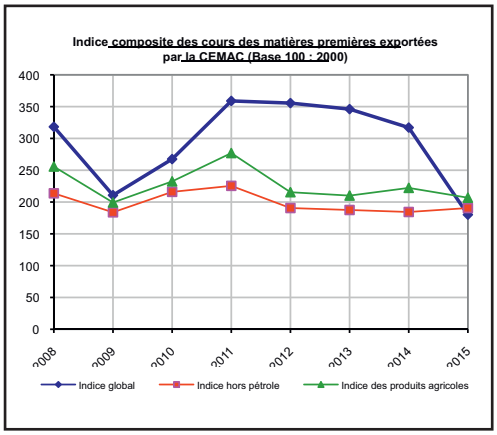

A29. Production pétrolière et minière

	2010	2011	2012	2013	2014 (1)	2015 (2)	Variations en % (2)/(1)
CAMEROUN							
Pétrole brut (en milliers de tonnes)							
- Production……	3,2	3,0	3,1	3,4	3,8	4,9	27,2
- Exportations……..	3,0	2,7	2,9	3,1	3,8	4,6	20,3
Aluminium (en milliers de tonnes)							
- Exportations……..	81,0	42,7	28,5	42,8	65,8	69,5	5,6
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE							
Diamants (en milliers de carats)							
- Production……	301,6	323,6	365,9	118,9	42,5	42,5	0,0
- Exportations……..	301,6	323,6	365,9	118,9	0,0	0,0	
Or (en kg)							
- Production……	56,5	72,8	38,1	11,0	7,1	15,0	111,2
- Exportations……..	56,5	72,8	38,1	11,0	7,1	15,0	111,2
CONGO							
Pétrole brut (en milliers de tonnes)							
- Production……	15,3	14,7	13,3	12,2	12,6	11,6	-8,1
- Exportations……..	14,6	14,1	12,5	11,4	11,8	10,9	-7,1
GABON							
Pétrole brut (en milliers de tonnes)							
- Production……	12,4	12,1	11,6	11,0	11,0	11,9	8,6
- Exportations……..	11,2	11,2	11,2	10,1	10,2	11,0	8,6
Or (en kg)							
- Production……	...	...	1 000,0	1 000,0	1 100,0	1 200,0	9,1
- Exportations……..	...	...	680,0	1 265,0	1 155,0	1 200,0	3,9
Manganèse (en milliers de tonnes)							
- Production……	3,2	3,6	3,0	4,2	3,9	4,3	12,5
- Exportations……..	3,2	3,8	3,0	4,0	3,9	4,3	12,3
GUINEE EQUATORIALE							
Pétrole brut (en milliers de tonnes)							
- Production……	14,3	13,9	14,9	13,0	13,2	12,1	- 8,8
- Exportations……..	14,3	13,6	14,9	13,0	13,2	12,1	- 8,8
Méthanol (en milliers de tonnes)							
- Exportations……..	7 764,7	8 508,6	8 552,7	6 327,7	6 320,9	5 627,2	- 11,0
TCHAD							
Pétrole brut (en milliers de tonnes)							
- Production……	6,2	5,9	5,7	4,8	5,3	7,2	35,8
- Exportations……..	6,2	5,6	5,2	4,2	4,6	6,5	42,0
ENSEMBLE CEMAC							
Pétrole brut (en milliers de tonnes)							
- Production……	51,4	49,6	48,8	44,4	46,0	47,7	3,7
- Exportations……..	49,2	47,2	46,7	41,8	43,5	45,1	3,6
Manganèse (en milliers de tonnes)							
- Production……	3,2	3,6	3,0	4,2	3,9	4,3	12,5
- Exportations……..	3,2	3,8	3,0	4,0	3,9	4,3	12,3
Aluminium (en milliers de tonnes)							
- Exportations……..	81,0	42,7	28,5	42,8	65,8	69,5	5,6
Diamants (en milliers de carats)							
- Production……	301,6	323,6	365,9	118,9	42,5	42,5	0,0
- Exportations……..	301,6	323,6	365,9	118,9	0,0	0,0	- 100,0
Or (en kg)							
- Production……	56,5	72,8	38,1	1 011,0	1 107,1	15,0	- 98,6
- Exportations……..	56,5	72,8	38,1	11,0	7,1	15,0	111,2
Méthanol (en milliers de tonnes)							
- Exportations……..	7 764,7	8 508,6	8 552,7	6 327,7	6 320,9	5 627,2	- 11,0

Sources : Administrations nationales et BEAC

A30. Production agricole vivrière

(en milliers de tonnes)

	2010	2011	2012	2013	2014 (1)	2015 (2)	Variations en % (2)/(1)
Cameroun							
Plantain	3,182.2	3,425.8	3,569.3	3,718.9	3,834.2	4,010.6	4.6
Manioc	3,808.2	4,082.9	4,287.2	4,501.7	4,600.7	4,904.4	6.6
Macabo/Taro	1,632.0	1,568.8	1,614.1	1,660.7	1,697.2	1,741.4	2.6
Maïs	1,670.3	1,572.1	1,750.0	1,948.0	2,063.0	2,199.1	6.6
Riz paddy	153.1	174.1	181.8	189.9	201.1	230.4	14.6
Canne à sucre	175.8	175.8	191.6	204.3	217.8	232.1	6.6
Huile de palme	135.0	139.1	151.6	161.6	169.0	180.2	6.6
Pommes de terre	184.8	186.7	203.5	216.9	231.2	246.5	6.6
Mil et sorgho	1,187.5	1,241.0	1,425.9	1,638.4	1,735.0	1,658.7	-4.4
République Centrafricaine							
Arachides	173.1	176.7	180.5	124.1	132.8	137.4	3.5
Manioc	632.9	646.2	659.8	495.9	535.6	540.0	0.8
Mil et sorgho	62.4	63.8	65.1	92.3	97.9	100.3	2.5
Maïs	153.9	157.1	160.4	130.0	139.1	140.6	1.1
Riz Paddy	40.9	41.7	42.6	30.4	32.2	33.0	2.5
Sésame	50.9	51.9	53.0	36.1	38.3	39.3	2.5
Courges	33.4	34.1	34.8	27.2	28.8	29.5	2.5
Congo							
Tubercule de manioc	1,232.2	1,329.4	1,433.1	1,526.3	1,627.0	1,736.0	6.7
Feuille de manioc	73.7	79.6	85.8	91.3	97.4	103.9	6.7
Arachides	34.2	36.9	39.7	42.3	45.1	48.1	6.7
Banane plantain	123.2	132.9	143.3	152.6	162.6	173.5	6.7
Banane douce	97.8	105.6	113.8	121.2	129.2	137.8	6.7
Mangues	43.5	46.9	50.5	53.8	57.4	61.2	6.7
Canne à sucre	666.2	573.9	442.1	679.7	627.4	591.7	-5.7
Tchad							
Pénicillaire	710.5	328.9	720.0	555.6	694.8	592.1	-14.8
Sorgho	951.6	647.9	995.9	799.2	921.7	835.4	-9.4
Berbéré	997.0	206.4	425.1	469.6	494.4	431.1	-12.8
Maïs	201.8	299.5	387.6	418.0	332.9	349.5	5.0
Riz paddy	174.0	172.7	97.8	378.2	304.1	243.5	-19.9
Niébé	85.6	80.4	129.5	121.1	113.9	138.1	21.2
Arachides	1,031.6	569.9	964.0	965.2	791.1	720.1	-9.0
Manioc	85.6	80.4	129.5	121.1	113.9	138.1	21.2
Canne à sucre	1,031.6	569.9	964.0	965.2	791.1	720.1	-9.0
Sésame	282.8	323.8	189.5	224.0	166.9	141.0	-15.5
ENSEMBLE CEMAC							
Mil et Sorgho	2,201.6	1,952.7	2,486.9	2,530.0	2,754.6	2,594.4	-5.8
Maïs	2,026.0	2,028.7	2,298.0	2,496.0	2,534.9	2,689.2	6.1
Riz Paddy	368.0	388.5	322.2	598.5	537.4	506.9	-5.7
Pomme de terre	184.8	186.7	203.5	216.9	231.2	246.5	6.6
Manioc	5,472.8	5,299.0	5,911.0	5,962.8	5,927.4	7,422.3	25.2
Macabo/Taro/Igname	1,632.0	1,568.8	1,614.1	1,660.7	1,697.2	1,741.4	2.6
Plantain	3,182.2	3,425.8	3,569.3	3,718.9	3,834.2	4,321.9	12.7
Arachides	258.7	257.1	310.0	245.2	246.7	905.7	267.1
Berbéré	997.0	206.4	425.1	469.6	494.4	431.1	-12.8
Canne à sucre	1,207.4	745.7	1,155.6	1,169.4	1,008.8	1,543.9	53.0
Sésame	333.7	375.7	242.5	260.1	205.2	180.2	-12.2
Huile de palme	135.0	139.1	151.6	161.6	169.0	180.2	6.6
Courges	33.4	34.1	34.8	27.2	28.8	29.5	2.5
Niébé	85.6	80.4	129.5	121.1	113.9	138.1	21.2
Pénicillaire	710.5	328.9	720.0	555.6	694.8	592.1	-14.8
Mangues	43.5	46.9	50.5	53.8	57.4	61.2	6.7
Production vivrière totale	18,828.6	17,017.5	19,574.1	20,193.6	20,478.7	23,523.6	14.9

Sources : Administrations Nationales et BEAC
Les données du Gabon et de la Guinée Equatoriale sont indisponibles
L'agrégation au niveau de la CEMAC ne tient pas compte des données non déclarées

A31. Production d'élevage

	2010	2011	2012	2013	2014 (1)	2015 (2)	Variations en % (2)/(1)
Cameroun							
Bétail (cheptel, en milliers de têtes)							
Bovins	4,300	4,343	4,517	5,805	6,310	6,601	4.6
Ovins	2,932	2,961	3,050	2,953	3,050	3,190	4.6
Caprins	3,278	3,278	3,311	6,298	6,191	6,476	4.6
Porcins	693	696	710	3,113	3,213	3,360	4.6
Volailles (en milliers d'unités)	12,025	12,331	12,646	72,759	74,336	76,232	2.6
République Centrafricaine							
Bétail (cheptel, en milliers de têtes)							
Bovins	4,083	4,182	4,231	1,904	2,094	2,438	16.4
Ovins	369	386	393	177	168	172	2.1
Caprins	5,555	5,744	5,833	2,625	2,362	2,412	2.1
Porcins	996	1,032	1,068	481	457	466	2.1
Volailles (en milliers d'unités)	6,118	6,335	6,507	2,928	2,635	2,691	2.1
Tchad							
Bovins	21,033	21,546	22,072	22,610	24,567	24,800	0.9
Ovins	22,626	23,178	23,744	24,323	26,428	26,500	0.3
Caprins	26,052	26,688	27,339	28,006	30,430	30,800	1.2
Camelins	5,418	5,550	5,685	5,824	6,328	6,400	1.1
Equins	876	898	920	942	1,024	1,100	7.5
Asins	2,390	2,448	2,508	2,569	2,792	2,800	0.3
Porcins	1,434	1,469	1,505	1,542	1,675	1,700	1.5
Volailles (en milliers d'unités)	34,181	34,264	34,348	34,432	34,516	34,600	0.2
ENSEMBLE CEMAC							
Bovins	29,416	30,071	30,820	30,319	32,972	33,839	2.6
Ovins	25,927	26,525	27,187	27,453	29,647	29,862	0.7
Caprins	34,885	35,709	36,482	36,929	38,983	39,688	1.8
Camelins	5,418	5,550	5,685	5,824	6,328	6,400	1.1
Equins	876	898	920	942	1,024	1,100	7.5
Asins	2,390	2,448	2,508	2,569	2,792	2,800	0.3
Porcins	3,123	3,197	3,283	5,135	5,344	5,527	3.4
Volailles (en milliers d'unités)	52,324	52,931	53,501	110,119	111,487	113,522	1.8

Sources : Administrations Nationales.

A32. Production agricole d'exportation

(en milliers de tonnes)

	2009/2010	2010/2011	2011/2012	2012/2013 (1)	2013/2014 (2)	2014/2015 (2)	Variations en % (2)/(1)
Cameroun							
- Cacao	244,1	246,1	268,9	275,0	281,2	337,4	20,0
- Café	57,8	46,8	52,0	38,1	45,1	49,2	9,0
- Coton graine	114,6	185,0	227,0	240,0	274,3	359,3	31,0
- Banane	277,8	296,1	256,8	321,8	343,6	367,7	7,0
- Caoutchouc	50,2	51,0	46,3	51,5	60,7	58,6	-3,5
République Centrafricaine							
- Coton graine	11,5	12,0	22,2	6,2	1,2	1,2	-3,3
- Café	5,2	5,3	5,4	4,6	4,5	3,0	-33,9
- Tabac	146,6	153,8	153,9	83,0	78,9	90,0	14,2
Congo							
- Cacao							
- Café							
- Sucre	69,7	60,0	46,3	71,1	65,6	61,9	-5,7
Gabon							
- Cacao	0,5	0,5	0,5	0,5	0,6	0,6	10,0
- Café	0,2	0,2	0,2	0,2	0,3	0,3	20,0
- Caoutchouc	39,0	40,6	47,0	46,5	49,1	50,0	1,8
Guinée Equatoriale							
- Cacao	1,1	0,9	0,5	0,5	0,7	0,7	6,0
- Café	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	6,0
Tchad							
- Coton graine	52,6	78,9	87,9	82,2	142,3	151,7	6,6
- Gomme arabique	14,6	19,0	24,2	31,3	45,5	47,0	3,3
Ensemble CEMAC							
- Cacao	245,6	247,5	270,0	276,1	282,5	338,8	19,9
- Café	63,3	52,4	57,7	43,2	50,1	52,7	5,2
- Coton graine	178,7	275,9	337,1	328,4	417,8	512,2	22,6
- Banane	277,8	296,1	256,8	321,8	343,6	367,7	7,0
- Caoutchouc	316,7	336,7	303,8	368,3	343,6	417,7	21,6
- Sucre	69,7	60,0	46,3	71,1	65,6	61,9	-5,7
- Tabac	146,6	153,8	153,9	83,0	78,9	90,0	14,2
- Gomme arabique	14,6	19,0	24,2	31,3	45,5	47,0	3,3

Sources : Administrations nationales et BEAC

A33. Production et exportation de bois tropicaux

	2010	2011	2012	2013	2014 (1)	2015 (2)	Variations en % (2)/(1)
CAMEROUN							
BOIS DIVERS							
Production de grumes (en milliers de m3)	2 538,3	2 356,0	2 316,0	2 351,0	2 747,0	2 762,9	0,6
Exportations (en milliers de tonnes)	459,7	575,0	518,7	617,8	803,1	819,0	2,0
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE							
BOIS DIVERS (en milliers de m3)							
Production	366,0	478,6	474,0	380,0	263,4	339,8	29,0
Grumes	324,3	424,4	418,0	340,2	237,5	304,9	28,4
Sciages	41,7	54,2	56,1	39,7	25,9	34,9	34,7
Exportations	190,0	199,5	200,0	143,2	141,1	154,0	9,1
Grumes	152,7	157,8	160,0	115,2	114,0	126,0	10,5
Sciages	37,3	41,7	40,0	28,1	27,2	28,0	3,2
CONGO							
BOIS tropicaux et semis ?uvrés							
Production (en milliers de m3)	1 207,5	1 614,2	1 808,1	1 603,4	1 870,6	1 631,4	1528,8
Grumes	1 023,2	1 341,7	1 528,8	1 369,7	1 613,8	1 401,3	1006,9
Sciages	184,3	272,4	279,3	233,8	256,9	230,1	-10,4
Exportations (en milliers de m3)	951,1	1 026,2	1 006,9	898,0	1 067,9	927,3	738,1
Grumes	799,0	846,6	738,1	661,3	790,0	704,1	360,5
Sciages	152,2	179,6	268,7	236,7	277,9	223,2	-19,7
EUCALYPTUS							
Production (en milliers de tonnes)	279,4	240,0	115,7	152,9	46,0	0,0	109,8
Exportations (en milliers de tonnes)	279,4	195,3	109,8	145,0	10,9	0,0	105,0
GABON							
OKOUME et bois divers							
Production (en milliers de m3)	1,5	1,5	1,9	1,8	2,3	2,4	5,0
Grumes	1,2	1,3	1,6	1,6	1,9	2,0	5,0
Bois débités	0,3	0,2	0,3	0,3	0,3	0,3	5,0
Exportations (en milliers de m3)	1,0	1,2	1,4	1,4	1,9	2,0	6,1
Grumes	0,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Sciages	0,4	1,2	1,4	1,4	1,9	2,0	6,1
GUINEE EQUATORIALE							
OKOUME et bois divers							
Production (en milliers de m3)	380,4	262,3	322,0	310,6	504,3	587,6	16,5
Grumes	325,0	250,9	301,3	291,0	455,8	561,4	23,2
Bois débités	55,4	11,4	20,7	19,6	48,5	26,2	- 45,9
Exportations (en milliers de m3)	292,5	225,8	301,3	288,4	320,6	394,8	23,2

Sources : Administrations nationales et BEAC

A34. Plafonds des avances aux Trésors nationaux, objectifs de refinancement et utilisations

(situation de fin de période, en millions de FCFA)

PAYS	2014		2015								
	Décembre		Mars		Juin		Septembre		Décembre		Taux d'utilisation au 31/12/15 (b) / (a) en %
	Plafonds et Objectifs de Refinancement au 31/12/14	Utilisations au 31/12/14	Plafonds et Objectifs de Refinancement au 31/03/2014	Utilisations au 31/03/15	Plafonds et Objectifs de Refinancement au 30/06/2015	Utilisations au 30/06/15	Plafonds et Objectifs de Refinancement au 30/09/15	Utilisations au 30/09/15	Plafonds et Objectifs de Refinancement au 31/12/15 (a)	Utilisations au 31/12/15 (b)	
A - CAMEROUN											
1 - Trésor	335,120	0	377,010	90,000	377,010	60,000	377,010	60,000	576,898	138,000	23.92%
2 - Banques	50,000	17,200	80,000	20,356	80,000	53,008	80,000	69,033	200,000	82,648	41.32%
B - REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE											
1 - Trésor	14,791	14,791	16,640	16,640	16,640	16,640	16,640	16,640	18,489	22,496	121.67%
2 - Banques	10,000	0	15,000	1,142	15,000	1,683	15,000	1,217	40,000	0	0.00%
C - CONGO											
1 - Trésor	398,741	350,000	443,046	350,000	443,046	443,000	443,046	572,000	561,414	572,000	101.89%
2 - Banques	60,000	17,832	90,000	42,043	90,000	38,660	90,000	38,660	180,000	36,147	20.08%
D - GABON											
1 - Trésor	302,445	257,500	340,250	277,500	340,250	298,500	340,250	333,500	452,835	452,500	99.93%
2 - Banques	30,000	9,600	40,000	4,258	40,000	11,086	40,000	17,922	80,000	33,556	41.95%
E - GUINEE EQUATORIALE											
1 - Trésor	369,364	369,363	415,535	415,535	415,535	415,535	415,535	516,680	610,357	516,680	84.65%
2 - Banques	60,000	13,548	120,000	60,000	120,000	90,000	120,000	61,667	240,000	87,097	36.29%
F - TCHAD											
1 - Trésor	166,938	166,938	187,805	187,805	187,805	187,805	279,970	279,970	279,970	282,262	100.82%
2 - Banques	60,000	8,713	100,000	23,803	100,000	52,776	100,000	63,500	200,000	41,387	20.69%
ENSEMBLE CEMAC											
1-Trésor	1,587,399	1,158,592	1,780,286	1,337,480	1,780,286	1,421,480	1,872,451	1,778,790	2,499,963	1,983,938	79.36%
2-Banques	270,000	66,893	445,000	151,602	445,000	247,213	445,000	251,999	940,000	280,835	29.88%

A35. Evolution du taux de couverture extérieure de la monnaie

		Cameroun	République Centrafricaine	Congo	Gabon	Guinée Equatoriale	Tchad	**CEMAC**
2010		95.32	71.14	100.23	85.41	122.43	58.46	**100.25**
2011		94.07	70.05	101.18	88.96	101.83	69.60	**98.72**
2012		93.97	70.22	101.23	89.51	100.88	72.17	**98.42**
2013	Mars	94,50	72,84	101.49	88,42	101.13	69,50	**98,32**
	Juin	94,48	70,57	101.33	89,21	100.71	69,37	**98,13**
	Septembre	94.10	70.83	101.23	89.53	100.84	71.84	**98.04**
	Décembre	93,90	72.19	101.10	90,02	100.69	72,95	**97,87**
2014	Mars	94,45	74,78	101.81	89,67	100.93	66,00	**97,80**
	Juin	94,15	79,05	101.48	90,07	100.84	67,54	**97,77**
	Septembre	93.55	75.86	101.39	89.52	82.86	64.99	**93.40**
	Décembre	93.08	78.72	88.92	89.08	80.63	73.18	**89.77**
2015	Janvier	86.35	81.31	88.58	89.70	78.51	70.66	**88.04**
	Février	89,52	79,64	87,59	89,52	75,22	67,84	**87.59**
	Mars	89,51	79,53	86,45	87,73	73,17	65,71	**86.40**
	Avril	87,93	80,65	83,63	85,37	68,29	60,61	**84.33**
	Mai	87,93	80,65	83,63	85,37	68,29	60,61	**84.33**
	Juin	88,91	75,91	82,64	87,64	69,62	58,07	**84.67**
	Juillet	88,62	74,90	82,04	85,94	69,45	58,67	**83.78**
	Août	88,48	77,32	77,12	85,39	63,12	47,02	**80,01**
	Septembre	87,31	78,13	74,67	86,93	65,51	37,27	**79,02**
	Octobre	86.47	77.90	73.34	83.35	61.75	31.62	**77.62**
	Novembre	88.84	77.96	72.24	80.61	57.82	23.39	**78.21**
	Décembre	86,83	76,84	71,17	75,50	55,87	32,50	**77.23**

A36. EVOLUTION DES CONCOURS DE LA BEAC AUX ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET DES PLACEMENTS DES BANQUES ET CCP SUR LE MARCHÉ MONÉTAIRE

(Moyennes mensuelles en millions de FCFA)

PAYS	INTERVENTIONS EN FAVEUR DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT (Marché Monétaire - Niveau 2)								
	GUICHET "A"					GUICHET "B"	TOTAL GENERAL DES INTERVEN-TIONS	Volume des transactions interbancaires (montants effectifs des transactions)	**Placements des Banques & CCP auprès de la BEAC** (Appels d'offres négatifs)
	Appels d'offres de 7 jours	Pensions de 2 à 7 jours	Interventions Ponctuelles (IP)	Avances au taux de pénalité	TOTAL	Crédits à M.T. irrévocables			
1- CAMEROUN									
DEC. 14	17,200	0	0	0	17,200	0	17,200	0	0
JANV. 15	19,413	5	0	2	19,420	0	19,420	0	0
FEV. 15	17,353	0	0	125	17,478	0	17,478	0	0
MARS 15	20,130	0	0	226	20,356	0	20,356	5,000	0
AVRIL 15	24,481	7	0	0	24,488	0	24,488	0	0
MAI 15	43,196	0	0	0	43,196	0	43,196	5,000	0
JUIN 15	53,008	0	0	0	53,008	0	53,008	0	0
JUILLET 15	54,068	8	0	0	54,076	0	54,076	5,000	0
AOUT 15	53,988	12	0	0	54,000	0	54,000	0	0
SEPT. 15	69,020	12	0	0	69,032	0	69,032	0	0
OCT. 15	78,203	5	0	1	78,209	0	78,209	0	0
NOV. 15	79,970	0	0	0	79,970	0	79,970	0	0
DEC. 15	93,995	8	0	0	94,003	0	94,003	0	0
2- REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE									
DEC. 15	0	0	0	0	0	0	0	0	0
JANV. 15	145	0	0	0	145	0	145	0	0
FEV. 15	714	0	0	0	714	0	714	0	0
MARS 15	1,142	0	0	0	1,142	0	1,142	0	0
AVRIL 15	1,047	0	0	0	1,047	0	1,047	0	0
MAI 15	839	0	0	0	839	0	839	0	0
JUIN 15	1,683	0	0	0	1,683	0	1,683	0	0
JUILLET 15	2,032	0	0	0	2,032	0	2,032	0	0
AOUT 15	2,806	0	0	0	2,806	0	2,806	0	0
SEPT. 15	1,217	0	0	0	1,217	0	1,217	0	0
OCT. 15	0	0	0	0	0	0	0	0	0
NOV. 15	373	0	0	0	373	0	373	0	0
DEC. 15	0	0	0	0	0	0	0	0	0
3- CONGO									
DEC. 14	0	0	0	0	0	17,832	17,832	0	0
JANV. 15	0	0	0	0	0	30,045	30,045	0	0
FEV. 15	0	0	0	0	0	40,269	40,269	0	0
MARS 15	0	0	0	0	0	42,043	42,043	0	0
AVRIL 15	0	0	0	0	0	42,043	42,043	0	0
MAI 15	0	0	0	0	0	42,043	42,043	0	0
JUIN 15	0	0	0	0	0	38,660	38,660	0	0
JUILLET 15	0	0	0	0	0	38,660	38,660	0	0
AOUT 15	0	0	0	0	0	38,660	38,660	0	0
SEPT. 15	0	0	0	0	0	38,660	38,660	0	0
OCT. 15	0	0	0	0	0	38,660	38,660	0	0
NOV. 15	0	0	0	0	0	38,660	38,660	0	0
DEC. 15	6,000	0	0	0	6,000	34,823	40,823	0	0

A36. EVOLUTION DES CONCOURS DE LA BEAC AUX ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET DES PLACEMENTS DES BANQUES ET CCP SUR LE MARCHÉ MONÉTAIRE

(Moyennes mensuelles en millions de FCFA)

PAYS	INTERVENTIONS EN FAVEUR DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT (Marché Monétaire - Niveau 2)								
	GUICHET "A"					GUICHET "B"	TOTAL GENERAL DES INTERVENTIONS	Volume des transactions interbancaires (montants effectifs des transactions)	**Placements des Banques & CCP auprès de la BEAC** (Appels d'offres négatifs)
	Appels d'offres de 7 jours	Pensions de 2 à 7 jours	Interventions Ponctuelles (IP)	Avances au taux de pénalité	TOTAL	Crédits à M.T. irrévocables			
4- GABON									
DEC. 14	9,600	0	0	0	9,600	0	9,600	0	0
JANV. 15	4,645	0	0	0	4,645	0	4,645	0	0
FEV. 15	7,714	0	0	0	7,714	0	7,714	0	0
MARS 15	4,258	0	0	0	4,258	0	4,258	0	0
AVRIL 15	11,157	0	0	0	11,157	0	11,157	0	0
MAI 15	13,125	0	0	0	13,125	0	13,125	0	0
JUIN 15	11,086	0	0	0	11,086	0	11,086	0	0
JUILLET 15	13,370	0	0	0	13,370	0	13,370	0	0
AOUT 15	14,725	0	0	0	14,725	0	14,725	0	0
SEPT. 15	17,922	0	0	0	17,922	0	17,922	0	0
OCT. 15	24,162	0	0	0	24,162	0	24,162	0	0
NOV. 15	24,162	0	0	0	24,162	0	24,162	0	0
DEC. 15	32,562	0	0	0	32,562	0	32,562	0	0
5- GUINEE EQUATORIALE									
DEC. 14	13,548	0	0	0	13,548	0	13,548	0	0
JANV. 15	13,548	0	0	0	13,548	0	13,548	0	0
FEV. 15	60,000	0	12,857	0	72,857	0	72,857	0	0
MARS 15	60,000	0	0	0	60,000	0	60,000	0	0
AVRIL 15	68,000	0	0	0	68,000	0	68,000	0	0
MAI 15	90,000	0	0	0	90,000	0	90,000	0	0
JUIN 15	90,000	0	0	0	90,000	0	90,000	0	0
JUILLET 15	105,484	0	0	0	105,484	0	105,484	0	0
AOUT 15	120,000	0	0	0	120,000	0	120,000	0	0
SEPT. 15	61,667	0	0	0	61,667	0	61,667	0	0
OCT. 15	40,968	0	0	0	40,968	0	40,968	0	0
NOV. 15	65,000	0	0	0	65,000	0	65,000	0	0
DEC. 15	90,000	0	0	0	90,000	0	90,000	0	0
6- TCHAD									
DEC. 14	5,487	3,226	0	0	8,713	0	8,713	0	0
JANV. 15	12,663	313	0	0	12,976	0	12,976	0	0
FEV. 15	17,660	71	0	0	17,731	0	17,731	0	0
MARS 15	23,513	290	0	0	23,803	0	23,803	0	0
AVRIL 15	29,199	650	0	0	29,849	0	29,849	2,000	0
MAI 15	40,853	1,846	0	0	42,699	0	42,699	0	0
JUIN 15	52,726	50	0	0	52,776	0	52,776	10,000	0
JUILLET 15	65,572	0	0	0	65,572	0	65,572	0	0
AOUT 15	65,321	1,742	0	0	67,063	0	67,063	0	0
SEPT. 15	63,500	0	0	0	63,500	0	63,500	0	0
OCT. 15	32,613	0	0	0	32,613	0	32,613	0	0
NOV. 15	22,100	1,200	0	0	23,300	0	23,300	0	0
DEC. 15	51,000	3,500	0	0	54,500	0	54,500	0	0
7- CEMAC									
DEC. 14	45,835	3,226	0	0	49,061	17,832	66,893	0	0
JANV. 15	50,414	318	0	2	50,734	30,045	80,779	0	0
FEV. 15	103,441	71	12,857	125	116,494	40,269	156,763	0	0
MARS 15	109,043	290	0	226	109,559	42,043	151,602	5,000	0
AVRIL 15	133,884	657	0	0	134,541	42,043	176,584	2,000	0
MAI 15	188,013	1,846	0	0	189,859	42,043	231,902	5,000	0
JUIN 15	208,503	50	0	0	208,553	38,660	247,213	10,000	0
JUILLET 15	240,526	8	0	0	240,534	38,660	279,194	5,000	0
AOUT 15	256,840	1,754	0	0	258,594	38,660	297,254	0	0
SEPT. 15	213,326	12	0	0	213,338	38,660	251,998	0	0
OCT. 15	175,946	5	0	1	175,952	38,660	214,612	0	0
NOV. 15	191,605	1,200	0	0	192,805	38,660	231,465	0	0
DEC. 15	273,557	3,508	0	0	277,065	34,823	311,888	0	0

A37. Evolution des taux d'intérêt de la BEAC et des conditions de banque

(en pourcentage)

RUBRIQUES	11.12.06 12.03.07	13.03.07 13.06.07	14.06.07 02.07.08	03.07.08 22.10.08	23.10.08 17.12.08	18.12.08 25.03.09	26.03.09 01.07.09	02.07.09 28.07.10	29.07.10 31.10.11	01.11.11 18.12.11	19.12.11 29.07.12	30.07.12 21.07.13	22.07.13 31.10.13	01.11.13 17.12.13	18.12.13 08.07.14	09.07.14 09.07.15	10.07.15 Au.....
OPERATIONS DES TRESORS (Hors Marché)																	
Taux des avances aux Trésors	5.25	5.25	5.25	5.50	5.50	4.75	4.50	4.25	4.00	4.00	4.00	4.00	3.50	3.25	3.25	2.95	2.45
Taux de pénalité aux Trésors	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00
Taux d'Intérêt sur Placements Publics (TISP)																	
* Taux d'Intérêt sur Placement Public au titre du Fonds de réserves sur les Générations Futures (TISPPo)	3.15	3.30	3.45	3.65	3.35	2.20	1.90	1.25	1.25	1.50	1.25	1.00	0.75	0.75	0.50	0.40	0.40
* Taux d'Intérêt sur Placement Public au titre du Mécanisme de stabilisation des recettes budgétaires (TISPP1)	2.95	3.10	3.25	3.45	3.15	2.00	1.70	1.05	0.85	1.10	0.85	0.60	0.35	0.35	0.10	0.05	0.05
* Taux d'Intérêt sur Placement Public au titre des dépôts spéciaux (TISPP2)	2.65	2.80	2.95	3.15	2.65	1.40	1.10	0.85	0.60	0.85	0.60	0.35	0.10	0.10	0.00	0.00	0.00
* Taux d'Intérêt sur Placement Public lorsque l'Etat concerné recourt aux avances de la BEAC	0.50	0.50	0.65	Supprimé	Supprimé	Supprimé	Supprimé	Supprimé	Supprimé	Supprimé	Supprimé	Supprimé	Supprimé	Supprimé	Supprimé	Supprimé	Supprimé
II - MARCHE MONETAIRE																	
A-Injections de liquidités																	
1- Guichet "A"																	
. Taux des appels d'offres (TIAO)	5.25	5.25	5.25	5.50	5.50	4.75	4.50	4.25	4.00	4.00	4.00	4.00	3.50	3.25	3.25	2.95	2.95
. Taux des prises en pension (TIPP)	7.00	7.00	7.00	7.25	7.25	6.50	6.25	6.00	5.75	5.75	5.75	5.75	5.25	5.00	5.00	4.70	4.70
. Taux des Interventions Ponctuelles (TISIP)	7,00-12	7,00-12	7,00-12	7,25-12	7,25-12	6,5-12	6,25-12	6,0-10,0	5,75-10,0	5,75-10,0	5,75-10,0	5,75-10,0	5,25-10,0	5,00-10,0	5,00-10,0	4,70-10,0	4,70-10,0
. Taux des Av.except.s/Cert.de Plac.(TACP)*	5.25	5.25	5.25	5.50	5.50	4.75	4.50	4.25	4.00	4.00	4.00	4.00	3.50	3.25	3.25	2.95	2.95
. Taux de pénalité aux banques (TPB)	12.00	12.00	12.00	12.00	12.00	12.00	12.00	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00
2- Guichet "B"																	
. Taux s/nouveaux crédits d'invest.productifs **	5.25	5.25	5.25	5.25	5.25	5.25	5.25	4.25	4.25	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	3.25	3.25	3.25
B-Ponctions de liquidités (Appels d'offres négatifs)																	
. Taux d'intérêt sur placement à 7 jours "TISP"	1.6500	1.7000	1.9500	2.2000	2.2000	1.3000	1.0000	0.8500	0.6000	0.6000	0.6000	0.3500	0.1000	0.1000	0.0000	0.0000	0.0000
. Taux d'intérêt sur placement à 28 jours "TISP"	1.7125	1.7625	2.0125	2.2625	2.2625	1.3625	1.0625	0.9125	0.6625	0.6625	0.6625	0.4125	0.1625	0.1625	0.0625	0.0625	0.0625
. Taux d'intérêt sur placement à 84 jours "TISP"	1.7750	1.8250	2.0750	2.3250	2.3250	1.4250	1.1250	0.9750	0.7250	0.7250	0.7250	0.4750	0.2250	0.2250	0.1250	0.1250	0.1250
- Libres, avec 2 bornes :																	
1. Taux Débiteur Maximum (TDM)	15.00	15.00	15.00	15.00	15.00	15.00	Supprimé	Supprimé	Supprimé	Supprimé	Supprimé	Supprimé	Supprimé	Supprimé	Supprimé	Supprimé	Supprimé
2. Taux Créditeur Minimum (TCM)	4.25	4.25	4.25	4.25	4.25	4.25	3.25	3.25	3.25	3.25	3.25	3.25	3.25	3.25	3.25	3.25	2.75

A38. Evolution des coefficients et du taux de rémunération des réserves obligatoires

(en pourcentage)

RUBRIQUES	01.09.01 30.12.01	31.12.01 31.07.02	01.08.02 11.12.02	12.12.02 10.03.03	11.03.03 30.06.04	01.07.04 19.01.05	20.01.05 02.03.06	03.03.06 12.03.07	13.03.07 19.03.08	20.03.08 02.07.08	03.07.08 17.12.08	18.12.08 25.03.09	26.03.09 01.07.09	02.07.09 au ...
I - COEFFICIENTS DES RESERVES OBLIGATOIRES (2)														
- Groupe I : Pays à situation de liquidité abondante* (Guinée Equatoriale)														
1. Coefficient applicable sur les dépots à vue (DAV)	-	-	-	-	-	-	7.75	10.00	12.50	14.00	14.00	14.00	14.00	14.00
2. Coefficient applicable sur les dépots à terme (DAT)	-	-	-	-	-	-	5.75	7.00	9.50	10.50	10.50	10.50	10.50	10.50
- Groupe II : Pays à situation de liquidité satisfaisante (Cameroun Congo et Gabon)														
1. Coefficient applicable sur les dépots à vue (DAV)	1.00	2.50	3.50	6.00	7.75	7.75	7.75	7.75	10.25	11.75	11.75	11.75	11.75	11.75
2. Coefficient applicable sur les dépots à terme (DAT)	0.50	1.50	2.50	4.00	5.75	5.75	5.75	5.75	8.25	9.25	9.25	9.25	9.25	9.25
- Groupe III : Pays à situation de liquidité fragile (Tchad)														
1. Coefficient applicable sur les dépots à vue (DAV)	-	-	2.00	3.00	5.00	5.00	5.00	5.00	7.50	9.00	9.00	9.00	7.75	7.75
2. Coefficient applicable sur les dépots à terme (DAT)	-	-	1.00	1.75	3.00	3.00	3.00	3.00	5.50	6.50	6.50	6.50	5.25	5.25
II - TAUX DE REMUNERATION DES RESERVES OBLIGATOIRES	1.20	1.10	1.10	0.80	0.70	0.55	0.40	0.30	0.35	0.35	0.50	0.15	0.10	0.05

(1) A compter du 03/03/2006, aux fins du calcul des réserves obligatoires, les pays de la CEMAC ont été séparés de deux à trois groupes en fonction de leur situation de liquidité.

Le Gouverneur a décidé, le 22 mai 2003, d'exempter les banques de la RCA de la constitution des réserves obligatoires.

(2) A titre d'information, le coefficient des réserves obligatoires applicable aux banques de l'UEMOA a été uniformisé depuis le 16 décembre 2010 et s'établit à 7 %.

(3) Les banques du Congo appartiennent désormais au Groupe I depuis le 03 juillet 2008 (Décision N° 02/CPM/2008)

A39. Versements et prélèvements des banques et des comptables publics

(Cumul du 1er janvier au 31 décembre)

Versements

(En FCFA)

ETATS	BILLETS		PIECES		TOTAL DES BILLETS ET PIECES		VARIATION
	2014	2015	2014	2015	2014	2015	en %
CAMEROUN	1,772,440,698,500	532,968,567,000	0	1,237,617,660	1,772,440,698,500	534,206,184,660	- 69.9 %
RCA	28,925,305,500	62,788,604,500	55	69,418,780	28,925,305,555	62,858,023,280	117.3 %
CONGO	1,194,555,797,000	1,624,594,707,500	0	2	1,194,555,797,000	1,624,594,707,502	36.0 %
GABON	746,307,626,000	839,840,839,250	0	6,530,000	746,307,626,000	839,847,369,250	12.5 %
GUINEE EQUATORIALE	225,586,785,000	224,467,503,000	10,036,756	196,392,688	225,596,821,756	224,663,895,688	- 0.4 %
TCHAD	416,209,784,000	567,405,275,000	0	424,922,550	416,209,784,000	567,830,197,550	36.4 %
ZONE EMISSION	4,384,025,996,000	3,852,065,496,250	10,036,811	1,934,881,680	4,384,036,032,811	3,854,000,377,930	- 12.1 %

Prélèvements

(En FCFA)

ETATS	BILLETS		PIECES		TOTAL DES BILLETS ET PIECES		VARIATION
	2014	2015	2014	2015	2014	2015	en %
CAMEROUN	1,503,687,908,000	1,357,214,550,000	465,910,000	781,830,645	1,504,153,818,000	1,357,996,380,645	- 9.7 %
RCA	101,140,554,500	116,994,993,500	42,132,040	2,504,502,593	101,182,686,540	119,499,496,093	18.1 %
CONGO	1,272,501,035,000	1,153,278,323,000	622,945,281	142,622,710	1,273,123,980,281	1,153,420,945,710	- 9.4 %
GABON	823,003,909,500	711,954,158,000	197,544,775	165,769,579	823,201,454,275	712,119,927,579	- 13.5 %
GUINEE EQUATORIALE	402,841,397,000	346,574,811,000	193,761,111	259,567,944	403,035,158,111	346,834,378,944	- 13.9 %
TCHAD	785,443,221,000	684,981,289,500	271,279,614	5,528,663,001	785,714,500,614	690,509,952,501	- 12.1 %
ZONE EMISSION	4,888,618,025,000	4,370,998,125,000	1,793,572,821	9,382,956,472	4,890,411,597,821	4,380,381,081,472	- 10.4 %

A40. Circulation fiduciaire des Etats de la Zone par mois

Exercice 2015 (En FCFA)

MOIS / ETATS	Cameroun	République Centrafricaine	Congo	Gabon	Guinée Equatoriale	Tchad	Total ZONE
Janvier	680,620,357,993	151,953,348,340	706,464,724,340	466,142,279,716	307,765,686,795	574,627,994,389	2,887,574,391,573
Février	643,888,680,535	145,780,725,272	694,568,910,699	447,936,015,834	317,713,273,487	565,965,570,719	2,815,853,176,546
Mars	672,568,865,582	149,068,656,509	704,739,420,452	443,875,746,133	305,867,267,871	569,442,435,674	2,845,562,392,221
Avril	705,940,269,254	148,947,149,565	710,070,094,847	425,364,609,520	305,316,613,385	553,836,218,655	2,849,474,955,226
Mai	701,234,170,366	145,415,182,092	705,076,183,043	427,389,077,531	299,241,894,124	550,564,113,409	2,828,920,620,565
Juin	691,576,448,290	144,549,419,329	686,469,727,649	429,284,197,833	280,717,629,788	541,876,742,104	2,774,474,164,993
Juillet	749,072,244,999	138,437,507,417	710,308,365,097	446,430,375,833	274,218,784,018	533,816,675,371	2,852,283,952,735
Août	819,597,356,656	143,275,604,766	692,881,228,252	440,865,149,684	257,373,702,869	497,748,031,709	2,851,741,073,936
Septembre	834,238,240,341	134,223,795,000	669,153,511,531	434,214,068,435	257,377,474,295	501,668,284,942	2,830,875,374,544
Octobre	858,982,278,008	136,271,163,627	668,635,053,628	442,733,659,354	250,471,726,025	511,256,823,450	2,868,350,704,092
Novembre	887,515,177,250	138,195,458,179	637,805,886,637	428,870,962,741	244,814,449,144	488,632,486,609	2,825,834,420,560
Décembre	961,807,407,693	143,311,185,364	672,932,629,353	461,581,822,942	256,371,647,108	513,156,816,727	3,009,161,509,187
Total général	9,207,041,496,967	1,719,429,195,460	8,259,105,735,528	5,294,687,965,556	3,357,250,148,909	6,402,592,193,758	34,240,106,736,178
Circulation moyenne	767,253,458,081	143,285,766,288	688,258,811,294	441,223,997,130	279,770,845,742	533,549,349,480	2,853,342,228,015
Part de chaque Etat	26.89 %	5.02 %	24.12 %	15.46 %	9.81 %	18.70 %	100.00 %

A41. Encaisses des Etats de la CEMAC par mois
(émises et non émises)
Exercice 2015

MOIS / ETATS	Cameroun	République Centrafricaine	Congo	Gabon	Guinée Equatoriale	Tchad	Total ZONE
Janvier	2,928,609,173,463	268,102,276,978	1,456,301,329,943	1,831,007,783,943	697,173,319,073	1,617,407,702,497	8,798,601,585,897
Février	3,151,253,085,202	259,921,784,797	1,555,551,483,818	1,851,366,455,844	826,753,129,743	1,501,715,514,505	9,146,561,453,909
Mars	2,967,357,504,804	269,395,818,316	1,750,028,350,872	1,910,439,627,799	847,384,019,116	1,569,932,027,302	9,314,537,348,209
Avril	2,924,630,087,935	280,228,132,712	1,740,773,008,173	1,904,522,531,000	833,326,968,862	1,580,981,607,447	9,264,462,336,129
Mai	2,846,674,685,044	238,539,365,353	1,746,974,695,097	1,911,638,539,597	858,839,786,632	1,549,389,668,445	9,152,056,740,168
Juin	2,743,141,683,520	234,532,777,021	1,748,500,090,752	1,857,289,189,468	883,435,368,883	1,611,487,273,004	9,078,386,382,648
Juillet	2,669,922,888,902	226,327,133,623	1,270,993,380,358	1,872,299,257,303	857,123,194,372	1,568,491,664,474	8,465,157,519,032
Août	2,468,816,978,223	269,755,183,616	1,514,839,357,020	1,858,056,499,126	844,025,923,599	1,586,354,090,506	8,541,848,032,090
Septembre	2,492,604,393,249	280,763,253,952	1,239,798,716,399	1,850,023,161,395	835,019,637,414	1,566,015,482,937	8,264,224,645,346
Octobre	2,494,335,860,274	312,126,929,638	1,217,394,715,987	1,836,984,338,561	844,276,199,920	1,574,873,046,422	8,279,991,090,802
Novembre	2,504,292,020,131	301,870,914,775	1,204,920,718,849	1,840,253,592,776	827,632,144,630	1,447,803,432,097	8,126,772,823,258
Décembre	2,427,620,191,467	288,065,345,785	1,126,738,515,108	1,815,007,475,080	822,107,577,041	1,358,640,670,803	7,838,179,775,284
Total général	32,619,258,552,214	3,229,628,916,566	17,572,814,362,376	22,338,888,451,892	9,977,097,269,285	18,533,092,180,439	104,270,779,732,772
Encaisse moyenne	2,718,271,546,018	269,135,743,047	1,464,401,196,865	1,861,574,037,658	831,424,772,440	1,544,424,348,370	8,689,231,644,398
Part de chaque Etat	31.28 %	3.10 %	16.85 %	21.42 %	9.57 %	17.77 %	100.00 %

A42. Billets de la zone d'émission exportés hors de leur territoire d'émission

Situation des stocks au 31 décembre (En millions de FCFA)

ETATS	Cameroun		RCA		Congo		Gabon		Guiée Equat		Tchad		Total billets exportés	
	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015
CAMEROUN	0.0	0.0	33,162.5	107,035.0	31,119.5	48,433.0	68,741.5	90,806.0	116,352.9	130,425.5	84,920.0	55,350.5	334,296.4	432,050.0
RCA	1,107.0	4,730.0	0.0	0.0	1,584.0	3,369.5	237.0	515.5	348.0	883.5	296.5	5,823.0	3,572.5	15,321.5
CONGO	4,972.5	5,830.5	4,369.5	8,312.0	0.0	0.0	11,779.0	14,125.5	2,048.5	3,127.5	960.5	1,082.5	24,130.0	32,478.0
GABON	4,052.0	3,288.5	2,590.5	941.0	5,257.5	11,933.0	0.0	0.0	13,570.5	8,424.0	534.0	590.0	26,004.5	25,176.5
GUINEE EQUATORIALE	8,466.5	1,118.5	522.5	35.0	1,783.0	265.0	10,469.0	16,549.5	0.0	0.0	497.5	115.0	21,738.5	18,083.0
TCHAD	23,287.5	10,064.0	12,001.0	6,599.0	3,973.5	5,733.0	3,332.0	3,216.0	4,016.0	3,947.5	0.0	0.0	46,610.0	29,559.5
Zone émission	41,885.5	25,031.5	52,646.0	122,922.0	43,717.5	69,733.5	94,558.5	125,212.5	136,335.9	146,808.0	87,208.5	62,961.0	456,351.9	552,668.5

A43. Evolution comparée des encaisses et de la circulation fiduciaire moyennes
(au 31 décembre)

(En millions de FCFA)

ETATS	Exercice 2013			Exercice 2014			Exercice 2015		
	Encaisses	Circulation	%	Encaisses	Encaisses	%	Encaisses	Encaisses	%
CAMEROUN	1,973,691	629,200	313.68 %	2,253,824	665,106	338.87 %	2,718,272	767,253	354.29 %
RCA	245,125	115,820	211.64 %	439,786	132,318	332.37 %	269,136	143,286	187.83 %
CONGO	1,246,721	630,961	197.59 %	1,653,500	674,748	245.05 %	1,464,401	688,259	212.77 %
GABON	832,849	415,928	200.24 %	1,739,190	444,895	390.92 %	1,861,574	441,224	421.91 %
GUINEE EQUATORIALE	480,758	278,021	172.92 %	769,926	299,418	257.14 %	831,425	279,771	297.18 %
TCHAD	1,020,672	430,702	236.98 %	1,345,903	508,566	264.65 %	1,544,424	533,549	289.46 %
Zone émission	5,799,816	2,500,632	231.93 %	8,202,128	2,725,052	300.99 %	8,689,232	2,853,342	304.53 %

A44. STOCK DES BILLETS ET PIÈCES DÉTRUITS

En nombre

Cumul depuis le 1er janvier 2015

CENTRES	10000			5000			2000		1000			500			Nombre de Coupures	TOTAL (Valeur AG)	TOTAL 1992	TOTAL 2002	TOTAL GENERAL
	Anc. Ga.	1992	2002	Anc. Ga.	1992	2002	1992	2002	Anc. Ga.	1992	2002	Anc. Ga.	1992	2002					
Yaoundé	0	97,000	6,925,000	0	0	9,023,000	0	1,325,000	0	0	1,536,000	0	0	8,545,000	27,354,000	0	0	122,823,500,000	122,823,500,000
Douala	0	0	18,352,000	0	56,000	13,769,000	40,000	3,907,000	0	61,000	6,713,000	0	70,000	7,796,000	50,861,000	0	1,426,000,000	270,790,000,000	272,216,000,000
Garoua	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Nkongsamba	0	0	320,000	0	0	452,000	0	784,000	0	0	1,328,000	0	0	1,324,000	4,208,000	0	0	9,018,000,000	9,018,000,000
Limbé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Bafoussam	0	97,000	15,353,000	0	0	12,012,000	0	17,131,000	0	0	12,672,000	0	0	12,733,000	0	0	0	266,890,500,000	266,890,500,000
CAMEROUN	0	40,000	40,950,000	0	56,000	35,256,000	40,000	23,147,000	0	61,000	22,249,000	0	70,000	30,398,000	82,423,000	0	1,426,000,000	669,522,000,000	670,948,000,000
Bangui	0	0	1,383,000	0	31,000	2,971,000	44,000	2,539,000	0	398,000	5,811,000	0	91,000	16,942,000	30,250,000	0	1,086,500,000	48,045,000,000	49,131,500,000
Berbérati	0	40,000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
R.C.A.	0	0	1,383,000	0	31,000	2,971,000	44,000	2,539,000	0	398,000	5,811,000	0	91,000	16,942,000	30,250,000	0	1,086,500,000	48,045,000,000	49,131,500,000
Brazzaville	0	45,000	18,062,000	0	19,280,000	0	0	5,738,000	0	0	4,254,000	0	0	10,443,000	57,777,000	0	96,400,000,000	201,571,500,000	297,971,500,000
Pointe-Noire	0	45,000	19,356,000	0	168,000	21,069,000	12,000	4,367,000	0	23,000	7,016,000	0	12,000	5,556,000	57,624,000	0	1,343,000,000	317,433,000,000	318,776,000,000
CONGO	0	0	37,418,000	0	19,448,000	21,069,000	12,000	10,105,000	0	23,000	11,270,000	0	12,000	15,999,000	115,401,000	0	97,743,000,000	519,004,500,000	616,747,500,000
Libreville	0	0	7,331,659	0	0	0	0	960,000	0	0	240,000	0	0	0	8,531,659	0	0	75,476,590,000	75,476,590,000
Franceville	0	0	423,000	0	0	2,132,000	0	0	0	0	1,680,000	0	0	0	4,235,000	0	0	16,570,000,000	16,570,000,000
Port-Gentil	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Oyem	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
GABON	0	0	7,754,659	0	0	2,132,000	0	960,000	0	0	1,920,000	0	0	0	12,766,659	0	0	92,046,590,000	92,046,590,000
Malabo	0	53,205	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Bata	0	53,205	219,000	16,695	0	727,000	0	916,000	0	6,000	1,868,000	0	0	684,000	4,489,900	83,475,000	538,050,000	9,867,000,000	10,488,525,000
GUINEE EQ.	0		219,000	16,695	0	727,000	0	916,000	0	6,000	1,868,000	0	0	684,000	4,489,900	83,475,000	538,050,000	9,867,000,000	10,488,525,000
N'Djamena	0	0	22,394,000	0	0	12,000,000	0	14,087,000	0	0	7,678,000	0	0	6,160,000	62,319,000	0	0	322,872,000,000	322,872,000,000
Moundou	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sarh	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TCHAD	0	0	22,394,000	0	0	12,000,000	0	14,087,000	0	0	7,678,000	0	0	6,160,000	62,319,000	0	0	322,872,000,000	322,872,000,000
TOTAL ZONE	0	235,205	110,118,659	16,695	19,535,000	74,155,000	96,000	51,754,000	0	488,000	50,796,000	0	173,000	70,183,000	307,649,559	83,475,000	100,793,550,000	1,661,357,090,000	1,762,234,115,000

STOCKS DE PIECES DETRUITES EN 2015

Cumul depuis le 1er janvier 2012

CENTRES	500		100		50		25		10		5		2		1		Nombre de pièces	Valeur totale
	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur		
Bata	776	388,000	87	8,700	21	1,050	24	600	-	-	-	-	-	-	84,939	84,939	85,847	483,289
TOTAL ZONE	776	388,000	87	8,700	21	1,050	24	600	-	-	-	-	-	-	84,939	84,939	85,847	483,289

A45. Récapitulatif des destructions de billets usés

	2010		2011		2012		2013		2014		2015	
CENTRES	Nbre billets	Valeur faciale	Nbre billets	Valeur faciale	Nbre billets	Valeur faciale	Nbre billets	Valeur faciale	Nbre billets	Valeur faciale	Nbre billets	Valeur faciale
Yaoundé	12,659,024	71,012,000,000	0	0	0	0	0	0	0	0	27,354,000	122,823,500,000
Douala	10,699,000	0	18,745,000	0	24,110,000	0	0	147,943,000,000	19,187,000	118,983,000,000	50,861,000	272,216,000,000
Garoua	0	4,626,000	0	5,327,000	22,412,000	0	1,133,000	98,723,500,000	15,661,000	30,970,000,000	0	0
Nkongsamba	4,000	4,392,000	2,000	2,528,000	0	5,000	4,509,000	0	0	0	4,208,000	9,018,000,000
Limbé	4,412,000	17,544,000,000	4,941,000	11,122,500,000	0	0	0	0	0	0	0	0
Bafoussam	0	0	0	0	22,016,000	0	0	111,699,500,000	0	0	69,901,000	266,890,500,000
CAMEROUN	**27,774,024**	**88,565,018,000**	**23,688,000**	**11,130,355,000**	**68,538,000**	**5,000**	**5,642,000**	**358,366,000,000**	**34,848,000**	**149,953,000,000**	**152,324,000**	**670,948,000,000**
Bangui	11,059,000	35,250,000,000	0	0	0	0	0	0	0	0	30,250,000	49,131,500,000
Berbérati	0	0	0	0	0		0	0	0	0	0	0
R. C. A.	**11,059,000**	**35,250,000,000**	**0**	**0**	**0**	**0**	0	0	0	0	30,250,000	49,131,500,000
Brazzaville	0	0	11,743,000	105,910,000,000	0	0	0	0	37,970,000	222,597,500,000	57,777,000	297,971,500,000
Pointe-Noire	10,741,000	0	0	0	0	0	0	0	27,000,000	98,376,500,000	57,624,000	318,776,000,000
CONGO	**10,741,000**	**0**	**11,743,000**	**105,910,000,000**	**0**	**0**	**0**	**0**	**64,970,000**	**320,974,000,000**	**115,401,000**	**616,747,500,000**
Libreville	27,142,481	111,292,455,000	32,332,000	190,446,000,000	0	0	0	0	0	0	8,531,659	75,476,590,000
Franceville	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4,235,000	16,570,000,000
Port-Gentil	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Oyem	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
GABON	**27,142,481**	**111,292,455,000**	**32,332,000**	**190,446,000,000**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**92,046,590,000**
Malabo	0	0	1,511,000	15,110,000,000	0	0	10,460,000	33,546,000,000	9,158,000	2,149,500,000	0	0
Bata	0	2,740,000	0	3,711,000	0	3,074,000			0	0	4,489,900	10,488,525,000
GUINEE EQ.	**0**	**2,740,000**	**1,511,000**	**15,113,711,000**	**0**	**3,074,000**	**10,460,000**	**33,546,000,000**	**9,158,000**	**2,149,500,000**	**4,489,900**	**10,488,525,000**
Ndjaména	22,328,000	132,411,500,000	3,681,000	3,163,000,000	0	0	0	0	41,808,000	294,419,000,000	62,319,000	322,872,000,000
Moundou	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sarh	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TCHAD	**22,328,000**	**132,411,500,000**	**3,681,000**	**3,163,000,000**	**0**	**0**	**0**	0	**41,808,000**	**294,419,000,000**	**62,319,000**	**322,872,000,000**
TOTAL	**99,044,505**	**367,521,713,000**	**72,955,000**	**325,763,066,000**	**68,538,000**	**3,079,000**	**16,102,000**	**391,912,000,000**	**150,784,000**	**767,495,500,000**	**364,783,900**	**1,762,234,115,000**

A46. EVOLUTION DES EFFECTIFS DE LA BEAC PAR PAYS OU CENTRE

Pays ou Centre	Effectifs en nombre		Accroissement		Répartition des effectifs au 31/12/2015		
	31/12/2014	31/12/2015	en nombre	en %	en %	Dont cadres supérieurs	
						Effectifs	en %
Services Centraux	559	549	- 10	- 1.8	23.2	138	5.8
Bureau Extérieur de Paris	6	6	0	0.0	0.3	2	0.1
Cameroun	599	589	- 10	- 1.7	24.9	33	1.4
République Centrafricaine	154	161	7	4.5	6.8	17	0.7
Congo	320	325	5	1.6	13.7	25	1.1
Gabon	286	290	4	1.4	12.2	27	1.1
Guinée Equatoriale	167	193	26	15.6	8.1	17	0.7
Tchad	276	257	- 19	- 6.9	10.8	21	0.9
Total	**2,367**	**2,370**	**3**	**0.1**	**100**	**280**	**11.8**

Source : BEAC

STRUCTURE DES EFFECTIFS DE LA BEAC PAR PAYS OU CENTRE

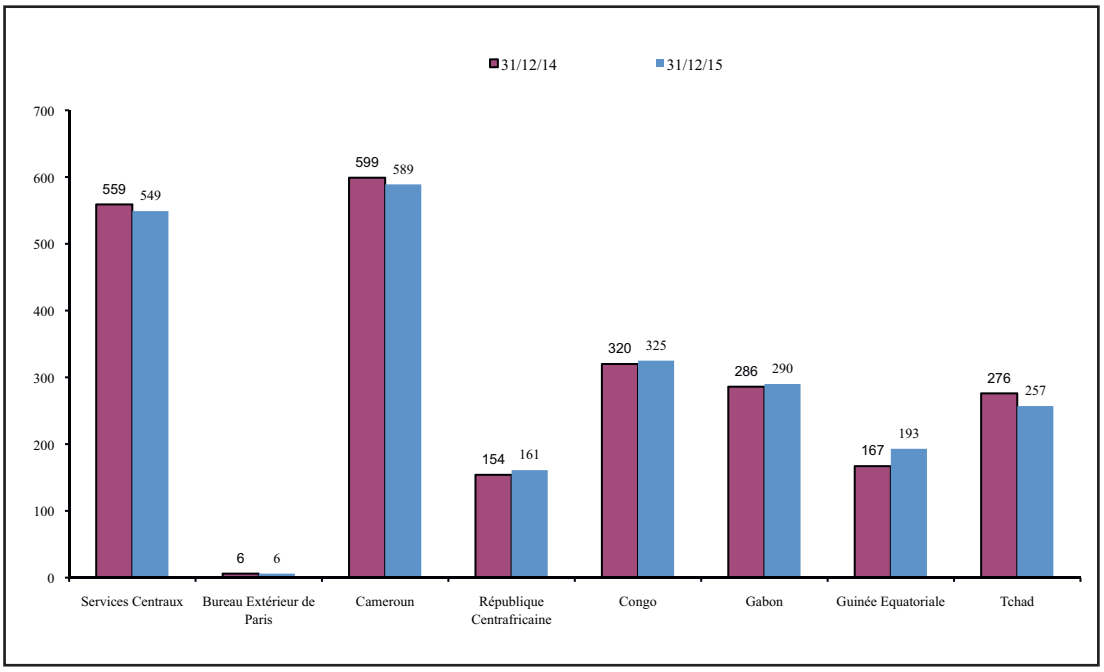

A47. DÉCOMPOSITION DES RÉSULTATS DE LA SALLE DES MARCHÉS DE LA BEAC

(en milliards de F CFA)

	Résultat des activités de placement	Marge fin. Ou Résultat Intermédiaire	Résultat comptable	Résultat financier	Résultat financier et ATF	Résultat financier Or non inclus
2014	**87.6**	**90.0**	**90.0**	**90.0**	**116.4**	**130.4**
2015	**212.7**	**217.9**	**217.9**	**217.9**	**239.1**	**235.9**

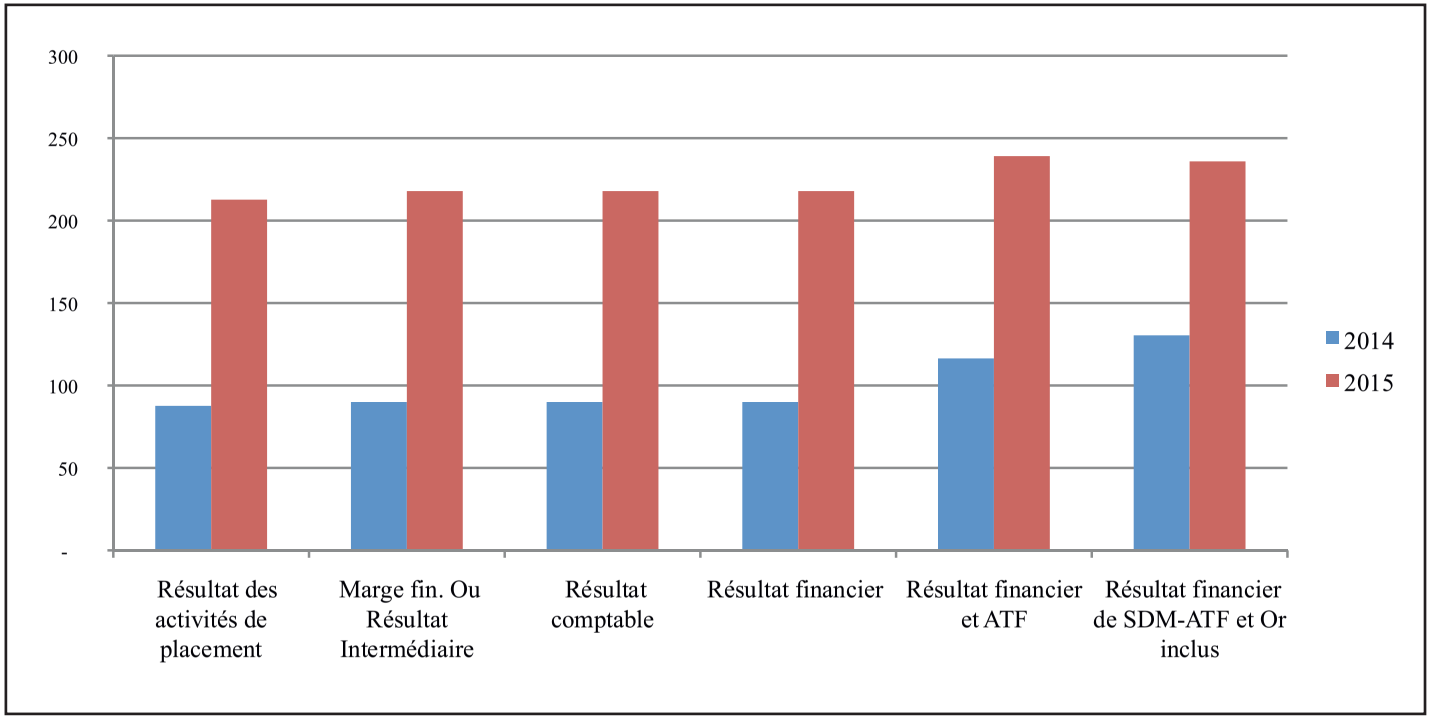

A48. Résultats financiers de la Salle des marchés de la BEAC

Eléments des résultats de placements de devises	Exercice 2014	Exercice 2015
a- Intérêts sur titres (coupons)	80 636 633 750	120 471 641 764
b- Plus-values sur cession de titres	0	0
c- Moins-values sur cession de titres	0	0
d- Primes sur titres	- 23 307 970 109	- 30 836 917 391
e- Décotes sur titres	519 353 451	1 420 192 190
f- Amortissement différence reclassement 2010	- 3 419 300 429	- 3 419 300 430
g- Intérêts sur dépôts de devises	10 473 625	11 137 219
h- Intérêts BDF PPAL	0	0
i- Résultats sur la gestion externe	**54 439 190 288**	**87 646 753 352**
I - Résultat des activités de placement (a+b+c+d+e+f+g+h+i)	- 217 168 639	10 373 424
j- Résultat de change réalisé sur les opérations en devises	3 476 371 552	2 426 698 987
k- Autres produits et charges	**57 698 393 201**	**90 083 825 763**
II - Marge fin. Ou Résultat Intermédiaire [I+ (j+k)]	- 422,080	0
l- Pertes de change non réalisées sur devises	0	0
m- Moins-values non réalisées sur titres	0	0
n- Moins-values non réalisées sur la gestion externe	**57 697 971 121**	**90 083 825 763**
III - Résultat comptable [II-(l+m+n)]	303 780 999	1 650 077
o- Gains non réalisés sur devises	0	0
p- Plus-values non réalisées sur titres	0	0
q- Plus-values non réalisées sur la gestion externe	**58 001 752 120**	**90 085 475 840**
IV - Résultat financier gestion active [III+ (o+p+q)]		
Rendements gestion active		
Position de change moyenne –marge financière	4 104 719 242 334	3 375 398 527 247
Rendement Financier Intermédiaire	2.19 %	6.46 %
Rendement Comptable	2.19 %	6.46 %
Eléments des résultats de placements – AFT inclus		
IV - Résultat financier gestion active [III+ (n+o+p)]	89,975,056,320	217 894 886 709
r- Intérêts sur les avoirs au Trésor français	26 433 146 480	21 206 834 590
V - Résultat financier gestion active et AFT (IV+r)	116,408,202,800	239 101 721 299
Taux directeurs moyens de la BCE		
Position moyenne à l'AFT	3,818,538,497,565	2 939 932 781 265
Taux de refinancement moyen / CSN	0.16 %	0.05 %
Taux rémunérant le CO	0.73 %	0.75 %
Eléments des résultats de placements –AFT et Or inclus		
V - Résultat financier gestion active et AFT (IV+r)	**116,408,202,800**	**239 101 721 299**
s- Intérêts sur les dépôts d'or	112 830 390	298 737 930
t- Résultat de change réalisé sur or	0	0
u- Résultat de change non réalisé sur or	13 891 475 661	-3 485 572 147
VI - Résultat financier de la SDM – AFT et Or inclus [V+ (s+t+u)]	**130,412,508,851**	**235 914 887 082**

A49. Situation comptable de la BEAC

	12/31/2014	12/31/2015
ACTIF		
Disponibilités Extérieures	**8 478 790 167 771**	**8 071 825 025 106**
Avoirs extérieurs à vue	***4 975 004 505 998***	***3 827 707 243 941***
Billets Etrangers	9 869 978 500	41 241 433 755
Correspondants Hors Zone d'Emission	- 9 227 189 657	- 61 130 234 416
Trésor français	4 974 361 717 155	3 847 596 044 602
Compte d'Opérations	4 794 930 674 728	3 709 225 851 613
Compte Spécial de Nivellement	179 431 042 427	138 370 192 989
Autres avoirs extérieurs (SDM)	***3 503 785 661 773***	***4 244 117 781 165***
Comptes Courants Chez correspondants étrangers	3 503 785 661 773	4 244 117 781 165
Opérations sur le Marché Financier	0	0
Encaisses-or	**102 405 010 036**	**116 296 485 697**
Fonds Monétaire International	**274 236 520 526**	**291 516 289 143**
Quote–part en devises	95 837 580 203	102 356 243 347
Avoirs en D.T.S.	178 398 940 323	189 160 045 796
Créances sur les Banques	**15 880 225 694**	**109 923 201 694**
Concours du Marché Monétaire	7 885 000 000	80 420 000 000
Guichet A : appels d'offres et pensions	7 885 000 000	80 420 000 000
Guichet B : avances à moyen terme	7 995 225 694	29 503 201 694
Créances sur les Trésors Nationaux	**561 130 847 237**	**1 277 797 793 698**
Avances en comptes courants	473 054 582 747	1 188 999 782 853
Avances exceptionnelles	4 859 483 806	4 930 894 463
Crédits à économie consolidés sur l'Etat	83 216 780 684	83 867 116 382
Contrepartie des Allocations de DTS versées aux Etats	**161 582 023 395**	**173 964 218 079**
Valeurs Immobilisées	**250 747 029 955**	**251 637 751 584**
Immobilisations Financières	**55 907 308 047**	**56 192 033 448**
Créances sur le Personnel	29 392 517 062	31 704 879 325
Créances sur les autres Banques Centrales	0	0
Participations	24 141 810 673	24 141 810 673
Autres Immobilisations Financières	2 372 980 312	345 343 450
Immobilisations Incorporelles	**10 579 936 610**	**11 519 302 189**
Immobilisations Corporelles	**182 210 235 891**	**179 443 816 581**
Autres Immobilisations	**2 049 549 407**	**4 482 599 366**
Autres Actifs	**42 271 007 534**	**41 968 027 527**
Débiteurs Divers	**21 726 593 508**	**25 643 777 569**
Avances Diverses au Personnel	3,986,784,458	3 787 429 978
Autres Débiteurs Divers	167,288,600	178 884 294
Comptes de Régularisations – Actif	17 572 520 450	21 677 463 297
TOTAL DE L'ACTIF	**9 908 769 425 656**	**10 360 572 570 097**

A48. Situation comptable de la BEAC (suite)

	12/31/2014	12/31/2015
PASSIF		
Billets et Pièces en circulation	**2 771 358 687 763**	**2 999 492 531 767**
Trésors et Comptables Publics Nationaux	**3 364 632 054 461**	**2 752 661 400 195**
Compte courants	1 265 039 441 241	898 148 875 837
Compte de Stabilisation des Recettes Budg.	372 629 327 800	101 945 922 150
Fonds de Réserves pour Générations Futures	1 311 715 781 625	1 170 387 662 991
Dépôts spéciaux	415 247 503 795	582 178 939 217
Banques et Institutions financières	**2 792 560 988 425**	**3 564 401 306 632**
Banques et institutions étrangères	91 684 046 016	97 637 973 357
Banques et Institutions Financières de la Zone	**2 700 876 942 409**	**3 466 763 333 275**
Comptes courants	1 661 413 520 781	2 351 711 911 647
Dépôts et placement sur le Marché Monétaire	55 421 628	55 421 628
Comptes de Réserves obligatoires	1 039 408 000 000	1 114 996 000 000
Autres comptes courants	**109 415 987 314**	**118 232 230 351**
FMI – Allocations DTS	**397 205 926 819**	**424 223 007 505**
Emprunts et Dettes à long et moyen terme	**10 617 181 492**	**12 108 214 685**
Autres passifs	**0**	**0**
Provisions	**10 982 910 573**	**11 377 598 878**
Report à nouveau	**0**	**0**
Réserves	**296 700 913 436**	**322 126 232 735**
Capital, Primes d'Augmentation	**91,507,313,350**	**91,507,313,350**
Créditeurs Divers	**41 538 018 911**	**34 377 651 976**
Transferts Non Dénoués	**62,332,006**	**43 247 250**
Comptes de Régularisations – Passif	**4 138 896 371**	**4 913 975 089**
Compte de Résultat	**18 048 214 735**	**25 107 859 684**
TOTAL DE L'ACTIF	**9 908 769 425 656**	**10 360 572 570 097**

Directeur de la publication :	Joachim LEMA OKILI Directeur Général des Études, Finances et Relations Internationales de la BEAC
Rédacteur en Chef :	Michel DZOMBALA Directeur Central des Études de la BEAC
Rédacteur en Chef Adjoint :	Aimé Dominique BIDA-KOLIKA Adjoint au Directeur Central des Études de la BEAC

Conception et réalisation :
Imprimerie - BEAC